

Histoire comique de
Francion / Charles Sorel
; réimprimée sur
l'exemplaire unique de
l'édition originale (1623)
et sur [...]

Sorel, Charles (1582?-1674), Roy, Émile (1856-1929). Histoire comique de Francion / Charles Sorel ; réimprimée sur l'exemplaire unique de l'édition originale (1623) et sur les éditions de 1626 et 1633, et précédée d'une introduction, par Émile Roy.... 1924-1931.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

*La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.

*La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

Cliquer [ici pour accéder aux tarifs et à la licence](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

*des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

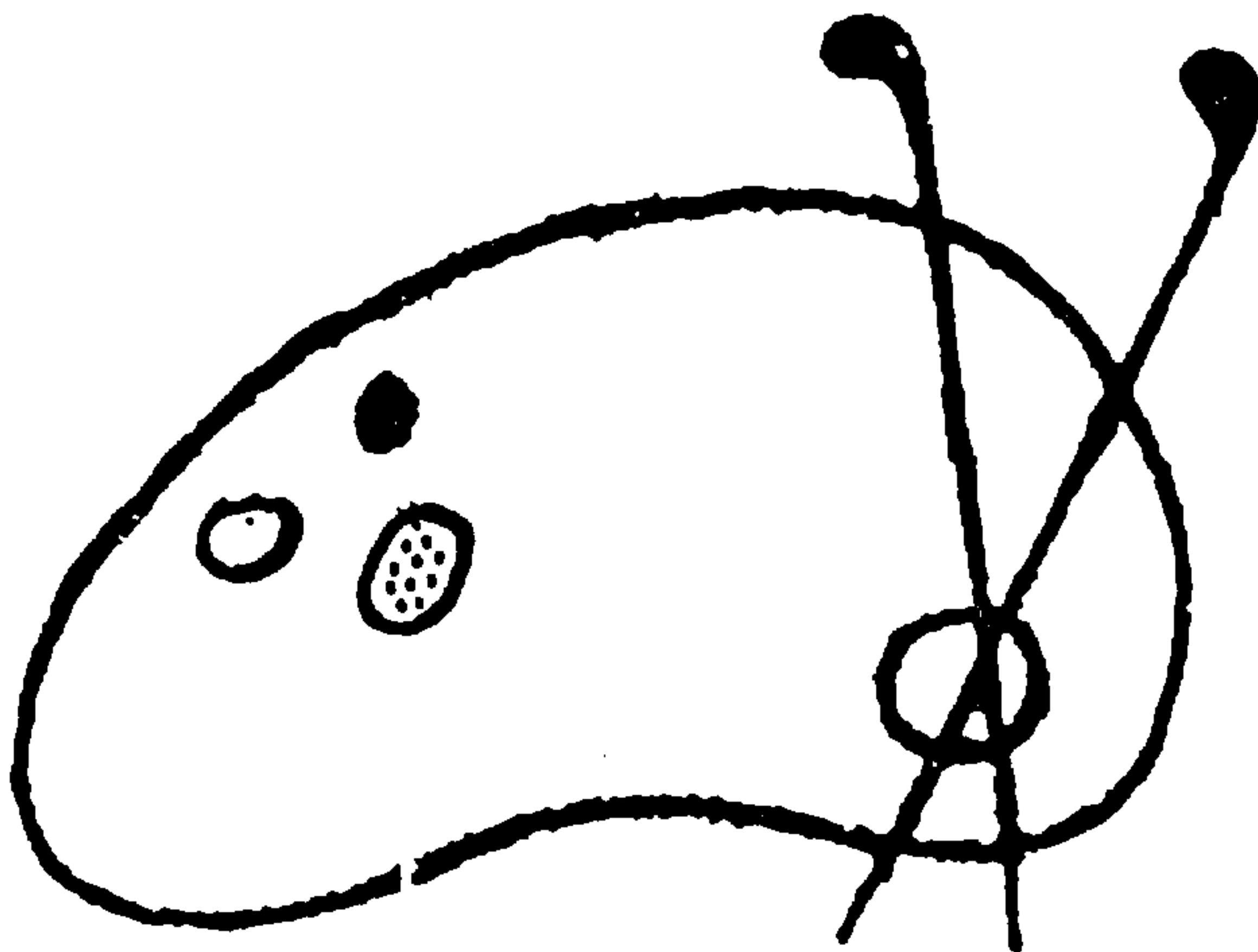
*des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter reutilisation@bnf.fr.



**Début d'une série de documents
en couleur**

SOCIÉTÉ DES TEXTES FRANÇAIS MODERNES

CHARLES SOREL

HISTOIRE COMIQUE DE FRANCION

RÉIMPRIMÉE

SUR L'EXEMPLAIRE UNIQUE DE L'ÉDITION ORIGINALE (1623)
ET SUR LES ÉDITIONS DE 1626 ET 1633
ET PRÉCÉDÉE D'UNE INTRODUCTION

PAR

ÉMILE ROY

I



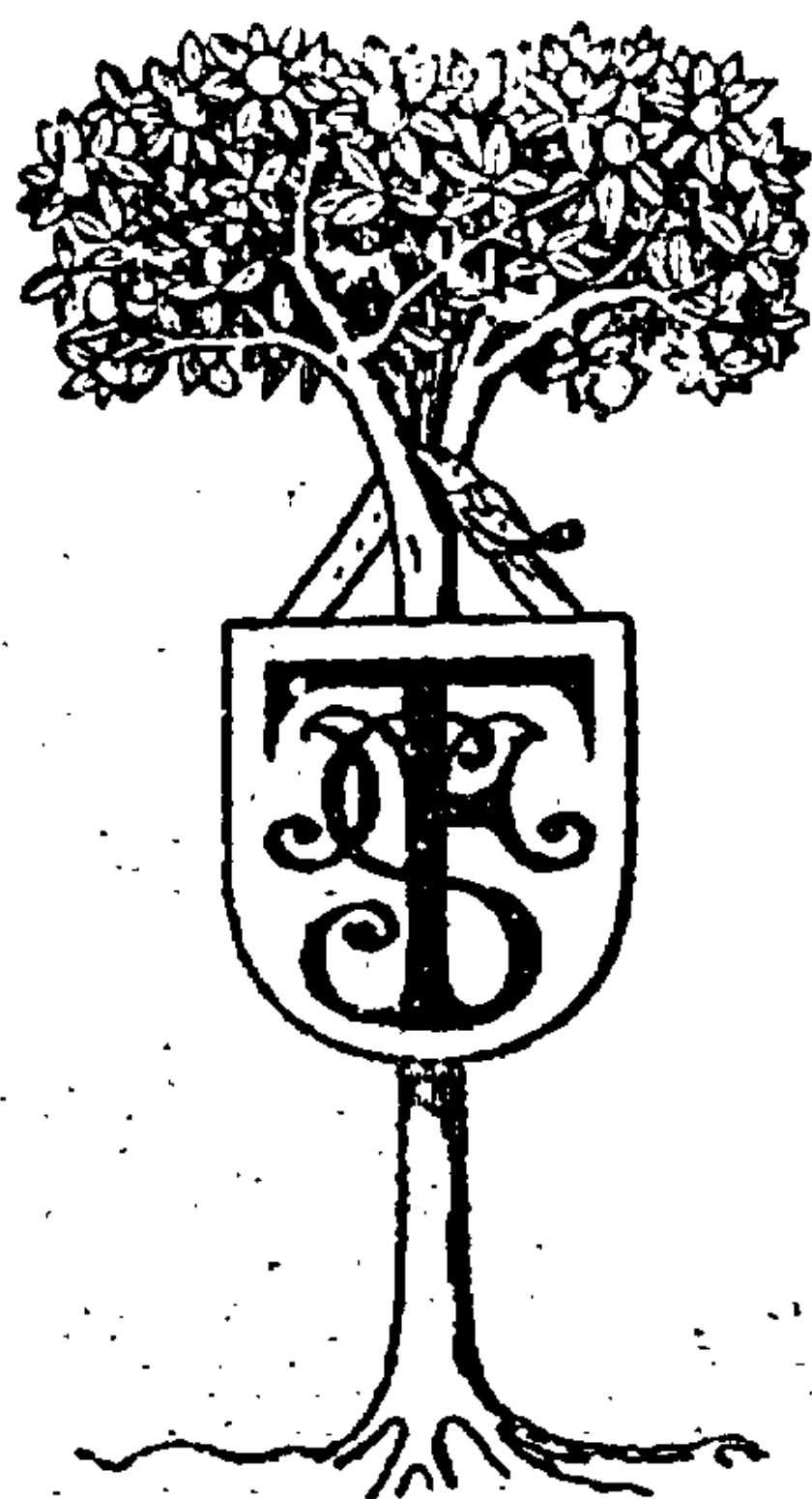
PARIS

LIBRAIRIE HACHETTE

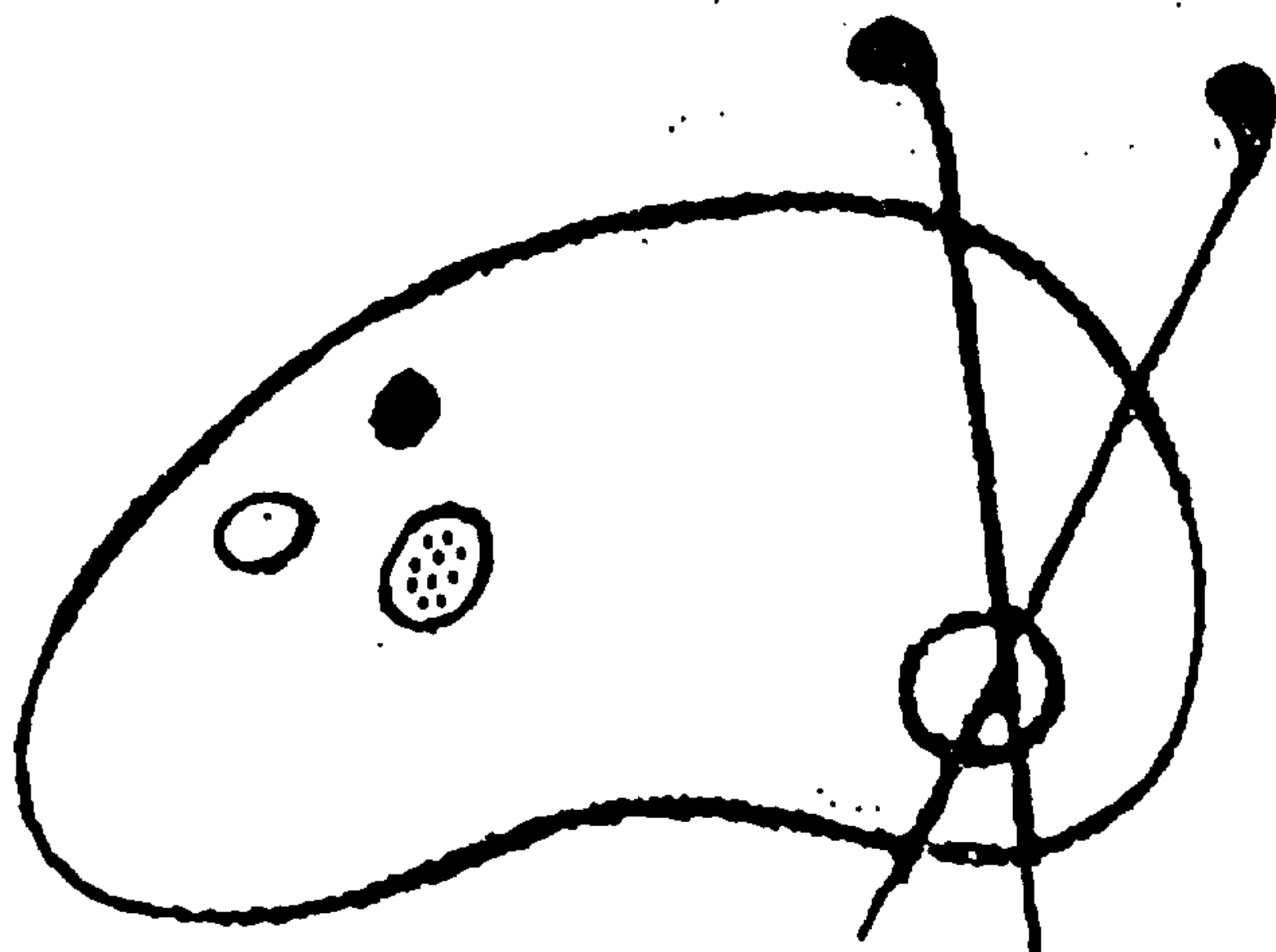
79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79

25 fr.

1924



MÂCON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.



Fin d'une série de documents
en couleur

HISTOIRE COMIQUE
DE
FRANCION

I

1951

8' V²

69747 (1)

Il a été tiré de cet ouvrage cent exemplaires sur papier Van Gelder.

Tous ces exemplaires sont numérotés et parafés par le Secrétaire général de la Société.

SOCIÉTÉ DES TEXTES FRANÇAIS MODERNES

CHARLES SOREL

HISTOIRE COMIQUE DE FRANCION

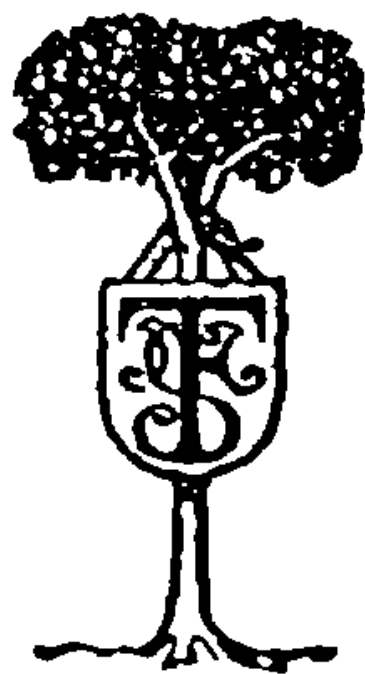
RÉIMPRIMÉE

SUR L'EXEMPLAIRE UNIQUE DE L'ÉDITION ORIGINALE (1623)
ET SUR LES ÉDITIONS DE 1626 ET 1633
ET PRÉCÉDÉE D'UNE INTRODUCTION

PAR

ÉMILE ROY

I



PARIS

LIBRAIRIE HACHETTE

79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79

1924

INTRODUCTION

I

L'AUTEUR DU *Francion* ET SES PRINCIPAUX OUVRAGES

L'histoire littéraire distingue avec raison, parmi les auteurs de second ou de troisième ordre, ceux qui sont sortis des chemins battus. Charles Sorel est de ceux-là. Il a écrit une cinquantaine de volumes, il est resté l'auteur d'un seul livre, le *Francion*, qui fut à sa date (1623) une véritable nouveauté.

Quelles étaient en effet à ce moment les tendances du roman français ? Le roman mi-héroïque, mi-sentimental était resté en faveur. Nervèze et des Escuteaux y rivalisent de pointes et donnent aux naïfs des leçons de beau style. En face, l'*Astrée* nous offre l'image idéalisée de la société aristocratique, de ses nobles loisirs et galantes conversations. Sans doute quelques-uns déjà se rapprochent de la réalité ou de la vie commune. Ainsi Barclay, dans son *Euphormion* (1603-1607), inspiré de Pétrone ; mais il écrit en latin. Ainsi tous les romans picaresques depuis longtemps populaires en France ; mais ce sont des livres étrangers qui conservent même dans les traductions leur âpre saveur étrangère. En fait de livres français, on ne voit guère que les *Aventures* (inachevées) du Baron de Faneste (1617 à 1619) et l'amusant recueil des *Caquets de l'Accouchée* (1622). Ce ne sont là que des essais ou des tentatives isolées. Alors, ce que personne ne pensait à faire en français, ou ne faisait qu'avec un succès médiocre, un jeune homme, presque un écolier, l'entreprit à son tour et du premier coup y réussit. Le succès du *Francion*, en 1623, est retentissant ; il se répète et se prolonge jusqu'à la fin du siècle et au delà. Ce *Francion* a beau être un roman de mauvaises mœurs, il n'en est pas moins le premier en date des romans de mœurs français,

l'ancêtre très peu vénérable d'un genre. C'est à ce titre que la Société des Textes français modernes a voulu le réimprimer d'après l'unique exemplaire aujourd'hui connu de la première édition.

Avant d'aborder le roman, rappelons d'abord le peu que l'on sait de la vie de l'auteur¹. Cette vie explique l'œuvre, et la formation, puis la dispersion et la perte du talent. Si les témoignages contemporains sont si rares (il n'y en a guère que deux qui comptent, les lettres de Guy Patin et le roman de Furetière), le fait s'explique. A part ses années de jeunesse, Sorel a vécu dans l'ombre, avec ses livres et quelques amis. Du moins, cette jeunesse, nous pouvons l'entrevoir. Il nous l'a racontée lui-même, il nous le dit expressément, mais en la déguisant, et, à son récit, il sera bon de joindre quelques actes notariés². Charles Sorel est né, vers 1602, au numéro 16 actuel de la rue Saint-Germain l'Auxerrois, dans une vieille maison encore debout, à quelques pas de celle où le savant président Fauchet étudiait le Moyen Age dans son grenier, au bruit des cloches voisines et du caquet des lavandières de la Seine.

Bien qu'il ait affecté de hautes prétentions nobiliaires, il était très probablement de souche bourgeoise et provinciale. Son père, après avoir guerroyé dans les troubles de la Ligue, avait acheté une charge de procureur et épousé la sœur de l'historiographe de France Charles Bernard. Elle lui donna deux enfants connus, Charles Sorel le romancier, et une fille, mariée dans la basoche, à M. Parmentier, substitut du Procureur général au Parlement de Paris³. D'où venaient ces Sorel ? De la Picardie ? L'auteur

1. Pour les détails de cette biographie, qu'on me permette de renvoyer à mon ouvrage : *La Vie et les Œuvres de Charles Sorel*, etc., Paris, Hachette, 1891, qui sera désigné en abrégé par : ROY, *Sorel*. J'ai pu rectifier ici cette biographie sur quelques points, d'après des publications postérieures.

2. Bibliothèque Nationale, Cabinet des Titres, Dossiers des Sorel de Paris, n° 60.481, des Bernard, Parmentier et Riencourt.

3. Sur ce Parmentier qui conspira plus tard avec le comte de Cramail et l'abbé de Retz contre Richelieu (1641), voir ROY, *Sorel*, p. 3 ; RETZ, *Mémoires*, éd. Feillet, t. I, p. 164 ; et FURETIÈRE, *Roman Bourgeois*, éd. P. Jannet, t. II, p. 24.

l'a dit ; il a même réussi à entrer en relations épistolaires avec une vieille famille de cette province, les Sorel d'Ugny ¹, qui figure déjà dans le *Roman du Châtelain de Coucy*². Mais la parenté dont il se réclamait avec ces nobles Picards, comme avec le poète du xvi^e siècle, le Pierre Sorel, Chartrain, traducteur du *Monstre* ou du *Paysan du Danube* de Guevara, ainsi qu'avec Agnès Sorel, avec les rois d'Écosse, et bien d'autres, est des plus douteuses. Son vrai parent est un petit magistrat, Nicolas Sorel ³, prévôt de la ville de Sézanne, où l'on peut suivre les ascendants, catholiques et protestants, du xiv^e au xvii^e siècle. Un Pierre Sorel ⁴ est « connétable » de la compagnie de l'arbalète à Sézanne le 30 mai 1415. Un Jacques Sorel de Sézanne est envoyé comme prédicateur à Troyes par Calvin, le 11 novembre 1561⁵. D'autre part, Sézanne n'est pas loin de Soigny ou Souvigny ⁶ où Sorel possédait une petite terre dont il a pris le titre, pas loin de la Brie et du grand Morin où il a placé la scène du *Berger Extravagant*. On peut lui trouver encore des cousins éloignés, des Sorel, apothicaires cossus et médecins de Troyes⁷, mentionnés par Guy Patin. Ces ancêtres champenois sont moins illustres que les autres, mais plus authentiques.

On sait dans quel état d'indiscipline et d'ignorance la Ligue avait laissé les collèges de Paris. Malgré toutes les enquêtes et réformes officielles, les choses n'avaient guère changé au commencement du xvii^e siècle, et les intéressés étaient seuls à sou-

1. SOREL, *Œuvres diverses*, 1663, pp. 207 et 477. Lettres à Mesdemoiselles de Sorel.

2. Dans la première joute du roman on voit en effet « un vaillant bachelier, Gauthier de Sorel, qui porte de gueules à deux léopards d'argent posés l'un sur l'autre ».

Les poésies latines de ce Nicolas Sorel ont été publiées par Charles Sorel en 1642 (Paris, N. de Sercy, in-12), avec un éloge en latin dû à Guy Patin.

4. P. VARIN, *Archives administratives de la ville de Reims*, 2^e partie, Statuts, t. I, p. 325.

5. POINSIGNON, *Histoire de Champagne*, t. II, p. 166.

6. Soigny aux Bois, Marne, canton de Montmirail, 78 habitants. — Ce Soigny dépendait du doyenné de Sézanne, et le privilège des *Droits du Roi* (1666) de Charles Sorel, l'appelle sieur de Soigny.

7. Leurs papiers dans les Archives judiciaires du département de l'Aube, liasse n° 1075.

tenir, comme le Recteur Richer, que tout était pour le mieux dans la meilleure des Académies ¹. En réalité, c'était toujours le désordre, la guerre permanente des principaux avec les professeurs, et des professeurs avec les élèves. C'est dans ces conditions que Sorel fit ses études comme « galoche » ou externe au collège de Lisieux, rue Saint-Étienne des Grès, et qu'il y obtint des succès précoces. En 1616, il publia un *Epithalame* en vers « sur l'heureux mariage du très chrétien roi de France, Louis XIII^e de ce nom ». Au sortir du collège, il dut être placé comme clerc dans une étude de procureur, et envoyé à l'École de Droit qu'il ne fréquenta guère. Il voulait, il nous le dit, poursuivre ses études de sciences et de philosophie, faire des vers ². On sait comment sont accueillies ces vocations, on se rappelle les vers connus :

La famille en pâlit et vit en frémissant
Dans la poudre du greffe un poète naissant.

Et sans doute elle prit le moyen ordinaire pour le décourager, elle lui coupa les vivres. Le poète dut voler de ses propres ailes. Comment vécut-il pendant quelques années ? Probablement de privations et d'expédients, de pamphlets payés contre les gouvernants, de livrets populaires, comme *La louange et l'utilité des bottes par le chevalier Rozandre* (1622) reproduite plus tard dans le *Francion*, de *Nouvelles romanesques* et de romans extravagants — les *Amours de Cléagénor et Doristée* (1621) ont été mis à la scène par Rotrou, et les *Nouvelles* contiennent par hasard plusieurs des sujets de Molière ³, — de livrets de ballets

1. RICHER, *De optimo statu Academiae [Parisiensis]*, 1602. — Cf. JOURDAIN, *Histoire de l'Université de Paris au XVII^e siècle*, in-fol., p. 28.

2. *Francion*, livre IV. 156, et surtout 166. Les vers signés de Sorel sont mauvais ou insignifiants. Il en a inséré de meilleurs dans les Remarques du livre II du *Berger Extravagant* (1646), pp. 53 à 55 ; mais ces *Méditations* ou ces vers que je lui avais attribués, ne sont, comme me l'a signalé M. F. Lachèvre, qu'un emprunt au *Livre d'Amour* d'Estienne Durand pour Marie de Fourcy, marquise d'Effiat, livre dont M. Lachèvre a retrouvé la clef et qu'il a réimprimé en une édition artistique, Paris, H. Leclerc, 1907, in-8.

3. Exemple : *L'Amour Médecin*, *Le Vilain Mire*, etc.

en collaboration avec Théophile, Saint-Amant, Boisrobert, Claude de l'Etoile. Il s'était fauflé à la Cour, il fréquentait quelques grands seigneurs « libertins » qui l'emmenaient dans leurs parties de débauche à la ville et à la campagne, qui l'acceptaient comme bouffon, mais se moquaient sans doute de ses prétentions nobiliaires et qui durent plus d'une fois l'humilier. Un seul de ces grands, l'ancien ami de Régnier, le comte de Cramail, semble l'avoir traité avec bienveillance et associé à la rédaction de ses petits écrits galants et burlesques ¹, mais ils se séparèrent, on ne sait pourquoi, au bout d'un an. Les autres ne firent rien pour lui. Le seigneur de Marcilly, qui avait la réputation de tricher au jeu, lui vola ou signa à sa place *Le Palais d'Angélie* (1622), sans le payer. La fortune d'un autre, du favori Baradas, fut aussi éclatante que rapide, et Sorel se trouva encore une fois sur le pavé, sans appui. La cour n'était pas faite pour lui ; il manquait de flair, de souplesse ou d'entregent. Il dut connaître de durs moments de gêne ou de misère, il eut peut-être des velléités de suicide. Alors, fatigué de courir après la fortune et de se mettre martel en tête pour écrire des extravagances, il se dit : « L'on n'écrit jamais mieux que quand l'on ne suit que la nature et son génie ² » ; il se prit lui-même pour héros, raconta tout bonnement ses aventures personnelles dans tous les mondes, en modifiant quelques circonstances pour dépister les curieux ³, et en les assaisonnant de contes gaulois pris partout ; et, en

1. Sur les ouvrages sortis de cette collaboration, voir Roy, *Sorel*, pp. 416-417. — Sur Cramail, voir encore l'étude parue dans la *Revue des livres anciens*, 1914, t. I, p. 352, qui oublie que ce libertin avéré fit, en janvier 1646, « la plus belle fin et la plus chrestienne qui se soit vue de longtemps ». Voir les *Mémoires de Lefèvre d'Ormesson*, éd. Chéruel, t. I, p. 346, note.

2. Phrase du *Francion* de 1633 [C] dans l'*Avis aux Lecteurs*, ci-après, p. xxvii.

3. C'est ce qu'il dit expressément lui-même à la fin de l'épître *A Francion* (1633), et encore ailleurs, mais, ajoute-t-il, ceux qui me connaissent me reconnaîtront bien. Comme exemple de ces modifications on peut prendre le Livre III, ci-après, pp. 148 et 161, où le héros Francion-Sorel naît en Bretagne, par souvenir des *Contes d'Eutrapel*, et a deux sœurs, dont l'une sera mariée, p. 191, à un homme de robe. Sorel n'a eu qu'une sœur, mariée au substitut Parmentier.

1623, il publia chez Pierre Billaine *L'Histoire comique de Francion*, « Le Fléau des Vicieux »¹. Le succès fut extraordinaire, mais de mauvais aloi, puisque Sorel n'osa jamais signer son œuvre et qu'il dut savourer sa gloire dans l'ombre. Quel était donc son dessein ?

L'intention de ce roman picaresque et rabelaisien est évidente. C'est la réaction de l'esprit gaulois contre la préciosité naissante. Elle est caractérisée par deux traits qui s'associent et peut-être se confondent. La première chose qui frappe dans cette première édition, c'est l'extrême grossièreté du langage. Les récits plus que scabreux, les mots salés y abondent². Ils ne sont même pas salés, ils sont crus, répugnants, et simplement très ennuyeux. Cette licence non pas même de la langue, mais de la plume, du livre imprimé, est un curieux témoignage des mœurs publiques. Elle nous rappelle, si nous étions tentés de l'oublier, ce que nous devons tous aux Précieuses.

Un autre trait du livre n'est pas moins significatif, bien que plus rare. L'impiété de certains personnages, des ruffians et de leurs belles amies³, n'a aucune importance ; elle vient des romans espagnols, elle est de règle ou de style. Il n'en est pas de même de certaines déclarations de l'auteur lui-même, qui a de hautes visées philosophiques et qui se déclare affranchi de toute espèce de préjugés. Le livre est ou voudrait être le manuel du parfait libertin, et l'auteur s'en fait gloire.

1. Ce sous-titre, *le Fléau des Vicieux*, mentionné par Brunet, et d'après lui par Colombey, mais dont nous ne retrouvons aucune trace dans les éditions originales, ne pourrait être qu'un souvenir de *L'Espadon satirique* de d'Esternod (1619). En tête de *L'Espadon* est gravé un Satyre ou « chèvrepied » brandissant à tour de bras un large glaive, et la dédicace déclare que « ces molinets » sont destinés « aux vicieux, gauchers à tout devoir ».

2. Sur la foi de Paul Lacroix (*Bulletin du Bibliophile*, 1859, p. 49), j'ai attribué à Sorel (Rox, *Sorel*, p. 403) un autre roman anonyme très grossier du même temps, *Les Aventures Satyriques de Florinde*, etc., 1625, s. l., in-8, qui défend également « la liberté de... nommer les choses par le nom qui leur est proprement donné », et qui en abuse. M. B. Guégan (*Almanach de l'Armoire du Citronnier*, 1919) croit pouvoir l'attribuer à un Italien très obscur, Codoni.

3. Ainsi Perrette, dans le *Francion*, livre II, ci-après, pp. 98-99.

« L'inclination que j'avois ainsi à l'amour me faisoit cherir
 « des plus galands de la Cour qui estoient fort aises d'avoir mon
 « advis, pour gouverner leurs passions.

« Je semois parmy eux le plus qu'il m'estoit possible les ensei-
 « gnements de ma nouvelle philosophie dont je vous ay desja
 « parlé. Quelques esprits y prenoient du goust, et ne s'en falloit
 « guere qu'ils ne desirassent de la pouvoir suivre, mais d'autres
 « barbares et stupides luy faisoient un si mauvais accueil que
 « j'eusse voulu ne leur en avoir jamais parlé. Mesme comme
 « c'est l'ordinaire de la bestise des hommes, ils vindrent a m'ac-
 « cuser de folie, ce qui me fascha tant que je me resolut de
 « tenir comme un thresor caché ce que je sçavois, puisqu'il n'y
 « avoit personne qui eust la volonté de s'en servir. Il ne m'im-
 « porte, ce dis je en moy mesme, les hommes refusent leur bien
 « que je leur presente, ils en porteront la peine, il est vray que
 « j'en patiray quelque peu, mais quoy, il faut s'accommoder au
 « temps! la mort viendra bien tost me delivrer de ces
 « angoisses ¹ ! »

Voilà qui va ou qui semble aller fort loin, mais jusqu'où ?
 jusqu'à l'athéisme « marque de force », ou simplement jusqu'au
 désir de plaire et de se faire de la réclame ? Ecoutons un con-
 temporain :

« En l'eschole de nos dogmatizans il y a deux sortes de dis-

1. Éd. de 1623 [A], livre VI, pp. 649-650. — Ce passage, conservé dans la seconde éd. de 1626, a été retranché en 1633. — L'éd. de 1633 et les suivantes ont conservé un passage analogue de la première édition, livre VI, p. 569 : « En ce temps là j'estudiay a toute reste, mais
 « d'une façon nouvelle, neantmoins la plus belle de toutes, je ne faisois
 « autre chose que philosopher, et que mediter sur l'estat des humains,
 « sur ce qu'il leur faudroit faire pour vivre en repos, et encore sur un
 « autre point bien plus delicat, touchant lequel j'ay desja tracé le
 « commencement d'un certain discours, que je vous communiqueray ;
 « je vous laisse a juger si cela n'estoit pas cause que j'avois davantage
 « en horreur le commerce des hommes ; car des lors je trouvay le moyen
 « de les faire vivre comme des Dieux, s'ils vouloient suivre mon con-
 « seil. » — Voir encore, dans l'éd. de 1623, livre III, ci-après, p. 127, les plaisanteries sur l'origine des âmes, reproduites en partie dans les éditions suivantes ; et, dans l'éd. de 1626 (livre X), ceci : « Quand quel-
 « qu'un est mort en une bataille, nous disons seulement : Il y a laissé ses
 « bottes, comme si elles estoient le vrai sejour de l'ame du cavalier » etc...

« ciples, les uns sont *Libertins*, et les autres sont tout à fait
« *Impies*, les uns sont commençants, les autres sont parfaits,
« les uns sont chenilles, les autres sont papillons, les uns sont
« apprentifs et les autres sont maîtres en malice.

« J'appelle Libertins, nos yvrongnets, mouscherons de tavernes,
« esprits insensibles à la pitié, qui n'ont autre Dieu que leur
« ventre, qui sont enroolés en cette maudite confrérie qui s'appelle la Confrérie des Bouteilles à laquelle nous gardons son
« chapitre à part. Il est vrai que ces gens croient aucunement
« en Dieu, haissant les Huguenots et toutes sortes d'heresies, ont
« quelquefois des intervalles luisans, et quelque petite clarté
« qui leur fait voir le miserable estat de leur ame : craignent et
« apprehendent la mort, ne sont pas du tout abrutis dans le
« vice, s'imaginent qu'il y a un Enfer, mais au reste vivent licentieusement, jettant la gourme comme jeunes poulins, jouissant du benefice de l'age, s'imaginant que sur leurs vieux
« jours Dieu les recevra à misericorde, et pour cela sont bien
« nommez quand on les appelle Libertins, car c'est comme qui
« diroit apprentifs de l'Atheisme.

« J'appelle impies et Atheistes ceux qui sont plus avancez en
« malice, qui ont l'impudence de proferer d'horribles blasphemes
« contre Dieu, qui commettent des brutalitez abominables, qui
« publient par Sonnets leurs execrables forfaits, qui font de Paris
« une Gomorrhe, qui font imprimer le *Parnasse Satyrique*, qui ont
« cet avantage malheureux, qu'ils sont si desnaturez en leur façon
« de vivre. qu'on n'oseroit les refuter de point en point, de peur
« d'enseigner leurs vices et faire rougir la blancheur du papier ».

Il semble bien que le P. Garasse ait soupesé au juste ce que valait la Doctrine curieuse des beaux esprits de son temps, et en particulier celle de Sorel. Il aurait bien voulu devenir un de ces
« maîtres en malice » ; au fond, il n'était qu'un apprenti, et encore, comme nous le verrons, il ne le restera pas longtemps. Pour le moment faufaron de débauches et d'impiété, surnois,

1. *La Doctrine curieuse*, etc.. Paris, Séb. Chappelet, in 4° (Achevé d'imprimer le 18 août 1623), livre I, pp. 37-39.

cachottier, suffisant, d'une vanité ou d'un orgueil insensés, ce petit bourgeois n'est guère séduisant, et un commerce prolongé avec lui n'a vraiment rien d'agréable, surtout pour un éditeur. Comment se fait-il donc qu'il en trouve, des éditeurs, et que son livre ait conservé sa réputation ? Par quels mérites peut-il la justifier ?

Les plus intéressants des vieux livres sont ceux qui nous renseignent sur les idées et les croyances d'autrefois, et il est trop clair qu'un roman réaliste ne nous donnera que par exception ces renseignements. Mais il est des lecteurs qui ne s'arrêtent pas à l'âme, qui veulent voir les décors, les costumes, entendre la voix des acteurs. A ceux-ci Sorel donnera toute satisfaction. Et d'abord il fait la joie des lexicographes. Ce n'est pas sans raison qu'il a dit dès 1626 : Je pense que dans ce livre on pourra « trouver la langue française tout entière¹ ». Tous ces mots vulgaires ou nouveaux, précieux, toutes ces locutions pittoresques, fleurs de la rue, du ruisseau, ou du fumier, les voici, non plus inertes, desséchées dans les pages d'un dictionnaire ou d'un herbier, mais vivantes, enchâssées dans des phrases réelles ou qui donnent l'illusion de la réalité. Peut-être même y en a-t-il trop et cette profusion n'est-elle qu'un artifice. Quand on démontrerait que Sorel a abusé d'un procédé et qu'il a recueilli les expressions de la rue, comme les précieuses feront celles des livres ou de l'*Œdipe* du grand Corneille, je n'en serais pas étonné.

Ce répertoire de mots est aussi un répertoire de faits, une galerie de portraits contemporains. Si la peinture de l'Italie dans les éditions qui suivront est faite avec des livres², avec les récits des bourgeois qui s'en allaient comme Chrysale « donner dans les dames romaines », celle du Paris de Louis XIII et même de la province est d'une vérité criante. A chaque instant un détail précis nous avertit de son exactitude. Ainsi le roman s'ouvre par une histoire de brigands et d'aventures scabreuses³. Ce n'est

1. Ci-après, p. xv.

2. Avec les romans espagnols comme *Guzman d'Alfarache*, et les *Lettres* de Balzac.

3. Mises à la scène en 1642 par Gillet de la Tessonnerie.

pas seulement parce que la Bourgogne est le pays classique des contes salés, mais parce qu'on vient de rompre vif à Dijon ¹ un bandit bourguignon, Carrefour, capitaine général des voleurs de France, et que ses aventures ont fait grand bruit. Plus loin, c'est une autre aventure de commissaires, de filous et de filles qui paraît d'abord uniquement inspirée par des contes analogues italiens ou espagnols ². Mais regardons le texte de plus près. Ce sont les amours d'une courtisane notoire avec un grand seigneur anglais de passage à Paris ³. Une affaire de vol attire dans la maison le commissaire du quartier qui propose d'étouffer l'affaire moyennant finance, mais a maille à partir avec un autre commissaire. Les deux représentants de la justice échangent force horions sous les yeux amusés des seigneurs français qui les ont mis aux prises, puis les réconcilient, les font souper ensemble, et, pour finir, les emmènent à l'Hôtel de Bourgogne où les comédiens prévenus représentent l'affaire toute chaude sous forme de farce. Or, le 4 octobre 1624, une sentence de la Chambre civile du Châtelet de Paris porte décret de prise de corps contre les comédiens de l'Hôtel de Bourgogne et défense de jouer une farce intitulée : « Grande bouffonnerie des crocheteurs, crieurs de vin, de la bourgeoisie, du commissaire et du tavernier ⁴ ». N'y a-t-il pas tout lieu de croire que Sorel s'est inspiré de la farce du jour, ou qu'il a reproduit une autre farce réelle, avec deux commissaires au lieu d'un ? En tout cas il nous a donné un des rares renseignements authentiques qui nous soient parvenus sur la farce du XVII^e siècle.

1. Le 12 décembre 1622. Voir le récit de l'exécution dans FOURNIER, *Variétés historiques et littéraires*, tome VI, p. 341, et tome IX, p. 267.

2. Cités dans un livre auquel je dois beaucoup : G. REYNIER, *Le Roman Réaliste au XVII^e siècle*, Paris, Hachette, 1914, p. 138. — *Décameron*, II^e journée, 5 ; *Guzmán d'Alfarache*, I^{re} partie, livre II, ch. VIII ; et surtout le *Dialogue des Chiens* de Cervantès, où des alguazils s'entendent de la même façon avec une fille de mœurs légères, pour surprendre au milieu d'une bonne fortune un Breton tout effaré.

3. L'affaire des commissaires (l. II, ci-après, pp. 96 et suiv.) ne sera ajoutée qu'en 1626.

4. Texte retrouvé et imprimé par Campardon, *Les Comédiens du Roy de la troupe française*, Paris, Champion, 1879, p. 278.

Si le roman abonde en incidents de ce genre, c'est que Sorel est une manière de l'Estoile, toujours à baguenauder dans les rues, dans les boutiques, au théâtre, au Palais de Justice, au Louvre, sur le Pont Neuf, et qu'il a son carnet de notes ou de fiches tout comme un romancier de nos jours ; le témoignage de Furetière¹ est formel. On s'explique ainsi comment il a su faire défiler devant nous tant de types divers, paysans madrés et superstitieux et gaillardes commères, hobereaux, filous, charlatans, juges rapaces et galants conseillers, polissons d'écoliers et pédants grotesques, reîtres au large feutre en bataille, courtisans, poètes, bellâtres, précieuses et autres, toute une amusante mêlée de fantoches.

De fil en aiguille, voici représentée devant nous une bonne partie de la société française, au moins la mauvaise. A toutes les classes mêlées à l'intrigue, il n'en manque guère qu'une, la bourgeoisie honnête, sérieuse, qui élève ses enfants, et qui s'élèvera elle-même sous ce long « règne de vile et crasse bourgeoisie », comme dira Saint-Simon. Il est fâcheux que Sorel qui voulait représenter toutes les classes ait justement omis la sienne, ou qu'il n'ait guère parlé d'elle qu'avec une ironie grimaçante, aussi bien d'ailleurs que Furetière. C'est qu'à ses débuts le roman réaliste ou « comique », comme on disait alors, était prisonnier de son titre ; il se confondait avec la satire ou la farce.

Ainsi, un tableau animé du Paris de Louis XIII, une suite d'estampes, sinon de Callot, du moins de Lagniet, tel est le caractère du *Francion*, livre d'actualité s'il en fut jamais. Mais n'est-il que cela ? L'auteur, « le petit homme grasset, avec un grand nez aigu, qui regarde de près », comme dit Guy Patin, sait vraiment observer. Il réussit quelquefois à résumer dans un mot, un geste, une attitude, tout un caractère. Il a le don du comique ou des inventions ingénieuses, témoin toutes les idées

1. *Le Roman Bourgeois* (l. II, éd. P. Jannet, t. II, p. 24) : « Il faisoit un recueil où il mettoit par escrit tous les beaux traits et toutes les choses remarquables qu'il avoit ouyes pendant le jour dans les compagnies... »

que Cyrano de Bergerac, Molière, Furetière, même peut-être Pascal ¹, sont venus recueillir chez lui ; il a surtout ce qui est si rare, le don de la vie. En veut-on la preuve ? Veut-on se rendre compte qu'il n'est pas uniquement porté par son sujet, et qu'il ne suffit pas de décrire le Paris de Louis XIII, pour être intéressant ? En 1624, quelques mois après le *Francion* ², paraît un gros livre (1115 pages in-8), visiblement inspiré par le *Francion* et intitulé *le Roman Satyrique*. L'auteur, Jean de Lannel, est instruit, il a vécu dans un monde de grands seigneurs analogue à celui de Sorel, il décrit les mêmes mœurs, et le livre abonde en scènes curieuses. Par surcroît un érudit de XVIII^e siècle, l'abbé d'Artigny, a pris la peine d'identifier tous les personnages ³, tandis que, pour le *Francion*, nous avons peine à en deviner quelques-uns. Et cependant qui lit le roman de Jean de Lannel, lequel n'a obtenu à grand peine qu'une seconde édition ? *Francion* en aura des quantités, dont nous allons poursuivre rapidement l'histoire.

La première édition de *Francion* avait paru en 1623, anonyme, en sept livres. En 1626, paraît une « seconde édition ⁴ », en onze livres, « revue et augmentée de beaucoup ». Augmentée, oui ; mais aussi diminuée, expurgée en partie des mots crus, mais il en reste. Comment expliquer ces changements ? Par un scrupule tardif de décence ? L'explication est plus simple. Le libertinage devenait dangereux. Le second procès et la condamnation de Théophile (1^{er} septembre 1625) ⁵ avaient averti les plus fous, et Sorel ne l'était pas. C'est uniquement par prudence qu'il a cor-

1. Pour l'article du Ciron, qui sera discuté, il se trouve aux premières pages du livre XI.

2. Le privilège du *Roman Satyrique* est du 9 septembre 1623.

3. *Mémoires d'Histoire*, t. VI.

4. Et non en 1624, comme je l'avais dit (Roy, *Sorel*, pp. 62 et 404) sur le témoignage du *Ménagiana*, éd. de 1715, t. III, p. 85. Cette erreur a été rectifiée dans un bon mémoire de diplôme présenté à la Sorbonne par M. Puthoste. Il n'y a pas eu d'édition de 1624. Voir plus loin la description des éditions.

5. Sur ce procès (octobre 1623-1^{er} septembre 1625), voir l'excellent livre de M. F. Lachèvre, *Le Procès du poète Théophile de Viau*, Paris, 1909, in-4°, et ses diverses études sur le libertinage. — Cf. GUSTAVE REYNIER, *Le Roman Réaliste au XVII^e siècle*, p. 131.

rigé son livre, et le commencement de la sagesse n'a été pour lui que la crainte de la police. Ainsi allégé de saletés et additionné de sermons édifiants, le livre connut un nouveau succès où la malignité publique trouva encore son compte. Impatienté de la vogue du roman de 1623, l'« unico eloquente », le grand épistolier de France avait eu l'imprudence, dans une lettre à Boisrobert, du 28 septembre 1623, de comparer son art à celui du romancier. « Il faut avouer qu'il y a bien difference de remplir les oreilles de quelque son agreable et d'exprimer les pensées des artisans et des villageois selon les règles de la grammaire, ou de regner dans l'esprit des hommes par la force de la raison, et en partager le gouvernement avec les conquérants et les princes légitimes ¹. »

Sorel le prit au mot, il jeta sur les épaules de Balzac la souquenille crasseuse d'Hortensius, il prêta à son pédant de 1623 les plus belles phrases des *Lettres* de 1622 à 1625, il l'embarqua dans une intrigue ridicule, une de ces bouffonneries énormes comme on les aimait au XVII^e siècle, et les rieurs furent de son côté.

Cependant le roman n'était pas encore achevé ni signé, et le lecteur se demandait ce que pouvait bien devenir Francion revenu d'Italie marié avec la belle Naïs. Enfin Sorel se décida à donner à son livre un père et une conclusion. En 1633, le *Francion* reparut, en douze livres, avec quelques raccords, précédé d'une préface embrouillée et signé du nom obscur d'un romancier et comédien normand, Moulinet du Parc ², qui était mort depuis 1624, et qui ne trompa personne. Désormais Sorel ne touchera plus à son œuvre remaniée à deux reprises ; il sera absorbé ou distrait par d'autres occupations qui ne l'empêcheront pas d'ailleurs de revenir jusqu'en 1648 plusieurs fois au genre du roman, mais sans plus jamais retrouver le succès de son premier livre, où il avait dit d'avance presque tout ce qu'il avait à dire.

1. BALZAC, éd. in-fol., Paris, Jolly, 1665, t. I, p. 82.

2. Sorel avait imité quelques contes des *Facetieux Devis* (1612) de ce Moulinet ; par exemple, la réconciliation des plaideurs (*Francion*, l. III, ci-après, p. 160). Une autre partie de tout ce récit vient des *Contes d'Eutrapel* de Noël du Fail.

Parmi les projets extravagants que l'auteur du *Francion* prête à son pédant Hortensius, il s'en trouve un fort raisonnable, qui était peut-être le sien. « Je veux que tout le monde fasse des
« livres en mon royaume et sur toutes sortes de matières. On
« n'a vu encore des romans que de guerre et d'amour, mais on
« en peut faire aussi qui ne parlent que de procès, de finance et
« de marchandise. Il y a de belles aventures dans ce tracas d'affaires, et personne que moi ne s'est encore imaginé ceci ; j'en
« donnerai toute l'invention et de cette sorte le drapier fera des
« romans sur son trafic et l'avocat dessus sa pratique. L'on ne
« parlera que de cela, tout le monde sera de bonne compagnie ¹. »

C'est tout le programme de nos réalistes modernes ; si Sorel l'avait réalisé, il y a trois siècles, il aurait été vraiment chef d'école. Par malheur ses idées n'étaient pas bien fixées, puisqu'il va revenir encore à deux reprises au roman romanesque ou simplement ennuyeux (exemples : *l'Orphyse de Chrysante* (1626), *la Solitude* (1640), etc.). D'autre part, les romans « coniques » ou réalistes qu'il donnera dans la suite ne répondront qu'en partie au programme précité. En 1627, il publia, toujours sous un pseudonyme, *le Berger Extravagant*, satire des bergeries. C'est l'histoire d'un jeune bourgeois parisien qui, la tête tournée par la pastorale, veut mener dans la réalité la vie des romans et la mène en effet grâce à la malice de ses amis. Ils le conduisent à la campagne dans la Brie et se divertissent aux dépens du pauvre fou. Cette pédantesque imitation du *Don Quichotte* est accompagnée d'interminables commentaires où Sorel démontre point par point l'invraisemblance de la fable, de la poésie et des romans. A peine si l'on retrouve dans ce fatras quelques traits bien observés des mœurs villageoises ; ils étaient déjà dans le *Francion*. En 1650, il prendra part à la croisade des beaux esprits contre le professeur au collège de France Montmaur, et il publiera *le Parasite Mormon*. C'est à dire qu'il recommence le portrait d'Hortensius. Et sous le nom de Gastrimargue ², il introduit

1. *Francion*, l. XI.

2. Nom emprunté au roman de Jean de Lannel.

encore son pédant dans le *Polyandre* (1648) ¹, qui promettait de nous donner une histoire de finance. On y trouve bien des financiers cités par Tallemant, et quelques contemporains plus ou moins célèbres, Sarrazin, Madame Pilou, etc., mais le roman touche souvent à la farce plus qu'à la réalité. Son vrai, son principal mérite est d'avoir inspiré l'admirable exposition du *Tartuffe*, sans compter l'intrigue du *Mariage forcé* et de *Monsieur de Pourceaugnac*. C'est merveille que Molière soit allé les y chercher, car le roman, publié en pleine Fronde, passa inaperçu et resta inachevé. Et ce fut le dernier roman de Sorel.

Ainsi jusqu'en 1648 Sorel fit encore des romans, au moins à bâtons rompus. Il ne s'était donc pas donné la mort, comme il en manifestait l'intention en 1623, et il ne s'était pas non plus marié, comme Francion. Une fois sa gourme jetée, bien guéri de la noblesse, de la cour et de ses pompes, il était rentré au logis paternel, avait partagé l'héritage des parents avec sa sœur, la femme du procureur Parmentier, et vivait, en célibataire délivré de soucis, dans leur ménage ². La charge de l'oncle Charles Bernard, premier historiographe de France, qu'il avait achetée très cher en 1635, lui donnait un titre et une occupation régulière. A ce moment (1634), comme pour marquer son retour au bercail, il écrivit des traités de piété ³; il devint même, selon

1. Imprimé en 1648; mais selon la remarque de M. Reynier (*Le Roman Réaliste au XVII^e siècle*, p. 201), le commencement du moins du roman, la jolie description du jardin du Luxembourg, a été composé quelques bonnes années antérieurement, après le départ pour l'exil d'une « grande princesse », Marie de Médicis, pour qui avait été construit le Palais du Luxembourg.

2. FURETIÈRE, *Roman Bourgeois*, l. II, éd. Jannet, t. II, p. 24.

3. *Pensées Chrétiennes sur les Commandements de Dieu* (avec dédicace autographe à la sanguine pour M. de Balesdens par son très humble serviteur Sorel), Paris, Jean Jost, 1634, in-8; Bibliothèque Nationale, D. 20, 257. — Du même Sorel (1638 ?) la dédicace manuscrite du *Discours du Courtisan chrétien* à Richelieu; Bibliothèque Nationale, Ms. fr. 15, 220. — J'avais oublié ces livres de piété et ces dates quand, après beaucoup d'autres, j'ai attribué à Sorel (Roy, *Sorel*, p. 418) un livre anonyme licencieux de 1635, *Les Visions admirables du Pèlerin de Parnasse*, etc., Paris, Jean Gesselin, in-8; Bibliothèque de l'Arsenal, B. L. 14, 607, in-8. Ce livre contient, il est vrai, d'assez nombreux rapprochements avec le *Francion* et le *Berger extravagant*; mais aujourd'hui il me paraît plutôt un plagiat ou une imitation de Sorel par un inconnu, et

toute probabilité, marguillier de sa paroisse, un marguillier d'ailleurs mondain, « point bigot ni Mazarin », qui continuait de s'intéresser aux lettres, au théâtre, aux sciences, et même à la politique, et de publier force brochures, la plupart anonymes. C'est ainsi qu'il a dit son mot dans la querelle du *Cid* ¹, raillé l'Académie française à sa naissance ², attaqué comme tout bon Parisien le Mazarin dans une suite de gazettes comiques et de mazarinades en patois de la banlieue parisienne, qu'une critique aussi ingénieuse que précise lui a, de nos jours, restituées avec l'approbation des philologues et des grammairiens les plus compétents ³. Pendant cette période de sa vie, nous le voyons fréquenter les bibliothèques et les cercles des savants, en particulier le beau cabinet de son grand ami, le médecin Gui Patin, qui nous a laissé de lui un portrait détaillé, le plus fidèle que l'on connaisse ⁴. Mais il avait d'ailleurs d'autres relations qu'on

non pas une œuvre de Sorel lui-même. Laissons de côté les raisons de piété ou de sentiment. Le passage principal, souvent cité, de ces *Visions du Parnasse* que je viens de relire (pp. 144 et suiv.), c'est une longue énumération des hôtels et des cabarets célèbres de Paris. Or, dans cette énumération manque, quoi ? juste le cabaret du Phénix qui joue son rôle dans le *Francion* (l. IV).

1. *Le Jugement du Cid par un Bourgeois de Paris, marguillier de sa paroisse*, in-8 de 16 pp. — Sur l'attribution à Sorel, cf. Roy, *Sorel*, pp. 418 et suiv.

2. *Rôle des présentations faites aux grands jours de l'Éloquence française*, 1634. — *Ibid.*, pp. 410 et suiv.

3. Les *Gazettes comiques* sont énumérées (Roy, *Sorel*, p. 421) ; mais les *Mazarinades* en patois, beaucoup plus importantes, m'avaient complètement échappé. Elles ont été signalées et réimprimées par M. Th. Rosset, dans *Les Origines de la prononciation moderne étudiées au XVII^e siècle*, thèse française de 1911, et *Annales de l'Université de Grenoble*, 1911, pp. 410-558. Il s'agit de cinq *Agreables conference[s] de deux paisans de Saint Ouen et de Montmorency sur les affaires du temps*, Paris, 1649. Elles ont une valeur singulière, car « elles ont donné le modèle de langue paysanne burlesque » (p. 539), qui devait être reproduit par Cyrano de Bergerac et par Molière (p. 531). D'où leur très grand intérêt.

4. *Lettres*, éd. J.-H. Réveillé-Parize, Paris, J.-B. Baillière, 1846, t. III, pp. 17-18. — Du 25 novembre 1653 : « Je puis bien vous dire « des nouvelles de M. Sorel, puisqu'il y a trente-cinq ans qu'il est mon « bon ami. C'est un petit homme grasset, avec un grand nez aigu, qui « regarde de près, âgé de cinquante-quatre ans, qui paraît fort melanco- « lique et ne l'est point. Il est fils d'un procureur en Parlement. Sa

ne pouvait guère soupçonner. Qui se figure un Sorel précieux, courant les ruelles bourgeoises, s'amusant de leurs jeux et de leur langage, raillant la mode des Portraits et recueillant à la manière d'un Somaize les mots à la mode, donnant au libraire Sercy et à d'autres une foule de pièces galantes où l'histoire de la langue et des mœurs trouve encore aujourd'hui à glaner ? C'est pourtant la vérité, et ce précieux a gardé le goût de l'information précise. En voici un exemple. Une de ses lettres nous dit qu'une société vient de se fonder à Paris en 1655, qui offre à ses adhérents, moyennant une cotisation modique, dans un bel hôtel ¹, des concerts, des conférences de Lesclache et du géographe Sanson, le prêt des livres nouveaux, de bonnes places aux premières des théâtres, des parties de campagne ou des voyages, les plaisirs de la conversation avec les plus honnêtes gens des deux sexes, etc., en un mot tous les agréments de la préciosité au plus juste prix. C'est une raillerie, une mystification ? Non pas. La société a existé, elle a fonctionné au moins quelques semaines ; son programme ou son prospectus manuscrit existe encore, conservé par hasard par un exemplaire unique, dans les Archives de la Seine-Inférieure ². Le renseignement de Sorel est aussi exact que celui qu'il nous a donné précédemment sur la farce à l'Hôtel de Bourgogne. S'il en est ainsi,

« mere est morte hydropique et son pere d'une fièvre quarte continue,
 « qui est la plupart du temps fatale aux vieillards. Il n'est point marié,
 « et demeure avec une sienne sœur, femme de M. Parmentier, avocat en
 « Parlement, substitut de M. le procureur general. Ce M. Ch. Sorel a
 « fait beaucoup de livres françois, et entre autres Francion, le Berger
 « extravagant, l'Orphise de Chrysante, l'Histoire de France et une Phi-
 « losophie universelle. Il a encore plus de vingt volumes à faire, et
 « voudroit bien que tout cela fût fait avant que de mourir, mais il ne
 « peut venir à bout des imprimeurs. Il est fort delicat, et je l'ai souvent
 « vu malade ; neantmoins il vit commodément, parce qu'il est fort
 « sobre. Il est homme de fort bon sens et taciturne, point bigot ni
 « mazarin. » — Après le portrait, la caricature de Furetière viendra plus loin.

1. L'hôtel d'Anjou, rue de Béthisy.

2. « Nous prétendons, moyennant trois pistolles seulement, fournir
 « durant près de trois mois, à commencer du premier jour de Janvier
 « jusqu'à la Mi-Caresme, tous les divertissements », etc. — Le prospectus manuscrit du « Palais précieux » a été trouvé dans les Archives de la Seine-Inférieure par Charles de Beaurepaire et publié dans la *Revue des Sociétés savantes*, 1875, t. I, pp. 562-565.

la lecture de ces opuscules, les *Lois de la Galanterie*, feuilletées par Molière, les pièces galantes, la *Connaissance des bons livres*, peuvent encore servir aujourd'hui à celui qui voudrait écrire l'histoire détaillée de la Préciosité. Un ouvrage d'un tout autre genre ne serait pas moins utile pour une autre question mal éclaircie. Qu'est-ce que le xvi^e siècle a connu du moyen âge et de l'ancienne littérature française, on peut s'en rendre compte rapidement en lisant Pasquier, Fauchet, La Croix du Maine et Du Verdier. Mais, de cette littérature, qu'est-ce que le xvii^e siècle a retenu, la réponse n'est plus aussi facile. C'est encore Sorel qui nous la donnera en partie dans son excellente *Bibliothèque françoise* (1664 et 1667), sorte de petite histoire littéraire de la France faite d'après les textes et qui sous un mince volume renferme beaucoup de faits précis.

Si l'on peut s'instruire dans cette partie oubliée de l'œuvre de Sorel, il n'en est pas de même malheureusement des gros livres sur lesquels il avait fondé tant d'espérances et qu'il jugeait peut-être supérieurs à sa littérature. Rien de plus vide et de plus décousu que cette énorme compilation, *La Science universelle*, où sont passés en revue tous les systèmes scientifiques et philosophiques depuis l'antiquité jusqu'au xvii^e siècle. Il n'y a pour ainsi dire rien à tirer de cet ouvrage de vulgarisation. L'auteur n'a aucune aptitude, aucun goût pour la mathématique et, en fait de physique, il semble qu'il ne s'intéresse guère qu'à la physique amusante. Il en est de même de presque tous ses ouvrages d'histoire. S'il avait débuté, en 1629, par un programme que l'on a pu sans trop d'exagération comparer aux *Lettres* d'Augustin Thierry sur l'*Histoire de France*, il n'a pas rempli ce programme et n'a laissé que des compilations insipides. Plus vides, plus inutiles encore sont tous les traités de morale et de théologie.

D'où vient donc cette infatigable production ? Pourquoi Furetière et Gui Patin nous montrent-ils le vieil écrivain courant les libraires avec ses manuscrits dont personne ne veut plus ? Ce qui le pousse, ce n'est pas seulement la dispersion ou la mobilité de l'esprit ; c'est très vraisemblablement le besoin ou du moins la gêne. En 1663, Sorel s'est plaint amèrement d'avoir perdu

sinon le titre, du moins la pension affectée à sa charge de premier historiographe de France, qu'il avait payée un bon prix ¹. D'autre part la famille même, autant qu'on peut l'entrevoir, avait dû subir des pertes par suite de mauvais placements, de retranchements de rentes, ou de toute autre cause. Sorel et son beau-frère Parmentier furent obligés de vendre leur belle maison de la rue Saint-Germain-l'Auxerrois et d'aller demander l'hospitalité à leur gendre et neveu, Simon de Riencourt, correcteur à la Cour des Comptes de Paris ². C'est dans le logis plus modeste de ce neveu, rue des Bourdonnais, que Sorel passa ses dernières années, à peu près oublié et occupé à d'obscurs travaux de librairie. L'âge ne l'avait pas embelli et n'avait pas non plus adouci son humeur, comme le dit Furetière, qui se brouilla avec lui, on ne sait trop pourquoi ³, railla ses disgrâces physiques, et fit de lui un personnage grotesque du *Roman Bourgeois* ⁴. D'autres amis lui restèrent fidèles : l'abbé de Marolles qui devait lui rimer plus tard une épitaphe aussi naïve que touchante, Morin le Floriste, un homme heureux au milieu de ses tulipes, de ses papillons et de ses estampes, le conseiller aux enquêtes Charpentier, le président Miron et son frère Robert Miron ⁵, et surtout le médecin Gui Patin qu'il avait connu dès sa première jeunesse, et auquel il eut le chagrin de survivre près de deux ans.

On lit dans le Dictionnaire de Jal : « Le vendredi 9^e Mars 1674, fut inhumé en l'église [Saint-Germain-l'Auxerrois] M. Sorel, conseiller du Roi et premier historiographe de France, décédé avant hier à l'âge de 72 ans, pris rue des Bourdonnois. »

1. Toutes les pensions de ce genre furent supprimées par Colbert, par mesure d'économie. Cf. Roy, *Sorel*, p. 349.

2. *Ibid.*, p. 3.

3. Sorel aurait-il été fâché de se voir nommé en toutes lettres, en 1658, dans la *Nouvelle Allégorique* de Furetière, comme l'auteur du *Francion* ? Cette raison que j'ai avancée jadis (Roy, *Sorel*, p. 353) me paraît aujourd'hui insuffisante.

4. *Roman Bourgeois*, l. II, éd. P. Jannet, t. II, p. 8. La caricature est bien connue : « Ce nez qu'on pouvoit à bon droit appeler son Eminence, et qui estoit toujours vestu de rouge, avoit esté fait en apparence pour un colosse. Neantmoins il avoit esté donné à un homme de taille assez courte... » etc., etc.

5. Cf. Roy, *Sorel*, pp. 355, 393.

II

BIBLIOGRAPHIE DU *Francion*

Étant donné un ouvrage à grand succès, il s'agissait d'expliquer pourquoi ce succès n'a pas eu de lendemain, et pourquoi Sorel a pour ainsi dire donné du premier coup toute sa mesure.

C'est uniquement à ce point de vue qu'on a résumé sa biographie et rappelé ses principaux ouvrages. La liste complète en avait été établie et discutée en détail, en 1891, dans mon ouvrage (*Roy, Sorel*), auquel on me permettra de renvoyer ; mais elle a été rectifiée sur plusieurs points, dans les notes de la partie de l'Introduction qui précède.

L'ouvrage précité contient également (pp. 401-402) la liste des principales études consacrées à Sorel depuis le P. Nicéron (t. XXXI, pp. 391-406) jusqu'en 1891. Postérieurement, Sorel a obtenu son article dans toutes les grandes histoires de la littérature française, comme celle de M. Lanson, trop connues pour qu'il soit nécessaire de les rappeler. Il a également sa notice dans les histoires particulières du roman français de MM. Le Breton, Morillot, Lefranc (*Revue des Cours et Conférences*, 1905-1906). Mais à côté de ces études et d'autres, c'est simple justice de citer à part une étude détaillée d'une valeur exceptionnelle. L'*Histoire de Francion* dérive en grande partie des romans picaresques auxquels Sorel lui-même l'a souvent comparée. Pour mesurer avec précision cette influence espagnole, il fallait un hispanisant comme M. Gustave Reynier, qui, dans une étude pleine de goût, a renouvelé non seulement le sujet, mais tous ses alentours (*Le Roman Réaliste au XVII^e siècle*, Paris, Hachette, 1914, in-8, pp. 129-227). Je lui dois beaucoup.

Arrivons maintenant au *Francion*, l'unique objet de cette publication. Ce *Francion* a son histoire, qui est celle de ses éditions

successives. Amis, ennemis, indifférents ¹, tous s'accordent pour l'attribuer au seul Sorel sans la moindre collaboration ; la question d'attribution n'a jamais fait le moindre doute pour les contemporains ; inutile d'enfoncer une porte ouverte. Mais encore fallait-il commencer par l'ouvrir, et retrouver ce comédien lorrain ou plutôt normand, Moulinet du Parc, auquel Sorel finit par l'attribuer en 1633, et dont les ouvrages sont si rares que maint bibliographe avait mis en doute son existence. La biographie et la bibliographie ² de ce Moulinet mort avant 1624 une fois fixées, il ne reste plus qu'à rappeler sommairement les nombreux passages, avertissements, préfaces, extraits d'œuvres diverses ³ où Sorel, devenu un personnage grave, officiel, a parlé de son ouvrage en termes équivoques, sans jamais en accepter la paternité, sans jamais non plus la repousser formellement, en comblant l'auteur d'excuses et de louanges entortillées. Le moyen de désavouer un ouvrage célèbre qui « a eu plus de soixante éditions », sans compter les traductions ! Il exagère probablement de moitié, mais le succès est aussi indéniable que prolongé.

La première édition du *Francion* (1623) a été retrouvée, comme la première édition de l'*Astrée*, par un érudit, Émile Picot, dont la mémoire est restée chère à ses nombreux obligés. Elle n'est plus représentée aujourd'hui que par un exemplaire unique qui fait partie d'une bibliothèque particulière. Cet exemplaire a été déposé, le temps voulu, à la Sorbonne où il a été copié à loisir. Il a servi de base à la présente édition, et, si déplaisant qu'il soit à examiner de près, son importance se justifie d'elle-même, sans commentaires. Le moyen de parler avec

1. Gui Patin, Tallemant, Ménage, Sauval, Bouhours, Guéret, Furetière.

2. Roy, *Sorel*, pp. 430-432. Cf. les notes de l'*Avis au lecteur* de 1633, réimprimé plus loin.

3. Exemples, en 1634 dans la *Science des choses corporelles, Science universelle*, 1641, t. I, p. 360 ; dans la *Bibliothèque françoise*, 1664, p. 174 et suiv., et éd. de 1667. — On ne reproduira pas ces interminables discussions, car elles sont déjà en substance dans les Avertissements et dans le texte même du *Francion*.

précision, avec preuves à l'appui, des remaniements et corrections du *Francion*, si l'on n'a pas sous les yeux l'édition originale ?

La voici telle qu'elle est décrite par Émile Picot :

[A]

HISTOIRE | COMIQUE | de Francion. | En laquelle sont | descouuertes les plus subtiles finesses & | trompeuses inventions, tant des | hommes que des femmes, de | toutes sortes de conditions | & d'aages. | Non moins profitable pour s'en garder, que plaisante à la lecture. | *A Paris, | Chez Pierre Billaine, rue | saint Iacques, à la bonne Foy, |* MDCXXIII [1623]. | Avec Privilege du Roy.

In 8 de 8 ff. et 886 pp. ¹ — Édition originale du célèbre roman de Charles Sorel.

Les 6 ff. qui suivent le titre contiennent une préface ou Avertissement, commençant ainsi : « Je n'ay point trouvé de remede plus aisé ni plus salutaire à l'ennuy qui m'affligeoit il y a quelque temps que de m'amuser à descrire une histoire qui tient davantage du folastre que du serieux » etc. — Le 8^e feuillet est en blanc. A la page 886 est un extrait du privilège accordé pour six ans à *P. Billaine*, le 5 (cinq) Août 1622. Pas d'Achevé d'imprimer.

Comme Sorel l'a constaté dans un *Errata* très incomplet, le texte est criblé de fautes ou de coquilles. Le texte avait été écrit très vite, l'auteur a eu raison de le dire ², et imprimé plus vite encore d'après un manuscrit défectueux, un brouillon peu lisible, où cet auteur s'était même souvent dispensé de corriger son premier jet. La plupart des coquilles d'imprimerie proviennent pro-

1. *Catalogue des livres de la Bibliothèque de M. le Baron James de Rothschild*. Paris, Damascène Morgand, 1893, t. III, p. 437.

2. « Je n'ay pas composé moins de trente-deux pages d'impression en un jour » dit l'Avertissement de 1623, ci-après, p. v, reproduit en partie dans les éditions suivantes.

blement de la mauvaise écriture de ce brouillon ¹. D'autres fautes très nombreuses viennent tout simplement de la rédaction que Sorel n'a pas relue, pas plus qu'il n'a pris la peine de surveiller de près et de corriger les épreuves ².

Outre l'incorrection, ce qui caractérise le texte de 1623, ce sont des déclarations « libertines » déjà citées précédemment, et qui ne seront pas toutes supprimées dans les éditions postérieures. C'est surtout la profusion des mots et des épisodes scabreux ou obscènes. Ainsi, au livre III, l'interminable récit d'un songe de malade avec de grossières plaisanteries sur l'origine des âmes ; au livre IV, la description de certaines mœurs ignobles des collèges, et, au retour de Bretagne, l'aventure de Francion avec une vieille servante d'auberge ; au livre VII (VIII), une scène célèbre, « une terrible chère » ou débauche de grands seigneurs à la campagne, plus loin les exploits des maritimes et des rustres. On n'a que l'embarras du choix. Le *Parnasse des poètes satyriques* est égalé ou dépassé : c'est une gageure ou une fanfaronnade qui se prolonge du commencement à la fin. Tous ces épisodes seront supprimés ou au moins abrégés dans les éditions suivantes. De même l'interminable description de la représentation de collège (1623 [A], l. IV, pp. 380-392) sera abrégée de plus d'un tiers dès la seconde édition (1626 [B]).

1. Ainsi, par exemple, éd. de 1623 (A), l. IV, p. 390 : « tous les acteurs qui *estiment* pour la pluspart des Caillettes... », au lieu de « qui *estoint* », éd. de 1626 (B) et suivantes.

2. S'il l'avait relue, il n'aurait pas laissé passer dans la première édition, 1623 (A), l. II, p. 218, (ci-après, p. 113) des phrases comme celle-ci : « pensant qu'il posséderoit d'elle apres » (sans complément), au lieu de « pensant qu'il jouiroit d'elle apres », éd. de 1626 (B) et suivantes. — De même il n'aurait pas conservé dans cette première édition (A), l. IV, p. 494, l'initiale du grossier baron qu'il voulait désigner : « Je me presente devant L. sa badaude personne et lui dis... » Cette initiale est un cas unique ; elle disparaît dès 1626. Enfin certaines phrases se comprennent mal. Ainsi on lit dans l'édition de 1623 [A], l. III, (ci-après, p. 162) : « Ma mere n'estant pas en assez bonne disposition a son advis se disposa de me nourrir et de me bailler a une femme d'un vilage ». La phrase, non corrigée en 1626 [B], ne le sera qu'en 1633 [C] : « Ma mere n'estant pas en assez bonne disposition a son advis pour estre nourrice me bailla a une femme du village ».

Sur la foi des *Historiettes* de Tallemant ¹ mal interprétées, et d'une citation textuelle du *Menagiana* (éd. de 1715, t. III, p. 85 ; éd. de 1762, t. II, p. 52), j'avais dit jadis que le *Francion* avait été remanié et augmenté dès 1624. C'était une erreur. Il n'y a pas eu d'édition de 1624. La première *Historiette* de Tallemant fait allusion aux lettres de Balzac parodiées dans la seconde édition du *Francion*, et cette édition cite entre autres une lettre à Vaugelas du 15 octobre 1625 ². La même édition du *Francion* raconte l'anecdote des trois Racans auxquels M^{lle} de Gournay offre son livre de *L'Ombre* ³. Or la première édition de *L'Ombre* est de 1626. Donc la seconde édition du *Francion* ne saurait être antérieure.

Cette seconde édition est également très rare et n'est représentée, à notre connaissance, que par un exemplaire unique de la Bibliothèque de l'Arsenal (B. L. 14, 734 A, in 8).

[B]

L'HISTOIRE | COMIQUE DE | FRANCION | Ou Les
Tromperies, Les Subtili | tez, les mauuaises humeurs, les sot-
tises, | et tous les autres vices de quelques | personnes de ce
siecle, sont | naïfument representez. | Seconde edition reueue
& augmentée de beaucoup. | A Paris, | chez Pierre Billaine,
rue S. Iacques, | à la Bonne Foy, deuant S. Yues. | M.DC.XXVI
[1626]. | Avec Privilege [du 5 août 1622].

L'exemplaire est relié en 4 tomes in-8, qui contiennent en tout 890 pp. d'une pagination continue. En tête, une cavalière Epistre aux Grands. L'Advertissement qui ouvrait l'édition de

1. Ed. Monmerqué et P. Paris, t. II, pp. 89 et 108 : « Sorel qui n'avoit alors que dix-huit ans a voulu railler de luy en la personne de son pedant Hortensius. »

2. Balzac, éd. in-folio, Th. Joly, 1665, t. I, p. 122 : « Si tous les esprits estoient faits comme le sien, les Universités deviendroient la plus inutile partie de la Republique, et le Latin aussi bien que le passament de Milan seroit plutôt une marque de notre luxe qu'un effet de notre necessité ». Phrase citée presque textuellement dans le *Francion* de 1626 [B], l. XI.

3. Tallemant, t. II, pp. 356 et 374. — Le *Menagiana*, 1762, t. II, p. 52, dit en terminant : « L'original dès l'an 1624 s'en trouve sous d'autres noms dans le *Francion* de Sorel ».

1623, est ici reporté, avec quelques changements, à la fin du quatrième volume (pp. 873-890) et suivi d'un Errata lui-même rempli de fautes.

L'annonce du titre : « reueue et augmentée » est exacte. Non seulement le livre a été augmenté de beaucoup, puisqu'il comprend onze livres (le l. V de 1623 a été coupé en deux) au lieu de sept, mais on y constate des déplacements, des raccords, des corrections et des suppressions de toute sorte. Rien que pour les huit premiers livres, on relève une quarantaine de pages environ de suppressions, pour vingt d'additions.

Si nous entrons dans le corps du texte, le plus gros de l'ordure a été enlevé. La plupart des épisodes scabreux cités plus haut ont été supprimés ou abrégés. L'auteur a fait la chasse aux mots obscènes, mais il en reste. Ce reste, il l'excuse d'ailleurs par un procédé connu. S'il est cynique, c'est pour mieux enseigner la vertu, à la manière d'un Regnier, dont il copie d'ailleurs les vers sans le dire : « Il n'est rien qui guerisse Un homme vicieux comme son propre vice¹ ». Partant, tout épisode plus ou moins libre va être accompagné d'un petit sermon ou d'une explication très morale. Parfois cependant, l'auteur revient à son naturel pour ajouter une anecdote dans le goût des premières, exemple celle de l'écolier et de la rôtisseuse du Petit-Pont, l. IV, éd. de 1626. Ces additions n'ont plus rien de « libertin » et sont simplement grossières.

Le style n'a pas été corrigé seulement au point de vue de la décence ; à chaque pas l'on relève des changements faits pour la simplicité², la clarté³, la vraisemblance⁴ ou simplement

1. Ed. de 1626 [B], l. VI : « Comme il n'y a rien qui guerisse tant un vicieux que le degout qu'il a quelquefois de son propre vice... »

2. Exemple la première phrase du livre I de 1623 [A] : « Les voiles de la nuict avoient couvert tout l'Orizon... » Cette phrase devient dans l'édition de 1626 [B] : « La nuict estoit deja fort avancée... »

3. Ed. 1623 [A], l. II : « Elle... paroissoit si gentille en la maison avec une simple juppe — 1626 [B] « Elle paroissoit si gentille a la maison, coiffée en Demoiselle... » (ci-après, p. 116).

4. 1623 [A], l. IV, p. 425 : « J'allay querir les manteaux des hommes

l'élégance de la phrase. Beaucoup d'archaïsmes ont déjà disparu¹, ainsi qu'une partie des jurons². En un mot, c'est une refonte minutieuse, presque complète.

Quelques anecdotes ont été ajoutées dans les premiers livres, mais l'addition la plus importante se trouve représentée par les trois derniers (IX-XI) entièrement nouveaux. — A la fin du VII^e livre de 1623, le héros du roman, Francion, arrivait « en vue » du château d'un avare hobereau, du Buisson, et prenait congé du lecteur. Dans le IX^e livre de l'édition de 1626, l'histoire recommence et Francion entreprend la cure du ladre. Puis il part pour l'Italie, « le jardin du monde », à la conquête de la belle Naïs, et il la retrouve à Rome, où Hortensius vient les rejoindre. Dans le livre XI, le pédant va figurer Balzac et parodier ses *Lettres*. Tout en satisfaisant sa rancune, Sorel ne s'oublie pas lui-même, et il fait énumérer par Francion ses propres ouvrages. « Il y en a un, dit-il (p. 822), où j'ay plaisamment décrit quelques unes de mes adventures, lequel s'appelle *la Jeunesse de Francion* ». Le livre XI finit par le mariage de Francion et de Naïs, mais annonce l'intention de reprendre un jour leur histoire. « En attendant, dit l'auteur (p. 872) je travailleray à mettre par ordre les avantures du *Berger extravagant* que Francion a composées et les donneray au public comme une seconde partie de cette Histoire Comique. » Ces dernières lignes disparaîtront dans les réimpressions de 1628 et de 1630, etc.⁴, quand le *Berger extravagant* aura paru, en 1627, chez Toussaint du Bray.

et les escharpes des femmes. » — 1626 [B] : « ...les manteaux des hommes et les manchons des femmes. » Il fait froid, la scène se passe en hiver.

1. 1623 [A], l. V, p. 558 : « Depuis que je m'estois veu bien en conche ». — 1626 [B], l. VI) : « Depuis que je m'estois vu bien vêtu ».

2. 1623 [A], l. VI, p. 651 : « Vertu nom de Dieu, en depit de tous les hommes, vivons tout au contraire d'eux ». — 1626 [B], l. VII : « En depit de tous les hommes, vivons... »

3. Le titre sera changé dans l'*Avis aux lecteurs* de 1633. Voir page suivante, note 2.

4. Paris, P. Billaine, 1628, in-8° ; ibid., 1630, in-8° ; Paris, C. Grisot ou Th. de la Ruelle, 1632, in-8° ; Rouen, 1632, in-8°.

Ce n'était pas fini. Au bout de sept ans, en 1633, le *Francion* reparait, représenté d'abord par un douzième livre publié à part (*Conclusion de l'Histoire Comique de Francion, par Nicolas Moulinet, sieur du Parc, gentilhomme lorrain.* — Paris, P. Billaine, in-8, 218 pp.), puis par une édition complète en douze livres :

[C]

LA VRAIE | HISTOIRE | COMIQUE | DE FRANCION |
Composée par Nicolas De Moulinet, sieur DU | PARC, Gentil
homme Lorrain. | Amplifiée en plusieurs endroicts et aug | men-
tée d'un Liure, suivant les | manuscrits de l'Autheur. | A PARIS, |
chez Pierre Billaine, rue S. Iacques, | à la Bonne-Foy, deuant
S.Yues. | M.DC.XXXIII [1633]. | Avec Priuilege du Roy [du 26
août 1633, signé Borace]. — In-8° de 1040 pp. (Bibliothèque
de l'Arsenal, B.L. 14,734, in-8).

En tête, une dédicace à Francion ¹, signée par l'auteur : DU PARC ; puis un *Avis aux lecteurs* (pp. 5-18, n. chiffrées), disant comment on vient de retrouver les manuscrits de cet auteur jusqu'ici inconnu, un certain gentilhomme lorrain, N. de Moulinet, sieur du Parc, qui est couvert de louanges.

Pour continuer le roman terminé en 1626, Sorel n'a eu qu'à modifier légèrement la fin du livre XI et à reporter au XII^e livre le mariage de Naïs, arrêté par des incidents romanesques. Puis, nos gens mariés, il les quitte en reproduisant à la fin du livre XII la conclusion du livre XI. Francion retourne dans son pays, « et ce fut alors qu'il raconta à plusieurs ses nonpareilles aventures ». Elles sont heureusement et définitivement finies. A part quelques raccords ² et quelques changements de style, « parce que le

1. Remplaçant l'*Epître aux Grands* de 1626 (ci-après, p. ix), transportée dans le livre XI.

2. Ainsi le titre : *La Jeunesse de Francion*, expliqué et remplacé dans l'*Avis aux lecteurs* de 1633, par : *Les jeunes erreurs...* (ci-après, p. xxxi) ; l'*Advertissement d'importance*, placé à la fin de l'édition de 1626 (pp. 873-890), découpé et reproduit avec quelques changements une partie en tête du livre VIII, et l'autre dans le livre XI. — Cf. ci-après, pp. xi et xvii.

langage est devenu plus poli », cette troisième édition n'apporte vraiment rien, absolument rien d'intéressant.

A partir de 1633, le livre sera réimprimé tel quel sans changements, et les nombreuses éditions qui vont suivre ne diffèrent plus que par les fautes d'impression. Dans cette longue nomenclature il suffit de signaler :

1° l'édition de Paris, chez L. Boulanger, 1636, in-8 (décrite dans le Catalogue de la Bibliothèque de James de Rothschild, t. III, n° 2629), intéressante au point de vue de la disposition typographique ;

2° l'édition de la Compagnie des libraires du Palais, 1663, in-8, ornée d'un curieux frontispice qui marque la vogue persistante de l'ouvrage. Dans une boutique de libraire qui rappelle la gravure célèbre de *La Galerie du Palais* de Corneille, de jeunes seigneurs en grandes bottes, le chef ombragé d'un vaste panache, et costumés, ou peu s'en faut, comme les marquis des *Précieuses Ridicules*, se disputent les feuilles nouvellement tirées du *Francion* et commentent avec des gestes d'admiration ce qui faisait les délices de leurs pères et grands pères ;

3° l'édition d'Amsterdam et Rouen, 1697, « mise en meilleur françois ». Il y a en effet quelques changements, mais très peu importants, et dont Sorel n'est plus responsable ¹. C'est l'édition de 1697, reproduite en 1721, qu'Émile Colombey a réimprimée en 1858, avec une bonne introduction et quelques notes

Voici cette interminable liste d'éditions :

1635, Rouen (?), plusieurs fois citée par Ed. Fournier, *Variétés historiques et littéraires* ².

1635, Paris, Jacques Villery et Jean Grignan, in-8, éd. anonyme comprenant onze livres (Bibl. Méjanes, d'Aix.)

1636, Paris, L. Boulanger, in-8.

1640, Rouen, J. Berthelin, in-8.

1. Exemple, l. II, 1623 [A] : « Ainsi se passoit toute leur communication... » — En 1626 [B] : « toute leur belle communication... » (ci-après, p. 64). L'édition de 1663 donne encore le même texte, qui, en 1697 et 1721, devient : « toute leur belle conversation ».

2. Cf. Roy, *Sorel*, pp. 405 à 407.

- 1641, Paris, J. Jacquin, in-8.
 1641, Rouen, J. Berthelin, in-8.
 1641, Rouen, Jean Osmont, 2 vol. in-12.
 1643, Paris, J. Jacquin, in-8.
 1646, Rouen, J. Berthelin, in-8.
 1646, Troyes, Jacques Balduc, in-8.
 1646, Paris, J. Jacquin, in-8.
 1660 et 1661, Rouen, C. Malassis, in-8.
 1663, Rouen et Paris, Compagnie des libraires du Palais.
 1664, Leyde et Rotterdam, chez les Hackes, soigneusement revue et corrigée par Nathaniel Duez, maître de langues, 2 vol. p. in-12.
 1672, Paris, Ch. Osmont, 2 vol. in-12.
 1673, Paris, Cardin Besongue, in-8.
 1673, Rouen, Clément Malassis, in-12.
 1685-1686, Leyde, Henry Drummond, 2 v. in-12.
 1697, Amsterdam et Rouen, Drummond, 2 vol. in-12 (mis en meilleur français).
 1721, Leyde, H. Drummond, 2 vol. in-12 (avec figures de Bernard Picard).
 1721, *ibid.*, *id.*, (sans figures), « soigneusement revue et corrigée dans cette nouvelle édition », 2 vol. in-12.
 1739, Cologne, P. Marteau, 3 vol. in-12.
 1858, Paris, Delahays, nouvelle édition par Émile Colombey, 1 vol. in-16.
 1877, Paris, Garnier, in-18.

Traductions ¹

- 1643, (hollandaise), *Kluchtige leven van vrolyke Fransje*, Amsterdam, voor Johannes Jacot Boeckverkoper, 1 vol. in-12. — *Id.*, s.d.
 1670, (--), Amsterdam, Baltus Boeckholl, 2 vol. in-12.

1. Toutes les traductions connues sont faites sur le texte de 1633 [C].

1655, (anglaise), Londres, in-folio.

1662, (allemande), *Verleuschter Francion*, in-12.

1662, (—), Francfort, Thomas Matheç Goetze, in-12.

1668, (—), Leyde, Hackes, in-12.

1714, (—), Leyde, H. Drummond, 2 vol. in-12.

III

LA PRÉSENTE ÉDITION

Ces renseignements une fois donnés sur les éditions successives du *Francion*, voici comment on a procédé pour établir celle-ci.

La base du texte jusque et y compris le livre VIII est l'édition de 1623 désignée par la lettre A. Les chiffres entre crochets du texte indiquent la pagination de l'original. Par un scrupule peut-être exagéré, on a conservé l'orthographe de cet original et même, quand elle n'était pas tout à fait obscure et vicieuse, la ponctuation ancienne qui multiplie les majuscules. Les seuls changements qui aient été introduits, c'est la distinction de *i* et *ï*, *u* et *v*, et c'est l'emploi constant du *c* cédillé, et quelques modifications pour l'accentuation. Généralement, dans le texte de 1623, la préposition *d* n'est pas accentuée, que ce soit du fait de Sorel, ou de ses imprimeurs; elle l'est parfois, mais très rarement. Dans un but d'uniformité, on a partout supprimé l'accent conformément à l'usage de beaucoup le plus fréquent. De même et dans le même but, on a régularisé le système prédominant, mais non infailliblement suivi, de ne mettre ni l'accent aigu ni l'accent grave sur les *e* dans le corps des mots.

A partir du livre IX, on reproduira le texte de l'édition de 1626 [B] et enfin pour le livre XII, celui de 1633 [C].

Dans les notes critiques, les lettres B et C indiquent les changements de toute espèce, additions, suppressions, corrections,

introduits dans les premiers livres par la seconde édition (1626 [B]) et par l'édition définitive (1633 [C]), qui a été constamment associée à l'édition de 1663 ; et il va sans dire que les indications B sont valables pour la suite, tant que C n'annonce pas une modification nouvelle. De la sorte on pourra, ce qui n'était pas possible jusqu'ici, facilement et sur tous les points comparer les différents états du texte.

Au-dessous de l'appareil concernant le texte et qui est l'essentiel, se trouvent, séparées de lui par un filet tronqué, les notes proprement dites consacrées à l'éclaircissement de ce texte.

Comme le *Francion* est tout d'abord un témoin de la langue, on a essayé d'expliquer tous les termes et locutions qui s'éloignent sensiblement de l'usage actuel. Pour abréger, on n'a cité le plus souvent que trois ouvrages les plus simples :

1^o EDMOND HUGUET, *Petit Glossaire des Classiques français du dix-septième siècle*, Paris, Hachette, 1907, in-8 ;

2^o Le *Dictionnaire* de FURETIÈRE ;

3^o ANTOINE OUDIN, *Curiositez françoises pour servir de supplement aux Dictionnaires*, Paris, Ant. de Sommaville, 1640, in-8, 615 pp.

Ces citations ne sont pas inutiles et, à l'occasion, elles préviendront, du moins on l'espère, de véritables contresens. Soit la phrase du livre II : « Faites du pire que vous pourrez, Agathe ; aussitôt que le moule de mon timbre sera guéri de sa plaie, j'irai voir secretement ma maîtresse. » Colombey voit là une « allusion à la bourse vide » de *Francion*. Vérification faite, le texte signifie que *Francion* a reçu une blessure à la tête, c'est-à-dire qu'il a le timbre un peu fêlé.

Viennent enfin d'autres notes aussi réduites que possible destinées à indiquer : 1^o quand on a cru les retrouver, les sources ou les lectures de Sorel, et les principaux rapprochements du *Francion* avec ses autres ouvrages ; 2^o les imitations de ce *Francion* dans *Cyrano* de Bergerac, Molière, Furetière, d'Ouille, etc. ; 3^o les allusions aux événements et aux personnages du temps auxquels Sorel a pu penser. Presque toutes les identifications de personnages ou de faits historiques ont été faites depuis longtemps d'après les *Historiettes* de Tallemant. Les notes manu-

scrites d'une vieille édition du xvii^e siècle de la Bibliothèque de la Sorbonne ont permis d'en ajouter quelques-unes (par exemple, La Vicuville, désigné sous le nom de « Geropole »); mais il reste beaucoup d'allusions obscures, discutables. « Praxitèle » est peut-être Luynes. Qui est « Protogène, un des plus braves princes de l'Europe » ? Le premier prince du sang, Gaston d'Orléans ? Il a quatorze ans et ne brillera jamais par la bravoure. Alors, Henri de Condé, le père du Grand Condé ? ou simplement un ministre, un « protothrosne », comme disait un personnage de Tallemant pour désigner Richelieu ? L'abbé d'Artigny aurait peut-être résolu la question et bien d'autres. Il est mort.

Pour ne parler que des vivants et de celui qui écrit ces lignes, il aurait préféré et de beaucoup, pour donner une idée avantageuse du vieux Sorel, réimprimer tout bonnement le texte du *Polyandre*, un texte très rare, de tout repos, sans variantes, sans grossièretés, sans obscurités, puisque la clef de tous les personnages est retrouvée, et offrant tant de rapprochements intéressants avec le théâtre de Molière. Mais ces préférences personnelles n'ont rien à faire ici. Puisque le *Francion* est l'œuvre principale de Sorel, qui contient en germe tous ses autres romans, c'est le *Francion*, somme toute, qu'il convient de réimprimer. Si cette édition paraît, tout le mérite en revient à M. Picot grâce à qui nous pouvons lire le texte de l'exemplaire unique de la première édition. Et l'on devra remercier aussi, comme je le fais moi-même sincèrement, la diligence attentive, la bonne grâce inlassable de M. Jacques Madeleine, sans lequel j'aurais eu peine à sortir d'une impression aussi compliquée — par la faute de Sorel.

HISTOIRE COMIQUE
DE
FRANCION

ADVERTISSEMENT D'IMPORTANCE AUX LECTEURS

(ÉDITION DE 1623 [A], pp. 1-12)

Je n'ay point trouvé de remede plus aysé ny plus salutaire a l'ennuy qui m'affligeoit il y a quelque temps que de m'amuser a descrire une histoire qui tinst davantage du folastre que du serieux, de maniere qu'une melancolique cause a produit un facetieux effect. Jamais je n'eusse fait veoir ceste piece, sans le desir que j'ay de monstrar aux hommes les vices ausquels ils se laissent insensiblement emporter. Neantmoins j'ay peur que cela ne soit inutile : car ils sont si stu[2]pides pour la pluspart, qu'ils croiront que tout cecy est fait plus tost pour leur donner du pasetemps que pour corriger leurs mauvaises humeurs. Leur asnerie est si excessive que lorsqu'ils oyent le conte de quelqu'un qui a esté trompé, ou qui a fait quelque sotté action, ils s'en prennent a rire au lieu qu'ils en devroient pleurer, en consideracion de la brutalité de leurs semblables et de la leur qui n'est pas moindre. C'est icy une philosophie qui n'est jamais venue dans la cervelle de tous nos vieux resveurs ; je me doute bien que comme ceux qui ont un verre peint devant les yeux ne peuvent veoir les choses en leur propre couleur, presque tous ceux qui liront mes escrits ayant le jugement offusqué feront toute une autre estime de mes opinions, qu'ils ne debvroient. Mais je ne m'en affligeray pas beaucoup, car la vertu qui est entierement celeste participe a l'essence de la [3] divinité qui ne tire sa gloire que de soy ; c'est une

chose manifeste que la satisfaction qu'elle a en elle mesme, de s'estre dignement exercée, luy sert d'une recompense que rien ne peut esgaler. Pour revenir a mon premier propos, je confesse qu'il m'estoit facile de reprendre les vices serieusement, afin d'esmouvoir plutost les meschants a la repentance qu'a la risée. Mais il y a une chose qui m'empesche de tenir ceste voye là; c'est qu'il faut user d'un certain apast pour attirer le monde. Il faut que j'imite les Apotiquaires qui sucent par le dessus les breuvages amers afin de les faire mieux avaler. Une satire dont l'apparence eust esté farouche eust diverty les hommes de sa lecture par son seul tiltre. Je diray par similitude que je monstre un beau palais, qui par dehors a apparence d'estre remply de liberté et de delices, mais au dedans duquel l'on trouve neantmoins, [4] lorsque l'on n'y pense pas, des severes Censeurs, des Accusateurs irreprochables, et des Juges rigoureux. La corruption de ce siecle où l'on empesche que la verité soit ouvertement divulguée me contraint d'ailleurs a faire cecy, et a cacher mes principales reprehensions, sous des songes qui sembleront sans doute pleins de niaiseries a des ignorans, qui ne pourront pas penetrer jusques au fond. Quoy que c'en soit, ces resveries là contiennent des choses que jamais personne n'a eu la hardiesse de dire. Mais mon Dieu ! quand j'y pense, a quoy me suis je laissé emporter, de mettre en lumiere cet ouvrage ? y a t'il au monde des esprits assez sains pour en juger comme il faut ? il y a des gens qui ne s'amusent qu'a reprendre des choses dont ils ne sont pas capables de remarquer la grace, lesquels tacheront d'y trouver des deffaux. Quand je serois si malheureux que d'y en avoir [5] laissé de veritables contre les loix de la façon d'escrire, je ne m'en estimerois pas moins : car je n'ay pas l'ame si basse que de mettre tous

mes efforts a un art a quoy l'on ne sçauroit s'occuper sans s'asservir. N'ayant fait que tesmoigner la haine que je porte aux vicieux et avec des discours bien negligents je pense encore que ce seroit assez. Mais quoy que puisse dire l'envie, je me donne bien la licence d'estimer que j'ay representé aussi naïfvement qu'il se pouvoit faire, les humeurs, les actions, et les propos ordinaires de toutes les personnes que j'ay mises sur les rangs ; que mes aventures ne sont pas moins agreables que celles que l'on prise le plus ; et que mon discours presque tendu par tout, fournit autant de pointes et de gentilleses, que de periodes, aux lieux où il ne s'arreste pas a un simple recit. Ceux qui auront bonne veuë y remarqueront que le jugement [6] y abonde, et que je n'ay rien dit sans raison. Sur le moindre succez je veux que mes considerations soient preignantes. Je suis contrainct de faire ceste confession qui ne doit point sembler presumptueuse. Il y a plusieurs qui n'entendront pas seulement ce qu'elle veut dire, ayans toujours crû, que pour composer un livre parfait, il n'y a qu'a entasser paroles sur paroles, sans avoir esgard a autre chose qu'a y mettre quelque aventure qui delecte les Idiots. Mais je ne parle pas principalement a eux, c'est a ceux qui se meslent d'escrire. Je seray bien ayse qu'ils facent un meilleur livre avec aussi peu de temps, et aussi peu de soing comme celluy cy a esté faict. Je n'ay pas composé moins de trente deux pages d'impression en un jour, et si encore a ce esté, avec un esprit incessamment diverty a d'autres pensées auxquelles il ne s'en faloit guere que je ne me donnasse entierement. [7] Aucunes fois j'estois assoupy, et a moitié endormy, et n'avois point d'autre mouvement que celuy de ma main droite. L'on peut juger que si je faisois alors quelque chose de bien, ce n'estoit que par accoustumance. Au

reste a peine prenois-je la peine de relire mes escrits, et de les corriger, car a quel sujet me fussé je abstenu de ceste nonchalance ? On ne reçoit point de gloire pour avoir faict un bon livre, et quand on en recevroit, elle est trop vaine pour me charmer. Il est donc aysé a cognoistre par la negligence que j'advoüe selon ma sincerité conscientieuse quel rang pourront tenir justement les ouvrages où sans m'espargner je voudray porter mon esprit a ses extremes efforts. Mais ce n'est pas une chose
10 assurée que je m'y puisse addonner, car comme j'ay desja dit, je hay fort les inutiles observations a quoy nos escrivains s'attachent. Jamais ce n'a esté mon intention [8] de les suivre, et estant fort esloigné de leur humeur comme je suis, l'on ne me sçauroit mettre en leur rang
15 sans me donner une qualité que je ne doy pas recevoir. Leur ame sert indignement a leur plume et je veux que ma plume serve a mon ame. Ils occupent incessamment leur imagination a leur fournir de quoy contenter le desir qu'ils ont d'escrire, lequel precede la consideration de
20 leur capacité ; et moy je n'escry que pour mettre en ordre les conceptions que j'ay euës long temps auparavant. Ils s'amusent a parler d'un nombre infiny de choses vaines, qui ont esté dites beaucoup de fois, et ne penetrent point jusqu'au centre de la verité : pour moy j'essaye d'aborder
25 par un chemin droit un souverain bien et une vertu solide. Les autres n'ont garde d'y arriver si tost que moy, car ils vont comme en dansant par diverses figures, et se rendront si las, qu'ils [9] tomberont de foiblesse a moitié chemin, au lieu que je ne fay que m'avancer tousjours en
30 marchant d'un pas ferme et d'un train qui n'est point diverty. Si je ne parle pour cet ouvrage cy principalement, je parle pour d'autres dont j'ay les desseins plus serieux. Ce n'est point icy une presomption : je ne me

vante de rien que je ne puisse infailliblement executer, comme l'on pourra veoir quelque jour. S'il semble a quelqu'un que j'ay donné une maniere de deffy de me surpasser a ceux qui se meslent d'escrire, je ne me souciray guere de luy oster ceste opinion : car il m'est advis que faisant profession de garder religieusement les statuts de la Noblesse, je pourrois appeller si je voulois mes adversaires au combat de la plume, ainsi qu'un Chevalier en appelle un autre au combat de l'espée. On ne tesmoigne pas une vanité presumptueuse, plutost en l'un qu'en l'autre en se promettant la victoire.

Le plus grand advertissement que j'ay a donner icy, afin de monstrier avec quelle injustice l'on me blasmera c'est qu'il s'est obmis en ceste impression plus de fautes qu'en pas une que l'on ayt jamais veüe. C'est bien pour me faire enrager, et le Lecteur aussi qui aura sans doute beaucoup de peine a expliquer plusieurs passages où il y a des mots qui ne me sont jamais venus en la pensée, et où l'on en a oublié d'autres. Les Imprimeurs se souvenans de leur nom¹ ont mis *bestes*² au lieu de *pestes*, en d'autre(s) endroit(s) *avant toict* pour *aucun toict*, *couche* pour *cruche*, *faux furon* pour *fanfaron*, *maistres* pour *monstres*, *courage* pour *cocuage*, *meffait* pour *mestier*, *gourde-ment* pour *grandement*, *commençoit* pour *contenoit*, *la veüe* pour *le vent*, *pernicieux*, pour *pecunieux*, et une infinité d'autres mots qui corrompent tout mon sens. [11] Davan-

21. A : en d'autre endroit

1. Comparer les *Curiositez françoises pour supplément aux Dictionnaires* par ANTOINE OUDIN, à Paris, chez Antoine de Sommaville, M. DC. XL, in 8, p. 283 : Imprimé, idiotisme, *yvre*. — S'imprimer, idiotisme, *s'enyvrer*.

2. C'est nous qui mettons les caractères italiques. Toutes ces fautes d'impression se trouvent dans l'édition de 1623 et ont été corrigées dans la suivante ou dans celle-ci.

tage on ne voit rien autre chose, que des articles oubliez,
et des noms mis au plurier au lieu d'estre au singulier,
et des verbes au temps passé au lieu d'estre au temps pre-
sent ou au futur. Ceux qui me cognoissent sçavent bien
5 qu'il est impossible que je peche contre les loix de la
grammaire. Quand l'on trouverroit de petits caillous
parmy du pur froment, l'on seroit bien sot de croire
qu'ils seroient sortis des espics, d'où provient le bled.
Ceux là feront paroistre une mesme bestise qui s'imagi-
10 neront que les mauvais mots qui sont dans ce livre
viennent de moy. Il faut que je dise icy comme une
chose tres a propos, qu'il est bien necessaire de faire une
preface a son ouvrage, l'on advertit le monde de beau-
coup de particularitez qui importent a nostre gloire.
15 Neantmoins il y a des hommes si peu curieux qu'ils ne
les lisent jamais, ne sçachans pas que c'est plutost là que
dans [12] tout le reste du livre, que l'Autheur monstre
dûquel esprit il est pourveu. Je demandois un jour a un
sot de ceste humeur pourquoy il ne les lisoit point. Il me
20 respondit qu'il croyoit qu'elles estoient toutes pareilles,
et qu'en ayant leu une en sa vie c'estoit assez ; il se figu-
roit que le contenu se ressembloit ainsi que le tiltre.
Que ceux qui auront mes livres entre leurs mains, ne
facent pas ainsi s'ils me veulent obliger a les avoir en
25 quelque estime.

AUX GRANDS

(ÉDITION DE 1626 [B], pp. 3-7.)

Ce n'est pas pour vous dedier ce Livre que je fais cette Epistre, mais pour vous apprendre que je ne vous le dedie point. Vous me respondrez que ce ne seroit pas un grand present que le recit d'un tas de sottises actions que j'ay remarquées, mais que ne me donnez vous sujet d'en raconter de belles, et pourquoy ne sera t'il pas permis de dire des choses que l'on ose bien faire ? J'ay trop de franchise pour celer la [4] verité ; et si j'eusse eu assez de loisir, j'eusse grossi mon volume de la vie d'une infinité de personnes qui semblent briguer une place dedans mon Histoire par leurs continuelles sottises. Que si ceux de qui j'ay desja parlé dans mes entretiens satyriques, ne considerent que je me mets souvent tout des premiers sur les rangs, et ne se contentent de rire avecque moy de tout ce que je dy d'eux, sçavez vous ce qu'ils gagneront a se sentir offencez ? c'est qu'ils decouvriront a tout le monde que c'est d'eux que je parle, ce que l'on ne sçavoit pas encore ; et qu'outré cela ils feront que desormais je ne feindray plus de les nommer, puisqu'ils y auront commencé eux memes. [5] Vous semble t'il qu'une personne de telle humeur se soucie beaucoup de dedier des livres, et que moy qui ne sçauois adorer que des perfections Divines, je me doive humilier devant une infinité de gents qui sont tenus de rendre grace a la Fortune de ce qu'elle leur a donné des richesses pour couvrir leurs defaux. Il vous faut apprendre que je ne regarde le Monde que comme une Comedie, et que je ne fay estat des

hommes qu'entant qu'ils s'acquittent bien du personnage
qui leur a esté baillé. Celuy qui est paysan et qui vit
fort bien en paysan, me semble plus loüable que celuy
qui est nay Gentilhomme et n'en faict pas les actions. Tel-
5 lement que [6] ne prisant chacun que pource qu'il est, et
non pas pour ce qu'il a, j'estime esgallement ceux qui ont
la charge des plus grandes affaires, et ceux qui n'ont
qu'une charge de cotrets sur le dos, si la vertu n'y met
de la difference. Je n'ay pas si peu de consideration a la
10 verité que je ne croye bien qu'il se peut trouver des
gens aussi illustres pour leur merite que pour leur race et
leur fortune, et que le siecle n'est pas si barbare qu'il
n'y ait encore quelqu'un de vous qui aime les bonnes
choses ; mais que ceux qui sont de ce nombre le fassent
15 cognoistre mieux que par cy devant, et je vous promets
qu'alors non seulement je leur dedieray des livres, [7]
mais encore je seray prest a vivre et mourir pour leur
service.

ADVERTISSEMENT D'IMPORTANCE AUX LECTEURS

(ÉDITION DE 1626 [B], pp. 873-890,
à la suite du livre XI).

Je n'ay point trouvé de remede plus aisé ny plus salutaire a l'ennuy qui m'affligeoit il y a quelque temps, que de m'amuser a descrire une histoire qui tinst davantage du folastre que du serieux, de maniere qu'une triste cause a produict un facecieux effect. Je ne croy pas qu'il y ait des personnes si sottes que de me blasmer de cette occupation, veu que les plus beaux esprits que l'on ait jamais veus ont bien daigné s'y addonner et qu'il y a des temps ausquels nostre vie nous semblerait bien ennuyeuse si nous ne nous servions d'un divertissement semblable. C'est estre Hypochondriaque que de s'imaginer que celuy qui fait profession de vertu ne doit point prendre de recreation. Fasse qui voudra l'Heracrite du siecle, pour moy j'aime mieux en estre le Democrite, et je veux que les plus importantes affaires de la terre ne me servent [874] plus que de farces. Puisque le ris n'est propre qu'a

Cet Avertissement, qui débute par la première phrase de celui de 1626 [A], a été reproduit en partie au commencement du livre VIII de l'édition de 1633 [C]. Il y est précédé de ces lignes : Les aventures que Francion a couruës en sa plus basse jeunesse, et celles qu'il a euës, ont esté mises dans les livres precedens où je l'ay tousjours faict parler de la sorte qu'il les a racontées. Il est temps que son Historien parle luy mesme, et dise le reste tout d'une suite. Je le veux faire aussi, sans me soucier de qui que ce soit, puisque je l'ay entrepris, et il suffit que je donne là dessus un avertissement particulier. C'est que je n'ay point trouvé de remede plus aisé

5. C : effect. Or je ne croy pas

l'homme entre tous les animaux, je ne pense pas qu'il
luy ayt esté donné sans sujet et qu'il luy soit defendu de
rire ny de faire rire les autres. Il est bien vray que mon
premier dessein a esté de ne rendre pas ce contentement
5 cy vulgaire, ny de donner du plaisir a une infinité de
personnes que je ne cognoy point, qui pourront lire mon
Histoire Comique aujourd'huy qu'elle est imprimée, et ce
n'estoit qu'une chose particuliere pour plaire a mes
amis, car je considerois que tout le monde n'estime pas
10 les railleries, ne sçachant pas qu'il n'est rien de plus difficile
que d'y bien reüssir; et outre cela c'estoit une chose qui
me faschoit fort, de voir qu'au lieu que les choses serieuses
ne sont leuës que des hommes doctes, les bouffonnes
sont principalement leuës des ignorans et qu'il n'y a si
15 petit clerc ou valet de boutique qui ne coure apres.
Neantmoins des personnes de si bon esprit m'ont con-
seillé de mettre cecy au jour qu'enfin je me suis rendu a
leurs persuasions, et ay cru que mon livre pourroit bien
autant plaire aux sages du monde comme au peuple,
20 encore que leurs avis soient differens d'ordinaire, puis-
qu'il estoit [875] approuvé de ceux cy qui estoient des plus
passionnez Amants de la Sagesse. Il m'a falu confesser
avec eux que j'avois meslé l'utile avec l'agreable, et qu'en
me moquant des vicieux je les avois si bien repris qu'il
25 y avoit quelque esperance que cela leur donneroit du de-
sir de se corriger, estans honteux de leurs actions passées.
Mais il se peut bien faire que nous nous soyons flattez,
et que nous ayons eu trop bonne opinion de mon ouvrage
et du naturel des hommes. Ils n'ont pas tous deux assez
30 de force, l'un pour se faire croire, l'autre pour suivre les

11-12. C : que d'y reüssir : et outre cela je me faschois fort de voir
— : 8. C : et j'ay cru que

remonstrances : Et je sçay bien qu'il y a des gens si stupides qu'ils ne profiteront point icy, et croiront que tous mes discours sont faits seulement pour leur donner du plaisir et non pas pour corriger leurs mauvaises humeurs : C'est pourquoy l'on me dira que pour obvier a tout cecy, il m'estoit facile de reprendre les vices serieusement, afin d'esmouvoir plutost les meschans a la repentance qu'a la risée ; mais il y a une chose qui m'a empesché de tenir cette voye là, c'est qu'il faut user d'un certain appast pour attirer le monde. Il faut que j'imité les Apotiquaires qui sucquent par le dessus les breuuages amers, afin de les faire mieux [876] avaler. Une satire dont l'apparence eust esté farouche eust diverty les hommes de sa lecture par son seul tiltre. Je diray par similitude que je monstre un beau Palais qui par dehors a apparence d'estre remply de liberté et de delices, mais au dedans duquel l'on trouve neantmoins lorsque l'on n'y pense pas, des severes Censeurs, des Accusateurs irreprochables, et des Juges rigoureux. La corruption de ce siecle où l'on empesche que la verité soit ouvertement divulguée me contraint de faire cecy. Je raconte des fables et des songes qui sembleront sans doute pleins de niaiseries a des ignorans, qui ne pourront pas penetrer jusques au fonds. Mais quoy que c'en soit, ces resveries là contiennent des choses que jamais personne n'a eu la hardiesse de dire. Je cache ainsi

2. C : ne profiteront point en cecy, et — 5-6. C : pour obvier a tout, il
6. il m'estoit facile — Ici Sorel reproduit l'Advertissement de 1623 (plus haut, p. iv, l. 4 et suiv. : je confesse qu'il m'estoit facile), non sans en modifier parfois le texte.

9. C : tenir ceste voye, c'est qu'il — 16. C : et au dedans duquel — 18-21. C : rigoureux. L'on a veu icy des fables

25. de dire. — Sorel ajoute ici deux phrases depuis : Je cache ainsi jusqu'à : puissent offenser. au texte de 1623, puis reprend ce texte (plus haut, p. iv, l. 24 : Mais mon Dieu) avec d'importantes modifications ; bientôt les deux textes ne se ressemblent plus.

les mauvaises actions des personnes d'autorité pour ce que l'on n'aime pas aujourd'hui à voir la vérité toute nue et je tien pour maxime, Qu'il se faut taire quelquefois afin de parler plus long temps, c'est à dire qu'il est bon de
5 moderer sa mesdisance en de certaines saisons, de peur que les Grands ne vous mettent en peine et ne vous fassent condamner à un eternal si[877]lence. J'ayme mieux perdre mes bons mots, que mes amis; et bien que je sois Satyrique, je tasche à l'estre de si bonne grace que
10 ceux mesme que je controolle ne s'en puissent offencer. Mais mon Dieu, quand je pense plus meurement à mon ouvrage, ne me semble t'il pas qu'après cela tout cela encore ne sera t'il pas chery? J'ai desja soupçonné qu'il ne serviroit de rien à reformer les vicieux, ne me doy je pas
15 douter aussi qu'il ne leur apportera pas de contentement? De tous les esprits que je cognoy, il y en a fort peu qui soient assez sains pour en juger, et les autres ne s'amuseut qu'à reprendre des choses dont ils ne sont pas capables de remarquer les beautez. Quand on met un livre en
20 lumiere il faudroit faire tenir des Suisses en la boutique du Libraire pour le deffendre avec leurs hallebardes, car il y a des fayneans qui ne s'amuseut qu'à aller censurer tout ce qui s'imprime, et croient que c'est assez pour se faire estimer habiles hommes, de dire, voila qui ne vaut
25 rien, encore qu'ils n'en puissent rendre raison. Tout le monde veut à cette heure cy faire du bel esprit, bien que l'on n'ait jamais veu tant d'ignorance comme il y en a en ce siecle, [878] et un Escolier n'est pas si tost hors du peril des verges, qu'ayant leu trois ou quatre livres
30 François, il en veut faire autant et se croit capable de surpasser les autres. Cela ne seroit rien si l'on ne mes-

II. C : Mais quand je pense

prisoit point autrui pour se mettre soy mesme en estime, mais l'on laisse a part toute modestie et l'on s'efforce de trouver des deffaux où il n'y en a point. Pour moy, quand je serois si malheureux que d'en avoir laissé icy de veritables contre les loix de la façon d'escrire, je veux bien que l'on sçache que je ne m'en estimeroy pas moins ; car je n'ay pas l'ame si basse que de mettre tous mes efforts a un art a quoy l'on ne sçauroit s'occuper sans s'asservir. N'ayant faict que tesmoigner la haine que je porte aux vicieux, avec des discours bien negligens, je pense encore que ce seroit assez. Mais quoy que puisse dire l'envie, je me donne bien la licence de croire que je n'ay point commis de fautes qui me puissent faire rougir. Outre cela je sçay bien que dans mon livre on peut trouver la langue Françoisse toute entiere, et que je n'ay point oublié les mots dont use le vulgaire, ce qui ne se void pas par tout, car dans les livres serieux l'on n'a pas la liberté de se plaire a cela et cepen[879]dant ces choses basses sont souvent plus agreables que les plus relevées. Qui plus est j'ay representé aussi naïfvement qu'il se pouvoit faire, toutes les humeurs, et les actions des personnes que j'ay mises sur les rangs, et mes adventures ne sont pas moins agreables que beaucoup d'autres qui ont esté fort estimées ; je fay librement cette confession : car estant appuyée de beaucoup de preuves, elle ne doit point sembler insupportable, et puis il y en a plusieurs qui la liront et n'enten-

12. C: je me donne bien la hardiesse

14. faire rougir. — *Après ces mots, C termine son préambule par ces trois phrases (p. 566) : Que si l'on ne laisse pas de me reprendre, c'est bien perdre son temps de vouloir critiquer celui qui est le Critique des autres. C'est vouloir user ses dents contre une lime. Que l'on quitte donc cette mauvaise humeur et que l'on me laisse retourner a mes Narrations agreables. — Puis Sorel reprend le récit des adventures de Francion.*

dront pas seulement ce qu'elle veut dire, ayans tousjours
crû que pour composer un livre parfaict, il n'y a qu'a
entasser paroles sur paroles, sans avoir esgard a autre
chose qu'a y mettre quelque aventure qui delecte les
5 Idiots. Toutefois j'ay eu assez de divers advertissemens
de quelques personnes qui disent qu'ils s'entendent a
cognoistre ce qui est bon : les uns n'ont pas trouvé a
propos une chose, et les autres une autre, tellement qu'il
n'y a rien dedans mon livre qui n'ait esté loüé et blasmé.
10 Si j'eusse voulu, j'eusse fait comme ce peintre qui se
cachoit derriere son tableau, et apres avoir ouy les diffe-
rents advis de la populace, le reformoit suivant ce que
l'on avoit dit. Mais il ne m'en fut pas [880] mieux arrivé
qu'a luy qui au lieu d'un portraict bien accompli ne fit
15 qu'un monstre ridicule. Il a mieux valu laisser les choses
ainsi qu'elles estoient, et les jetter a l'aventure pour plaire
a qui elles pourront, veu qu'entre tant de divers contes,
il ne se peut qu'il n'y en ait au moins la moitié d'un
qui plaise a quelque personne pour bigearre qu'elle soit.
20 Comment seroit il possible de plaire a tous universelle-
ment ? car si un homme de lettres qui a esté au Col-
lege aime a lire des Histoires d'Escolier, un Gentilhomme
qui n'a esté nourry que parmy les chiens et les che-
vaux, n'y trouvera point de goust, et ne s'attachera
25 qu'aux choses qui conviennent a son humeur et a sa
condition. Outre cela je sçay bien qu'il y aura des gens
qui diront que j'ay mis dans mon livre des aventures qui
ne valent pas la peine d'estre escrites : mais que les Lec-
teurs ne pensent pas faire les entendus, je sçay aussi bien
30 qu'eux tous ce que l'on en doit dire, et c'est que je me
suis pleu a escrire de certaines choses qui me touchent,
lesquelles estans veritables ne peuvent avoir d'autres
ornemens que la naifveté. Nonobstant cela je ne me veux

point abaisser, et je ne feins point de dire que je ne sçay si ces Escrivains qui font tant [881] aujourd'huy les glorieux, estans en aussi bas age que j'estois quand j'ay fait ce livre, ont donné d'aussi bonnes marques de leur esprit. Je ne veux pas mesme aller si loin. Il faut parler du present, et je seray bien aise que ces faiseurs de Romans a la douzaine, et ceux qui composent des lettres tout expres pour les faire imprimer, fassent quelque chose de meilleur avec aussi peu de temps et de soin que j'en ay mis a mon ouvrage : Je n'ay pas composé moins de trente deux pages d'impression en un jour, et si encore a ce esté avec un esprit incessamment diverty a d'autres pensées auxquelles il ne s'en faloit guere que je ne me donnasse entierement. Aucunesfois j'estois assoupy et a moitié endormy, et n'avois point d'autre mouvement que celuy de ma main droicte, tellement que si je faisois alors quelque chose de bien, ce n'estoit que par bonne fortune. Au reste a peine prenois je la peine de relire mes escrits et de les corriger, car a quel sujet me fussé je abstenu de cette nonchalance ? On ne reçoit point de gloire pour avoir fait un bon livre, et quand on en recevroit elle est trop vaine pour me charmer. Il est donc aisé a cognoistre par la negligence que j'advoüe [882] selon ma sincerité consciencieuse que les ouvrages où sans m'espargner je voudray porter mon esprit a ses extremes efforts, seront bien d'un autre prix. Mais ce n'est pas une chose asseurée que je m'y puisse addonner, car je hay fort les inu-

3-4. C : quand j'ay fait le livre dont je vous parle, que j'ay composé a l'age de dix huict ans, (C reproduit sans changements notables, dans le courant du livre XI, tout ce passage, depuis la l. 27 de la p. xvi jusqu'à la l. 31 de la p. xx, et de la l. 15 à la l. 28 de la p. xxii.) — 9. peu de temps) A partir d'ici Sorel reproduit encore presque textuellement le texte de l'Advertissement de 1623, plus haut, p. v, l. 26 et suiv. : Je seray bien ayse qu'ils facent un meilleur livre avec aussi peu de temps)

tiles observations a quoy nos Escrivains s'attachent
Jamais ce n'a esté mon intention de les suivre, et estant
fort esloigné de leur humeur, comme je suis, l'on ne me
sçauroit mettre en leur rang sans me donner une qualité
5 que je ne dois pas recevoir. Leur ame sert indignement
a leur plume, et je veux que ma plume serve a mon ame.
Ils occupent incessamment leur imagination a leur four-
nir de quoy contenter le desir qu'ils ont d'escrire, lequel
precede la consideration de leur capacité ; et moy je
10 n'escry que pour mettre en ordre les conceptions que
j'ay eües longtemps auparavant. Que s'il semble a quel-
qu'un que je leur aye donné une maniere de deffy, je ne
me soucieray guere de luy ester cette opinion : car il
m'est advis que faisant profession de garder religieuse-
15 ment les statuts de la Noblesse, je pourrois bien appeler
si je voulois mes adversaires au combat de la plume
ainsi qu'un Chevalier en appelle un autre au combat [883]
de l'espée. On ne tesmoigne pas une vanité plus grande
en l'un qu'en l'autre, en se promettant la victoire. Toute-
20 fois je ne me veux pas amuser a si peu de chose, et ayant
tousjours fait plus d'estat des actions que des paroles,
j'aimerois beaucoup mieux m'exercer a la vertu qu'a
l'eloquence : et ceux là se trompent bien qui ayant veu ce
que j'ay mis icy dessus, croient que j'ay bien de l'arro-
25 gance : Ils me diront que louer ses ouvrages propres, c'est
entreprendre sur la coustume des charlatans du Pont neuf
qui exaltent toujours leurs unguens, et des Cōmediens qui
dedans leurs affiches donnent a leurs pieces ces tiltres de
merveilleuses et d'incomparables. Mais il faut conside-
30 rer que si quelqu'un merite d'estre blasmé pour cecy, ce
sont ceux qui nous montrant qu'ils ont faict un bon
livre nous veulent aussi persuader que leur personne a
d'excellentes qualitez, ne considerant pas que tous les

jours les sots et les meschans accomplissent de beaux
ouvrages. Que l'on sçache donc que je prends les choses
d'un autre biais que ceux cy, et qu'ayant plus d'innocence
que de vanité, si je ne fay point difficulté de dire que
5 j'escry bien, c'est parce que je trouve que c'est une [884]
si petite perfection qu'il n'y a pas beaucoup de gloire a
la posseder, si l'on n'en a d'autres aussi, et que c'est
quand l'on se vante de surmonter toute sorte d'accidens,
et de sçavoir bien conduire des peuples, que l'on tes-
10 moigne d'estre superbe. Que si l'on ne se contente point
de cette raison, et qu'on trouve encore mauvais ce que
j'ay dit, je suis quitte pour respondre que je suis bien
d'avis que l'on n'en croye que ce que l'on voudra, et que
tout mon livre estant facecieux, l'on prenne pour des
15 railleries ce que je mets dans cet Advertissement aussi
bien comme le reste. Ce qui faict beaucoup pour moy et
qui monstre clairement que je me soucie fort peu d'estre
tenu pour Escrivain, est qu'abandonnant mon ouvrage
sans y mettre mon nom, la gloire que j'en me donne ne me
20 sçauroit apporter de profit. Je suis bien esloigné de cet
impertinent, contre qui l'antiquité a tant crié, lequel ayant
faict un livre où il se moquoit de la vanité de ceux qui
veulent acquerir de la renommée par leurs escrits, ne laissa
pas de s'en dire l'Autheur. Je n'ay garde de faire une
25 pareille faute apres avoir tant mesprisé cette gloire. Je
sçay bien la subtilité de Phydias qui ayant eu deffense
d'escire son nom [885] au pied d'une statuë de Minerve
qu'il avoit faicte, mit son portraict en un petit coin du
bouclier de cette Deesse, afin d'estre toujours cognu :
30 mais quand j'aurois trouvé place pour me depeindre en
quelque endroit de mon livre où l'on pust voir qui je
serois, je ne pense pas que je le voulusse faire. A tout le
moins sçay je bien que je me contenterois donc de cela,

et que je ne souffrirois pas pourtant que mon nom fut
escrit au frontispice des premieres fueilles, ny aux affiches
que l'on colle par la ville ; car ce n'est pas mon humeur
d'estre bien aise que mon nom aille affliger tous les
5 Dimanches les portes des Églises et les piliers du coin des
ruës, et je ne ferois pas gloire de le voir là attaché avec
celuy des Comediens et des penseurs de verolles et de
hergnes. Je ne doute point que plusieurs voyans l'opinias-
treté que j'ay a me cacher, n'en ayant une aussi grande
10 a s'enquerir de mon nom, et qu'ils ne prient instamment
le Libraire de le dire, c'est pourquoy il faut que je les
renvoye des a cette heure avec une brusque response a la
Laconienne : Je ne leur veux dire autre chose que ce que
dit celuy qui ayant je ne sçay quoy sous son manteau,
15 fut rencontré par un autre qui luy demanda [886] ce qu'il
portoit. C'est bien en vain que tu le demandes, luy res-
pondit il, car si j'avois envie que tu le sçeusse(s), je ne
le couvrirois pas. Il faut payer de la mesme monnoye
ceux qui auront trop de curiosité touchant ce livre, et je
20 suis content qu'ils le tiennent pour un enfant trouvé qui
s'est faict de soy mesme, ou qui n'a point de pere pour en
avoir trop. Les Lecteurs croyent ils que je sois obligé de
leur dire mon nom, puisque je ne sçaurois apprendre le
leur, et qu'une infinité de personnes qui ne seront jamais
25 de ma cognoissance verront mes ouvrages ? S'il y a quel-
qu'un a qui je sois obligé de tout descouvrir, c'est a mes
amis intimes qui prendront mon travail en bonne part, au
lieu que les incognus qui le mespriseront possible, me
blasmeront s'ils sçavoient que je me fusse addonné a
30 des bouffonneries, lorsque j'ay tant de choses serieuses a
dire. Il est bien vray qu'encore que je sçache que pour des
livres Satyriques comme le mien, il en soit de mesme que
du corps des hommes qui sont le but de la haine et de la

moquerie de tous, quand ils sont chastrez, si est ce que
je n'ay pas laissé de retrancher le plus que j'ay pû,
quelques contes salles qui estoient au commencement
[887] dans cette Histoire, et que je n'y ay rien souffert
5 qui pût enseigner le vice : mais il y a des esprits si deli-
cats que ce qui reste les offencera encore. Tout ce que
je puis faire, c'est de leur dire que l'on sçait bien que
cecy n'est pas faict pour servir de meditations a une
Religieuse, et qu'ayant entrepris de blasmer tous les vices
10 des hommes, il a falu que j'aye descrit beaucoup de
choses en leur naifveté. Que si mes excuses ne servent
de rien, et que vous ne trouviez rien dans mon livre qui
vous plaise, qui que vous soyez, Lecteur, ne le lisez pas
deux fois, aussi bien n'est ce pas pour vous que je l'ay
15 faict. Ne l'acheptez point, je ne m'en soucie pas, si ce
n'est pour l'interest du Libraire. Que si vous l'avez et qu'il
vous desplaise entierement, jettez le au feu ; et s'il n'y en
a qu'une partie desagreable, deschirez la, ou l'effacez : Que
si quelques mots seulement vous sont a contre cœur, je vous
20 donne toute licence d'en escrire d'autres au dessus, tels
qu'il vous plaira, et je les approuveray. Je pense qu'il y a
fort peu d'Autheurs qui disent cecy, et encore moins qui
le vueillent, aussi n'ont ils pas tous appris de la Philoso-
phie a mespriser la vanité du monde. Voila une partie
25 de ce que j'avois [888] a dire, et s'il y a encore quelque
chose de consequence dont je vueille advertir les Lec-
teurs, c'est qu'au moins, s'ils me veulent mespriser, ce
ne soit pas avec une injustice si grossiere que de ne pas
separer les fautes de l'impression d'avec les miennes. Il
30 y a plusieurs passages dans mon livre où l'on trouve des
mots qui ne me sont jamais venus en la pensée, et où
l'on en oublié d'autres. On void des articles oubliez, et

des noms mis au plurier, au lieu d'estre au singulier ;
des verbes au temps passé, au lieu d'estre au temps pre-
sent, ou au futur. Ceux qui me cognoissent sçavent bien
que je ne suis pas si ignorant que de pecher contre les
5 loix de la Grammaire ; et quant a ceux qui ne me co-
gnoissent pas, en voyant une infinité de lieux où je n'ay
point failly, il ne faut pas qu'ils s'imaginent que je me
sois oublié en quelques autres qui sont quasi semblables.
Quand l'on trouveroit des petits cailloux parmy du pur
10 froment, l'on seroit bien sot de croire qu'ils seroient
sortis des espics d'où provient le bled. Ceux là feront
paroistre une mesme bestise qui s'imagineront que les
mauvais mots qui sont dans ce livre viennent de moy. Et
apres tout cecy il faut que je dise comme une chose [889] tres
15 a propos qu'il est bien necessaire de faire une Preface ou
un Advertissement dans ses ouvrages, car l'on y dit quel-
quefois beaucoup de particularitez qui importent a nostre
gloire. Neantmoins il y a des hommes si peu curieux,
qu'ils ne les lisent jamais, ne sçachant pas que c'est plus
20 tost là que dans tout le reste du livre, que l'Autheur
monstre de quel esprit il est pourveu. Je demandois un
jour a un sot de cette humeur, pourquoy il ne lisoit point
les prefaces. Il me respondit, qu'il croyoit qu'elles
estoyent toutes pareilles, et qu'en ayant leu une en sa
25 vie, c'estoit assez : il se figuroit que le contenu se res-
sembloit ainsi que le tiltre. Que ceux qui auront mes
livres entre leurs mains, ne fassent pas ainsi, s'ils me
veulent obliger a les avoir en quelque estime, et je les
prie aussi maintenant de jeter un peu les yeux sur ce
30 recueil que j'ay faict des principales fautes qui sont

*ment la fin de l'Advertissement de 1623 (plus haut, p. viii, l. 2 et suiv. :
on ne voit rien autre chose que des articles oubliez), et il termine par
un relevé des fautes de l'impression de 1626.*

advenuës en ceste impression. Pour ce qui est de celles que l'on pourra corriger de soy mesme, je ne les remarque point. Je les laisse pour exercer le bel esprit du Lecteur.

Page 19, ligne 5, vous trouvez *conversion*, au lieu de *conversation*. P. 48, l. 8, *n'en a*, lisez *n'a*. P. 50, l. 3, *tireroit*, lisez *tireroient*. P. 53, l. 3, *dont*, li[890]sez *d'où*. P. 60, l. 25, *l'aborday*, lisez *je l'aborday*. P. 61, l. 11, *avoit*, lisez *avoit tant de*. P. 74, l. 12, *qui regnent*, lisez *qui y regnent*. P. 78, l. 21, *voir*, lisez *venir*. P. 90, l. 1, *plus*, lisez *pas*. P. 135, l. 7, *maistresse*, lisez *maistrize*. P. 145, l. 26, *servir*, lisez *aymer*. P. 155, l. 4, *repræsenter*, lisez *présenter*. P. 184, l. 20, *ne vous*, lisez *vous ne*. P. 200, l. 15, *blan-*
dissant, lisez *brandissant*. P. 216, l. 13, *ne pouvois*, lisez *ne me pouvois*. P. 221, l. 26, *sur*, lisez *chez*. P. 244, l. 2, *pensant*, lisez *passant*. P. 268, l. 6, *compagnie*, lisez *compa-*
gne. P. 370, l. 16, *ostez vouloir*, et l. 18, *me voulant*, lisez *desirant me*. P. 417, l. 3, *luy*, lisez *leur*. P. 429, l. 27, *et qu'il*, lisez *et bien qu'il*. P. 431, l. 14, *et l'on*, lisez *et luy*. P. 432, l. 14, *je ne les mis*, lisez *il ne les mist*. P. 436, l. 4, *ostez pourtant*. P. 469, l. 8, *de leur moyen*, lisez *du mien*. P. 470, l. 15, *qui soient*, lisez *qui me soient*. P. 473, l. 1, *leur*, lisez *les*. P. 474, l. 16, *que allons*, lisez *que nous allons*. P. 492, l. 5, *sa bonne*, lisez *et sa bonne*. P. 547, l. 12, *Quelle*, lisez *Qui*. P. 658, l. 4, *page*, lisez *laquais*. P. 661, l. 20, *ses merveilles*, lisez *son merite*. P. 713, l. 20, *reçoit de sa part*, lisez *reçoit le lendemain de sa part*. P. 729, l. 2, *plutost*, lisez *plus fort et mieux accompagné*. P. 739, l. 2, *serviroit*, lisez *servit*. P. 874, l. 7, *ostez cy*.

A FRANCION

(ÉDITION DE 1633 [C].)

Cher Francion¹, a qui pourrois je dedier votre Histoire qu'a vous mesme ? Ce seroit vous faire tort que de l'aller presenter a un autre ; car s'il est besoin d'en donner le jugement, qui est ce qui se trouve plus capable de le faire que vous, qui sçavez toutes les reigles qu'il faut observer pour bien escrire ? Je me sentiray plus glorieux si je reçois votre aprobation, que si j'avois la faveur de tout un peuple : mais je crains bien pourtant que si vous me voulez juger a la rigueur, je ne sois pas tout a fait exempt de faute. Je ne doute point que si vous eussiez voulu prendre la peine de mettre par escrit vos aventures, au lieu que vous vous estes contenté de me les raconter un jour de vive voix, vous eussiez fait toute autre chose que ce que j'ay fait, mais je ne veux point entrer auss
15 en comparaison avecque vous. Il suffit que l'on cognoisse que j'ay travaillé avec tout le zele et le soin qu'il m'estoit

1. Le nom de Francion, fils d'Hector, a passé, comme l'on sait, de l'Histoire de Frédégaire (vii^e siècle) et de celle d'Aimoin dans les *Grandes Chroniques de France*, éd. J. Viard, 1920, t. I, p. 14. — Des *Grandes Chroniques* le nom arrivera jusqu'à Ronsard et aux historiens du xvi^e siècle (voir une longue note, *Nouvelles françaises en prose du XIV^e siècle*, éd. Moland et d'Héricault, 1858, préface, p. LXIII.) — Au xvii^e siècle, Francion est le représentant de la France ou le Français dans la *Ménippe de Francion*, réponse au Manifeste anglois, 1627 (*Var. bist. et littér.* de V. Pournel, t. X, p. 267) et dans la comédie d'*Europe* de Desmarests de Saint-Sorlin ou de Richelieu. Le nom est d'ailleurs défini par Sorel lui-même dans le *Francion*, l. XI. — A la page 587 des *Amours de Floris et de Cléontbe* par le sieur du Parc, Paris, Jacques Sanlecque, 1613, in-12 (Arsenal, BL. 15804), paraît un jeune écuyer appelé « le jeune Francion ». Il n'en a pas fallu davantage à Sorel pour fabriquer sur le sieur du Parc, en 1633, la fable compliquée qu'on verra plus loin.

possible. Que si j'ay pris la hardiesse de toucher a des choses qui sembloient n'appartenir qu'a vous, ç'a esté parce que vous m'en avez donné la licence, et que je n'ay pas voulu laisser ecouler cette occasion de vous tes-
5 moigner mon amitié, craignant qu'elle ne fust prise par un autre. Il est vray que vous avez longtemps resisté a mon dessein, n'estant pas d'avis que les actions de vostre jeunesse fussent publiées ; mais nous avons aussi considéré ensemble qu'encore que vous vous soyez quelquefois
10 laissé emporter a la desbauche et a la volupté, vous vous estes arresté vous mesme sur des endroits bien glissans, et gardant toujours de tres bons sentimens pour la vertu vous avez mesme fait quantité de choses qui ont servy a punir et a corriger les vices des autres. D'ailleurs vous
15 avez tousjours tesmoigné une telle generosité que cela dissipe tout le blasme que l'on vous pourroit donner ; et l'on sçait bien que maintenant toutes vos mœurs sont pleines de gravité et de modestie, de sorte que vous en estes d'autant plus louable de ce que vous vous estes deli-
20 vré de tant d'attraits et de charmes qui vous attiroient de tous costez, et que vous avez choisi courageusement la meilleure voye. Cela estant fort certain, il ne me semble point que vostre reputation puisse courir de risque, si je fais une Histoire de vos aventures passées ; veu que je les
25 ay deguisées d'une telle sorte, y adjoustant quelque chose des miennes, et changeant aussi vostre nom, qu'il faudroit estre bien subtil pour decouvrir qui vous estes. Qu'il suffise au peuple de se donner du plaisir de la lecture de tant d'agreables choses, et d'en tirer aussi du profit, y apprenant de quelle sorte il faut vivre aujourd'huy
30 dedans le monde, sans vouloir penetrer plus oultre. Pour ce qui est de moy je serois assez content, quand mesme ce que j'ay fait ne plairoit qu'a vous seul, lors

que vous prendrez la peine de le lire, pour voir quels
ecueils vous avez evitez : et ce me sera tousjours assez de
gloire de sçavoir que vous me tenez pour

Votre tres affectionné serviteur
Dy PARC.

5

ADVIS AUX LECTEURS

TOUCHANT L'AUTHEUR DE CE LIVRE

(ÉDITION DE 1633[C])

C'est icy un ouvrage du sieur Du Parc¹, qui s'est
assez fait cognoistre par les aventures de *Floris et de*
10 *Cleonte*, et celles de *Phinimene et de Chrysaure*, dans son
livre *Des agreables Diversitez d'amour*. Il est vray que ces
Histoires ont un stile fort Poëtique et fort figuré, mais
tel qu'il convenoit au sujet et a la mode du temps, pen-
15 dant lequel l'on ne trouvoit point agreable de parler des
mignardises d'amour avec des paroles simples. Or il faut
avoüer qu'il a tres bien reüssi dans cette maniere d'escrire,

1. Toutes ces allégations de Sorel sont ou de simples inventions ou des altérations de la vérité. Sur la biographie détaillée de Moulinet du Parc, cf. Roy, *Sorel*, p. 430-432. C'est un petit gentilhomme, non pas Lorrain, mais Normand, de la région de Seez, qui, reçu avocat au Parlement de Rouen, écrit en effet les petits romans langoureux cités plus haut, puis se fait comédien et publie un petit recueil de contes : *Facétieux devis et plaisants contes*, Paris, J. Millot, in 16, vers 1612, contes d'ailleurs pris de toutes mains. Sorel en a imité un seul dans le *Francion*. Comme Moulinet était mort avant 1625, Sorel avait beau jeu en 1633 d'attribuer le *Francion* à un auteur pour ainsi dire inconnu, en tout cas bien oublié.

qu'il a mesme fait paroître par ses applications qui se trouvent de tous costez qu'il entendoit l'Histoire et la Fable, et qu'il estoit aussi fort bien instruit dans la plus secrette Philosophie. Mais comme il avoit l'esprit souple
 5 il varioit son stile selon les desseins qu'il prenoit, et nous avons eu de luy d'autres pieces où il s'est efforcé de mettre moins de paroles et plus de choses. Entre toutes celles qu'il a faites, il faut avoüer qu'il n'y en a point qui esgale cette Histoire Comique de Francion, laquelle il fit
 10 la dernier^e estant las de tant d'Histoires tragiques¹ qu'il avoit composées, comme il declare des l'entrée du livre. L'on y remarquera une grande difference de ses autres ouvrages ; car il sçavoit bien qu'en ce lieu cy il falloit
 15 écrire simplement comme l'on parloit sans user d'aucune affeterie, et puisqu'il quitoit une matiere triste pour une joyeuse, il estoit besoin que l'on y vist beaucoup de changement. Ceux qui affectionnent ce Livre diront qu'il n'y a point de comparaison des autres a luy, et que l'Autheur
 20 y a tout autrement reüssi, ce qui les etonne merveilleusement ; mais qu'ils prennent garde aussi que l'on n'escrit jamais mieux que quand l'on ne suit que la Nature et son Genie. Le Sieur du Parc estoit d'une conversation fort agreable et fort joviale, tellement qu'il se plaisoit bien plus a écrire des choses serieuses avec un langage cou-
 25 lant, que non pas se contraindre pour écrire a la mode de son siecle, ainsi qu'il avoit fait quelquefois pour plaire a quelques Dames. Enfin l'on peut dire qu'il avoit trouvé son Talent. L'on cherche tant que l'on rencontre ce qui nous est propre. Ses *Diversitez d'amour* furent imprimées en l'an mil
 30 six cens quatorze². Depuis il fit encore deux ou trois Livres,

1. Cf. ci-dessous, p. 1, note.

2. Moulinet du Parc a en effet publié en 1613 (et non 1614) les *Agreables*

et entr'autres un, *Des fideles affections*, où son stile commençoit de se changer petit a petit, car en effect mesme il y avoit plusieurs personnes qui se lassoient de la mode ancienne et qui demandoient quelque nouveauté. Enfin il ne se donna plus d'autre but que Francion et ses diverses fortunes, mais il y avoit longtemps possible qu'il se pre-
 5 paroît a cette Histoire cy, car dedans celle de *Floris et Cleonthe*, et en d'autres lieux vous trouverez qu'il parle desja de *Francion*. Il escrivit donc les aventures de ce Cavalier auxquelles il donna le tiltre d'*Histoire Comique* et ce fut a l'envy de Du Souhait Champenois, et comme pour le braver, a cause qu'auparavant Du Souhait avoit donné le mesme tiltre a quelques Contes qu'il avoit ramassez¹. Il y avoit de la contention entre ces deux Esprits qui
 15 estoient d'un mesme temps, mais nostre Autheur a bien precedé celuy là, comme l'on peut voir par le bon accueil que l'on a fait a son ouvrage, au lieu que celuy de Du Souhait a demeuré dans l'obscurité et n'a esté imprimé qu'une fois. Neantmoins il y a eu beaucoup de gens qui
 20 a cause de ce Livre d'*Histoire Comique* que Du Souhait avoit desja fait, ont creu qu'il avoit encore fait celuy cy. Mais nous ne devons pas demeurer dans cette pensée. Cette Histoire

Diversités d'amour, et la même année 1613, les *Amours de Floris et de Cleonthe*, ainsi que d'autres ouvrages antérieurs (cf. Roy, Sorel, p. 430). Je n'ai pu retrouver le roman *Des fideles affections*, mais il doit exister.

1. L'ennuyeux Du Souhait, qui commença à publier dès 1599, a en effet publié un recueil qui n'a de comique que le titre : *Histoires comiques*, ou entretiens facétieux de l'invention d'un des plus beaux esprits de ce temps, par Du Souhait, Troyes et Paris, Toussaluct du Bray, 1612, petit in-12. Ce livret contient 9 contes insipides et à la fin une pièce de vers intitulée *Discours de la Sobrette et de la Recommanderesse*, laquelle ressemble avec beaucoup d'autres à l'Agathe de Sorel (*Francion*, livre II).

Le titre d'*Histoire comique* reparait encore trois ans plus tard : *Histoire comique de Fortunatus*, Lyon, 1615, souvent réimprimée. Quant aux *Fragments d'une Histoire comique* de Théophile de Viau, ils n'ont paru dans la seconde partie de ses œuvres que le 15 juin 1623, après le *Francion*.

Comique de Francion fut imprimée pour la première fois en l'an mil six cens vingt deux¹, mais il n'y avoit que 7 Livres. Quelques autres Livres suivans estant venus entre les mains des Libraires apres la mort de Du Parc, l'on les fit promptement imprimer, d'autant que ce que l'on avoit desja veu avoit esté receu parfaitement bien; mais l'on dit que pour ce qu'il y avoit eu des breches en cet original, il y eut quelques gens qui aymerent tellement cet ouvrage qu'ils prirent la peine de le reparer, et d'y insérer quelques Contes de leur invention qui s'y trouverent fort a propos. Or pour ce que cela parloit des choses qui sembloient estre fort recentes, beaucoup de personnes y estoient abusées et prenoient le livre entier pour estre tout nouveau, et ne s'alloient point imaginer que ce fust Du Parc quien fut aucunement l'Auteur². D'ailleurs comme le langage devient plus poly chaque jour, il se peut faire que l'original de nostre Auteur n'avoit pas toutes les douceurs qui sont venuës depuis; mais l'on avoit remedié a cela, et l'on avoit reformé les façons de parler qui n'estoient plus en usage; tellement que comme peu de chose fait grand bien en ces occasions là, cela aidait a tromper le monde, et l'on attribuoit ce livre a des personnes qui n'y avoient pas beaucoup contribué. Mais tant y a que depuis il a eu si bonne chance que chacun

1. Imprimée en 1622, mais publiée l'année suivante, 1623.

2. Dans la *Science universelle*, 1641, t. I, p. 174, Sorel examinant les ouvrages à lui attribués, vient encore embrouiller un problème résolu en ajoutant à ces auteurs putatifs du *Francion* un certain Du Verdier. Ce Du Verdier, gentilhomme charollois, probablement parent du bibliographe, a composé de 1620 à 1640 au moins dix-huit romans dont un seul, le *Roman des Romans*, a 13 volumes in 8°. Dans ce satras de romans romanesques, il n'y en a qu'un de comique, le *Chevalier hypocondriaque*, Paris, 1632, faible imitation du *Don Quichotte* et du *Berger extravagant*. C'est pour cela que Sorel l'a nommé. — Voir encore *Bibliothèque française*, 1664, p. 74, et bien d'autres passages.

l'a voulu voir, et il s'est imprimé plusieurs fois en suite de la seconde¹, sans qu'il y eust guere de changement, et l'Histoire ne contenant tousjours qu'unze livres. Il estoit a croire que l'Auth eur en avoit faict douze, et chascun demandoit ce douziesme, mais personne ne le pouvoit donner. C'est en quoy je voudrois prendre ceux qui penseroient attribuer cette Histoire a d'autres, car a quoy tenoit il qu'ils n'en donnoient la fin ? mais il falloit attendre cela du vray Auth eur, et que l'on cherchast ce qu'il en avoit fait de son vivant. Enfin il est arrivé qu'un homme qui demeuroit avec le sieur Du Parc a l'instant de sa mort, est revenu d'un long voyage et a déclaré a quelqu'un qu'il avoit chez lui beaucoup de manuscrits lesquels il falloit fueilleter. L'on y trouva une copie de la plus grande part de l'Histoire Comique qui estoit plus ample en quelques lieux que celle que nous avions, et qui avoit un autre commencement et une autre fin, et mesme ce douziesme livre tant souhaité. L'on a tant fait que l'on a eu cecy pour le faire imprimer, tel que nous le voyons maintenant, et l'on a reformé ce qui estoit a reformer, comme par exemple, ceste Epistre aux Grands, et le Narré de la Preface du livre de Francion, qui estoient du corps de l'Histoire², y ont esté inserés au lieu que l'on avoit mis tout cela au commencement du livre faute d'autre chose. Aussi a-t-on bien veu que cela devoit estre ainsi, car mesme l'on a trouvé une autre

1. La seconde édition est de 1626, et non de 1624, comme je l'ai répété à tort (Roy, *Sorel*, p. 404), sur le témoignage du *Menagiana*, 1715, t. III, p. 85. J'ai eu en mains cinq éditions ou plutôt simples réimpressions, depuis 1628 jusqu'à 1633. Sorel nous avertit (*Science universelle*, t. I, p. 350) que le *Francion* a été imprimé plus de quinze fois sans nom d'auteur, avant de recevoir celui de Nicolas Moulinet, sieur du Parc, en 1633.

2. Sorel qui ne laissait rien perdre a en effet reproduit, comme on l'a vu précédemment, une partie de l'*Avertissement* de 1623 remanié en 1626 au commencement du l. VIII de l'édition de 1633 et des suivantes.

Epistre liminaire adressée a Francion ¹, laquelle devoit estre au commencement de l'Histoire ainsi que l'on l'a mise. Or nous voyons dans l'unziesme Livre que Francion avouë qu'il a fait un ouvrage qu'il appelle *Les jeunes Erreurs*. Lequel mesme a esté publié a ce qu'il dit, et neantmoins nous n'avons point sceu qu'il se soit imprimé un tel livre, mais ce n'est aussi qu'une feinte, et Du Parc a pris plaisir de faire dire cela a Francion pour donner a songer aux Lecteurs : car ce n'est point là qu'il a apris les Avantures de ce Cavalier, puisqu'il confesse dans son Epistre, qu'il les luy a racontées de sa propre bouche. Toutesfois c'est a sçavoir si ce n'est point encore icy une autre fiction d'esprit, ou si ce Francion c'estoit veritablement quelque gentilhomme amy de Du Parc dont il avoit entrepris d'escire la vie, et duquel il avoit eu quelques memoires. Mais cela n'importe de rien. Il suffit que nous reconnoissions l'excellence du livre. Au reste en ce qui est de ces choses modernes qui ont esté mises icy, parce que l'on les a trouvé fort bien enchassées dedans l'Histoire, et qu'elles estoient trop cognuës pour estre desormais oubliées, il les y a falu laisser : mais neantmoins tout cela est arrenge avec tel ordre, que nous pouvons dire que nous avons maintenant la vraye Histoire de Francion, ayant esté corrigée sur les manuscrits de l'Autheur. Au reste pour ce qui est de ces choses estrangeres, nous ne disons point si elles sont meilleures ou pires que le principal du livre, car il y a differente espee de beautez. Il faut considerer aussi que cela est en si petite quantité au prix de ce qui a esté fait par Du Parc, que cela n'est pas considerable, et que quand cela seroit dehors, l'Histoire n'en vaudroit guere moins, tellement que l'on ne l'y laisse

1. C'est l'épître à Francion qui figure en tête de l'édition de 1633 et que Sorel a mise sous le nom de Du Parc. Voir plus haut, pp. xxiv-xxvi.

que pour rendre plus satisfaits les plus curieux qui ne veulent rien perdre de ce qu'ils ont veu une fois dans les livres ; joinct que c'est une maxime qu'en ce qui est de ces livres de plaisir, il est permis d'y changer plus librement qu'aux autres. Toutefois il est certain que si l'on a adjousté quelque chose a celuy cy, ce n'a pû estre que selon les desseins du premier Auteur, lesquels il a esté besoin de suivre tellement que l'honneur luy est deu de tout ce que l'on y a pu faire. Nous devons consider d'un autre costé que nous ne manquons point de trouver beaucoup de personnes qui assurent que le tout doit estre d'un mesme Auteur, et que ces choses que l'on soupçonne estre d'un autre que de Du Parc ne sont pas arrivées si nouvellement qu'il n'en ait pû avoir cognoissance, si bien que cela pouvoit estre compris dans les derniers livres de son Histoire, et c'est a tort que pour deux ou trois discours l'on soupçonne tout le reste. Chacun doit demeurer dans cette opinion et ne point croire qu'autre que le sieur Du Parc soit Auteur de l'*Histoire Comique de Francion* toute entiere ; car pourquoy l'attribuer a un autre puisque mesme il ne se trouve personne qui se l'attribue ? Aussi nous a t'il laissé ceste agreable piece en un tel estat qu'elle se pouvoit faire estimer sans aucune ayde, et que les embellissemens que l'on y a pû apporter ne sont pas capabies de luy oster l'honneur qu'il merite, de sorte qu'il ne faut point aussi que les vivans pensent s'attribuer la gloire des morts. Il y a beaucoup de choses a dire pour la recommandation de son ouvrage : mais a quoy cela sert il puisque le voicy present, et qu'il n'y a qu'a le considerer pour voir combien il est estimable.

HISTOIRE COMIQUE DE FRANCION

PREMIER LIVRE

Les voiles de la nuict avoient couvert tout l'Orison, lorsqu'un certain vieillard qui s'appelloit Valentin, sortit d'un Chasteau de Bourgongne avec une robe de chambre, un bonnet rouge en teste et un gros paquet sous son bras, encore ne sçay je pourquoy il n'avoit point ses lunettes, car c'estoit sa coustume de les por [2] ter tous-
jours a son nez ou a sa ceinture. L'autorité qu'il avoit en cel lieu là comme en estant le Concierge pour un grand Seigneur fit que ceux qui estoient demeurez dedans hausserent le pont levis aussi tost qu'il l'eust commandé. Apres s'estre deschargé de ce qu'il portoit, il se mit a se

1. B : La nuict estoit desja fort avancée lorsqu'un : — 3. B : robe de chambre sur le dos — 4-11. B : sous le bras. Que si contre sa coustume il n'avoit point ses lunettes qu'il portoit tousjours a son nez ou a sa ceinture, c'est qu'il alloit faire une chose qu'il ne desiroit point voir, de mesme qu'il ne vouloit pas que personne la vist. (C : c'est qu'il alloit s'employer a une chose où il ne desiroit rien voir, de mesme qu'il ne vouloit pas estre veu de personne.) S'il eust faict clair, il eust mesme eu peur de son ombre, si bien que ne cherchant que la solitude, il commanda a ceux qui estoient demeurez dans le Chasteau qu'ils haulsassen le pont levis, en quoy il luy obeyrent comme en estant le concierge pour un grand Selgneur auquel il appartenoit. Apres s'estre

1. *Avant ce début, C place la longue tirade qui suit :*

Nous avons assez d'Histoires tragiques qui ne font que nous attrister. Il en faut maintenant voir une qui soit toute Comique, et qui puisse apporter de la delectation aux esprits les plus ennuyez ; mais neantmoins elle doit encore avoir quelque chose d'utile, et toutes les fourbes que l'on y trouvera apprendront a se garantir de semblables, et les malheurs que l'on verra estre arrivez a ceux qui ont mal vecu seront capables de nous

promener aux environs, et comme il vit qu'il estoit une telle heure que tout le monde dormoit chez luy et aux maisons prochaines, il descendit dedans les fossez pour faire en secret quelque chose qu'il avoit deliberé. Il y
 5 avoit fait mettre le soir de devant une cuve de la grandeur qu'il la faut a un homme qui se veut baigner. Des qu'il en fut proche il se despouilla de tous ses habits, hormis de son pourpoint, et ayant retroussé sa chemise se mit [3] dedans l'eau jusques au nombril : il en ressortit
 10 incontinent et ayant battu un fuzil¹ alluma une petite bougie avec laquelle il alla trois fois autour de la cuve, puis il la jetta dedans où elle s'esteignit. Il y jetta encore quantité de certaine poudre qu'il tira d'un papier, ayant en la bouche beaucoup de mots barbares et estranges
 15 qu'il ne prononçoit pas entierement, parce qu'il marmo-

1-3. B : aux environs aussi doucement que s'il luy eust falu marcher dessus des œufs sans les casser ; et comme il luy sembla que tout le monde estoit en repos jusqu'aux crapaux et aux grenouilles, il descendit — 3-4. C : pour y faire — 7. C : il osta tous ses habits — 8. C : horsmis son — 9. B : nombril. Il

detourner des vices : Ceux qui ont le jugement bon en sçauront bien faire leur profit, car il y a icy quantité de propos sérieux meslez parmy des choses facecieuses, et il y a quelques remonstrances, qui encore qu'elles soient courtes, ne laisseront pas de toucher vivement les ames, pourveu qu'elles y soient disposées. C'est aussi un grand avantage d'estre instruit par le malheur des autres et de ne pas entendre les enseignemens d'un Précepteur rechigné et déplaisant, mais ceux d'un agreable maistre, de qui les leçons ne sont que des jeux et des delices. Or c'estoit ainsi que faisoient les anciens Autheurs dedans leurs Comedies, qui instruisoient le peuple en luy donnant de la recreation. Cet Ouvrage cy les imite en toutes choses, mais il y a cela de plus que l'on y voit les actions mises par escrit, au lieu que dans les Comedies il n'y a que les paroles, a cause que les Acteurs representoient tout cela sur le Theatre. Puisque l'on a fait cecy principalement pour la lecture, il a fallu descrire tous les accidens, et au lieu d'une simple Comedie, il s'en est fait une Histoire Comique que vous allez maintenant voir.

1. Fusil, briquet. Petite pièce d'acier avec laquelle on bat un caillou, pour en tirer du feu. Acad., cité par HUGUET, *Petit Glossaire des Classiques français du dix-septième siècle*, p. 174.

toit comme un vieux singe fasché, estant desja tout transy de froid, encore que l'Esté fust prest a venir. En suite de ce mystere,¹ il recommença de se baigner et fut soigneux de laver principalement son pauvre zest² qui estoit plus ridé qu'un sifflet a caille. Au dessous luy pendoit une grande peau flestrie et veluë que l'on eust pris pour l'escarcelle d'un [4] paysan. Je ne suis pas assuré qu'elle fust pleine des choses que naturellement elle devoit avoir : mais je sçay bien qu'il la frotta une demie heure et qu'il s'y fust encore plus longteins arrêté si craignant de se morfondre par trop, il ne fust sorty de la cuve pour s'essuyer et se revestir. Tous ses gestes et toutes ses paroles ne tesmoignerent rien que de l'allegresse en remontant sur les bords des fossés. Voicy desja le plus fort de ceste besongne achevé, dit il, plaise a Dieu que je puisse aussi facilement m'acquiter de celle de mon mariage. Je n'ay plus qu'a faire deux ou trois conjurations a toutes les puissances du monde, et puis tout ce que l'on m'a ordonné sera accompli. Apres cela je verray si je seray capable de gouter les douceurs dont la plus [5] part des autres hommes jouyssent. Ha Laurette, dit il en se retournant vers le Chasteau, vraiment tu ne me reprocheras plus les nuicts, que je ne suis

3. B : il commença — 4-12. B : de laver principalement son pauvre outil de generation qui estoit plus ridé qu'un sifflet a caille. (C : de se laver par tout le corps sans en rien excepter.) Apres estre sorty de la cuve, il s'essuya et se revestit. Tous ses gestes — 14. B : le bord des fossez. — 14-15. C : Voicy le plus — 19. C : qu'on m'a — 21. C : jouissent.

1. *Mystère*. HUGUET, *Glossaire*, p. 253 : Chose importante ou compliquée, cérémonies.

2. *Zest*. FURTIÈRE : Pellicule dure qui est au milieu de la noix, se dit ironiquement pour montrer qu'on ne fait point cas d'une chose, qu'elle est de nulle valeur; cela ne vaut pas un zest. — OUDIN, p. 583 : Idiotisme, ne vaut rien du tout.

propre qu'a dormir et a ronfler. Mon corps ne sera plus
 dedans le lict aupres de toy comme une souche. Desor-
 mais il sera si vigoureux qu'il lassera le tien, et que tu
 seras contrainte de me dire en me repoussant doucement
 5 avec tes mains : Ha mon cœur, ha ma vie, j'en ay assez
 pour ce coup. Que je seray aise de t'entendre proferer de
 si douces paroles, au lieu des rudes que tu me tiens ordi-
 nairement. En tenant ce discours, il entra dans un grand
 clos plein de toute sorte d'arbres, où il desploya le pa-
 10 quet qu'il avoit apporté de son logis. Il y avoit une longue
 soutane noire qu'il vestit par dessus sa robe de [6]
 chambre. Il y avoit aussi un capuchon de campagne qu'il
 mit sur sa teste, et (il) se couvrit tout le visage d'un
 masque de mesme estoffe qui y estoit attaché. En cet
 15 equipage il recommença de se servir de son art magique,
 croyant que par son moyen il viendrait a bout de ses
 desseins. Il traça sur la terre un cercle dedans une figure
 Octogone, avec un haston dont le bout estoit ferré, et
 comme il estoit prest a se mettre au milieu, une sueur et
 20 un tremblement luy prirent par tous les membres, tant il
 estoit saisy de peur a la pensée qui venoit de luy venir
 que les Demons s'apparoistroient a luy bien tost. Il se
 fust resoult a faire le signe de la Croix, n'eust esté que
 celuy qui luy avoit enseigné la pratique de ces supersti-
 25 tions luy avoit defendu d'en u[7]ser en ceste occasion,
 et luy avoit appris a dire quelques paroles pour se
 defendre de tous les assauts que les mauvais esprits luy
 pourroient livrer. Le desir passionné qu'il avoit de para-
 chever son entreprise, luy faisant mespriser toute sorte de

5. B : c'est assez — 8. B : En faisant — 13. A : et se couvrit B C : et
 il se couvrit — 15. B : equipage aussi crotisque que s'il eust eu envie
 de jouer une farce, il recommença — 18. B : octogene C : triangulaire
 — 19-20. C : au milieu, un tremblement luy prit — 21-22. B : a la pen-
 sée qui luy venoit que — 22-23. C : Il eust fait le signe de la Croix

considerations, le contraignit a la fin de se mettre a genoux dedans le cercle vers l'Occident. Vous Demons qui presidez sur la concupiscence, qui nous emplissez de desirs charnels a vostre gré et qui nous donnez les
5 moyens de les accomplir, ce dit il d'une voix assez haute, je vous conjure par l'extreme pouvoir de qui vous dependez, et vous prie de m'assister en tout et par tout, et spécialement de me donner la mesme vigueur pour les embrassements qu'un homme peut avoir a trente cinq
10 ans ou environ. [8] Si vous le faictes, je vous donneray une telle recompense que vous vous contenterez de moy. Ayant dit cela, il appela par plusieurs fois Asmodée, et puis il se teut en attendant ce qui arriveroit. Un bruit s'esleva en un endroit un peu esloigné. Il ouyt des hurlemens
15 de voix, des cailloux qui se choquoient l'un contre l'autre, et un tintamarre qui se faisoit comme si l'on eust frappé contre les branches des arbres. Ce fut alors que l'horreur se glissa tout a fait dedans son ame, et j'ose bien jurer qu'il eust voulu estre a sa maison et n'avoir point entre-
20 pris de si perilleuse affaire. Son seul secours fut de dire ces paroles ridicules qu'il avoit apprises pour sa defense : O qui que tu sois, grand mastin, qui accours a moy tout esbaudy, la queue levée, pensant avoir treuvé la curée qu'il [9] te faut, retourne t'en au lieu dont tu viens, et te
25 contente de manger les savattes de ta grand'mere. Il se figuroit qu'il y avoit là dessous quelque sens magnifique de caché, et ayant craché dans sa main, mis son petit doigt dans son oreille, et fait beaucoup d'autres choses qui estoient du mystere, il crût que les plus malicieux

10. B : bailleray — 14-15. B : des hurlemens et des cailloux — 20. B : recours — 21. C : paroles nialses — 24. B : d'où tu viens — 25. C : grand'mere. Ces paroles sont fort ridicules, mais celles dont se servent les principaux Magiciens ne le sont pas moins, tellement qu'il pouvoit bien y adjouster foy. Il se — 26. B : sens mystique — 29. B : estoient de la ceremonie

esprits du monde estoient forcez de se porter plustost a faire sa volonté de point en point qu'a luy mesfaire. Incontinent apres il vit un homme a trente pas de luy, qu'il prit pour le diable d'Enfer qu'il avoit invoqué. Valentin, je suis ton amy, luy dit il, n'ayes aucune crainte : Je feray en sorte que tu jouyras des plaisirs que tu desires le plus. Mets peine a te bien traicter doresnavant parmy la bonne chere. Je te [10] promets que si tu veux tu feras toutes les nuicts six ou sept postes sur ta monture. Il n'estoit pas besoin d'une si forte conjuration que celle dont tu as usé pour me faire venir a toy, car je suis de moy mesme assez prompt a secourir ceux qui le meritent, comme tu fais. Adieu, vy en paix avecque ta femme. Je ne te demande rien pour recompense de tous les bons
15 offices que je te rendray.

La joye que ces propos favorables donnerent a Valentin modererent la peur qu'il avoit en l'ame a l'apparition de l'esprit. Enfin comme il fut disparu, sa frayeur s'esvanouyst entierement. On luy avoit encore ordonné une
20 chose a faire dont il se souvint, et (il) s'en alla en un endroit designé pour l'executer.

Il luy estoit avis qu'il embrassoit [11] desja sa belle Laurette, et parmy l'excez du plaisir qu'il sentoit, il ne se pouvoit tenir de parler luy tout seul et de dire : Bon pelerin qui m'avez monstré la voye de gouter les plus
25 chers contentemens du monde, vous vous appelez Francion, a ce que j'ay pu apprendre, et veritablement je puis estimer que vous n'estes venu en terre que pour me faire

3. B : vld — 4. C : lequel il prit — 7. B : traicter — 7-16. B : doresnavant. La joye que ces propos 7-18. C : doresnavant. Ces propos favorables modererent la peur que Valentin avoit en l'ame. Enfin — 19. B : entierement. Un pelerin dont le vray nom estoit Francion luy avoit encore ordonné — 20. A B C : et s'en alla — 23. C : Laurette, parmy — 24 et suiv. B : de dire mille joyeusetes, se chatouillant pour se faire rire. Estant arrivé a un Orme

jouyr d'une douce chose de qui par une rencontre fatale l'on treuve le nom dans celuy que vous portez, si on en veut oster un I.

Ainsi Valentin se chatouilloit pour se faire rire et estant
5 arrivé a un Orme, il l'entoura de ses bras, comme le pelerin luy avoit conseillé. En cette action il dit plusieurs Oraisons et apres se retourna pour embrasser l'arbre par derriere en [12] disant. Il me sera aussi facile
10 d'embrasser ma femme puisque Dieu le veut, comme d'embrasser cet Orme de tous costez. Mais comme il estoit en ceste posture, il se sentit soudain prendre les mains, et quoy qu'il taschast de toute sa force de les retirer, il ne le peut faire. Elles furent liées avec une
15 corde en moins de temps qu'il n'y en a que j'en discours, et en allongeant le col comme ces marmousets dont la teste ne tient point au corps, et qu'on esleve tant que l'on veut avec un bastonnet, il regarda tout entour de luy pour voir qui c'estoit qui luy jouoit de ce mauvais tour.

20 Une telle frayeur le surprit qu'au lieu d'un homme seul qui se glissoit vistement entre les arbres, apres avoir fait son coup, il croyoit fer [13] mement qu'il y en avoit cinquante, et qui plus est que c'estoient tous des malins esprits, qui s'alloient esgayer a luy faire souffrir toutes
25 les persecutions dont ils s'aviseroient. Jamais il n'eut la hardiesse de crier et d'appeller quelqu'un a son secours, parce qu'il s'imaginoit que cela luy estoit inutile, et qu'il ne pouvoit estre delivré de là que par un ayde divin, joinct qu'il estoit vraysemblable a son opinion que s'il

7. B : oraisons C : Oraisons — 10. C : côtez — 13. B : il ne le pût — 13-15. B : furent incontinent liées avec une corde, et en allongeant le cod. — 17. B : un petit baston — 17. C : tout autour — 18-19. B : luy jouoit ce mauvais tour — 25. C : s'aviseroient

se plaignoit, les Diables impitoyables redoubleroient son supplice et luy osteroyent l'usage de la voix ou le transporteroient en quelque lieu desert. Il ne cessoit d'agiter son corps aussi bien que son esprit, et pour essayer s'il
 5 pourroit sortir de captivité, il se tournoit perpetuellement a reculons a l'entour de l'Orme de sorte qu'il [14] faisoit beaucoup de chemin en peu d'espace. Quelquefois il le tiroit si fort qu'il le pensa rompre ou desraciner.

Ce fut alors qu'il se repentit a loisir d'avoir voulu
 10 faire le Magicien, et qu'il se souvint bien d'avoir ouy dire a son Curé, qu'il ne faut point exercer ce mestier là, si l'on ne veut aller bouillir eternellement dedans la marmite d'Enfer¹. Ayant ceste pensée, sa seule consolation fut de faire par plusieurs fois de belles et devotes
 15 prieres aux saints, n'osant en adresser particulièrement a Dieu qu'il avoit trop offensé. Cependant la belle Laurette qui estoit demeurée au Chasteau, ne dormoit pas, car le bon pelerin Francion la devoit venir treuver cette
 20 nuict là, par une eschelle de corde qu'elle avoit attachée a une fenest [15] tre, et elle se promettoit bien qu'il luy feroit sentir des douceurs dont son mary n'avoit pas seulement la puissance de luy faire appercevoir l'image.

Il faut sçavoir que quatre voleurs ayans peu auparavant
 appris qu'il y avoit beaucoup de riches meubles dedans
 25 ce Chasteau, dont Valentin estoit le Concierge, s'estoient resolus de le piller, et pour y parvenir avoient fait ves-

3. C : Il ne cessoit donc — 5-6. B : perpetuellement a l'entour — 15. B : aux Saints — 18. B : trouver — 23-24. B : ayans un peu auparavant appris

1. Cf. MOLIÈRE, *École des Femmes*, III, 2, v. 726 : Il est aux Enfers des chaudières bouillantes. — L'église de Baigneux-les-Juifs (Côte-d'Or) conserve une de ces chaudières magnifiquement peinte à fresque (xv^e siècle).

tir en fille le plus jeune d'entr'eux, qui estoit assez beau
garçon, luy conseillant de chercher le moyen d'y demeu-
rer quelque temps, pour remarquer les lieux où tout
estoit enfermé, et pour tascher d'en avoir les clefs, afin
5 qu'ils pussent ravir ce qu'ils voudroient. Ce voleur pre-
nant le nom de Catherine estoit donc entré il y avoit plus
[16] de huict jours chez Valentin, pour luy demander
l'aumosne et luy avoit fait accroire qu'il estoit une pauvre
fille, dont le pere avoit esté pendu pour des crimes faus-
10 sement imposez, et qu'elle n'avoit pas voulu demeurer
en son pays, a cause que cela l'avoit renduë comme
infame. Valentin estant touché de pitié au recit des infor-
tunes controuvées de cette Catherine, et voyant qu'elle
s'offroit a le servir sans demander des gages, l'avoit reti-
15 rée volontiers dedans sa maison. Ses services complai-
sants et sa façon modeste qu'elle sçavoit bien garder en
tout temps luy avoient desja acquis de telle sorte la bien-
veillance de sa maistresse qu'elle avoit eu d'elle la charge
du maniement de tout le mesnage. On se fioit tant en
20 elle [17] qu'elle avoit beau prendre les clefs de quelque
chambre, voire les garder longtemps, sans que l'on crai-
gnist qu'elle fist tort de quelque chose et que l'on les
luy redemandast.

Le jour precedent en allant a l'eau a une fontaine hors
5 du viliage, elle avoit rencontré un de ses compagnons qui
venoit pour sçavoir de ses nouvelles, pendant que les
autres estoient a un bourg prochain, en attendant l'occa-
sion favorable a leur entreprise. Elle luy asseura que
s'ils venoient la nuict ils auroient moyen d'entrer dans
30 le Chasteau pour y piller beaucoup de choses qui estoient
en sa puissance, et qu'elle leur jetteroît l'eschelle de corde

qu'un d'eux luy avoit baillée en secret, il n'y avoit que deux jours. Les trois voleurs n'avoient donc pas manqué a ye[18]nir a l'hèure déterminée, et comme ils furent descendus dans les fossez du Chasteau, ils virent aval-
 5 ler une eschelle de corde par une fenestre qui estoit a costé de la grande porte. L'un d'eux siffla un petit coup et l'on luy respondit de mesme. Ils regarderent tous en haut, et apperceurent une femme a la fenestre qu'ils prirent pour Catherine, encore que ce ne fust pas par ce
 10 lieu là qu'elle leur avoit promis de les faire monter. Il y en avoit un entre eux appelé Olivier qui touché de quelque remords de conscience s'estoit recogneu depuis peu de jours et avoit promis a Dieu en luy mesme de quitter la mauvaise vie qu'il menoit, mais ses compa-
 15 gnons ayans affaire de son ayde, parce qu'au reste il estoit fort et courageux, ne l'avoient pas voulu laisser partir de [19] leur compagnie pour toutes les prieres qu'il leur en avoit faictes, et l'avoient menacé que s'il s'en alloit sans leur congé, auparavant que d'avoir assisté au
 20 vol du Chasteau, ils n'auroient point de repos qu'ils ne l'eussent mis a mort, quand ce devoit estre par trahison. Comme il se vit au fait et au prendre, il dit de rechef aux voleurs qu'ainsi qu'il ne vouloit point avoir sa part du butin qu'ils alloient faire, il ne desiroit pas avoir sa
 25 part de la peine et du peril. Neantmoins luy ayant esté reproché qu'il faisoit cela par crainte et par bassesse de courage, il fut contraint de monter tout le premier a l'eschelle de corde, craignant que ses compagnons ne luy donnassent la mort.

3. B : a l'heure proposée — 5-6. C : au costé — 11. C : entr'eux — 12. C : reconnu — 15. C : aide — 16. C : estoit fort courageux — 18. C : faites — 22. B : il se vid C : il se voit — 28-29. C : ne le tuassent

1. *Avaler* : descendre, terme bas, dit FURETIÈRE.

Quand il fut sauté de la fenestre dedans une chambre, il fut bien [20] estonné de se voir embrassé amoureusement par une femme qui vint au devant de luy et qui ne ressembloit en façon du monde a Catherine. C'estoit
5 madame Laurette qui le prenoit pour Francion parmy l'espaisseur des tenebres de la chambre dont elle avoit esteint la lumiere.

Olivier cognoissant la bonne fortune que le Destin luy vouloit departir, possible pour le recompenser de la bonne
10 intention qu'il avoit de n'estre plus larron, songea qu'il estoit besoin d'empescher que ses compagnons ne vinssent troubler ses delices. Il quitta donc soudain Laurette pour obeyr a la priere qu'elle luy faisoit mesme d'oster l'eschelle, et treuvant qu'un de ses compagnons y estoit
15 attaché desja, il ne laissa pas de la tirer a soy jus[21] ques a la moitié et de la lier a un gond de la fenestre par l'endroit où il la tenoit. Le voleur avoit jugé au commencement que pour quelque occasion, il le vouloit ainsi lever jusques au haut : De sorte qu'il l'avoit laissé faire
20 sans se donner du tourment en l'esprit, mais comme il vit qu'il le laissoit là, il commença d'avoir quelque soupçon, qu'il luy vouloit jouer d'un trait de l'infidelité qu'il avoit desja temoignée. Toutesfois il monta dessus l'eschelle jusques a la fenestre de Laurette, mais Olivier l'avoit
25 fermée tout bellement, de maniere que n'osant cogner contre de peur d'estre decouvert par quelqu'un du Chateau, il luy sembla qu'il luy estoit necessaire de descendre. Il se glissa le plus bas qu'il pût le long de la corde qui

6-7. B : chambre, ayant esteint la lumiere. C : chambre, car elle avoit esteint la lumiere. — 8-10. C : fortune qui luy estoit arrivée, songea — 13. C : faisoit d'oster — 14. B : trouvant — 17. B : Le voleur jugeoit — 19-20. B : De sorte qu'il ne s'en donnoit point de tourment — 22. B : voulust — 22. B : traict — 23. B : tesmoignée — 23-24. C : il monta par l'eschelle

n'estoit pas assez lon[22]gue pour le mener jusques a terre et par hazard en passant par devant une fenestre qui estoit remparée¹ d'un treillis de fer, il y demeura attaché par son haut de chausse qui fut traversé d'un
 5 barreau pointu, où il s'empestra si bien qu'il luy fut impossible de s'en retirer.

Sur ces entrefaites Francion ne voulant pas manquer a l'assignation que sa Maistresse luy avoit donnée, s'estoit
 10 approché du Chasteau, et ayant veu d'un autre costé Catherine avec une eschelle a une fenestre, il creut que c'estoit Laurette. Il fut prompt a monter jusques en haut, et se mit a baiser ceste servante. Qui est ce, luy dit elle, est ce toy Olivier, ou un autre ? Es tu fou de faire tant
 15 de sottises en un temps où il nous faut son[23]ger soigneusement a nos affaires ? Laisse moy aller ayder a monter a tes compagnons. Croy tu qu'avecque l'habit que j'ay, j'aye aussi pris le corps d'une fille ?

Francion qui avoit desja connu qu'il se mesprenoit, en fut encores rendu plus asseuré par ces paroles qu'il oyoit
 20 bien n'estre pas proferées par la bouche agreable de Laurette. Il ne s'amusa guere a chercher ce qu'(elles) vouloient signifier, parce qu'il s'imaginait qu'il n'y avoit point d'interest : seulement il dit a Catherine qu'il reconnoissoit pour la servante, que sa maistresse luy avoit
 25 accordé qu'il passeroit ceste nuit là avecque (elle), et qu'il estoit venu pour jouir d'un si precieux contentement.

7. B : entrefaites — 8. B : maistresse — 8-9. C : s'estant approché du Chasteau et ayant veu — 10. C : avecques une eschelle — 14-15. B : songer diligemment — 18. B : cognu — 21. A : ils B : elles — 23. C : interest. Il dit seulement — 25. A : avecque luy B : avec elle — 26. B : jouyr

1. *Remparee*, munie, garnie. Des charlots *remparez* de faulx. Amyot. *Demetr.*, dans LITTRÉ.

Catherine qui avoit autant de finesse qu'il en faut a une
per[24]sonne qui exerce le mestier dont elle faisoit pro-
fession, chercha en son esprit des moyens de se deffaire
de luy, sur l'imagination qu'elle avoit qu'il nuiroit a son
5 entreprise. De le mener droit a la chambre de sa mais-
tresse, ainsi qu'il desiroit, elle ne le treuva pas fort a
propos, d'autant qu'il luy sembla qu'il faudroit possible
qu'elle fust employée a faire la sentinelle ou quelque
autre chose a l'heure que ses compagnons viendroient
10 pour accomplir leur intention. Elle luy fit donc accroire
que Laurette estoit malade, et qu'elle luy avoit donné
charge de luy faire sçavoir, qu'il ne la pouvoit voir pour
ceste fois là. Francion tres marry de cette avanture fut
forcé de reprendre alors le chemin de l'eschelle. Il estoit
15 au milieu lorsque Catherine qui [25] avoit une ame mes-
chante et desloyale, voulant se venger de l'obstacle qu'il
luy estoit avis qu'il mettoit a ses desseins, donna a ses bras
toutes les forces que sa rage pouvoit faire accroistre, et se
mist a secoüer la corde pour le faire tomber : comme il se
20 vit traicté de ceste façon, apres s'estre glissé un peu plus
bas, il connut bien qu'il luy faloit faire le sault, de peur
que ses membres ne fussent froissez en se choquant contre
la muraille. Ses mains quittent donc la prise de l'eschelle,
et tout d'une secousse il s'eslance pour se jetter en terre,
25 mais il fut si mal-heureux qu'il tomba droit dedans la
cuve où Valentin s'estoit baigné, contre les bords de
laquelle il se fit un grand trou a la teste, dont il sortit
tant de sang, qu'en peu de temps l'eau en devint en [26]
tierement rouge. L'estonnement et l'estourdissement qu'il
30 eut en ceste cheute le mirent en tel estat qu'il demeura
esvanouy, et n'eut pas le soin de s'empescher d'avaller

19-20. B : tomber. Comme il se vid — 24. B : a terre — 25. B : malheu-
reux — 25-26. B : dans la cuve — 27-29. C : a la teste. L'estonnement

une grande quantité d'eau dont il pensa estre noyé. Catherine qui entendit le bruit qu'il fit en tombant se resjouyst en elle mesme de son infortune, et retira soudain son eschelle en haut, pensant que ses compagnons
5 ne viendroient pas de celle nuict là.

Le voleur qui estoit demeuré en terre, voyant qu'Olivier qui estoit entré dans le Chasteau, ne songeoit point a luy et que son autre compagnon estoit attaché en l'air, en un lieu dont il ne se pouvoit tirer, n'eut point esperance
10 que leurs desseins eussent une bonne issuë. Il se figura que l'on treuveroit enco[27]re ce pendu le lendemain au mesme lieu, et qu'il n'y avoit rien a gagner a demeurer proche de luy, que la mauvaise fortune de se voir pendre apres d'une autre façon en sa compagnie.

15 Une certaine curiosité aveugle et conceuë sans aucun subject le convie a se promener par tout le fossé avant que d'en sortir. Estant arrivé a la cuve où estoit Francion, il voulut voir ce qui estoit dedans. Ayant cogneu que c'estoit un homme, il le tira par le bras et luy mit
20 la teste hors de l'eau; puis estant poussé d'un desir de rencontrer de la proye qui ne le quittoit jamais, il foüilla dedans ses pochettes où il trouva une bourse a demy pleine de quarts d'escus et d'autre monnoye, avec une bague dont la pierre pretieuse avoit un esclat si
25 vif[28] que l'on appercevoit sa beauté malgré les tenebres. Ceste bonne rencontre luy bailla de la consolation pour tous les ennuys qu'il pouvoit avoir, et sans se soucier si celui qu'il desroboit estoit mort ou vivant, ny qui l'avoit mis en ce lieu là, il s'en alla où le destin le vouloit
30 conduire.

3-4. C: retira son echelle quelque temps apres, pensant — 5. C: pas cette nuict là — 6. C: a terre — 21. B: lequel il ne quittoit — 24. C: dont la pierre avoit — 26. B: cette — 29. B: le voulut

Olivier qui avoit en ses mains un butin bien plus estimable que celuy des autres voleurs, tascha d'en jouyr parfaitement des qu'il eut fermé les fenestres de la chambre par lesquelles il eut pu entrer quelque clarté qui l'eust
5 descouvert. Laurette avec une mignardise affectée s'estoit recouchée negligemment sur le lict en attendant son champion qui dressa son escarmouche sans parler autrement que par les baisers. Apres que ce [29] premier assaut fut donné, la belle a qui l'excez du plaisir avoit
10 auparavant interdit la parole en prit soudainement l'usage et dît a Olivier en mettant ses bras a l'entour de son col, et le baisant a la jouë, aux yeux et en toutes les autres parties du visage, Cher Francion que ta conversation est bien plus douce que celle de ce vieillard radoteux a qui
15 j'ai esté contraincte de me marier ! que les charmes de ton merite sont grands ! que je m'estime heureuse d'avoir esté si clair-voyante que d'en estre esprise. Aussi jamais ne sortiray je d'une si precieuse chaisne. Tu ne parles point, mon ame, continua t'elle avec un baiser plus
20 ardent que les premiers, est ce que ma compagnie ne t'est pas aussi agreable que la tienne l'est a moy. Helas ! s'il estoit ainsi, que je por[30]teroïs bien la peine de mes imperfections ! La dessus s'estant teuë quelque temps, elle reprit un autre discours. Ah ! vrayment j'ay esté bien
25 sotte tantost d'esteindre la chandelle, car qu'est ce que je crains, ce vieillard est sorti de ceans afin d'aller, je pense, se servir des remedes que vous luy avez appris pour guerir ses maux incurables. Il faut que je commande a Catherine qu'elle apporte de la lumiere, je ne
30 suis pas entierement de l'opinion de ceux qui affirment

2. B : celuy de cet autre voleur — 4. B : pû — 10. B : parole —
11. B : son bras — 13. B : conversion C : conversation — 20. B : ar-
dant — 27. C : que tu luy as appris — 30. C : qui assurent

que les mysteres d'Amour se doivent faire en tenebres ;
 Je sçay bien que la veue de nostre object r'anime tous
 nos desirs. Et puis, je ne le cele point, ma chere vie, je
 serois bien aise de voir l'esmeraude que tu as promis de
 5 m'apporter, je pense que tu as tant de soin de me com-
 [31]plaire que tu ne l'as pas oubliée : L'as tu ? dy moy
 en verité ?

Rien ne pouvoit guarentir Olivier de se decouvrir
 alors, se voyant conjuré par tant de fois de parler,
 10 comme s'il eust esté Francion. Mais songeant bien que
 Laurette pourroit se courroucer excessivement, cognois-
 sant qu'elle avoit esté deceue, il se proposa de chercher
 tous les moyens de l'appaiser. Il se tira de dessus le lict,
 et s'estant mis a genouil devant elle, luy dit : Madame,
 15 je suis infiniment marry que vous soyez trompée,
 comme vous estes, me prenant pour vostre amy, et veri-
 tablement si vos caresses n'eussent eschauffé mon desir,
 je ne me fusse pas porté si librement a perpetrer le crime
 que j'ay commis. Prenez de moy telle vengeance qu'il
 20 vous plaira. [32] Je sçay bien que ma vie et ma mort
 sont entre vos mains. Faictes moy souffrir tous les suplices
 dont vous vous adviserez, je suis si prest a les endurer,
 que si je treuve du pardon en vostre misericorde, j'auray
 de la peine a m'accoustumer a en gouter les douceurs.

25 La voix d'Olivier bien differente de celle de Francion
 fist cognoistre a Laurette qu'elle s'estoit abusée. La honte
 et le despit la saisirent tellement que si elle n'eust consi-
 deré que l'on ne pouvoit faire que ce qui avoit esté faict
 ne le fut point, elle se fust par aventure portée a d'es-

1. B : de l'Amour — 4. C : l'Emeraude — 8. B : garentir C : garan-
 tir — 13-14. C : le lict, et comme il avoit assez bon esprit, s'estant mis a
 genoux devant elle, il luy dit — 16. B : amy. Veritablement — 18.
 C : si librement dans le crime — 20. C : qu'il vous plaist — 21-25. B :
 entre vos mains. La voix d'Olivier — 29. B : paraventure

tranges extremitez. Le plus doux remede qu'elle sceust
appliquer sur son mal, et celuy qui eut de plus remar-
quables effects, fut que celuy qu'elle avoit pris pour Fran-
cion luy avoit fait gous[33]ter des delices qu'elle n'eust
5 pas possible gousté plus savoureux avec Francion mesme
et dont elle ne se pouvoit repentir d'avoir joüy.

Toutefois elle feignit qu'elle n'estoit guere contente, et
demanda a Olivier avec une parole rude qui il estoit.
Voyant qu'il ne luy respondoit point a ce premier coup,
10 elle luy dit : N'es tu point, meschant, un des valets de
Francion ? N'as tu point tué ton maistre pour venir icy
au lieu de luy ? Madame, dit Olivier se tenant tousjours
a terre, je vous asseure que je ne connoy pas seulement
le Francion dont vous me parlez. De vous dire qui je
15 suis, je le feray librement, moyennant que vous me pro-
mettiez, que vous adjousterez foy a tout ce que je vous
diray, de mes[34]me que je vous promets de ne vous con-
ter rien que de veritable. Va, jete le promets sur ma foy,
dict Laurette.

20 Vous avez une servante qui s'appelle Catherine, pour-
suivit Olivier : ouy, respondit Laurette. Sçachez donc,
Madame, reprit il, qu'elle est en partie cause de l'avan-
ture qui est arrivée. Je m'en vay vous apprendre comment.
Vous croyez que ce soit une fille, veritablement vous
5 estes bien deceue : car c'est un garçon que l'on a fait
ainsi désguiser, afin de donner entrée ceans a des voleurs.
Il avoit promis de jeter cette nuict une eschelle de corde
par une fenestre pour les faire monter. La desbauche de
ma jeunesse m'avoit fait sortir de la maison de mon pere

3. J : fut de considerer que celuy — 5. B : possible treuvé plus
savoureuses — 10. B : luy dit : O meschant, n'es tu point un des valets
13. B : cognoy — 16. B : que vous adjousterois C : adjousterez — 20-
22. B : poursuivit Olivier. Sçachez qu'elle est — 25-26. B : un garçon
qui s'est ainsi desguisé

pour me mettre en la compa[35]gnie de ces larrons là :
mais je me deliberay il y a quelques jours de quitter
leur miserable train de vie. Nonobstant ayant treuvé l'es-
chelle que vous aviez jettée pour vostre Francion, et que
5 je prenois pour celle de Catherine, il m'a falu y monter,
estant en deliberation toutesfois, non point d'assister au
vol, mais de chercher icy quelqu'un a qui je pusse des-
couvrir la mauvaise volonté de mes compagnons pour les
empescher d'executer leur entreprise. Qu'ainsi ne soit,
10 Madame, prenez la peine de regarder par quelque fenestre ;
vous verrez un des voleurs pendu a l'eschelle de corde
que je n'ay qu'a demy tirée. C'est une chose bien claire
que si j'estois de son complot, je ne l'eusse pas traité de
de la sorte.

15 [36] Laurette estonnée de ce qu'elle venoit d'apprendre,
s'en alla regarder par une petite fenestre, et vit qu'Olivier ne
mentoit point. Elle ne luy demanda pas d'autres preuves
de son innocence, et voulant sçavoir ce que faisoit alors
Catherine, elle l'appella pour luy apporter de la lumiere,
20 apres avoir fait cacher Olivier a la ruelle de son lict.
Catherine estant venuë aussi tost avec de la chandelle
allumée, et voyant le beau sein de Laurette tout descou-
vert, fut chatoüillée de desirs un peu plus ardents que
ceux qui pourroient esmouvoir uné personne de sa robbe.
25 L'absence de son maistre et la bonne humeur où il luy
estoit advis qu'estoit sa maistresse, luy semblerent favo-
rables : car Laurette cacheoit la haine qu'elle venoit de
[37] concevoir contre elle sous un bon visage, et avec
des paroles gaillardes. D'où viens tu, luy dit elle, quoy
30 tu n'es pas encore deshabillée, et il est si tard ? Je vous
jure, Madame, que je ne sçaurois dormir, respondit

Catherine, j'ay tousjours peur ou des esprits ou des lar-
 rons, parce que vous me faites coucher en un lieu trop
 esloigné de tout le monde : voyla pourquoy je ne me
 deshabille gueres souvent, afin que s'il m'arrive quelque
 5 chose, je ne sois pas contrainte de m'en venir toute nuë
 demander du secours : mais vous, Madame, est il pos-
 sible que vous puissiez icy vivre toute seule sans aucune
 crainte ? Mon Dieu, je vous supplie de me permettre que
 je passe icy la nuict, puisque Monsieur n'y est pas. Je
 10 dormiray mieux [38] sur cette chaire que sur mon lict, et
 si je ne vous incommoderay point, car au contraire je
 vous y serviray beaucoup en vous donnant incontinent
 tout ce qui vous sera necessaire. Non, non, dit Laurette,
 retourne t'en en ta chambre, je n'ay que faire de toy, et
 15 puisque j'ay de la lumiere, je n'auray plus de crainte. Ce
 n'est que dans les tenebres que je m'imagine en veillant
 de voir tantost un chien, tantost un homme noir, et tan-
 tost un autre fantosme encore plus effroyable. Mais vray-
 ment, interrompit Catherine en faisant la rieuse, vous avez
 20 un mary bien desnature. He Dieu ! comment est ce qu'il
 s'est pu resoudre a vous quitter ceste nuict cy, ainsi qu'il a
 fait. Pour moy, je vous confesse que toute fille que je suis,
 je me treuve plus capable de vous [39] aymer que luy.
 Allez, allez, vous estes une sotte, dit Laurette : hay, les
 25 premiers jours que vous avez esté ceans, vous avez bien
 fait l'hypocrite : a qui se fierá t'on desormais ? Tredame !
 hé, ce que je dy n'est il pas vray, reprit Catherine, et

2. B : faictes — 4. C : guerres — 7. B : puissiez estre icy toute —
 18-19. C : vrayement — 21. C : cette — 22. B : faict. Où est il donc ?
 Est il allé prendre des grenouilles a la pipée ? Pour moy, je vous con-
 fesse — 24-25. C : Laurette : quoy, les premiers jours — 26-27. C :
 desormais ? Ce que je dy — 27. B : Catherine, hé

1. Tredame. Abréviation de Nostre-Dame. Cf. MOLIÈRE, *Le Bourgeois
 Gentilhomme*, III, 5

que seroit ce donc si je vous avois montré par effect
 que je suis mesme fournie de la chose dont vous avez le
 plus de besoin et que Valentin ne peut pas mieux que
 moy vous rendre contente ? Vous auriez bien de l'eston-
 5 nement. Vrayment, voyla de beaux discours pour une
 fille, dit Laurette : Allez, mamie, vous estes la plus
 effrontée du monde ou vous vous estes enivrée ce soir,
 retirez vous que je ne vous voye plus. Que c'est une
 chose fascheuse d'avoir des servantes, mais quoy,[40]
 10 c'est un mal necessaire.

Catherine qui estoit entrée en humeur ¹ ne se souciant
 pas de l'opinion que sa maistresse pourroit avoir d'elle,
 s'en approcha pour la baiser, et luy faire voir apres
 qu'elle ne s'estoit vantée d'aucune chose qu'elle n'eust le
 15 moyen d'accomplir. Elle s'imaginait qu'aussi tost que
 Laurette auroit savouré la douceur de ses embrassemens,
 elle concevroit de la bienveillance pour elle, et ne cher-
 cheroit que les moyens de la pouvoir souvent tenir entre
 ses bras. Mais Laurette sçachant bien ce qu'elle sçavoit
 20 faire, l'empescha de parvenir au bout de ses desseins, et
 la poussa hors de sa chambre, en luy donnant deux ou
 trois coups de poings, et luy disant (force) injures.

Tout leur discours avoit esté [41] entendu d'Olivier
 qui sortit de la ruelle et dit a Laurette qu'elle avoit bien
 25 pû cognoistre par les paroles et par les actions de Cathe-
 rine, qu'elle n'estoit pas ce qu'elle luy avoit tousjours
 semblé. Laurette reconnoissant cette verité apparente,

9. B : fascheuse que ces gens-cy, autant de serviteurs que d'ennemis,
 mais quoy — 14-15. B : qu'elle n'eust moyen — 15-17. B : s'imagi-
 noit qu'aussi tost qu'elle auroit montré a Laurette ce qu'elle estoit,
 elle concevroit C : s'imaginait aussi tost qu'elle — 20. B : au but de —
 22. B : poin C : poing — 22. A : forces B : force C : forces — 25. B :
 parolles — 27. C : reconnoissant

1. *Humeur* : gaité facétieuse, cf. *humour*.

luy dit qu'elle vouloit mettre ordre a ceste affaire là, qu'elle vouloit empescher que Catherine ne fist entrer des voleurs dans le Chasteau cependant que l'on n'y songeroit pas, et qu'elle desiroit aussi la punir de ses meschancetez. Advisez, Madame, ce qu'il est besoin de faire, dit Olivier, je vous assisteray en tout et par tout. Je m'en vay treuver Catherine, repliqua Laurette, suivez moy seulement de loin, et venez quand je vous feray quelque signe, afin de la lier avec ces cordes cy que[42] vous porterez quant et vous¹. Laurette ayant dit cela, prit la chandelle et s'en alla jusques en la chambre de la servante : là, venez vous en avecque moy dans celle salle basse, portez la lumiere. Pourquoi faire, Madame, respondit Catherine ? de quoy te soucie(s) tu, repliqua Laurette, tu le verras, mais que tu y sois.

Quand elles furent entrées en la salle, Laurette dit a Catherine, Ouvre la fenestre et monte dessus pour voir ce que c'est qui est attaché au haut de la grille, et qui remuë a tous moments. Cela m'a mise en peine tout a cette heure en y regardant de là haut. Or c'estoit le voleur qui estoit demeuré là attaché.

Catherine qui n'en sçavoit rien apres avoir eu la temerité de tou[43]cher en bouffonnant sur les tetons de sa maistresse mit le pied sur un placet², et de là sur la fenestre, où elle ne fut pas plutost qu'Olivier qui attendoit a la porte, s'approcha au signe que luy fit Laurette,

9. C : des cordes que — 10. C : quand et vous — 11-13. C : la servante. Vien t'en avecques moy dans cette salle basse, luy dit elle, porte la lumiere — 12-13. B : salle basse, luy dit elle, portez — 14. A : soucie C : soucies — 19. C : momens — 23. B : en bouffonnant les tetons

1. *Quant et vous* : avec vous. Cf. MALHERBE, *Tite Live*, 33, chap. 27 : menant leur butin quant et eux.

2. *Placet* : Tabouret, petit siège de femme ou d'enfant qui n'a ni bras ni dossier (FURETIÈRE).

qui ayant pris une grande chaire monta dessus et empoigna fermement sa servante, tandis que d'un autre costé Olivier luy lioit les bras par derriere a la croisée. Ce n'est pas tout, dit Laurette en riant, lorsqu'elle se vit
 5 assurée de sa personne : Il faut voir si elle a entre les jambes la chose qu'elle s'est vantée d'y avoir. En disant cecy, elle luy troussa sa cotte et sa chemise, et luy attachait tout au dessous du col avec une esguillette, de sorte que l'on pouvoit voir sans difficulté ses secrettes parties,
 10 qui n'estoient pas a ceste heure là en bon point[44], comme elles avoient esté auparavant. Certes, dit Laurette, en parlant de cette piece du milieu, voila un gentil oiseau. Je m'en vay gager que si on luy touchoit sur la queue, on la luy feroit redresser tout a
 15 l'heure. Mais il est d'une humeur bien bigearre¹ et bien contraire a celle de tous les autres qui veulent avoir la clef des champs², car il ne desire rien tant que de se voir en cage. Olivier dit aussi quelques railleries de maniere que son compagnon et Catherine le reconnurent
 20 a sa parole. Ah ! ce dit l'un, je te supplie de m'ayder a m'oster d'icy : car voila le jour qui commence a poindre, et si l'on me treuve en cest estat, je te laisse a juger ce qui en arrivera. Je ne te sçaurois secourir, respondit Olivier, car il y a une grille de fer entre nous deux.[45]
 25 Ma foy, tu fais bien de ne vouloir plus te tenir davantage en l'air, car c'est un element qui t'est tout a fait contraire,

5-6. B : faut voir si elle est ce qu'elle s'est vantée d'estre. — 7. C : la cotte et la chemise — 9-19. B : ses secrettes parties. (C : ses parties.) Olivier commença, alors a s'en gausser tellement que son compagnon et Catherine — 21-22. B : le jour qui vient et si l'on me trouve

1. *Bigearre*, bizarre, fantasque. HUGUET, *Glossaire*, p. 42.

2. *Avoir la clef des champs*. OUDIN, p. 103 : idiotisme, estre libre ou délivré de prison ; vulgaire.

et tu ne mourras jamais autre part : c'est ta predestination. Tu nous as donc trahis ainsi, interrompit Catherine, perfide, si je tenois ton cœur, je le devorerois maintenant. Ne parlez point de tenir, luy respondit Olivier, car vous
5 ne pouvez plus jouir de vos mains. Laissons les là, dit Laurette, qu'ils se plaignent tout leur saoul, personne ne viendra a leur secours que les sergents et le bourreau.

Ayant tenu ce discours, elle convia Olivier a remonter en sa chambre où ils ne furent pas si tost qu'il fut ravy
10 de ceste beauté qu'il ne pensoit pas estre si merveilleuse qu'elle estoit lorsqu'il en avoit jouy sans lumiere. L'ayant consi[46]derée attentivement, il prit la hardiesse de cueillir sur sa levre quelques baisers qui ne luy furent point refusez, parce que Laurette le treuvant de bonne
15 mine n'estoit pas faschée qu'il recommençast le jeu où il avoit desja montré qu'il estoit des plus sçavants. Luy qui lisoit ses intentions dedans ses yeux mouvants et lascifs, ne laissa pas eschaper la favorable occasion qu'il avoit de taster de rechef d'un si friand morceau.

Ils se mirent apres a discourir de plusieurs choses. Olivier parla principalement de la bonne fortune qu'il
20 avoit euë, et il fit des serments a Laurette qu'il n'estimoit rien au prix, non seulement celles qui luy pouvoient arriver, mais encores celles qui pouvoient venir en son imagination. Vous avez [47] beaucoup de sujet de remercier le Ciel d'une chose, dit Laurette; C'est de la faveur
25 qu'il vous a departie en faisant que lorsque je vous ay veu tantost sur le milieu de l'eschelle, vous prenant pour un mien serviteur, je me suis venuë mettre sur une
30 chaire en attendant que vous fussiez monté jusques icy,

4. B : Ne parle — 4-5. B : car tu ne peux plus jouir de tes mains —
8. B : de remonter — 14. B : trouvant — 16. B : scavans — 17. B :
mouvans — 22. B : et fit des sermens — 24. C : mais celles — 25. B : sujet

car si je me fusse tenuë a la fenestre, j'eusse bien veu que vous n'estiez pas celui que j'attendois, et je ne vous le cele point, qu'infailiblement vous eussiez esté tres mal receu de moy au lieu que vous l'avez esté si bien que vous ne vous en sçauriez plaindre avecque raison. Je ne doute point que vous ne m'eussiez mal traité, repartit Olivier, et si je ne m'en offense aucunement, car quelle bienveillance pourriez vous avoir [48] pour un homme inconnu qui vous surprend au lieu de celuy que vous avez des long
 10 temps pratiqué? Mais je vous assure, que si je ne suis pareil en merite ou en beauté de corps a celuy a qui vous aviez donné assignation, je luy suis pareil en desir de vous servir, et n'ay pas moins que luy d'affection pour vous.

15 Ces demonstrations d'Amour attirerent beaucoup d'autres entretiens a leur suite, qui furent souvent interrompus par les embrassements dont ils goustoient les delices tout autant de fois qu'il leur estoit possible.

Quand Laurette vit que le Soleil estoit levé, se figurant
 20 que son mary ne tarderoit plus guere a revenir, elle pria Olivier de se cacher dedans le foin qui estoit en une [49] escuyrie de la Cour, jusques a tant que le pont levis estant abbaissé, il eut le moyen de s'en aller. Apres qu'il luy eut dit adieu et qu'il luy eut donné une infi-
 25 nité d'asseurances de se sousvenir tousjours d'elle, il s'accorda a se mettre en tel endroit qu'elle voulut et la laissa retourner en sa chambre où elle s'enferma en attendant le succez de l'avanture de Catherine.

Il estoit ce jour là Dimanche, et trois jeunes rustres

2-3. B : je ne vous cele point — 5. C : avecques — 8. B : incognu
 16. B : suite — 16-17. C : qui furent un peu interrompus — 17. B : embrassemens — 19. B : vid — 21-22. B : dedans le foin de l'escuyrie, jusques — 23. A : aller apres qu'il B : aller. Apres qu'il

du village s'estoient levez du matin pour aller a la premiere Messe, et de là a un bourg prochain deffier a la longue paulme¹ les meilleurs joueurs du lieu. Le Curé ne fut pas assez matineux a leur gré. En attendant qu'il fust sorty du presbitere, ils se vouloient promener a l'entour du Chateau, où ils apperceurent [50] aussi tost le voleur se tenant d'une main a l'eschelle de corde et d'une autre a la grille de fer. Ils veirent aussi Catherine toute decouverte jusques au dessus du nombril, et s'esmerveillèrent infiniment d'appercevoir ce qui luy pendoit entre les jambes. Ils s'esclatterent si fort a rire que tout le village en retentit : de sorte que le Curé en boutonnant encore son pourpoint sortit pour voir ce qui leur estoit arrivé de plaisant. Leur emotion estoit si grande qu'ils ne se pouvoient presque plus soustenir, et ne faisoient autre chose que joindre les mains, se courber le corps en cent postures, et se heurter l'un contre l'autre, comme s'ils n'eussent pas esté bien sages. Leur bon Pasteur ne jettant les yeux que sur eux, ne voyoit pas la cause de leurs risées, et ne cessoit de la [51] leur demander, sans pouvoir tirer de responce d'eux : car il leur estoit impossible de parler tant ils estoient saisis d'allégresse. En fin le Curé en tirant un par le bras, luy dit, Hé, vien ça, hé Pierrot, ne veux tu pas me conter ce que tu as a rire? Alors ce compagnon se tenant les costez, luy dit a plusieurs fois qu'il regardast a une des fenestres du

5. B : Presbytere, ils s'en allerent promener — 8. C : de l'autre a la grille — 9-11. B : du nombril et la prirent pour un Hermaphrodite. Ils s'esclatterent — 11. C : de rire si fort — 16-17. C : que se courber sur le corps — 23-24. B : luy dit, Hé, vien ça, hée Pierrot, ne veux tu C : luy dit : Hé, vien ça, Pierrot, ne veux tu — 26. C : a l'une des fenestres

1. *La longue paume* se dit, quand on joue à ce jeu dans une grande place, ou campagne qui n'est point fermée. La courte paume ou la paume absolument est un jeu fermé et borné de murailles. FURETIÈRE.

Chateau. Le Curé levant la veuë vers ce lieu, apperceut ce qui les esmouvoit a tenir ceste sottte contenance, et n'en jetta qu'un esclat de risée fort moderé. Vous estes de vrays badaus, dit il, de faire les actions que vous faictes pour si peu de chose : l'on cognoist bien que vous n'avez jamais rien veu, puisque le moindre object du monde vous incite a rire si demesurément que vous semblez insensez. Je ry quant [52] a moy, mais c'est de vostre sottise : que sçavez vous si ce que vous voyez n'est point un subject qui vous devoit inciter a jeter des larmes ? Nous sçaurons tantost du Seigneur Valentin ce que tout cecy veut dire, et quels jeux l'on a joué ceste nuict en sa maison.

Comme le Curé achevoit ces paroles, il arriva aupres de luy beaucoup de paysants, qui estonnez du merveil-
 15 leux spectacle interrogerent le voleur et Catherine, qui les avoit mis là, mais ils n'en sceurent tirer de responce. Les pauvres gens baisserent honteusement la teste, et n'y eut que le voleur qui dit a la fin que l'on le tirast du
 20 lieu où il estoit, et qu'il conteroit tout de poinct en poinct. Le Curé dit a ceux qui l'accompagnoient, qu'il falloit avoir patien[53]ce que Valentin eust ouvert le Chateau, et il y en eut qui tournerent a l'entour afin de voir s'il n'y avoit point quelqu'un aux fenestres pour l'appel-
 25 ler. Une plaintive voix parvint a leurs oreilles du creux du fossé qu'ils costoyoient. Ils jetterent leurs yeux en bas et apperceurent la cuve où estoit Francion qui venoit

3. B: moderé, pour faire le serieux et le modeste. Vous — 14. C: arriva pres — 27 et suiv. B: la cuve où Francion qui estoit sorty de son esvanouissement, et n'avoit C: la cuve d'où il n'y avoit pas longtemps que Francion estoit sorty apres estre revenu de pamoison. Il s'estoit senty si foible qu'il avoit eu beaucoup de peine a se retirer d'un si mauvais lieu, tellement qu'il s'estoit couché aupres pour se reposer. Comme les Paisans le virent tout en sang, ils descendirent vers luy, et l'un d'eux

de sortir de son esvanouissement, et n'avoit pas la force de se tirer du lieu où il estoit. Comme ils le virent tout en sang, ils dirent, Ha, mon Dieu, qui est ce qui a ainsi accommodé ce pauvre homme là, hélas, il a la teste fendue a ce que je pense. En disant cecy, ils descendirent en bas; alors l'un d'eux s'escria : misericorde, c'est mon bon hoste, ce devot Pelerin qui demeure en ma maison depuis quelques jours. Mon cher amy, [54] reprit il, en se tournant devers luy, qui ont esté les traistres qui vous ont si mal accoustré? Ostez moy d'icy, repartit Francion, secourez moy mes amis, je ne vous puis maintenant rendre satisfaits sur ce que vous me demandez. Quant il eut dit ces paroles les villageois le tirèrent hors de la cuve et comme ils le portoient a son hostellerie, ils rencontrèrent un de ses valets qui fut bien estonné de le voir en l'equipage où il estoit. Ce qu'il trouva de plus expedient fut d'aller querir un Chirurgien qui arriva comme l'on despoüilloit son maistre aupres du feu pour le coucher dedans un lict. Il vit sa playe qui ne luy sembla pas fort dangereuse, et ayant mis dessus un premier appareil, il asseura qu'elle seroit guerrie dans peu de temps.

[55] Tandis tous les habitans du village s'assemblerent devant le Chasteau, pour voir le soudain changement d'une fille en garçon. Ceux qui avoient desja pris leur plaisir de cette drolerie s'en alloient dire a leurs voisins qu'ils s'en vinssent a la grande place, et qu'ils n'y auroient pas peu de contentement. Le bon fut que les femmes qui ont bien autant de curiosité que les hommes, et principalement en ce qui est d'une plaisante aventure, vou-

2. B : se tirer de ce lieu. Comme ils le veirent — 6. B : Misericorde — 11. B : amis. Je ne — 12. B : satisfaits — 13. B : paroles — 13. C : le retirèrent de là — 17. B : querir un Barbier — 18-19. C : pour le mettre au lict. — 19. B : vid — 28. B : bien plus de curiosité

lurent sçavoir ce que c'estoit que leurs maris avoient
 veu, elles s'en allerent en troupes jusques au Chasteau,
 où elles ne furent pas si tost, qu'ayans apperceu ce qui
 pendoit au bas du ventre de Catherine, elles s'en retour-
 5 nerent plus viste qu'elles n'estoient venuës. Celles qui
 estoient de belle [56] humeur rioyent comme des folles,
 et les autres qui estoient chagrines, ne faisoient que gro-
 meler, s'imaginants que tout avoit esté préparé a leur sub-
 jet et pour se mocquer d'elles. Ouy, c'est mon ¹, disoit
 10 l'une, c'est bien en un bon jour de Dimanche qu'il faut
 faire de telles badineries que cela. Encore si l'on atten-
 doit apres le service : Cela seroit plus a propos a Caresme
 Prenant. Ho le monde s'en va perir sans doute ; tous les
 hommes sont autant d'Antechrists ². Ne vous enfuyez pas,
 15 ma commere, dit un bon compagnon a cette bigotte,
 venez voir le gentil instrument que porte la servante de
 Valentin. Le Diable y ait part, luy respondit elle. Sur
 mon Dieu, repliqua t'il, vous avez beau faire la desdai-
 gneuse, vous aymeriez mieux y avoir part [57] que le
 20 Diable. Va, va, luy dit une autre plus resoluë, Nous ne

2. C : en troupe — 3-4. B : qu'ayans apperceu Catherine — 5. C : vite — 8. B : s'imaginans — 9-10. C : se mocquer d'elles. C'est bien — 11. C : badineries, disoit l'une. Encore si — 13. C : en va perir — 15-17. B : dit un bon compagnon. Venez voir la servante de Valentin, elle montre tout ce qu'elle porte. Le diable — 18. C : mon Dieu, luy repliqua t'il, — 20. B : bien resoluë

1. *Mon*. HUGUET, *Glossaire*, p. 248 : *çamon, c'est mon* (certes). — *Mon* est aussi une particule qu'on ajoute en ces mots : *c'est mon, vraiment c'est mon*. Cela est bas et populaire. Dans ce mot de *c'est mon*, il faut sous-entendre *avis* qu'on a retranché pour abrégé. (FURETIÈRE).

2. *Antechrist*. Populairement, un diable, un méchant homme, ou même (FURETIÈRE) un enfant acariâtre. — Dans la *Farce nouvelle de l'Antechrist et de trois femmes* (Recueil Nicolas Rousset, 1612), l'Antechrist est le sobriquet d'un sergent des Halles. Si le nom d'Antechrist est resté populaire, c'est que le livret gothique, *La Vie du mauvais Antechrist*, n'a cessé d'être réimprimé jusqu'au xvii^e siècle.

voulons pas avoir seulement part a un morceau : Mais le voulons avoir tout entier. Il est vray que vous estes la plus goulüë de toutes, reprit le Rustre, vous ne seriez pas assouvie quand vous auriez le morceau gros et long de Catherine avec celui de vostre mary, et toutefois je sçay bien que vous n'avez que la moitié de celui qui vous a esté vendu par contract : vostre mary en fait part a une commere. C'est assez, vous les aymez, la belle friande, ces deux membres que je ne veux pas nommer. Vous ne vous enfuyez de celui que l'on vous a fait voir, que parce qu'aussi bien est il trop loin de vous. Il y a un fossé et une grille entre deux ; et puis vous aymeriez mieux le ma [58] nier que le regarder. Mercy Dieu, luy dit la femme en se courrouçant, si tu m'eschauffe(s) une fois les oreilles, je manieray le tien de telle façon que je te l'arracheray et le jetteray aux chiens. Et a Dieu, luy repartit il par gausserie, en s'enfuyant, vous estes trop mauvaise, vous ne m'y tenez pas, je m'en vay trousser mes quilles ¹.

Ainsi plusieurs autres larderent les femmes de brocards en plus d'endroits que le plus sçavant Cuisinier de Paris ne larderoit une longe de veau. Mais je vous assure qu'elles leur rendirent bien leur change. Au moins si elles ne leur jetterent des traits aussi piquants, elles dirent tant de paroles et tant d'injures et se mirent a crier si haut toutes ensemble que les ayants estourdis, elles les

1-2. B : morceau ; nous le voulons — 2-11. B : entier. Je le sçay bien, reprit le Rustre, vous ne vous enfuyez de ce joyau, que l'on vous a fait voir, que parce qu'aussi bien — 12. B : aimeriez — 16-22. B : aux chiens. Ainsi les femmes eurent plusieurs brocards. Mais je vous assure — 23. B : qu'elles en rendirent bien le change. C : qu'elles rendirent bien le change. — 24. B : ne jetterent — 26. B : qu'ayant estourdy tous les hommes, elles les

1. Trousser ses quilles. OUDIN, p. 464 : idiotisme, s'en aller.

contraignirent [59] d'abandonner le champ de bataille comme s'ils se fussent confessez vaincus.

Quelques villageois s'esloignans du reste de la trouppé, s'en allerent a ceste heure là pres du clos où estoit Valentin, qu'ils ouyrent crier a haute voix. Ils s'approcherent du lieu où ils l'avoient entendu, ne croyant pas que ce fust luy, et furent infiniment estonnez de voir cet espouvantail couvert d'habillemens extraordinaires attaché a un arbre. En se tempestant¹ la nuyct, son capuchon luy estoit tombé sur les yeux de telle sorte qu'il ne voioyt gousté, et ne sçavoit s'il estoit desja jour. Au default de ses mains, il avoit fort secoué la teste pour se rejeter en arriere, mais toute la peine qu'il y avoit prise, avoit esté inutile. Il ne voyoit point les pay[60]sants et oyoit seulement le bruit qu'ils faisoient en se gaussant de cet object qui se presentoit a leurs yeux, non moins plaisant que celui qu'ils venoient d'avoir en la grande place. L'opinion qu'il avoit eüe toute la nuict que les Demons s'apprestoient a le tourmenter luy donna alors de plus vives atteintes qu'auparavant. Car il s'imagina que c'estoient eux qui s'approchoient et recommença d'user des remedes que Francion luy avoit appris pour les chasser. Les paysans le recogneurent alors a sa voix, et entendans les niayseries qu'il proferoit et considerant l'estat où il estoit, crurent fermement qu'il avoit perdu l'esprit

6-7. C : ne croyant pas que ce fut luy. Ils furent — 8. B: habillemens — 10. B: voyoit — 12. B: pour le rejeter — 14. B: paysans — 17. C: venoient de voir — 21. C: c'estoit eux qui s'approchoient — 21. C: et commença — 23-24. B: entendans les niaiseries qu'il disoit, et considerans — 25. C: ils crurent

1. *Se tempester*, faire grand bruit. — A un fol si vous lui otez sa marote, qu'il aime tant, il se tempesterá encores davantage. *Lanoue*, 94 dans LITTRÉ.

et en s'esbouffant¹ de rire s'en retournerent vers leur Curé pour luy compter ce [61] qu'ils avoient veu. Sans doute, dit il, voicy la journée des merveilles. Je prie Dieu que tout cecy ne se tourne point au dommage des gens de bien. Lorsqu'il fut a l'entrée du clos, appercevant desja Valentin entre les arbres, il luy dit : Est-ce donc vous, Monsieur, mon cher amy ? Hé ! qui est ce qui vous a mis là ? Valentin oyant la voix de son Curé, modera un peu sa crainte, parce qu'il vint a se figurer que les plus meschans Diabes qui fussent en Enfer, ne seroient pas si temeraires que de s'approcher de luy, puisqu'une personne sacrée estoit en ce lieu là. Helas ! Monsieur, respondit il, ce sont des Demons qui m'ont icy attaché, et m'ont livré des assauts plus furieux que tous ceux dont ils ont jadis persecuté les saints Hermites. Mais comment [62], dit le Curé, n'avez vous point couché chez vous cette nuit ? Vous ont ils porté en ce lieu cy sans que vous en ayez senty quelque chose ? Ne sont ce point des hommes mesmes qui vous ont accommodé de la sorte ? Valentin ne dit plus mot alors, parce qu'il songea que celuy qui parloit a luy pouvoit estre un Demon, qui avoit pris une voix pareille a celle de son Curé pour le tromper. Car il avoit leu que les mauvais esprits se transforment bien quelquefois en Anges de lumiere. Cela fit qu'il recommença ses conjurations et qu'il dit a la fin : Je ne veux point parler a toy, Prince des tenebres. Je te recognoy bien, tu n'es pas mon

1. C : s'esbouffant — 2. B : conter — 8. B : de son Pasteur — 27. C : connoy

1. *S'esbouffer*. FURETIÈRE : V. neutre. Vieux mot qui se dit en cette phrase : Ces sots discours font *ebouffer* de rire pour dire font rire à crever. Ce mot vient de *bouffe*, qu'on disoit autrefois pour dire joues enflées et on a dit aussi une *bouffe* de ris pour un grand éclat de risée.

Curé dont tu imite(s) la parole. Je vous monstrey bien qui je suis, dit le Curé en luy ostant le capuchon : Hé quoy Va[63]lentin, avez vous perdu le jugement, pour croire que tous ceux qui parlent a vous sont des esprits ?
 5 Pour quoy vous forgez vous ces imaginations ? Valentin jouyssant de la clarté du jour, recogneut que tous ceux qui estoient autour de luy estoient de son village, et perdit tout a fait les mauvaises opinions qu'il avoit conceuës quand il vit qu'ils se mettoient a le deslier.

10 Le Curé voulut sçavoir de luy par quel moyen il avoit esté mis là. Il fut contrainct de raconter les enchantements que luy avoit appris Francion, et de dire aussi pour quel sujet il les avoit voulu entreprendre. Quelques mauvais garçons en ayans entendu l'histoire s'en allerent
 15 la publier par tout a son infamie, si bien qu'encore au[64]jourd'huy l'on s'en souvient, et lorsqu'il y a quelqu'un qui a froide queue, l'on luy dit par mocquerie qu'il s'en aille aux bains de Valentin ¹.

Après que le bon Curé eut fait plusieurs reprimandes
 20 a son paroissien, sur la pernicieuse curiosité qu'il avoit eue, il le mena voir le plaisant spectacle qui estoit au Chasteau dont Valentin aussi estonné que les autres, ne put dire aucune raison. A l'instant un homme de bonne conversation et de gentil esprit se trouvant là, dist, vous
 25 voyla bien empeschez, Messieurs, vous ne pouvez imaginer la cause de ce que vous appercevez. Je m'en vay

1. B : parole — 3. B : sire Valentin — 5. B : imaginations ? Faut il que je vous mette au nombre de mes oüilles esgarées ? Valentin — 11. B : contrainct — 11-12. B : enchantemens — 13. B : sujet — 17. C : quelqu'un a froide queue — 20. B : Paroissien — 22-23. B : ne pût rendre aucune raison

1. *Les Curiositez françoises* d'ANTOINE OUDIN, 1640, citent, p. 26, l'expression *Bains de Valentin* et renvoient simplement au *Francion*.

vous la dire en trois mots. Ce compagnon que vous voyez pendu a l'eschelle estoit amoureux de Catherine. Il la [65] vouloit aller voir sans doute. Mais pour luy monstrier qu'il perdoit ses peines, elle luy a descouvert son devant, luy faisant cognoistre qu'elle n'est pas ce qu'il pensoit. Tenez, il est demeuré là en contemplation tout esperdu.

Cette ingenieuse imagination pleut infiniment a la compagnie, qui pensa qu'elle sçauroit bien tost des choses plus veritables, d'autant que les valets de Valentin ouvrirent a l'heure le Chateau. Mais ils entrerent en admiration aussi grande de voir tout le mystere que s'ils n'eussent point esté du logis.

L'on eut bien tost destaché le voleur et Catherine et l'on ne manqua pas a leur demander des nouvelles de leur affaire, veu que personne n'en pouvoit rien dire. Le peril où ils estoient les avoit fait [66] resoudre a ne point respondre a toutes les interrogations que l'on leur feroit, sachans bien que leur cause estoit si chatoüilleuse qu'ils l'empireroient plutost en parlant que de l'amender. L'on eut beau dire a Catherine par plusieurs fois, pour quelle occasion est ce qu'estant garçon vous avez pris l'habit de fille ? Jamais l'on n'en pût tirer de raison. Laurette estant descenduë fit l'estonnée au recit de ceste aventure, et s'estant retirée petit a petit a la cour pendant que tout le monde estoit a la salle, s'en alla trouver celui qui avoit passé la nuict avec elle, et luy ayant derechef dit adieu, le fit desloger promptement.

Le Juge du lieu arrivé la dessus, ne desirant pas qu'une telle chose se passast sans qu'il en fist son pro-

11. C : entrent — 19. B : sçachants — 20. B : plus tost C : plutost — 25. B : court — 26. C : estoit dans la salle, elle s'en alia retrouver — 26. B : retrouver — 29. C : arriva là dessus — 30. B : que rien se passast

[67] fit voulut persuader a Valentin qu'il falloit faire des informations, que le dessein de Catherine et de son camarade ne pouvoit estre bon, et qu'ils avoient entrepris de voler son bien ou son honneur. Mais Valentin qui sçavoit bien ce que c'estoit que de passer entre les mains ravissantes de la Justice, ne voulut faire aucune instance pour ce qu'il ne treuvoit point de manque a son bien. Tout ce qu'il desiroit estoit de sçavoir par quel accident ces personnes là avoient esté attachées a sa fenestre.

10 Quant au Procureur fiscal¹ il ne voulut point faire la poursuite, d'autant qu'il voyoit bien, qu'il n'y avoit rien a gagner, et puis les parties ne parloient point, et, si plus, (on) ne pouvoit treuver de preuves contre elles.

[68] Apres que la Messe fut dicte, l'on leur donna
 15 congé de s'en aller où ils voudroient, et je vous asseure que deux ou trois lieuës durant, ils furent poursuivis par tant de gens et qui leur firent souffrir tant de martyre qu'il n'est point de punition plus rigoureuse que celle là qu'ils eurent.

1. C : Il voulut — 7. B : trouvoit — 10-11. B : faire de poursuite — 12-13. B : et qui plus est on ne pouvoit trouver — 14-15. C : l'on donna congé a ces pauvres gens de s'en aller — 16-17. C : poursuivis de tant de personnes — 18-19. B : que celle qu'ils eurent — 19. C : eurent. Voyla comme ceux qui ont l'inclination portée au mal ne réussissent jamais bien dans leurs desseins, et reçoivent le salaire tel qu'ils le meritent; tout ce que nous avons veu jusques icy nous l'enseigne. Valentin qui se vouloit servir de la science noire et diabolique a esté mocqué de tout le monde, et ceux qui vouloient s'enrichir par leurs larcins, ne l'ont pas sceu faire et ont esté tourmentez merveilleusement. Quant a Laurette qui faisoit un faux bond² a son honneur, elle n'a pas esté punie sur l'heure: mais ce qui est differé n'est pas perdu. Pour ce qui est de Francion, il eut assez de mal pour sa vicieuse entreprise. Neantmoins comme il estoit fort resolu, il souffrit tout cela plus patiemment que les autres. Il estoit a l'hôtellerie, où

1. *Procureur fiscal*. FURETIÈRE et LITTRÉ : officier qui exerce le ministère public auprès des justices seigneuriales.

2. *Faire un faux bond*. OUDIN, p. 48 : idiotisme, un manquement, ou un mauvais tour.

Francion estoit ce pendant a l'hostellerie, où son homme luy ayant fait le recit de tout ce qui s'estoit passé au village, il se prit a rire de si bon cœur que la douleur de ses esprits fut appaisée par son excez de
 5 joye. Neantmoins son jugement ne pût avoir de lumiere parmy l'avanture, encores qu'il se souvint des propos que Catherine luy avoit tenus. Ce qui luy bailla le plus de contentement, fut le [69] recit de l'estat où le Curé avoit rencontré Valentin.

10 Son chirurgien vint le visiter comme l'on luy alloit donner a disné, et voyant que l'on luy apportoit du vin, il dist qu'il ne faloit pas qu'il en beust a cause que cela feroit mal a sa teste. Francion ayant ouy cet avis si rigoureux dit : Ho Monsieur, ne me privez point de ce
 15 divin breuvage, je vous en prie, c'est luy qui est le seul soutien de mon corps ; toutes les viandes ne sont rien au prix. J'ai cogneu un jeune gentilhomme qui avoit mal aux jambes, l'on luy defendoit le vin comme vous me faictes, de peur d'empirer sa douleur : sçavez vous ce
 20 qu'il faisoit ? il se couchoit tout au contraire des autres et

1. B : cependant — 3. B : passé, il se prit — 3. B : de si bon courage — 4. B : fut quasi appaisée — 10. B : Le Barbier vint — 12. B : falloît — 12. C : bust — 13. B : luy feroit mal a la teste — 13. B : advis — 14. B : Ho, mon Maistre, — 14-16. B : de cette divine boisson, c'est le seul soustien de mon corps — 17. C : rien au prix. Ne sçavez vous pas que par mocquerie on appelle les mauvais Medecins, des Medecins d'eau douce¹, pour ce qu'ils ne sçavent faire autre chose que de nous ordonner d'en boire. Je croy que leur Prince Hypocrate n'estoit pas de ceste humeur : aussi l'hypocras², qui est le plus excellent breuvage que nous ayons porte t'il son nom, a cause qu'il l'a aimé, ou qu'il l'a inventé. J'ai cogneu

1. *Médecin d'eau douce*. OUDIN, p. 338 : idiotisme, ignorant.

2. *Hypocras*, FURETIÈRE : Breuvage qu'on fait avec du vin, du sucre, de la cannelle, du girofle, du zinzembre et autres ingrédiens. Ménage appuie la conjecture de ceux qui dérivent *hypocras* d'Hypocrate... Ce mot vient du verbe grec hypokerannimi qui signifie mélanger. — Furetière a dit juste.

mettoit ses pieds au chevet afin que les fumées de Bac-
 chus descen[70]dissent a sa teste. Quant a moy qui suis
 blessé en l'autre extremité, je suis d'opinion de me lever
 du lict, et me tenir droit a celle fin que voyant que le
 5 vin que je bevray descendr(a) a mes pieds plustot que de
 monter a ma teste vous ne soyez pas si severe que de
 me l'int(er)dire. De faict Francion ayant dit ces paroles
 demanda ses chausses a son valet pour se lever. Le Chi-
 rurgien luy voulant monstrier son sçavoir essaya de luy
 10 prouver que les raisons qu'il avoit données ne valoient
 rien du tout, et qu'elles estoient plutost fondées sur des
 maximes de l'hostel de Bourgogne¹ que sur des maximes
 des escoles de Medecine. Là dessus il vint a luy discou-
 rir en termes de son art barbares et inconnus, pensant
 15 estre au supreme degré de l'eloquence en les proferant
 tant [71] il estoit blessé de la maladie de plusieurs qui
 croient bien parler, tant plus ils parlent obscurément, ne
 considerants pas que le langage n'est que pour faire
 entendre ses conceptions et que celuy qui n'a pas l'arti-
 20 fice de les expliquer a toutes sortes de personnes est
 taché d'une ignorance presque brutale. Francion ayant
 eu la patience de l'escouter, luy dit que tous ses Apho-
 rismes n'empescheroient pas qu'il ne se levast : mais tou-
 tesfois qu'il ne bevroit point de vin, et que ce qu'il en
 25 avoit dit n'estoit que par maniere de devis. C'est a faire

3-4. B : je suis d'avis de me lever et me tenir droit — 5. A : des-
 cendre B : descendra — 6. B : vous ne soyez pas si severe de C : vous
 ne serez pas si severe que de — 7. A : intredire B : interdire —
 8-9. B : Le Barbier — 11. B : plus tost — 12. B : Hostel — 13.
 B : Escolles — 14. B : incognus — 18. B : considerans

1. Sorel est injuste pour les farceurs de l'Hôtel de Bourgogne. L'un
 d'eux au moins, Guillot-Gorjeu, était au rapport de Sauval un savant
 médecin dont je publierai quelque jour les « papiers ».

aux ames basses, continua t'il, a ne pouvoir de telle
 sorte commander sur eux mesmes, qu'ils ne sçachent
 retraindre leurs appetits et leurs envies. Pour moy bien
 que j'ayme ce breuvage autant qu'il est possible, [72] je
 5 m'abstiendray facilement d'en gouter, et ferois ainsi de
 toute autre chose que je cherirois uniquement. Vostre
 temperance est remarquable, repartit le Chirurgien, je
 n'ay pas les ressorts de l'ame si fermes qu'ils puissent ainsi
 commander a mon corps ; car je vous assure bien que
 10 quand Hypocrate mesme m'auroit dit que l'usage du vin
 me seroit nuisible, je ne m'en priverois pas, et que quand
 l'on me mettroit aupres d'une fontaine d'eau, je ne lai-
 rois pas de mourir de soif. Mais, Monsieur, poursuivit
 il, il n'est pas croyable que vous ne sentiez maintenant
 15 du mal, et si vous ne vous pouvez pas tenir de rire et de
 vous gausser. Si vous me cognoissiez particulièrement et
 si vous sçaviez de quelle sorte un homme doit vivre,
 vous [73] ne trouveriez rien d'estrange en cela, luy res-
 pondit Francion. Mon ame est si forte et si courageuse
 20 qu'elle(re)pousse facilement toute sorte d'ennuys, et jouyt
 de ses fonctions ordinaires parmy les maladies de mon
 corps. Monsieur, reprit le Chirurgien en se sousriant,
 vous me pardonneriez si je vous dy que vous m'obligez
 a croire que l'opinion que l'on a de vous en ce village
 25 cy est veritable, qui est que vous estes tres sçavant en
 Magie : Car autrement vous ne supporteriez pas si patiem-
 ment que vous faites le mal que vous avez. L'on dit mesme,
 je ne le sçaurois croire pourtant, que tout ce qui est

1. C : aux esprits bas — 3. C : retraindre — 3. B : appetis — 5. C :
 et je ferois — 7. B : le barbier C : le Barbier — 10. B : Galien mesme
 — 11-12. B : et que si sans en avoir l'on me mettoit — 12-13. B : lai-
 rois — 15-16. B : mal, et neantmoins vous ne vous pouvez pas tenir
 de gausser. — 19-20. C : si forte qu'elle — 20. A : respousse B : re-
 pousse — 22. B : le Barbier en se souriant — 27. B : faictes

arrivé cette nuict chez Valentin, s'est fait par vostre art ; que vous avez metamorphosé la servante du logis en garçon, que vous l'avez [74] rendu muette, et que vous n'avez pas veritablement une playe a la teste, mais que
 5 vous abusez nos yeux. Ce qui donne ces pensées là aux bonnes gens, est que l'on n'a pu trouver la cause de pas un de tous ces succez ¹.

Cette plaisante imagination mit tellement nostre malade hors de soy qu'il pensa mourir de rire. Là dessus
 10 il acheva de s'habiller et s'assist a table avecque le Chirurgien, qui ne demanda pas mieux que de disner avecque luy. Or ça, Monsieur, luy dit Francion, ne sçavez (vous) point si je suis maintenant en la bonne grace de Valentin ? en quelle maniere parle t'il de moy. Je ne
 15 vous le cele point, respondit le Chirurgien, Il en parle comme du plus meschant sorcier qui soit au monde. Il dit qu'au lieu que vos [75] secrets luy devoient apporter quelque bien, ils luy ont causé beaucoup de maux. Encores qu'il y ait long temps qu'il soit asseuré de cela,
 20 il n'a pas laissé d'essayer tout maintenant s'il se porteroit plus vaillamment au combat contre sa femme qu'il n'a accoustumé de faire, mais jamais il n'a eu la force de mettre la lance en arrest : De sorte qu'il a esté contraint de contracter une paix honteuse avecque Laurette. Vous
 25 tireriez plutost de la semence d'un baston a goderonner ² des fraises que de ses pauvres armes mal fourbies. Il n'y

3. B : renduë — 10-11. B : avec le Barbier — 12. B : avec — 12. B : Or ça, luy dit — 12-13. C : ne sçavez vous point — 14. B : parle il — 15. B : le Barbier — 22-23. B : il n'en a eu la force : de sorte — 24-26. B : avecque Laurette. Il n'y

1. *Succez*. HUGUET, *Glossaire*, p. 374 : issue d'une affaire. — Il se dit en bonne et mauvaise part. (FURETIÈRE.)

2. *Goderonner*. FURETIÈRE : faire des *godrons*, pli en rond qu'on fait sur des manchettes empesées et qu'on faisoit autrefois sur les fraises, ou collets de toile.

a rien que sa porte de derriere qui soit ouverte. Je vous assure bien qu'elle l'est de telle façon qu'il ne peut retenir une liquide et sale matiere qui en sort a chasque moment. Il a falu qu'il m'ayt prié [76] comme son bon
5 Compere de luy bailler une drogue qui ira refermer les ouvertures, et appaiser les seditions de ces rebelles qui ne se tenans pas aux lieux determinez, s'enfuient sans demander congé. Dois je craindre qu'il ne prenne quelque vengeance de moy ? reprit Francion. Je ne vous
10 en ay encores rien dit, respondit le Chirurgien, parce qu'il m'a semblé que vous avez bien le moyen d'eviter par vostre science toutes les embusches qu'il vous sçaura dresser. Neantmoins je vous assure a cette heure qu'il n'espargnera pas toute la puissance qu'il a pour vous
15 jouer d'un mauvais tour. Je m'en vay gager qu'il fera assembler les plus vaillants du village pour vous venir ce soir enlever, et vous mettre en prison dans le Chateau. [77] Cela ne m'empeschera pas de boire a sa santé avec ce verre d'eau que je m'en vay aussi emprisonner, repli-
20 qua Francion ; puis il changea de discours et acheva de prendre son repas.

Comme il se levoit de table, plusieurs habitans arriverent a l'hostellerie poussez de curiosité de le voir. Ils demandoient tous où est le pelerin ? où est le pelerin ?
25 a si haute voix qu'il l'entendit distinctement. Incontinent il fit fermer la porte avec les verroux, et quoy que ces gens la heurtassent, disans tantost qu'ils avoient affaire d'un coffre qui estoit dedans la chambre, tantost qu'ils vouloient parler au Chirurgien, ils ne peurent obtenir
30 que l'on leur ouvrist l'huys. A la fin ils jurerent tant de

7. B : lieux ordonnez — 10. C : encore — 10. B : le Barbier — 10.
C : pource — 15. B : jouer un mauvais tour — 16 C : vaillans — 24.
C : Pelerin — 29. B : au Barbier

fois qu'il y avoit un homme de blessé [78] dans le village, qui se mouroit a faute d'un prompt remede qu'il falut faire sortir le Chirurgien. Mais comme ils pensoient entrer dedans la Chambre, Francion et son valet se presenterent a l'entrée avec les pistolets a la main, protestans qu'ils les tireroient contre ceux qui seroient si temeraires que d'approcher.

Les paysants qui n'avoient pas coustume de se joüer avec de pareilles flustes, demeurerent tous penauds et s'en retournans laisserent refermer la porte. Il en revint encore d'autres en plus grand nombre qui perdirent leurs peines non plus ne moins que les premiers. Francion a qui leurs importunitez desplaisoient infiniment se resolut de s'en delivrer le plus tost qu'il pourroit. Ayant appelé son hoste, [79] il le paya de ses escots ¹, luy communiqua son dessein, et le pria d'atteler une petite charette qu'il avoit, pour le faire conduire a un bourg où il seroit moins inquieté. L'hoste attacha deux cerceaux a sa charrette pour soustenir une couverture, et ayant mis au fond toutes les besongnes ² de Francion, il l'advertit qu'il estoit heure de partir. Il monta dedans où il se coucha dessus la paille : cependant que l'on le tiroit hors la taverne par une porte de derriere, qui rendoit emmy les champs, son valet alloit apres monté sur son cheval, et en cet equipage ils traverserent pays, sans que personne du village les vist.

1. B : un homme blessé — 3. B : le Barbier — 5. B : l'entrée, les pistolets a la main — 8. B : Les paysans — 9. C : penauts — 12. B : ne plus ne moins — 13. C : deplaisoit — 14. C : plutôt — 16. B : charrette — 17. C : Bourg — 19. A B C : au fonds — 21. C : dedans et se coucha — 24. B : champs. Son valet

1. *Escots*. La dépense totale, Francion a des valets.

2. *Besogne*. HUGUET, *Glossaire*, p. 39 : Chose dont on a besoin, apprêt nécessaire.

Le bon fut que quelques uns retournerent a l'hostellerie aussi tost qu'ils en furent partis, et ne les treuvans point dedans leur chambre, ny en bas [80] ny en pas un autre lieu, eurent opinion qu'ils estoient disparus par ar
 5 de Nigromancien.

Pendant le chemin Francion se mettoit a discourir, tantost avec un jeune garçon qui conduisoit la charrette, et tantost avec son serviteur. Quand je songe aux avan-
 10 tures qui me sont arrivées ce jour cy, je me represente si vivement l'instabilité des choses du monde qu'a peine me puis je tenir d'en rire. Cependant j'en ay pour mes vingts escus et pour une bague que j'ay perduë, je ne sçay en quelle sorte. Il faut que ceux qui m'ont porté ce matin a l'hostellerie, ayent fouillé dedans mes pochettes.
 15 Un remede contre ce mal c'est d'avoir de la patience, dont je suis, Dieu mercy, mieux fourny que de pistoles. Mais considerez un peu [81] l'agreable changement. Il n'y a pas long temps que j'estois couvert d'habillemens somptueux, et maintenant j'ay une cappe de pelerin. Je
 20 couchois sous les lambris dorez des Chasteaux, et je ne couche plus qu'aux fossez sans (aucun) ¹ toict. J'estois sur des matelas de satin, bien picquez, et je me suis treuvé dedans une cuve pleine d'eau, pensez pour y estre plus mollement. Je me faisois trainer dans un carrosse assis
 25 sur des coussinets, et voici que je suis encore trop heureux d'avoir pû trouver une meschante charrette où je me

3-4. B : chambre, ny en pas un autre lieu — 5. B : Nigromance C : Necromance — 9. B : ce jour cy, disoit-il a son valet, je me — 12. B : vingt — 14. B : fouillé — 19. C : Pelerin — 21. A : fossez sans avant toict — 22. B : trouvé — 26. B : trouver — 26. B : charette C : charrette

1. Voici la première coquille relevée par Sorel dans l'*Avertissement* de 1623.

veautre dedans la paille; de telle sorte que je ne meritay jamais le nom de paillard a plus juste raison.

Son serviteur luy respondit le mieux qu'il luy fut possible, afin de luy donner la consolation qu'il [82] prenoit bien luy tout seul. Monsieur, poursuivit il, je ne me fasche que de ce que je vous voy ainsi là dedans, cela n'est gueres honorable : aussi pour conduire les criminels au supplice avec plus d'ignominie l'on les met dedans une charrette. Je n'estois pas d'avis que vous entrassiez en celle là.

Francion respondit là dessus qu'il sentoit plus de mal que l'on ne pense en l'entendant ainsi goguenarder, et qu'il n'avoit pas assez de force pour se tenir a cheval.

Il apperceut que la nuict venoit petit a petit, mais il ne s'en mit point en peine parce que le Chartier lui assura qu'il n'y avoit plus qu'une demi lieuë jusques au bourg et de fait il disoit la verité. Neantmoins ils n'y peurent pas arriver, [83] d'autant qu'une de leurs rouës eut quelque chose de rompu. Ils passoient de fortune alors par un petit village où ils furent contraincts de s'arrester devant le logis d'un charron. Mais l'obscurité couvroit l'Hemisphère entierement, auparavant que leur charrette fust raccommodée, de sorte qu'il leur falut chercher un giste. Ils s'en allerent droict a la taverne du lieu qui estoit fort mal pourveuë de toutes choses, et ayans pris là un repas qui ne leur chargeoit pas beaucoup l'estomach, ils demanderent où ils pourroient coucher. Je n'ay que deux lits dedans ma chambre haute, dit le tavernier, encore sont ils occupez. Les deux hommes qui sont venus avec moy

4-5. B : de la consolation. Mais il en prenoit bien luy tout seul — 6. B : fache — 9. B : charette — 12. B : que l'on ne pensoit — 16. B : demie lieuë — 16-17. C : Bourg : de fait il disoit — 17. C : pûrent — 21-22. B : Mais la nuict vint tout a fait auparavant que — 23. C : fallut

se coucheront dedans l'escuyrie ou autre part, dit Francion, mais pour [84] moy il faut que je sois sur un lict, je vous le payeray plus tost au double. Monsieur, dit l'hoste, il y a là haut un gentil-homme couché tout seul. Je m'en
 5 vay m'enquerir de luy s'il voudroit bien vous faire place a l'un de ses costez,

Ayant dit cecy, il monta a la chambre dont il revint avec une fort bonne responce pour Francion qui incontinent alla trouver le lict où l'on consentoit qu'il prist
 10 son repos. Monsieur, dit il a ce gentil-homme qu'il y vit couché, si je ne me portois point mal, la nécessité ne me forceroit pas a vous incommoder comme je vay faire. Je m'en irois plutost passer la nuict volontiers couché tout a plat sur un lict qui ne pourroit branler si tout
 15 l'Univers estoit en mouvement, et où je n'aurois pour [85] rideaux que les Cieux : Ce qui me fait mettre icy toutesfois perdra tout a fait la puissance qu'il a eue a me persuader de m'y tenir, si je connoy que vous ne m'y souffriez pas de fort bon cœur. Monsieur, respondit le
 20 gentil-homme, Ne dictes point que je recevray de l'incommodité, il est impossible que vous m'en apportiez, et neantmoins je serois prest a en endurer, s'il ne tenoit qu'a cela pour vous rendre du service. Je sortirois mesme d'icy et vous y laisserois tout seul pour vous donner le
 25 moyen d'y dormir plus a requoy¹, si je ne considerois que vous penseriez que je le ferois par desdain.

Une courtoisie si remarquable que celle de ce gentil-

8. C : reponce — 11. B : vid — 15. B : n'estoit en mouvement — 16-17. C : Toutefois le sujet qui me fait venir icy perdra — 18. B : cognoy — 21-22. C : apportiez; neantmoins

1. *A requoy*, en repos. FURBIÈRE : *A recoy*, d'une manière douce, paisible.

homme ne fut pas mal reconnue par Francion [86] qui se servoit des termes les plus affables qu'il pût inventer pour le remercier ainsi qu'il le meritoit.

Comme il fut couché, le gentil-homme luy fit sçavoir
 5 que sa bonne mine qu'il avoit remarquée où il esclattoit
 je ne sçay quoy de noble et de non vulgaire estoit un
 charme qui l'avoit invité a luy faire un nombre infini
 d'offres de son service. Francion qui portoit un nom qui
 luy estoit veritablement deub pour sa franchise accous-
 10 tumée, luy respondit sans feindre qu'il luy rendoit graces
 de la bonne volonté qu'il avoit pour luy, mais qu'encores
 qu'il y allast de son interest, il ne treuvoit pas bon qu'il
 fondast un jugement sur de bien foibles apparences qui
 sont ordinairement plus trompeuses que l'on ne sçauroit
 15 dire, et qu'il de [87] voit se figurer que souventesfois
 l'on treuve par la communication qu'une meschante ame
 loge dessous un beau corps de qui l'on a esté deceu. Je
 sçay bien que je ne me trompe point, dit le gentil-homme
 et que tant plus je vous frequenteray, tant plus je reco-
 20 gnoistray la verité de ce que les (traits) de vostre visage
 m'ont dit. Je tiens que les regles de physionomie¹ ne sont
 point menteuses. Selon ce qu'elles m'enseignent, je vóy
 beaucoup de bonnes choses en vostre personne, et puis
 j'ay vu un jeune gentil-homme qui vous ressembloit naïf-

2. B : se sert C : se servoit — 5. C : et où il esclatoit — 8. B : d'offres de service. — 9. C : deu — 10. C : sans feintise — 12. C : trouvoit — 13-15. B : qui sont ordinairement trompeuses et qu'il devoit — 15. C : souventesfois — 16. B : trouve — 19-20. C : reconnoitrois — 20. A : les teints B : les traits — 21. B : de la physionomie — 24. B : j'ay cognû — 24 et suiv. C : parfaitement bien

1. Les traités sur la Physionomie et les indices qu'on en peut tirer sont très nombreux à cette époque. Voir en particulier celui d'Antoine Mizaud, médecin à Paris : *Nouvelle invention pour incontinent juger d'un chacun par la seule inspection du front et des linéamens* (avant 1602).

vement bien, lequel estoit le plus estimable que j'aye
jamais practiqué. Toutes ces choses me donnent une
extreme envie de savoir qui vous estes, de quel pelerinage
vous venez, et qui c'est [88] qui vous a blessé a la teste,
5 comme je vous voy. De vous faire maintenant cognoistre
tout a fait qui je suis, et vous reciter beaucoup d'avan-
tures qui me sont arrivées, je ne le puis pas faire, dit
Francion, a cause que je n'ay pas le temps qu'il me fau-
droit pour une semblable traicte, et puis je desirerois
10 bien me reposer. Je vous diray seulement les dernieres
choses qui me sont advenuës, dont vous ne lairrez pas,
je m'asseure, d'estre infiniment satisfait. Encore qu'il
semble que l'on devroit celer tout cela, librement je vous
le descouvriray, d'autant qu'il m'est aisé a voir, que je ne
15 puis confier mon secret plus asseurement.

Sachez donc que je m'appelle Francion, et qu'estant il
y a quelques jours a Paris non point en [89] l'habit que
vous m'avez veu, mais en celuy de Courtisan, je rencon-
tray en faisant la promenade a pied par les ruës une
20 bourgeoise la plus aymable que je vy jamais. Aussi tost
la fiebvre d'amour me prit avec une telle violence que
je ne sçavois ce que je faisois. Le cœur me battoit dedans
le sein plus fort que cette petite rouë qui marque les
minutes dans les montres. Mes yeux estincelloient davan-
25 tage que l'estoille de Vesper ; et comme s'ils eussent esté
attirez par une chaisne a ceux de la beauté que j'avois
apperceuë, ils les suivoient tout par tout. La bourgeoise
estoit mon Pole vers lequel je me tournois sans cesse.
En quelque endroit qu'elle allast, je ne manquois point a
30 y porter mes pas. Enfin elle s'arresta dessus le [90] pont

3. B : de sçavoir — 5. B : comme vous estes — 12. C : infiniment
bien — 13-14. B : tout cela, je vous le descouvriray de tout point :
d'autant — 16. B : Sçachez — 19. C : par la ruë — 21. B : fièvre

au Change ¹, où elle entra dans la boutique d'un Orfevre. Estant passé outre jusqu'a l'Orloge ² du Palais, je me sentis si fort picqué de passion qu'il falut necessairement que je rebroussasse chemin pour revoir mon cher object.

5 Je m'avisay d'entrer au lieu où estoit la Belle pour acheter quelque chose tout exprez, et comme je ne sçavois que demander, je fus long temps arresté sur ce mot. Monstrez moy ; enfin, ce dis je, monstrez moy un des beaux diamants que vous ayez. Le Marchand estant em-

10 pesché a faire voir un collier de perles a ma Deesse, ne pût pas si tost venir a moy, dont je fus plus ayse que s'il m'eust baillé sa marchandise pour neant, car je pouvois considerer avec attention des yeux qui brilloient davantage que ses [91] pierreries, des cheveux plus beaux

15 que son or, et un teint dont la blancheur estoit plus grande que celle de ses perles Orientales. Un peu apres il m'apporta ce que je lui avois demandé et en ayant sceu la valeur je m'adressay a la bourgeoise que je priay courtoisement de me monstrier son achapt, afin de trouver

20 occasion de l'arrester. Une autre de sa compagnie qui tenoit le collier me le monstra de fort bon gré et luy dit apres en luy rendant : Tenez, la fiancée, retournons nous en au logis, il est desja tard.

Je cogneus par ces paroles que cette jeune mignarde

25 estoit sur le point d'estre mariée, et que c'estoit qu'elle achetoit tout ce qui luy estoit de besoin. Il y avoit avec

1. B : pont au Change et entra — 2-3. B : je m'en sentis C : je me sentis — 4. C : objet — 7-9. B : ce mot : Monstrez moy. En fin je dy : Monstrez moy un des plus beaux — 10. C : deesse — 11. B : aise — 20. B : occasion de l'accoster. — 21. C : de fort bon gré, luy dit — 22. B : en le luy rendant — 26. B : acheptoit

1. *Le Pont au Change* était garni de boutiques de changeurs et de boutiques d'orfèvres.

2. La magnifique horloge du Palais de Justice subsiste encore.

elle un bon vieillard qui desboursoit tout l'argent, je le pris du com[92]mencement pour son pere, mais je fuz estonné lorsqu'apres qu'ils s'en furent allez, l'Orfevre me dit : Regardez, Monsieur, voyla le fiancé : N'est il pas bien digne d'espouser une telle femme que celle-cy? Je ne luy respondis que par un sousrire, et commanday tout bas a un de mes laquais de suivre ces gents là, pour voir en quel logis ils entreroient.

L'Orfevre ne pût rien me dire de leurs noms ny de leurs qualitez pour ceste heure là, mais me promit qu'il en apprendroit quelque chose d'un de ses amis qui les cognoissoit. Apres avoir achepté un diamant de fort peu de valeur et avoir commandé que l'on me fist un cachet de mes armes, je m'en retournay a ma demeure ordinaire, où mon laquais qui [93] estoit infiniment bien instruit aux commissions amoureuses me vint rapporter tous les tenans et les aboutissans du logis de celle que j'appellois desja ma maistresse. Qui plus est, il me dit que le nom du vieillard qui l'accompagnoit c'estoit Valentin, comme il avoit appris par hazard d'un homme qui luy avoit dit adieu tout haut dans la ruë. Le lendemain je ne manquay pas a faire mes promenades devant la maison où mes delices estoient enfermées. J'eus le bien de voir ma bourgeoise a sa porte, et la saluay avec une contenance où elle pût bien remarquer quelque chose de l'affection que j'avois pour elle. De là j'allay querir mon cachet sur le pont au Change où l'orfevre me confirma ce que mon laquais [94] m'avoit dit, que le fiancé s'appelloit Valentin, et me dit de surplus qu'il estoit a un grand Seigneur nommé Alidan dont il avoit tousjours fait les affaires.

6. C : respondy — 6. B : sousris — 7. B : gens — 12. C : connoissoit — 12. C : acheté — 15. B : instruit — 19. B : accompagnoit estoit Valentin — 20. B : appris — 22. B : mes promenades par devant la maison

Quant a la fiancée il m'asseura qu'elle s'appelloit Laurette, mais il ne pût rien dire au vray de son extraction.

Qu'estoit il besoin de savoir tant de choses inutiles ? aussi je ne m'en informay point davantage. Tout ce que
 5 je taschay de faire fut d'accoster la gentille Laurette. De vingt fois que je passois devant son logis, il n'y en avoit guere qu'une qui me fust favorable pour me la faire voir. Un soir la treuvant toute seule a sa porte, je l'aborday gracieusement et lui demanday si elle ne sça-
 10 voit point où demeuroit un je ne say quel homme, dont j'inventois le nom tout ex[95]pres. Quand elle m'eust respondu qu'elle ne le cognoissoit point, je contrefis l'estonné, disant qu'il m'avoit assuré luy mesme que son logis estoit en ceste ruë là, et je ne quittay pas pourtant
 15 cette mignonne. Elle qui se doutoit presque de mon dessein, entama tout incontinent un autre discours et me demanda si je n'estois pas de son quartier, veu qu'elle m'y voyoit souventes fois. Je luy respondis que non et luy dis resolutement qu'elle avoit tant de charmes qu'elle
 20 m'y attiroit tous les jours, combien que je fusse d'un lieu fort esloigné. Elle me repliqua qu'il falloit bien que ce fust un autre sujet plus puissant qu'elle qui m'y amenast, puis elle commença a se mettre tout a fait dans les termes d'une ingenieuse humilité. Je ne [96] pûs pas souffrir
 25 qu'elle s'abaissast de ceste sorte, et la relevay jusques aux Astres du firmament. Ma conclusion fut (celle) que l'on prend d'ordinaire, de dire que tant de parfaites qualitez qu'elle possedoit faisoient que je n'avois rien de si cher que l'honneur de me pouvoir nommer son Esclave.

6. B : passois par devant son logis — 7. B : qui me fut — 8. B : trouvant — 8-9. B : porte, l'aborday C : porte, je l'aborday — 9. C : gracieusement — 21. C : qu'il falloit que — 24. B : pu souffrir — 26. A : telle B : celle — 29. C : esclave.

Ce fut bien alors qu'elle me fit paroistre combien elle estoit fine a ce jeu là, car voyant qu'elle n'avoit pas affaire a un Novice, elle desploya tout ce qu'elle avoit de subtil et d'artificieux, et je vous assure a ma honte que je vy
 5 quasi l'heure que j'estois deferré¹. Cela fit que je l'aymay encores davantage, et ces gentilleses non vulgaires dont elle usa envers moy furent comme qui jetteroit de l'huile dedans un feu. Ses nopces [97] qui se firent bien tost apres ne me causerent aucune fascherie, sinon
 10 en ce que je considerois quelques fois qu'un vieillard maussade tenoit la place que je croyois m'estre deuë. L'esperance m'estoit comme un baulme salulaire dont j'adoucissois la douleur de toutes mes playes. Il me sembloit qu'il estoit infailible que Laurette belle et jeune
 15 seroit fort ayse de trouver un amy qui fist au lieu de son espoux une besongne qui ne pouvoit pas demeurer a faire. Il faut un bon Atlas pour ne point succomber a un faix si pesant que celuy de satisfaire aux amoureuses emotions d'une femme. Valentin n'avoit pas a mon advis
 20 des espauls assez fortes pour le supporter, il falloit que quelqu'un luy aydast. Au reste je m'imaginois que ma fidelité me fe[98]roit choisir de Laurette entre tous les hommes du monde.

Tandis que je me flatte par cette pensée, voicy un accident qui arrive dont je ne me doutois pas. C'est que Va-

5-6. B: aimay — 9-12. B: fascherie, car je me doutois bien que je ne me devois pas affiger de ce que ce vieillard coucheroit avec elle auparavant moy, et que tout non plus (C: et qu'aussi bien) n'auroit il pas son pucelage que je croyois qu'elle n'avoit plus il y avoit long temps. Au reste l'esperance — 15. B: ne fust fort aise — 17. B: a faire, et qui est la principale du mesnage. — 20. B: pour le supporter, il estoit besoin que — 22. B: de Laurette pour cette affaire entre tous

1. *Estre desferré* ou *desferré des quatre pieds*. OUDIN, p. 155 : idiotisme, ne sçavoir plus que respondre, estre fort estonné.

Francion, I

lentin sort de Paris pour tousjours avecque son mesnage. Je m'enquiers du lieu de sa retraicte ; l'on m'apprend que c'est en ce pays cy, et en un Chasteau qui appartient a son Maistre, dont nous ne sommes esloignez que de quatre lieuës. Je me fasche, j'enrage et me desespere de l'absence de Laurette sans laquelle il ne m'estoit pas advis que je pusse vivre. Enfin je me resous a delaisser toutes les bonnes fortunes que j'attendois aupres du Roy pour venir icy tascher de recueillir celles de l'Amour. J'arrivay il y a cinq jours au [99] village où est Valentin, ayant pris l'habit de pelerin a un bourg proche d'icy, où je laissay tous mes gens excepté le valet que vous avez veu tantost.

Je fis accroire a tout le monde que je venois du pelerinage de Nostre Dame de Montferrat¹ ; mais j'estois un grand trompeur, car j'allois a celui de Lorette. Les femmes me demandoient des chapelets et des Agnus Dei². Je leur en donnois de beaux dont je n'avois pas manqué a me garnir. J'allay jusques au Chasteau où je treuvay Valentin qui me receut courtoisement et prit avec des remerciements fort honnestes un de ces chappelets que je luy presentay. Je luy demanday la permission d'en bail-
ler un autre a Madame sa femme, il me l'accorda librement de sorte que je [100] luy en portay un en sa presence. 'D'autant que l'heure du disner estoit venuë, il me pria

1. B : avecque tout son train — 7. B : peusse C : püsse — 7. B : a laisser — 16. B : de Laurette — 17-18. C : Dei, et je leur — 19. B : trouvay — 21. B : de mes chappelets

1. *Montferrat* (Lombardie) — Sur le célèbre pèlerinage de Lorette, (province d'Ancone, Marche) qui ne remonte pas au delà du xv^e siècle, voir les études du chanoine Ulysse Chevalier.

2. *Agnus Dei*. FURETIÈRE : Petite pièce d'étoffe qui est ordinairement brodée et triangulaire, dans la quelle on enferme quelque relique, image ou pâte bénite, qu'on porte par dévotion. Voir DU CANGE, *Agnus Dei*. — Brantome (éd. Lalanne, V, 409) en reçoit du pape Pie V.

de prendre mon repas chez luy : je n'en fis pas grande difficulté, car j'avois peur qu'il ne cessast de m'en supplier avec une si grande instance et rien ne m'estoit tant a desirer que de demeurer en sa maison ; il fut soigneux de s'enquerir de ma patrie et de la condition de mes parents. Je luy forgeay là dessus des bourdes nompareilles.

Les discours que je luy tins apres ne furent que de foy, de penitence et de miracles, si bien qu'il me prenoit desja pour un petit Saint qui auroit quelque jour place dans le Kalendrier. Cette bonne opinion fit qu'il ne feignit point de me laisser tout seul avecque sa femme pendant qu'il s'alloit occu[101]per a quelque affaire domestique. Soudain je m'approchay de Laurette, qui ne pouvoit croire a ses yeux de me voir desguisé de la sorte que j'estois, et luy dis avec ma premiere modestie : Croyez vous bien, Madame, que la Charité m'a fait prendre la hardiesse, de vous venir adresser une priere de la part d'une personne que vous tourmentez cruellement, et qui n'attend du secours que de vostre main. Je veux parler de Francion que vos perfections ont vaincu. Je ne vous supplie pour luy que d'ordonner comment il vivra desormais. Je ne m'estonne point si vous avez pris cette peine, dit Laurette, car c'est pour vous mesme que vous intercedez. Estant vestu en pelerin, je suis pelerin, luy respondis je, et par ainsi le pelerin vous implore pour [102] Francion. Là dessus je luy apris la passion incomparable qui m'affligeoit pour elle, et luy asseuray que je n'estois venu en ce pays cy, et que je n'avois changé d'habit que pour la voir.

Comme elle estoit subtile a treuver des matieres d'ingenieuses responces dans mes discours, elle me dit incon-

11. C : me laisser seul — 15. C : j'estois. Je luy dis — 15-16. B : Croyriez vous — 24-25. C : Pelerin — 31. C : elle dit

5 tinent : Puis que vous jurez que vous n'estes venu icy
 que pour me voir, vous serez le plus desloyal du monde
 si vous m'importunez de vous departir un autre bien plus
 grand que celuy là. Je luy representay la rigueur qu'elle
 10 exerçoit dessus moy en expliquant mes propos a ma ruine
 en un sens contraire a celuy qu'ils devoient avoir, et luy
 fis paroistre qu'elle me rendroit promptement desesperé
 si elle ne me donnoit de [103] l'allegement. La mauvaise
 tout au contraire de ce que j'attendois voulut m'estonner
 15 des menaces qu'elle me fit de decouvrir a Valentin qui
 j'estois, et le sujet de mon voyage : mais je luy dis que
 cela ne m'espouvantoit gueres, parce qu'apres la perte
 de ses bonnes graces, celle de mon honneur ny de ma vie
 ne me touchoient point.

15 Quelque petit traict de douceur que je remarquay en
 ses dernieres paroles, me promit des faveurs singulieres.
 A n'en point mentir je ne fus pas trompé, car lorsque je
 parlay a elle depuis, luy ayant tenu des discours qui
 eussent apprivoisé l'ame d'un Tygre, ils eurent du pou-
 20 voir sur la sienne qui n'est pas des plus farouches. Que
 me sert il d'allonger mon histoire par tant de contes inu-
 tiles? [104] Enfin je vainquis celle qui m'avoit vaincu :
 elle rechercha aussi diligemment que moy l'occasion
 d'assouvir ses desirs.

25 Valentin a qui elle avoit baillé encores de bien avan-
 tageuses impressions de ma pieté et de mon sçavoir en
 toutes choses, voyant que je ne le visitois point, me vint
 chercher en mon hostellerie, où ma franchise l'obligea a
 me decouvrir sa plus secrette affaire qui estoit qu'il se
 30 trouvoit bien empesché en son mesnage, parce qu'il

7. B : rendroit tout desesperé C : rendoit tout desesperé — 10. C :
 par les menaces — 12. C : epouvantoit — 12. C : pource qu'apres —
 20. B : des moins humaines. — 27. B : voyant un jour que

avoit espousé une jeune femme fringante, qui ne demandoit qu'a folastrer et que Saturne n'estoit pas bien accouplé estant avecque Venus.

De premier abord je me doutay qu'il me vouloit faire
5 entendre couvertement qu'il y avoit a refaire [105] a ses
pieces. Neantmoins j'attendis qu'il se fust mieux expliqué, sans luy tesmoigner que je sçavois sa pensée. Je le
consolay sur ce subject comme je treuvay bon, et sur la
fin il me demanda si moy qui avois estudié, qui avois
10 voyagé et qui avois fréquenté les plus sçavants personnages de l'Europe, je n'avois point appris quelque recepte
qui fust propre a guerir son mal. Ce n'est pas tant pour
mon plaisir que je desire de me voir sain en cette partie,
que pour celuy de ma femme, continua t'il, car quant a
15 moy je me sens assez satisfaict de ce que j'ay. Je demeuray quelque temps a songer, et une insigne invention
m'estant venuë en l'esprit, je luy respondis que tous les
[106] remedes qu'enseigne la Medecine ne luy pouvoient
de rien servir, et qu'il n'y avoit que ceux de la Magie,
20 qui le peussent assister. Luy qui est assez gros Chrestien¹,
se resolut d'accomplir tout ce que je luy ordonnerois si
j'estois docte en cét art. Pour luy persuader que l'on
n'en pouvoit plus sçavoir que je faisois, je luy monstray
beaucoup de petites gentilleses qui se font naturellement,
5 lesquelles il prit neantmoins pour des miracles, comme
de tirer du feu d'une certaine pierre que j'avois sur moy,

8. B : sujet — 8. B : trouvay a propos. — 10. B : sçavans — 15. B : satisfait — 20. C : pussent — 22. B : cet — 25 *et suiv.* C : prit neantmoins pour des miracles, comme de faire sonner l'heure dans un verre avec une bague et de transmuier l'eau en vin avec une poudre que j'y mettois secrettement. Francion

1. *Un gros Chrestien.* OUDIN, p. 268 : idiotisme, un peu Athée.

en jettant de l'eau dessus, de transmuier l'eau en vin avec une poudre que j'y mettois secrettement, et de faire plusieurs tours de cartes.

Francion rapporta là dessus les choses qu'il avoit commandé de faire a Valentin qui sont celles là mesmes que j'ay dit qu'il fit. Il raconta qu'il avoit complotté avec [107] Laurette d'aller passer la nuict avec elle cependant ; et que son valet ayant contrefaict le Demon, lié Valentin a un arbre afin qu'il ne s'en retournast point au Chateau et aydé a luy (a) monter a une eschelle, s'en estoit allé dormir : de sorte qu'il ne l'avoit point secouru quand il estoit tombé dedans une cuve. Il n'oublia pas a luy dire aussi tout ce qui estoit arrivé le matin au village de la servante de Laurette. Pourtant il ne pût dire comment tout cela s'estoit faict et ne parla point de l'avanture d'Olivier, qui luy estoit incogneuë. Mais en fin il ne laissa rien en arriere de ce qu'il sçavoit asseurement.

FIN DU PREMIER LIVRE

8. B : le Demon et lié — 9-10. B : Chasteau, luy avoit aidé a monter a une eschelle et s'en estoit — 13-14. B : arrivé le matin de la servante — 14. C : Il ne put dire pourtant comment — 17. C : asseurement. En tout cela l'on void clairement que ses mœurs estoient fort perverses, et qu'il se laissoit merveilleusement emporter aux delices, et que neantmoins il estoit trompé par de faux charmes, et qu'il ne jouyssoit point du bonheur qu'il s'estoit figuré, estant au lieu de cela en un tres mauvais equipage, qui doit servir d'exemple et d'instruction pour ceux qui veulent mener une pareille vie, leur faisant reconnoistre que c'est un tres mauvais chemin.

LE SECOND LIVRE

DE L'HISTOIRE COMIQUE DE FRANCION

L'Envie que Francion avoit de dormir, fit qu'il pria
celuy qui estoit couché a son costé, d'attendre au lende-
main s'il vouloit esmouvoir quelques questions sur les
sucez qu'il luy avoit recitez ou s'il desiroit apprendre
quelque autre chose de luy. Le Gentil-homme luy ayant
accordé cette petite requette, se mit en apres si fort a
penser aux plaisants sucez [110] qu'il venoit d'entendre,
qu'il le pensa resveiller, en riant a gorge desployée.
Toutesfois il eut tant de puissance sur soy qu'il ne se
donna point la liberté de rire autrement que dedans le
cœur. Des qu'il avoit ouy le nom de Francion, il avoit
bien reconnu le personnage qu'il avoit pratiqué en sa
jeunesse ; mais ses actions et la vive peinture de son
humeur le luy faisoient bien mieux recognoistre que
toute autre chose. Neantmoins il se proposa de ne luy
pas decouvrir si tost qu'ils avoient eu ensemble autre-
fois de particulieres familiaritez. Ayant beaucoup d'ima-
ginations en son esprit, il se laissa vaincre par les charmes
du sommeil, qui le rendirent assoupy insensiblement.

[111] Il y avoit dedans l'autre lict de la mesme chambre
une certaine vieille¹, qui arrivant des champs toute lasse,

1. B : de prendre du repos — 5-6. B : Le gentilhomme l'ayant donc
laissé dormir, se mit — 7. B : plaisans — 8. B : reveiller — 12. B :
recognu — 15. C : tout autre chose. — 17. B : familiaritez. Enfin ayant

1. Le type de ces vieilles Macettes est si commun dans les littératures
espagnole, italienne et française du temps qu'il faut peut-être renoncer
à indiquer pour Sorel un modèle déterminé ; en tout cas je n'ay pas
réussi à le trouver.

s'y estoit couchée de fort bonne heure. Son premier
somme estoit desja achevé, et desja elle avoit perdu toute
la puissance et toute l'envie de dormir, quand Francion
avoit esté sur la fin de son conte : de façon qu'elle avoit
; entendu qu'il estoit amoureux de Madame Laurette, que
personne ne cognoissoit si bien qu'elle. Il avoit parlé
d'une voix aussi haute au commencement, que si elle
n'eust point encores esté endormie a l'heure, elle eust
bien pû sçavoir comment il s'appelloit. Cela luy eust
10 donné une parfaite cognoissance de luy : car elle l'avoit
ouy souvent nommer a la Cour.

Ne sachant donc pas qui il estoit, elle eut une telle
curiosité [112] de l'apprendre, et de voir son visage, que
deux heures apres elle se mit a la ruelle de sa couche, et
15 tira du feu d'un fuzil d'Allemagne¹ qu'elle portoit tou-
jours, dont elle alluma une chandelle, puis elle prit le
chemin du lieu où il luy sembla que celui qui avoit tant
discouru estoit couché. A la voir marcher toute nuë en
chemise d'un pas tremblant avec la lumiere en sa main,
20 l'on eust dit que c'estoit un squelette qui se remuoit par
enchantement.

Elle tira tout bellement un rideau du lit de Francion
et retroussa un peu la couverture qui cachoit son visage,
qu'elle n'eust pas sitost veu, qu'elle ne fust plus en peine
25 de chercher qui c'estoit, car elle se l'imagina incontinent.

Les pensées qu'il y avoit si long [113] temps que Fran-
cion avoit toujours euës de Laurette agitoient encore son
esprit a l'heure en un songe si turbulent qu'apres avoir

7. C : d'une voix assez haute — 7-8. B : au commencement, et si elle
n'eut point encores — 14. C : en la ruelle — 20. C : Squelette — 28. B :
turbulant C : turbulent

1. *Fuzil*, Briquet, mot déjà vu.

proferé trois ou quatre paroles mal arrangées, il se jetta hors du lict. La vieille toute esperduë se retira a costé dessus une chaire, posant son chandelier sur un coffre d'aupres. Francion s'estant tourné d'un costé et d'autre, se jette sur elle en disant : ha ! ma belle Laurette, je vous tiens a ce coup : Il est impossible que vous m'eschapiez.

Le Gentil-homme qui s'estoit resveillé au bruit que la vieille avoit fait pour allumer sa chandelle, et qui n'avoit pas pourtant voulu parler encores, se prit tellement a rire, que tout son lict en trembloit aussi fort que si l'on eut fait dessus le doux exercice que la [114] Nature a inventé pour croistre le monde. Quant est de la vieille, elle embrassa Francion aussi estroictement qu'il l'embrassoit, et pour respondre a ses caresses le baisa de bon courage, estant bien aise de trouver une occasion qui ne s'estoit guere offerte a elle depuis la perte du pucelage de Venus, a la naissance de laquelle je pense, tant elle avoit d'aage, que la pointe de ses attraits estoit desja toute esmoussée.

Mais le compagnon de lict de Francion, la priva d'un si cher contentement, car il tira son gentil baiseur par le devant de sa chemise, mettant en evidence la plus aymable piece de son corps, qui avoit froslé contre le venire de ceste vieille, et luy avoit causé un plaisir nompareil, et puis apres il (le) fit [115] remettre au lict. Comment ? Monsieur, luy dit il, vostre Laurette ressemble a la mesme laideur, ou vous ne la cognoissez gueres bien, puis que vous prenez cette femme cy pour elle ! Ha mon Dieu ? respondit il en se frottant les yeux, laissez moy dormir, que me

5. B : se jetta — 8. B : Le gentilhomme — 11-13. B : en trembloit. Quant est — 14. B : aussi estroictement comme il — 23. C : derriere — 23-25. B : chemise, et puis — 26. A : se fit B : le fit

voulez vous dire ? Levez vostre teste, adjousta l'autre, et regardez qui est celle que vous avez embrassée. Comment qu'ay je embrassé ? dit Francion en s'esveillant en sursaut : Hé ! comment, vous ne vous souvenez point de
 5 m'avoir tenuë si longtemps entre vos bras, dit la vieille en sousriant et monstrant deux dents qui estoient demeurées en sa bouche, comme les carneaux¹ d'une vieille tour que l'on a battuë en ruyne. Ouy, il est vray, et si vous m'avez baisée et [116] tout. Francion l'ayant
 10 regardée autant que ses yeux chargez et assoupis le luy pouvoient permettre, luy respondit, ne t'en glorifie point de ce que j'ay faict, car apprens que je prenois ta bouche pour un retraict des plus salles, et qu'ayant envie de vomir j'ay voulu m'en approcher, afin de ne gaster rien
 15 en ceste chambre, et de ne jetter mes ordures qu'en un lieu dont l'on ne peut accroistre l'extreme infection. J'y eusse possible apres deschargé mes excremens en te tournant le derriere et si j'ay touché a ton corps, c'est que je le prenois pour quelque vieille peau de parchemin, que
 20 je treuvois bonne a torcher un trou où ton nez ne merite pas de fleurir. Ha ! monsieur, dit il, en se tournant vers le Gentil-homme, [117] vous me voulez donc persuader que j'ay carressé cette guenuche² embeguinée ? Ne cognoissez vous pas qu'elle n'a rien qui ne soit capable
 25 d'amortir l'affection, et de resusciter la hayne ? Ses che-

1. B : la teste -- 10. C : et assoupis luy -- 11. B : ne te glorifie --
 23. B : le gentilhomme -- 25. B : resusciter

1. *Carneaux*, créneaux. DU CANGE, *Carnellus*. NICOT, dans LACURNE DE SAINTE-PALAYE: Les carneaux d'une muraille, semble être mieux dit des creneaux de ce mot crena, crenae, car les creneaux sont come les crens faits à la muraille

2. *Guenuche*. FURETIÈRE: diminutif de guenon; au figuré, t. injurieux. C'est une *guenuche* coiffée, SAINT-AMANT.

veux serviroient plutost aux Demons pour entraîner les ames chez Pluton, qu'a l'Amour pour les conduire sous ses loix.

Si elle subsiste encore au monde, c'est que l'on ne
5 veut point d'elle en Enfer et que les tyrans qui y regnent
ont peur qu'elle ne soit la furie des furies mesmes. Appai-
sez vous, dit le Gentil-homme, vous ne recevez point de
honte a l'avoir embrassée : Ses yeux qui luisent davan-
tage que les ardants¹ que l'on voit la nuict aupres des
10 rivières, vous ont attiré dedans ce precipice. La chassie
qu'ils jettent [118] est si gluante, qu'elle peut servir d'ex-
cuse a vostre desir s'il s'y est arrêté.

Alors la vieille tenant sa chandelle a la main, s'appro-
cha du lict, et dit a Francion : Si vous aviez considéré
15 que je suis vostre bonne amie Agathe qui vous a tous-
jours faict plaisir a Paris, vous ne me diriez pas tant d'in-
jures ! Ha, c'est donc vous, respondit Francion, en fai-
sant l'estonné, je vous cognoy ; il n'y a pas un mois que
je suis guery du mal que vous me fistes gagner chez
20 Janeton. Quant cela seroit, dit Agathe, vous ne m'en
devriez point imputer de faute : aussi vray que voyla la
chandelle de Dieu, la petite effrontée m'avoit juré qu'elle
estoit plus nette qu'une perle d'or riant. Vous voulez
dire d'Orient, inter[119]rompit le Gentil-homme. Il n'im-
25 porte comment je parle, pourveu que l'on m'entende,
respond Agathe.

5. B : qui regnent C : qui y regneut — 7. B : le gentilhomme — 16.
B : fait — 18. C : connoy — 24-26. B : interrompit le gentilhomme.
C'aist mon, (C : C'est mon,) mais il n'importe comment je parle, res-
pond Agathe, je m'enten bien.

1. *Ardants*. Ardent, dit FURETIÈRE, est un certain météore ou feu folet formé de quelques exhalaisons grasses qui s'élèvent et s'enflamment dans les lieux marécageux. On les appelle en divers lieux Fuyrolles, Flam-meroles, Flambarts ou Follets.

Ce discours cessé le Gentil-homme pria Francion de dire quelle resverie il avoit eüe quand il s'estoit levé, pensant estre aupres de Laurette : il luy respondit, qu'il vouloit passer tout le reste de la nuict a dormir, et que le lendemain il luy conteroit le plus plaisant songe qu'il eust ouy jamais.

Agathe esteignit donc la chandelle s'en retournant dans son lict, et les laissa jusques au jour suivant qu'ils se leverent tous trois a pareille heure. Le Gentil-homme sachant que Francion estoit venu dans une charette luy offrit une autre commodité, et luy conseilla de la renvoyer, ce qu'il fit priant le charetier [120] de ne dire a personne où il l'avoit mené. Ayant fait desjeuner Agathe en leur compagnie, le Gentil-homme luy demanda en secret d'où elle venoit, et où elle alloit. Elle dit qu'elle venoit de Paris et qu'elle alloit voir Laurette afin d'essayer ses bonnes graces pour un Financier qui estoit infiniment amoureux d'elle. L'espoir du gain te fait faire cela, dit le Gentil-homme ; ouy Monsieur, respondit elle. Si une autre personne que le Financier t'en promet un plus grand, tu l'assisteras bien plutost. Je te prie donc de faire en sorte que tu amenes Laurette a mon Chasteau, pour voir son Francion qu'elle cherit beaucoup, comme tu pourras sçavoir d'elle. Si tu fais cela, je te rendray la plus contente du monde, et ne te soucie, nous ferons [121] alors feste entiere. Sois seulement secrette maintenant et ne discours point qui je suis. Agathe promit a celuy qui parloit a elle de faire de la fausse monnoye pour luy s'il estoit besoin, et apres s'en retourna vers Francion, a qui elle parla de ses amours de Laurette.

9. 14, 19. B : gentilhomme — 26-17. B : afin de gagner ses bonnes graces — 21. C : bien plustost, repliqua t'il. Je te prie — 27. B : ne decouvre point — 29. C : apres elle s'en — 30. B : ses amours.

Vous aymez une malicieuse femme, luy dit elle, je m'as-
 seure qu'elle n'auroit point de regret a vous voir noyé,
 pourveu qu'elle eust vos habits; elle ne fait rien que pour
 le profit : je le crois bien, dit Francion, car m'ayant ouy
 5 dire que j'avois une fort belle esmeraude, qu'elle me
 demanda et des que je luy eus promis de la luy donner,
 elle me fit meilleur visage qu'auparavant. Je vous ay
 entendu ceste nuict conter vostre histoire, adjousta Agathe,
 vous dites qu'une [122] servante vous fit choir du haut
 10 en bas d'une eschelle. C'estoit sans doute sa maistresse
 qui luy avoit commandé d'en faire ainsi, et par aventure
 luy aidoit elle, la mauvaise. Ne connoissiez vous pas bien
 que l'impossibilité qu'elle disoit estre a l'aller voir, n'es-
 toit qu'une Chimere? elle vous eust bien fait entrer dans
 15 le Chasteau autrement que par une fenestre si elle n'eust
 voulu mettre un plus grand prix a ses denrées par ceste
 difficulté là. Le pont-levis estoit haussé, dit Francion, je
 ne pouvois entrer par un autre lieu. Elle vous pouvoit
 introduire au Chasteau de jour, reprit Agathe, et vous
 20 faire cacher en quelque endroit. Cela eust esté fort peril-
 leux, repartit Francion; vous l'aymez, je le voy bien,
 adjousta Agathe, vous ne pou[123]vez croire qu'il y ait
 de la malice en son fait, et vous imaginez que toutes les
 vertus se sont tellement fortifiées dans son ame qu'elles
 25 en defendent l'approche a tous les vices. Possible vous
 figurez vous qu'elle est encore aussi pucelle que quand sa
 mere l'enfanta, a cause que vous sçavez que Valentin ne
 luy a pas pû faire une grande violence. Mais je vous
 veux oster ces imaginations, et vous conter toute sa vie,

1-2. B : m'asseure que Laurette n'auroit — 2. C : de vous voir —
 5-6. B : esmeraude, elle me la demanda — 14. B : qu'une menterie ?
 — 16. B : grand pris a ses saveurs par ceste — 17. C : cette difficulté. Le
 pontlevis — 18-19. B : pouvoit faire voir au Chasteau C : pouvoit faire
 venir au Chasteau — 21. B : l'aymez — 23. C : fait. Vous vous imaginez

afin que vous sachiez de quel bois elle se chauffe¹. Aussi bien il fait si mauvais temps que ne pouvant encor sortir d'icy il nous faut quelque entretien.

Comme elle disoit cela, le Gentil-homme s'approcha d'elle et temoigna qu'il seroit fort joyeux d'entendre les contes qu'elle fe[124]roit qui ne pouvoient estre autres qu'agreables. Apres donc s'estre un peu arrestée, et avoir dit qu'elle vouloit conter ses actions aussi bien que celles de Laurette, elle commença ainsi :

10 Je ne vous feindray point, mes braves, de vous dire mes jeunes amourettes, d'autant que je connoy que vos esprits ne sont pas faicts de (cruche²) comme ceux des autres, et que ce m'est une gloire d'avoir suivy la bonne nature. Je vous dy donc que mon pere ne me pouvant
15 tousjours nourrir a cause de sa pauvreté, me mit a l'aage de quinze ans a servir une bourgeoise de Paris, dont le mari estoit de robe longue³. En ma foy c'estoit la plus mauvaise femme que je vy jamais. Bon Dieu ! Comment le croyez vous bien ? [125] Il eust mieux valu que celuy qui
20 l'avoit espousée eust espousé un gibet⁴ ou qu'il eust esté

¹ 2-3. B : ne pouvans encor sortir d'icy a cause de la pluye, il nous —
4. B : gentilhomme — 6. C : lesquels ne pouvoient — 10. B : je ne feindray — 11-13. B : que vous n'avez pas des esprits de cruche comme beaucoup d'autres, et que — 12. A : couche (*faute corrigée dans l'Avertissement de 1623*) — 17. C : robe — 19. B : croirez

1. *Je sçay de quel bois il se chauffe.* OUDIN, p. 45 : idiotisme, de quelle sorte il procède ; qu'elle est sa coustume ou nature ; vulgaire.

2. *Estre cruche ou avoir l'esprit cruche.* OUDIN : idiotisme, estre grossier, avoir peu de jugement, estre extravagant ; vulgaire

3. *De robe longue.* FURBRIÈRE : Robbe à l'égard des hommes ne se dit que du vêtement que portent les gens de Justice et les graduez qu'on appelle pour cela gens de robe ou de robe longue. C'est un ample vêtement qu'on met par-dessus l'habit ordinaire, qui descend jusqu'aux talons et qui a les manches fort larges à l'égard des Laïques et fort étroites à l'égard des Ecclésiastiques.

4. *Espouser une potence ou une rouë.* OUDIN, p. 199 : idiotisme, se faire pendre ou rouer ; vulgaire.

attaché a une chaisne de gallere, que d'estre lié a elle par mariage, car il n'eust pas eu tant a souffrir. Des le matin elle se mettoit a joüer et a faire gogailles¹ avecque ses voisines. Monsieur estoit il revenu du Chastelet fort tard, il avoit beau dire que la faim le pressoit, elle ne se mettoit point en devoir de luy faire apprester a disner, parce que pour elle, elle estoit saoule, et luy sembloit que les autres l'estoient de mesme. Qui plus est, s'il pensoit ouvrir la bouche pour crier, elle le forçoit de la clorre aussi tost de peur de l'irriter davantage, car elle l'estourdissoit de tant d'injures, qu'il falloit qu'il fust armé de la patience de Job pour les souffrir. Combien [126] que ce fussent ses affaires qui l'avoient empesché de revenir de bonne heure, elle luy disoit que c'estoit son yvrongnerie, et qu'il venoit de trinquer quelque part. Quant il voyoit cela, il prenoit son manteau, et s'en alloit prendre son repas ailleurs : mais il rendoit sa cause pire, car elle faisoit en sorte que quelqu'une de ses voisines sçavoit le lieu où il alloit, et puis elle luy disoit ; vous voyez, nostre maison luy put, il n'y vient point ny pour la table ny pour le lict : puis elle procuroit tant que quelqu'un de ses parents luy en faisoit des reprimendes.

Je vous laisse a penser si elle n'exerçoit pas de plus notables rigueurs dessus moy. Dieu sçait combien de fois elle m'a fait soupper par cœur², les jours qu'elle estoit [127] de festin chez ses compagnes, et combien de

3. B : gogaille — 9. B : crier, il estoit forcé de la clorre — 12-13. C : Encore que ce fussent — 21. C : puis elle se pleignoit tant, que

1. *Gogaille*. FURETIÈRE : Grande chère avec bruit et réjouissance. Quand les maîtres sont absents, les valets font *gogaille* dans la maison. Il est burlesque.

2. *Disner ou soupper par cœur*. OUDIN, p. 108 : idiotisme, ne manger point.

horions elle m'a baillée principalement quand je ne luy
 agençois pas bien quelque chose lors qu'elle s'habilloit.
 Elle tenoit tousjours une espingle dans sa main dont elle
 me picquoit le bras, quand je n'y songeois point. Une
 5 fois la servante de cuisine ne se trouva pas sur le disner
 a la maison, c'estoit un vendredy, il falut que je fisse
 une aumelette; parce que j'y mis un mauvais œuf, et
 qu'il tomba de la suye dedans, Madame prit tout, et m'en
 fit un masque, me la placquant au visage. Si je n'avois
 10 pas bien fait ma besogne, quand il venoit une de ses vol-
 sines la visiter, tout leur entretien estoit là dessus. Ma
 servante fait cecy, elle faict cela, par cy par là, c'est une
 diablesse¹ presque entiere, il ne luy faut plus [128] que
 des cornes. La mienne l'outrepasse en mauvaistié, disoit
 15 l'autre, je vous veux conter de ses tours. Sur cela elle
 commençoit a en enfler² de toutes sortes : Qu'au lieu
 qu'un muid de vin avoit accoustumé de durer trois mois,
 il n'en duroit plus que deux³, depuis qu'elle luy avoit
 baillé la clef de la cave : que si elle l'envoyoit en mes-
 20 sage elle y mettoit une journée, et qu'elle n'estoit jamais
 lasse de deviser, specialement avec des galefretiers⁴ qui
 luy faisaient l'amour. Ainsi se passoit toute leur commu-
 nication.

1. B : baillez — 9. C : me le placquant — 19. B : la cave, qu'elle
 avoit bien reconnu qu'elle beuvoit a mesme le pot quand elle en alloit
 tirer, et que pour en estre certaine elle avoit frotté d'ancre les bords du
 couvercle de la chopine si bien qu'elle estoit revenuë avec un croissant
 noir a son front ; que si elle l'envoyoit — 22-23. B : leur belle commu-
 nication

1. *Une Diablesse*. OUDIN, p. 165 : idiotisme, une meschante femme.

2. *Il en enfile beaucoup*. OUDIN, p. 183 : idiotisme, il se vante ou parle
 beaucoup, le resté est, mais ce ne sont pas des perles ; vulgaire.

3. Plaisanteries traditionnelles. Comparez OUDIN, p. 78 : Il ressemble
 la bonne Chambrière, il en boiroit un sceau sans s'enyvrer ; idiotisme, il
 boit excessivement sans se gaster de vin ; vulgaire.

4. *Galefretier*. OUDIN, p. 244 : idiotisme, un coquin, un fripon. — Cf.
 l'espagnol *gallo fero*.

Mais je vous assure que quant je pouvois rencontrer la servante dont la maistresse avoit tant dit de mal, je sçavois bien treuver ma langue et ma memoire pour luy rendre tout de poinct en poinct. [129] C'estoit alors que nous nous entredisions nos infortunes, et que nous sçavons bien dire autant de choses de ces Madames, qu'elles en sçauroient dire de nous ; c'est un souverain plaisir que de mesdire, lorsque l'on est offensé : aussi ne nous y espargnions nous pas.

Il faut que je vous conte comment et pourquoy je sortis d'avec ceste maistresse. Elle estoit fort somptueuse en habillemens, et son plus grand contentement estoit d'y passer tousjours ses voisines : De sorte que quand elle voyoit que quelqu'une avoit une robe a la mode, ou quelqu'autre chose, elle enrageoit de n'en avoir point aussi ; c'estoit alors qu'il falloit bien necessairement qu'elle se portast en une extremité tres fascheuse : car elle estoit contraincte de faire [130] des caresses extraordinaires a son mary pour tirer la moüelle de sa bourse¹. Ha mon fils, mon mignon, disoit elle en le baisant, endureras tu tousjours que ceste petite gueuse du coin de nostre rüe, qui estoit au cagnard² il n'y a pas longtemps, me morgue³ quand elle me voit, comme si je n'estois rien a sa comparaison, a cause qu'elle a une plus belle robe que moy ? Souffriras tu tousjours que je ne paroisse qu'un torchon

3. B : trouver — 3-4. B : luy redire tout — 6-7. B : qu'elles en avoient dit de nous — 15. B : quelque autre — 18. B : contrainte — 23. B : quand elle me rencontre

1. Cf. *Les Quinze Joyes de Mariage*, Paris, P. Jannet, 2^e éd., 1857, p. 47. — Sorel a pris la scène de la robe dans la Quinte Joye,

2. *Un Cagnard*. OUDIN, p. 69 : idiotisme, une maison pleine de saleté et de gueuserie.

3. *Morguer*. Ibid., p. 356 : faire rude mine à quelqu'un, le braver en lui faisant mauvaise mine. Item FURETIÈRE.

au prix d'elle, et qu'estant en sa compagnie l'on me prenne pour sa chambrillon ? Ne sçay(s) tu pas que l'office qu'a son mary n'est pas si honorable que le tien, et qu'il ne vaut que douze mille francs, au lieu que
 5 celui que tu as, estant loyalement appretié, en vaudroit plus de quinze mille ? Je n'ay point eu de robe [131] ny de juppe depuis celle de mon mariage ; donnez moy pour en avoir d'autres.

Voilà les discours qu'en ses necessitez elle tenoit a son
 10 mary, et l'ayant sceu amadoüer, luy promettant de luy obeyr en toutes choses dorenavant, elle obtenoit quelquefois tout ce qu'elle vouloit de luy.

Voulant donc un jour avoir un colier de plus grosses perles qu'elle n'avoit, elle voulut aller a son recours
 15 ordinaire : mais Monsieur estoit alors d'une humeur si reveche qu'il la rabroüa comme elle meritoit. La douceur ne luy pouvant servir de rien, elle vola a l'autre extremité, et commença a chanter pouille² a son mary. Elle luy reprocha que sans elle il eust esté a l'hospital, que les moyens [132] qu'elle luy avoit apportez l'avoient
 20 relevé du fumier et que cependant il ne luy vouloit pas bailler une chetive somme d'argent, dont elle avoit necessairement affaire. Elle luy reprocha qu'il n'estoit fils que d'un paysan, et qu'en sa jeunesse il avoit porté la hotte
 25 aux vendanges. Pour se revancher il luy dit, que les villageois, gents simples et sans mechanceté, valoient bien les marchands trompeurs, comme estoit son pere. Là

3. C : la charge qu'a — 3-4. C : que la tienne, et qu'elle — 5. C : celle que tu as — 5. C : appréciée — 7. B : donne moy — 9. C : ces necessitez — 14. B : elle resolut d'aller — 18. C : commença de chanter pouilles — 19. B : l'Hospital

1. *Chambrillon*. FURETIÈRE : Petite servante qui gagne peu de gages. Il est bas.

2. *Chanter pouilles*. OUDIN, p. 82 : idiotisme, dire des injures ; vulgaire

dessus il luy deduisit les fraudes et les usures du defunct Sire, ce qui la mit en colere davantage. Comment vilain, dit elle en faisant le pot a deux anses, tu es donc si audacieux que de medire de celuy qui a pris tant de peine a
 5 acquierir le bien dont tu jouys? Ha, par sainte Barbe, les Marchands sont [133] bien plus a priser que des coquins de Procureurs comme toy. Tu t'es vanté que la pluspart du bien que tu possede(s) a esté gaigné par ton industrie, mais tu mens, faux traistre, tout vient de mon
 10 pauvre pere, de qui Dieu ait l'ame? Helas! continua t'elle en pleurant, il fit une grande faute de me donner a un Juif comme toy. Apres cecy elle luy reprocha que le peu qu'il avoit de son costé n'avoit encore esté acquis que par des larcins qu'il avoit exercez sur ses parties, et
 15 luy dit en suite tous ses crimes si ouvertement, que s'il eust eu envie d'aller a confesse a l'heure mesme, il eust falu seulement qu'il l'eust eſcoutée pour apprendre tout au long de quelles choses il se devoit accuser devant le prestre [134]. Un villageois estoit alors dans l'estude
 20 avecque le Clerc, où il entendit entre autres discours, que ma maistresse disoit a son mary, qu'il l'avoit trompé depuis peu, et luy avoit faict payer six ecus de quelque expedition¹ qui n'en valoit pas un. Son interest le pressant, il entre tout eschauffé au lieu où se faisoit la dispute, et s'escria; Monsieur mon Procureur rendez moy
 25

8. A : possede B : possedes — 12. B : Juif comme tu es — 15. B : tous ses pechez — 19. B : le Prestre. C'estoit là une belle commodité. Il n'avoit qu'a la battre la veille des bonnes festes, s'il avoit envie de se rememorer en quoy il avoit peché, et le miroir de confession ne luy estoit pas necessaire. Un villageois — 24. B : il entra

1. *Faire le pot à deux anses.* OUDIN, p. 444 : idiotisme, mettre ses mains sur ses costez en signe de gloire ou de colere; vulgaire.

1. *Expédition.* FURETIÈRE : Se dit des lettres et des actes qu'on délivre en justice, soit en original, soit en copie.

cinq escus, vous avez pris cinq escus plus qu'il ne vous faut :
 voyla vostre femme qui vous le tesmoigne. Mon maistre
 assez empesché d'ailleurs ne luy respond point. Il redoubla
 alors ses cris, et cependant ma maistresse cessa les siens, qui
 5 luy avoient presque escorché la gorge, et laissant vuider le
 nouveau differend, elle sortit de la maison tellement en
 fougue¹, que [135] ses yeux eussent espouventé ceux qui
 l'eussent fixement regardée. Moi qui la suivois tousjours par
 la ville autant que son ombre, je n'y manquay pas encore
 10 a ceste fois là ; j'entray avec elle chez un de ses parens
 où elle exagera la meschanceté et l'avarice de son mary,
 et dit pour conclusion qu'elle vouloit estre separée. Le
 parent qui entendoit le tric trac de la pratique, fit faire
 les procedures. Enfin parce qu'elle estoit amie du Lieu-
 15 tenant Civil² de ce temps là, duquel je ne veux rien
 dire, sinon qu'il estoit aussi homme de bien que les
 autres de son estoffe, elle fut separée de biens.

Elle se tint donc tousjours au logis où elle s'estoit reti-
 rée, et bien souvent de lestes mignons de ville la
 20 venoient visiter : entre autres il [136] y en avoit un
 d'assez bonne façon, qui comme je le reconduisois un
 soir dessus les montées³ avec une chandelle, essaya de
 me baiser. Je le repoussay un peu rudement, et vis bien
 qu'il s'en alla tout triste a cause de cela. Quelques jours
 25 apres il revint, et fit glisser dedans ma main quelques
 testons⁴ qui me rendirent plus souple qu'un gand d'Es-

1. B : cinq escus que vous avez pris plus — 11. C : publia la meschan-
 cété — 16-17. B : que quelques autres de son estoffe

1. *En fougue*. FURETIÈRE : *l'ougue*, emportement, fureur.

2. *Lieutenant civil*. Le magistrat du Châtelet, lieutenant du prévôt de Paris, qui connaissait des causes civiles.

3. *Les montées*, les degrés, les marches de l'escalier. *Glossaire*, p. 248.

4. *Teston*. Ancienne petite monnoie, frappée pour la première fois

pagne ¹, non pas que je fusse preste a luy accorder la moindre faveur du monde. Je veux dire seulement que j'avois une certaine bien-veillance pour luy.

Je n'eusse pas pû croire qu'il me voulust tant de bien qu'il faisoit, si une femme incogneuë que je rencontray a la halle ne m'en eust assuré, et ne m'eust dit que j'avois le moyen de me rendre la plus heureuse du monde si je voulois [137] aller demeurer avecque luy. Je devois alors estre bien glorieuse, et me croire bien plus belle que ma maistresse, puis qu'un de ses pigeons sortoit de son colombier pour venir au mien. Aussi me souviens je qu'elle avoit esté jalouse de moy estant avecque Monsieur, et qu'elle n'avoit pas voulu aller une fois aux champs, craignant qu'en son absence il ne me fist coucher au grand lict ².

Vous riez, Messieurs, de m'entendre parler de la sorte. Hé quoy ne sçauriez vous croire que j'aye esté belle ? Ne se peut il pas faire, qu'en un lieu de la terre raboteux, plein d'ornieres, et couvert de bouë, il y ait eu autrefois un beau jardin, enrichy de diverses plantes et esmaillé de diverses fleurs ? Ne peut il pas estre aussi, que ce [138] visage ridé couvert d'une peau seiche et d'une couleur morte, ayt eu en ma jeunesse un teint delicat, et une peinture vive ? Ignorez vous la puissance des ans qui ne pardonnent a rien ? Ouy, ouy, je puis dire qu'alors mes

1. B : non plus qu' C : non pas que — 3. B : bienveillance — 6. B : Halle — 8. C : avecques — 14. B : que en son absence il ne me fit — 20. B : de toutes sortes de plantes — 23. B : ait eu

sous Louis XII, et portant gravée sur l'une de ses faces la *teste* du roi. — Au xvii^e siècle, synonyme d'argent.

1. *Souple comme un gant*. OUDIN, p. 514 : idiotisme.

2. *Coucher au grand lict*. OUDIN, p. 125 : idiotisme, dormir avec le Maître ou la Maistresse.

yeux estoient l'Arsenac d'Amour, et que c'estoit là qu'il mettoit les foudres dont il embrase les cœurs. Si j'y eusse pensé alors, j'eusse faict faire mon portraict : il m'eust bien servi a ceste heure, pour vous prouver cette verité : mais las ! en recompense il me feroit plus jetter de larmes maintenant, que mes amants n'en jettoient pour moy : car je regretterois bien la perte des attraits que j'ay eus. Neantmoins ce qui me console, c'est que tant que j'en ay esté pourveuë, je les ay assez bien employez, Dieu mercy. [139] Il n'y a plus personne en France qui vous en puisse parler que moy : tous ceux de ce temps là sont allez marquer mon logis en l'autre monde.

Celle qui en sçavoit le plus y est allée presque des premieres : c'est la dame Perrette, qui me vint accoster a la halle. Elle me donna autant de riches esperances qu'une fille de ma condition en pouvoit avoir, et me pria de venir chez elle tout aussi tost que j'aurois pris mon congé de ma maistresse. Je ne faillis pas a le demander des le jour mesme sur l'occasion qui se presenta apres avoir esté bien criée, pour avoir acheté de la marée puante.

Le paquet de mes hardes estant faict, j'allay treuver celle dont les promesses ne me faisoient at[140]tendre rien moins qu'un abbregé du Paradis. Voyez comme j'etois simple en ce temps là. Je luy dis ; ma bonne mere, comment est ce que vous n'avez pas pris la bonne occasion que vous m'avez adressée ? Pourquoi est ce que

2. B : mettoit l'artillerie dont il foudroye les cœurs. — 3. C : fait — 6. B : Amans — 14. B : Dame — 15. B : Halle — 20. B : achepté — 22. C : paquet — 22. B : trouver

1. *Crier une personne.* OUDIN, p. 137 : idiotisme, la tancer. Item FURETIÈRE.

vous n'allez point servir ce Monsieur, avec qui l'on fait si bonne chere sans travailler que quand l'on en a envie? C'est que je t'ayme plus que moy mesme, dit elle en se prenant a rire : Ah ! vrayment, tu n'en sçais guere : je voy bien que tu as bon besoin de venir a mon escolle. Ne t'ay je pas appris qu'il t'ayme, et ne vois tu pas que pour moy, je ne suis pas un morceau qui puisse chatoüiller son appetit? Il luy faut un jeune tendron¹ comme toy, qui luy serve aussi bien au lict qu'a la table. Là dessus elle [141] chassa de mon esprit la honte et la timidité, et tascha de me représenter les delices de l'Amour. Je prestay l'oreille a tout ce qu'elle me dit, goustay ses raisons, et suivis ses conseils, me figurant qu'elle ne pouvoit faillir, puisque l'aage et l'experience l'avoient renduë experte en toutes choses.

Monsieur de la Fontaine (ainsi s'appelloit ce galant homme a qui je plaisois) ne manqua pas de venir des le jour mesme chez Perrette, où il n'en bougeoit, tant il avoit haste qu'elle eust accompli la charge qu'il luy avoit donnée de me desbaucher. Quant il me vit, il tesmoigna une allegresse extreme, et me trouvant toute resoluë a faire ce qu'il voudroit, apres avoir bien recompensé sa corratiere², il me fit monter en une charette, qui [142] me porta jusques a un gentil logis qu'il avoit aux champs.

Tout le temps que je fus là, s'il me traicta pendant le jour comme sa servante, il me traicta la nuict en recompense comme si j'eusse esté sa femme. Alors je sceus ce

4. C : vrayement — 6. C : t'aime. — 13. C : suivy — 14. C : âge — 18. B : d'où il ne bougeoit — 23. B : courratiere — 23. B : charrette — 25. B : s'il me traite C : s'il me traita

1. *Un jeune tendron*. OUDIN, p. 529 : idiotisme, une jeune fille.

2. *Courratiere* : entremetteuse. — Cf. RABELAIS, *Pantagruel*, p. 30, éd. Marty-Laveaux : Hélène courratière des chambrières

que c'est que de coucher avec les hommes, et ne me
 faschois que de ce que je n'avois pas plus tost commencé
 a en gouter; je m'y estois tellement accoustumée, que
 je ne m'en pouvois non plus passer que de manger et de
 5 boire. De sorte qu'il falloit que je prisse tous les jours
 mes ordinaires repas, aussi bien par la bouche secrette,
 que par celle qui se monstre a tout le monde. Le malheur
 pour moy fut que mon la Fontaine devint malade, et que
 son robinet ne versoit plus d'eau qui me fust plai[143]
 10 sante. Il me fut force de souffrir la rigueur du jeusne,
 encore que je couchasse tousjours aupres de luy, par ce
 qu'il disoit qu'il m'aymoit tant, qu'il luy sembloit qu'en
 me touchant seulement un peu, il treuvoit de l'allege-
 ment en son mal. Mais tout cela ne rassasioit point
 15 mon ventre affamé. Je fus contraincte de me laisser aller
 a la poursuite du valet qui estoit si ambitieux, qu'il desi-
 roit estre monté en pareil degré que son maistre. Nous
 ne demeurasmes gueres a forger ensemble les liens d'une
 amitié lubrique, et je recogneus par effect qu'il ne faut
 20 point faire estat de la braverie et de la qualité, lorsqu'on
 veut jouyr des plaisirs de l'amour avecque quelqu'un :
 car celuy cy avec ses habits de bure me rendoit aussi
 satisfai[144]te que son maistre avec ses habits de satin.
 Enfin Monsieur de la Fontaine revint en convalescence,
 25 et paya tout au long les arrerages qu'il me devoit. Son
 serviteur occupoit aussi la place, lorsqu'il luy estoit pos-
 sible : De façon que mon champ ne demeuroit point en
 friche, et que s'il ne produisoit rien, ce n'estoit pas a faute
 d'estre bien cultivé.

5-7. B : boire. Le malheur — 8. C : Monsieur la Fontaine — 8-10.
 B : malade. Il me fut — 12. B : aimoit — 13. B : trouvoit — 14-15. B :
 ne me rassasioit pas. Je fus contrainte — 20. B : lorsque l'on — 21. B :
 jouir — 21. C : avec — 22. B : cettuy cy C : cestuy cy — 25. B : les
 arrerages d'amour. Son — 28-29. C : a faute de n'estre

Je ne sçais quelle mine vous faictes, Francion, mais il semble que vous vous mocquiez de moy. Estes vous estonné de m'entendre parler si librement ? La sotte pudeur est elle estimée d'un si brave Chevalier comme vous ?

Francion respondit alors a Agathe, que la contenance qu'il tenoit ne procedoit que de l'aise qu'il[145]sen-
toit de l'ouyr discourir avec tant de franchise, et que tout ce qu'il avoit a souhaitter estoit qu'elle parlast bien tost de Laurette.

Toutes choses (auront) leur lieu, repliqua t'elle, vous n'aurez point de subject de vous ennuyer. Le serviteur de Monsieur de la Fontaine estant entré en mes bonnes graces y gaigna petit a petit une place plus grande que son maistre, parce que l'egalité de nos conditions faisoit que je parlois plus familièrement a luy. Enfin je ne divisay plus mon cœur en deux parts, et le luy donnay entierement.

J'eus le vent que mon maistre persuadé par ses amis de quitter sa maniere de vie, estoit en termes¹ de se marier. Sa deliberation m'en fit prendre une a mon profit, d'autant[146] que je me figuray que luy ou la femme qu'il alloit prendre, me chasseroient honteusement de la maison. Pour remedier a ce mal, je me deliberay de faire un coup de ma main, qui me payast de mes gages, et de faire un trou a la nuict, comme dit le proverbe². Je com-

2. C : me semble que vous vous mocquez — 7. B : que du ravissement qu'il — 9. C : souhaiter — 12. A avoient B C : auront — 12. B : sujet — 14. C : gagna — 15. C : Maistre — 15. B : pource que — 22. C : luy et la femme

1. *Estre en termes de*. FURETIÈRE : Se dit au pluriel de la disposition des choses, du point où elles sont. Il est sur les termes de se marier.

2. *Faire un trou à la nuit*. OUDIN, p. 554 : idiotisme, s'en aller sans dire à Dieu, ou sans payer.

muniquay mon dessein a Marsault, qui estoit notre valet, et je le vis tout disposé a me suivre. Mon maistre quelques jours apres fut sollicité de prendre mil livres que l'on luy vouloit donner pour rachepter une rente de luy : Je les vis conter piece a piece, et fis tant que je decouvris que n'estant gueres meublé en sa maison, il s'estoit contenté de les serrer en son buffet.

La fortune me montroit un visage aussi riant que j'eusse sceu de[147]sirer : car il fut prié d'aller soupper en la ferme d'un Gentil-homme champestre, a une grande lieuë de la sienne : des qu'il fut party, Marsault retourna le buffet, et ayant levé un ais du derriere, en tira la somme entiere, puis le racommoda le mieux qu'il peut. Ce qui nous estoit grandement favorable, c'est que c'estoit quasi toutes pieces d'or, de sorte qu'il me fut facile de faire tenir tout dans une petite hoëte.

Sur les neuf heures au soir nous descendismes dans le jardin pour sortir par l'huis de derriere, et desja Marsault estoit dehors, lors que j'entendis que mon maistre heurtoit a la grande porte. J'eus si peur qu'il me surprist, que je fermay celle du jardin et m'en revins a la maison. Craignant d'estre sai[148]sie avec l'argent que j'avois, je m'en allay le cacher la nuict dans une vigne qui estoit en nostre clos, où je sçavois bien que l'on n'entreroit de long temps. Le lendemain mon maistre foüillant dedans son buffet, et n'y treuvant plus le rachapt de sa rente, mena un horrible bruit par tout le logis, et voyant que son valet s'estoit absenté des le soir precedent, il n'eut point de soupçon que ce fust un autre que luy qui l'eust

1-2. B : nostre valet, et le vis tout C : nostre valet, le quel fut tout —
 3. B : mille livres — 6. B : gueres bien meublé — 11. B : sienne. Dés —
 13. B : racommoda — 14. B : favorable, est que c'estoient — 18. B :
 par la porte — 20. C : grand porte — 28. B : precedent, n'eut

derobbé. Quant a moy je pensay que Marsault n'avoit ozé revenir au logis, et qu'il m'attendoit quelque part : mais il ne me fut pas possible de le joindre si tost, car j'avois perdu alors la resolution de m'en aller sans prendre congé : Enfin je taschay d'avancer l'affaire ; je dis a mon maistre que j'avois appris[149]qu'il estoit sur le point de se marier et que cela estant, je ne pouvois plus demeurer chez luy. Apres quelque feinte resistance, il s'accorda a m'en laisser sortir, il fut, je pense, bien ayse de ce que j'en avois entamé¹ la parole la premiere. J'allay donc un soir deterrer mon argent, et le lendemain je partis. Avec ce que mon maistre m'avoit donné, je m'estimay grandement riche, et mon rendez vous a Paris, fut chez la bonne Perrette, qui me receut tres humainement. Lorsqu'elle sceust l'argent que j'avois, elle me conseilla de m'en servir pour en attrapper davantage, et fit acheter des habits de Damoiselle, avec lesquels elle disoit que je paroissais une petite Nymphé. Mon Dieu ! que je fus ayse de me voir[150]leste et (pimpante), et d'avoir tousjours aupres de moy des jeunes hommes qui me faisoient la cour. Mais les dons qu'ils me faisoient n'estoient pas si grands que j'en pusse fournir a nostre depence, qui estoit grande, tant de bouche que de loüage de maison, et puis Perrette avoit voulu avoir le bonheur aussi bien que moy, de traîner² la noblesse avant sa mort : De sorte que je me voyois au bout de mes moyens, et ne vivois plus que par industrie. La Cour s'estoit esloi-

2. B : osé — 9. B : a me laisser sortir et fut — 11-12. B : le lendemain des le matin je — 16-17. B : et me fit acheter — 18. B : Nymphé des bocages. — 19. A : pompante B : pimpante — 27. C : et ne vivois que

1. *Entamer un discours*. OUDIN, p. 186 : idiotisme, le commencer ; métaphore.

2. *Traîner pour entraîner*, séduire ; vieilli, mais encore usité.

gnée pour quelque trouble, et en son absence nostre miserable mestier n'estoit pas tant en vogue qu'il nous peust nourrir splendidement.

Un soir Perrette ayant fait des plaintes avecque moy,
 5 là dessus ouyt quelque bruit dans la rue : [151] La curiosité
 la fit mettre a la porte pour voir que c'estoit, et elle fut
 toute estonnée qu'un homme en fuyant luy mit entre les
 mains un manteau de velours doublé de pluche, sans
 luy rien dire. Je m'imagine que c'est qu'il la connoissoit,
 10 car sa renommée estoit assez espandue par la ville, et
 dans toutes les Academies d'Amour, elle estoit la lumiere
 des femmes de son estat.

Le gage qu'elle receut luy plut extremement, et nous
 nous mîmes a le descoudre la nuict, de peur qu'il fust
 15 recogneu en le portant le lendemain a la fripperie. Nous
 esperions que l'argent de ceste vente subviendrait a nos
 urgentes necessitez, mais voyla que l'on heurte a notre
 porte un peu devant souppé, comme nous de [152] visions
 avec un honneste homme qui me venoit voir souvent.
 20 La servante ouvre a trois grands soldats qui demandoient
 a parler a la maistresse du logis. Perrette descend pour
 sçavoir ce qu'ils veulent : ils ne l'eurent pas si tost envi-
 sagée, que l'un deux s'approcha d'elle, et luy dit, Mada-
 moiselle, je vous prie de me rendre le manteau que je
 25 vous baillay hier au soir en passant par icy : Perrette luy
 nia qu'elle eust receu un manteau de luy, et dit qu'elle
 ne le cognoissoit point pour prendre quelque chose en

4-5. B : avecque moy, sur la calamité du siecle, nous ouysmes quelque
 bruit — 5. B : Sa curiosité — 6. C : ce que c'estoit ; elle fut — 8. B :
 doublé de panne — 9. B : cognoissoit — 11-12. B : elle estoit la lampe
 qui donnoit la lumiere aux femmes — 13. B : pleust C : plut — 14-15.
 B : qu'il ne fust recognu en le portant a la fripperie. Nous — 17-18. B :
 voila que le lendemain l'on heurte a notre porte comme nous devi-
 sions — 22. B : veulent. Ils — 23-24. C : Mademoiselle

garde de sa main. Là dessus ils emeurent un grand bruit qui me fit descendre pour en sçavoir la cause : mais des que je fus en l'allée, je cogneus qu'un destrois qui demandoient le manteau, estoit Marsault ; je m'en retournay [153] me cacher toute confuse et tandis la querelle s'alluma tellement, que le Commissaire du quartier en estant adverty, s'y en vint pour y gagner sa lippée¹. Voyez un peu la merveille, et comme cet homme de justice estoit equitable. Ceux qui querelloient Perrette estoient voleurs : Il les recognoissoit pour tels, et neantmoins il asseura que le manteau qu'ils avoient desrobbé leur appartenoit, comme pris en bonne guerre, et condamna Perrette a le leur rendre. Elle qui sçavoit l'autorité du personnage, et combien il luy importait de gagner ses bonnes grâces² ne voulut pas faire la retive : mais ayant confessé qu'elle avoit receu le manteau, elle asseura qu'elle ne vouloit point de dispute, et qu'elle en passeroit par où [154] l'on aviseroit. Elle dit de surplus qu'elle l'avoit desja vendu, et pria les trois auxquels il appartenoit, et Monsieur le Commissaire aussi, d'en venir manger ce qu'elle en avoit retiré.

Aux moindres mots de courtoisie qu'elle eut dit pour les inviter, les voyla prests a bien faire, et avant que de remonter, elle envoya sa servante en tous les lieux où il falloit aller pour avoir en un moment le couvert d'une

10. B : il les cognoissoit — 15. B : ne voulut plus faire — 18. B : par où l'on voudroit — 19. B : les trois soldats — 20. C : de venir. — 24. B : elle envoie

1. *Lippée*. OUDIN p. 306 : idiotisme, un bon repas. *Un cbercbeur de franche lippée*, idiotisme, un parasite, un escornifleur.

2. Sur les mœurs et la vénalité de ces commissaires, cf. les textes cités par FOURNËL, *Var. bist. et litt.*, t. v, p. 327. Ils sont encore attaqués par Marigni au milieu du siècle dans le petit poème du *Pain Bénit*.

table ¹. Quand je vis entrer Marsault, je changeay de couleur plus de fois que ne feroit un Cameleon en toute sa vie. Encore le mal-heur voulut que celuy qui m'entre-tenoit s'en allast, de sorte que je fus apres contraincte
5 de parler a ceux qui estoient demeurez.

Marsault me regardoit et m'e[155]coutoit avec un estonnement nompareil; car il luy sembloit bien que j'estois la mesme Agathe avec laquelle il avoit eu par le passé une familiarité si grande : mais mes habits le dementoient.
10 Il fut des mieux trinqué² aux repas que nous fismes et parce que nous avions tous affaire l'un de l'autre, nous nous jurasmes une eternelle amitié et une assistance favorable. Nos conviez s'en retournerent coucher chez eux, et le lendemain Marsault ne faillit pas a revenir avec
15 cinq de ses compagnons mieux en ordre que ceux que j'avois desja veus. Me tenant en secret, il me dit que je n'avois que faire de cacher ce que j'estois, parce qu'il me recognoissoit bien. Ma responce fut que je n'avois aussi jamais désiré de luy tenir secret, et[156]qu'il me devoit
20 excuser si le jour precedent je ne luy avois poinct faict d'açcueil, d'autant que je ne le treuvois point a propos a cause des personnes qui estoient presentes. Là dessus il s'enquist de moy que j'avois fait de l'argent de nostre maistre, et je luy fis accroire qu'il me l'avoit repris,
25 l'ayant trouvé dans mon coffre et qu'il m'avoit chassée

2. B : malheur — 4. C : s'en alla — 6-7. C : avec estonnement nompareil — 10. B : au repas — 15. C : Me tenant a part — 19. B : de le luy tenir secret C : de le tenir secret — 21. B : trouvois — 23. B : de moy qu'est ce que j'avois fait

1. Cf. OUDIN, p. 112 : *Traiter en commissaire*, idiotisme, faire bonne chère, emplir bien les plats.

2. *Trinquer*. OUDIN, p. 552 : idiotisme, boire. Il vient de *Trincken*, mot Alleman.

pour ce subject. Quant a l'estat où j'estois, je luy dis qu'il n'en devoit entrer (en) aucune admiration, veu qu'il pouvoit presumer par quel moyen je m'y estois mise et m'y conservois.

5 Voyla en un instant nostre amitié nouée de plus belle, et ce fut (a) luy (a) conter quelle sorte de vie il avoit choisi. Il me dit que ne pouvant plus obeyr a des maistres, il avoit treuvé un brave homme de[157]son pays, qui estoit l'un de ceux que je voyois, lequel l'avoit attiré
10 a chercher comme luy l'occasion, la nuict et le jour, et desrober tout ce qu'ils pouvoient : il me conta qu'ils estoient dans Paris grande quantité qui vivoient de ce mestier là, et qui avoient entr'eux beaucoup de marques pour se recognoistre, comme d'avoir tous des manteaux
15 rouges, des collets bas, des chapeaux dont le bord estoit retroussé d'un costé, et où il y avoit une plume d'un autre, a cause de quoy l'on les nommoit plumets¹. Que leur exercice estoit le jour de se promener par les ruës et y faire des querelles sur un neant, pour tascher d'attrap-
20 per quelque manteau parmy la confusion : que la nuict ils avoient d'autres moyens differents pour exercer[158] leurs voleries ; que quelques uns d'eux avoient l'artifice d'attirer au jeu ceux qu'ils rencontroient, et de leur gagner leur argent par des tromperies insignes ; et qu'en fin ils
25 estoient en si bonne intelligence avec les Ministres de la Justice, qu'il n'arrivoit gueres qu'ils fussent punis, s'ils

3-4. B : pouvoit presumer (C : pouvoit bien s'imaginer) comment je m'y estois mise et par quel moyen je m'y conservois — 5. B : renouée — 6. A : fut luy conter B : fut a luy a conter — 8. B : trouvé — 8. C : païs — 11. B : desrober tout ce qu'ils pourroient — 15. C : chapeaux — 17. B : Plumets — 22. C : leur volerie

1. *Plumets*. OUDIN, p. 433 : idiotisme, un homme qui porte une plume, un filou ; Item, un qui va servir d'espion dans les caves des marchands.

n'avoient quelque forte partie de qui la bourse fust mieux garnie que la leur. Bref il m'apprit les affaires les plus secrettes de sa compagnie. Je luy demanday si pas un des siens ne craignoit le supplice : il me respondit qu'il croyoit qu'il n'y en avoit gueres qui y songeassent seulement, et qu'ils n'avoient rien devant les yeux que leur nécessité qui les obligeoit a chercher les moyens de passer leur vie parmy le contentement, et que s'il[159]avenoit que l'on les fit mourir, l'on les delivreroit du soucy et de la peine qu'ils prenoient a tascher de se tirer hors de la pauvreté. Je voulus encores sçavoir de quelle maniere de gents leurs bandes estoient composées. Nous sommes pour la plus part, ce dit il, des valets de toutes sortes de façons, qui ne veulent plus servir, et encore parmy nous il y a force enfans de bourgeois de la ville, qui ne veulent pas se tenir a la basse condition de leurs peres, et se sont mis a porter l'espée, pensans estre beaucoup davantage a cause de cela ; ayans despencé leurs moyens et ne pouvans rien tirer de leurs parens, ils se sont associez avecque nous : Je vous diray bien plus, et a peine le' croyrez vous, il y a des Seigneurs des plus qualifiez, que je ne[160]veux pas nommer, qui se plaisent a suivre nos coustumes et nous tiennent fort souvent compagnie la nuict : ils ne daignent pas s'adresser a toutes sortes de gents comme nous, ils n'arrestent que les personnes de qualité, et principalement ceux qui ont mine d'estre courageux, afin d'esprouver leur vaillance contre la leur.

5-6. B : seulement, que le plus souvent ils s'en alloient mesme assister a voir pendre leurs compagnons et qu'ils n'avoient rien devant les yeux — 8. B : leurs vies C : leur vie — 8. C : advenoit — 10-11. C : de la peine qu'ils pourroient possible avoir un jour pour se retirer hors de la pauvreté — 11. C : encore — 12. B : gens — 15. B : enfans d'artisans de — 20. B : avec — 21. B : croirez — 24-25. B : toute sorte de gens C : toutes sortes de gens

Neantmoins ils prennent aussi bien les manteaux comme nous, et font gloire d'avoir gagné ceste proye a la pointe de l'espée. De là l'on les appelle tire-soyes, au lieu que l'on ne nous appelle que tire-laines.

5 Quand Marsault m'eut conté cela, je m'estonnay de la brutalité et de la vilité de l'ame de ces Seigneurs, indignes du rang qu'ils tiennent a la Cour, lesquels prenoient pourtant leur vice pour[161]une heroique vertu. Les plumets et les filous ne me sembloient pas si condamnables,
 10 veu qu'ils ne taschoient qu'a sortir de leur nécessité, et qu'ils n'estoient pas si sots ny si vains que de faire estime d'une blasmable victoire acquise sur des personnes attaquées au despourveu.

Depuis Perrette ayant eu leur accointance, leur servit
 15 a retirer beaucoup de larcins dont elle avoit sa part pour nous entretenir. Le Commissaire souffroit que l'on fist tout ce mesnage encore que les voisins l'importunassent incessamment de nous faire desloger, parce qu'il avoit avecque nous un acquist qui n'estoit pas si petit qu'il
 20 n'aydast beaucoup a faire bouillir sa marmite¹.

Nous jouâsmes en ce temps là[162]beaucoup de tours admirables a des gents qui payoient tousjours malgré eux l'excessive despence que nous faisions. Je ne veux vous en raconter qu'un entre autres, venu de l'invention de
 25 Marsault, qui s'estoit rendu par l'exercice un des plus subtils voleurs qui fust en toutes les bandes des Rougets

1-2. B : les manteaux, et font gloire — 2. B : gagné — 3. B : De là vient que l'on — 6. C : vileté — 7. B : qu'ils tenoient — 8. C : pour une remarquable vertu — 8-9. B : Les Plumets et les Filous — 10. C : tâchoient — 15. B : a receler — 19. B : avec — 20. C : aidast — 22. B : gens — 24. entre les autres

1. *Faire bouillir la marmite.* OUDIN, p. 334 : idiotisme, fournir d'argent pour maintenir ou nourrir une famille.

et des Grisons ¹, car les compagnies s'appeloient ainsi. Il continuoit tousjours a jouyr de moy quand il en avoit envie, et n'estoit point jaloux que d'autres que luy eussent le mesme bien pourveu qu'il fust leur maquereau ². De tous costés il me cherchoit des pratiques : mais non point des communes, car il ne s'y arrestoit pas seulement. Il ne buttoit ³ qu'aux excellentes, comme estoit celle que je m'en vay vous dire.

[163] Un jeune Gentil-homme Anglois ⁴ estoit logé avecque luy au fauxbourg saint Germain, et luy avoit une fois dit, qu'il ne voyoit point de si belles femmes en France qu'en son pays : Marsault luy ayant respondu qu'elles se cachotent a Paris dedans les maisons, comme des thresors qui ne devoient pas estre mis a la veuë de tout le monde, il s'enquist de luy s'il en cognoissoit quelqu'une. Je vous veux faire voir la plus belle que je cognoisse, ce dit Marsault, et qui est entretenue par un des plus grands Seigneurs de la Cour. Apres avoir dit cela il le mene promener luy contant mille merveilles de mes per-

2. C : joür — 4. B : pourveu que cela luy apportast du gain et qu'il n'y eust autre que luy qui fust leur — 7. C : butoit — 9. gentilhomme — 10. B : Faulxbourg S. Germain — 13-14. C : tresors — 18. A : Cour, apres B : Cour. Apres

1. *Grisons*. OUDIN, p. 259 : idiotisme, une certaine compagnie de filous ou voleurs vestus de gris. On ne parle que de coupeurs de bourses, que de grisons et rougets. *Caquets de l'Accouchée*, éd. Fournier. — Voir encore, sur les Manteaux Rouges, FOURNIER, *Var. hist. et litt.*, t. II, 198, t. V, 194 ; t. VI, 326.

2. *Maquignon de chair humaine*. OUDIN p. 328 : idiotisme, maquereau. — Sens très ancien. Cf. le roman de *Baudouin de Seburc* (xiv^e siècle), l. XIV, v. 311-312 : Ains mais n'oistes dire en livre n'en rollet C'my fesit des mottons onques jour makerel.

3. *Butter à*. FURETIÈRE : se proposer quelque but, quelque fin.

4. Ce grand seigneur Anglais battu et grugé est un de ceux qui faisaient partie de l'ambassade de lord Hay en 1621, qui revinrent les années suivantes et furent souvent tournés en ridicule. Cf. Roy, *Sorel*, p. 77.

fections, et le faict passer par devant nostre ruë où il luy
monstre ma demeure : Il fallut qu'ils y retournassent par
dix ou[164]douze fois pour me voir a la fenestre, car je
ne m'y tenois pas souvent, et encore n'estoit ce que le
5 soir; ce qui fit que l'Anglois ayant desja l'opinion preoc-
cupée, et ne pouvant pas voir parmy l'obscurité les
defauts de mon visage s'il y en avoit, creut que j'estois un
chef d'œuvre de nature. Elle n'est pas ma parente de si
loin, luy dit Marsault en s'en retournant, qu'elle ne
10 m'appelle son Cousin a tour de bras¹; vous l'allez donc
visiter, dit l'Anglois; quelquefois, respond Marsault : Y
a t'il moyen que j'y aille avec vous, replique l'Anglois :
Comment, Monsieur, dit Marsault, a peine y puis je avoir
entrée pour moy, car le Seigneur qui la possede est si
15 jaloux qu'il a des espies qui veillent sur ses actions, et
gardent que personne ne parle a[165]elle, principalement
en particulier ? Ne dois je point avoir d'esperance d'acque-
rir ses bonnes graces, reprit l'Anglois. Je pense que cela
n'est pas faisable, encore que vostre merite soit infiny,
20 respond mon dissimulé cousin, car elle a trop bien donné
son cœur pour le desgager si tost.

Ceste difficulté augmenta les desirs de l'Anglois, qui
ne sortoit jamais depuis, qu'il ne fist la ronde vers ma
maison, comme s'il l'eust voulu prendre d'assaut. Je fus
25 advertie de ce qu'il me falloir faire, et a l'heure que mon

1. B : par dedans — 2. C : Il faut — 8. B : de la nature C : de nature — 10-13. B : a tour de bras. L'Anglois luy demanda s'il m'alloit visiter quelquefois, et s'il n'y avoit point de moyen qu'il allast avec luy. Comment — 17-19. B : en particulier. Que si vous esperez acquerir ses bonnes graces, je ne pense pas que cela soit facile, — 19-20. B : infiny, car elle — 20. C : elle luy a trop bien. — 23. B : ne sortit — 23. C : la ronde autour de

1. *A tour de bras*. OUDIN, p. 541 : idiotisme, de toute sa force. On m'appelle Monsieur à tour de bras, idiotisme, l'on m'honore fort.

nouvel amant passoit, me mettois a la fenestre pour jet-
 ter tousjours des œillades languissantes dessus luy,
 comme si j'eusse esté transie d'amour a son subject. Un
 jour Marsault s'arresta tout expres a parler a[166] moy sur
 5 ma porte, comme l'autre estoit en nostre quartier, et
 quand il passa je dis fort haut. Mon Dieu ! qui est cet
 estranger là, il a parfaitement bonne mine. Cette parole
 qu'il entendit luy navra le cœur par l'oreille, et la pas-
 sion qu'il eut alors ne fut rien a comparaison de celle
 10 qu'il sentit, lors que Marsault estant de retour, luy conta
 que je m'estois bien enquisse encore plus particuliere-
 ment de luy, apres qu'il avoit esté passé, et que j'estois
 si ayse de le voir, que je me tenois tous les jours a ma
 fenestre pour le voir a l'heure qu'il avoit accoustumé de
 15 venir en ma ruë. Voyla un bon commencement pour
 vostre amour, adjousta Marsault, il faut poursuivre a tout
 hazard. Je me fais fort de vous y servir beaucoup.
 [167] L'Anglois tout comblé de joye embrassa une infinité
 de fois Marsault, qui pour commencer a faire son profit
 20 supplia l'hoste de faire accroire qu'il luy devoit cinquante
 escus pour l'avoir logé. Il tenoit cabaret chez luy, et s'en-
 tendoit avecque les filous qui y menoient boire des
 duppes¹ pour les tromper au jeu, ou leur oster leur
 argent de violence : Voyla pourquoy il n'avoit garde
 25 qu'il ne s'accordast a faire ce que luy demandoit un du
 mestier. Comme Marsault estoit avec l'Anglois, il luy
 vint dire qu'il avoit affaire des cinquante escus qu'il luy

1. B : passoit, je me — 3. B : transsie — 8-9. B : par l'oreille, mais la passion qu'il eut alors ne fut pourtant rien — 11. B : m'estois enquisse encore bien plus — 13. B : aise — 14. B : fenestre a l'heure qu'il — 22. B : Filoux — 23. B : Duppes

1. Une *duppe*. OUDIN, p. 173 : idiotisme, celui qui trompe, et celui qui se laisse tromper.

devoit, Marsault fit responce qu'il n'avoit pas d'argent
 a l'heure, l'hoste jure qu'il en veut avoir, et qu'il s'en va
 querir des sergents pour le faire adjourner : lors qu'il s'en
 fut allé, [168] Marsault pria le Gentil-homme Anglois de l'as-
 5 sister en une necessité si grande, et tira sans difficulté de
 luy la somme que l'on luy avoit demandée, luy promet-
 tant de bouche de la luy rendre. Il feignit qu'il s'en alloit
 rattrapper le tavernier pour le contenter, et qu'en consi-
 deration du plaisir qu'il venoit de recevoir, il donneroit
 10 jusques a ma maison pour sçavoir tout a fait si mon cœur
 pouvoit estre eschauffé pour un autre que celuy que
 j'avois desja.

A son retour il fit accroire a l'Anglois qu'il m'avoit treuvée
 entierement disposée a contracter avec luy une parfaicte
 15 amitié, et que je ne demandois pas mieux que de jouyr de
 sa communication : Là dessus il luy dit qu'il seroit fort a
 propos qu'il me fist quelque [169] present, comme d'un
 poinçon ¹ de diamant, pour mettre dans les cheveux,
 parce qu'il avoit remarqué que je n'en avois point, et
 20 que je tenois un peu d'une humeur avaricieuse qui me
 donnoit de l'inclination a cherir ceux qui me faisoient des
 largesses. Ce passionné estranger alla aussi tost achepter
 ce que Marsault lui avoit dit, et le luy mit entre les mains
 pour me l'apporter sur la promesse qu'il luy fit, que le
 25 lendemain il verroit que j'en parerois ma teste, lors qu'il
 le feroit parler a moy. Je sçavois l'heure qu'il devoit

1. B : response — 3. C : adjourner. Lorsqu'il — 6-7. B : luy pro-
 mettant de la luy rendre — 11-12. B : celuy que j'aymois desja — 24-
 25. B : qu'il luy fit qu'il verroit que — 26 *et suiv.* B : feroit parler a
 moy : En attendant il voulut la nuict me donner une serenade pour ce

1. *Poinçon*. FURBETIÈRE : Se dit aussi d'un joyau dont les femmes se servent
 pour se parer leur tête, et pour arranger leurs cheveux en se coiffant.
 On l'appelle aussi aiguille de tête. Voilà un beau poinçon de diamans,
 d'émeraudes.

venir, et me mis sur nostre porte où il m'accosta courtoisement avecque Marsault. Il n'entendoit pas encore bien le François, aussi ne faisois je pas son langage corrompu : de maniere que nostre entretien fut[170] un coq a l'asne perpetuel. Quand il m'offroit son affection, je pensois qu'il me reprochast le present bien plus riche qu'il m'avoit desja faict : neantmoins je n'estois pas preste a le lui rendre. Si je louois son merite, il me respondoit que s'il eust pû treuver un plus beau diamant que celuy qu'il m'avoit envoyé, c'eust esté pour moy. Nous avions bon besoin que Marsault nous servist de truchement comme il fit depuis, en me disant en deux mots, que le beau Chevalier que je voyois se mouroit d'amour pour moy : Et en respondant a l'Anglois suivant mes paroles, que sur tous les vices du monde je haysois l'ingratitude et serois prompte a recognoistre son affection, puis qu'elle estoit jointe[171] a des perfections incomparables dont j'estois esprise.

Là dessus Perrette sortit de sa chambre, et me dit avec une voix rude, comme si elle eust esté en colere : R'entrez icy, a qui parlez vous là bas ? Je parle a mon cousin, respondis je : puis aussi tost avec une façon craintive et esperduë, je dis a Dieu a mon vray serviteur, et a mon feint parent, qui luy dit que celle qu'il avoit ouy crier estoit une vieille a qui l'on m'avoit donné en une estroite garde, que pour conquerer une si precieuse toison comme

qu'il sçavoit racler trois ou quatre accords sur le luth, et s'en vint chanter au bas de ma fenestre ce bel air nouveau qu'il avoit appris : Moy foudrois bien guerir du mal que moy sens, Mais moy ne puis pas, Car li belle qui tient li kœur de moy, Est touti pleine de rigoureusement. Je pensay crever de rire d'entendre de si beaux vers et ayant sceu le lendemain l'heure qu'il me devoit venir voir, je me mis (C : *les vers en italiques*) — 2. B : avec — 4-5. A : fut d'un coq a l'asne B : fut un — 7. B : fait et neantmoins — 9. B : trouver — 12-13. B : le brave Chevalier — 14. B : paroles — 20. B : Rentrez — 21. C : Cousin — 23. B : adieu — 25. B : donnée — 25. C : etroite

ma beauté, il falloit tascher d'endormir ce dragon veillant,
 et qu'il estoit vraysemblable que les escus estoient les
 enchantemens les plus asseurez. Les liens de son amour
 estoient si fermement attachez qu'il consentit bien [172] a
 5 destacher ceux de sa bourse : De sorte que le lendemain
 estant encore avec Marsault, et ayant treuvé Perrette a la
 porte, elle n'eut pas si tost feintement déclaré comme par
 maniere d'entretien, qu'elle estoit en peine de trouver
 de l'argent a emprunter, qu'il s'offroit a lui en apporter,
 10 autant qu'elle en avoit besoin : et de faict qu'a l'instant il
 s'en retourna chez luy querir quelques cent francs qui
 estoient environ la somme dont Perrette se disoit avoir
 nécessité. Apres qu'il la luy eut contée dedans sa chambre
 il dit a l'oreille de Marsault qui estoit present qu'il (son-
 15 geast) a son affaire ; et Marsault apres avoir parlé a l'escart
 a Perrette, luy vint rapporter, qu'elle estoit vaincuë par
 sa courtoisie, et qu'elle manqueroit[173] a la fidelité qu'elle
 avoit promise a un grand Seigneur pour luy complaire,
 en le faisant jouyr de moy la nuict d'apres le jour suivant.
 20 L'heure de cette douce assignation venuë, il se treuva
 en nostre maison avec un habit tout (chargé) de passemens
 d'or : car d'autant que le Roy les avoit defendus par un
 Edit¹, luy qui estoit estranger se plaisoit a en porter pour

1. B : falloit — 2. C : vray-semblable — 4. B : attachez si ferme-
 ment qu'il — 6. B : trouvé — 7. B : si tost déclaré — 9. B : s'offrit
 — 10. C : de fait — 11-12. B : cent francs, ce qui estoit environ — 13. C :
 la luy eut comptée — 14-15. A : songeoit C : songeast — 18. B : Grand
 seigneur — 19. B : la nuict du lendemain. — 20. B : trouva — 21. A :
 tout changé B : tout chargé

1. Édit qui défend l'usage des broderies d'or et d'argent sur les habits,
 daté de Paris, mars 1613. Cf. DELAMARRE, *Traité de la Police*, I, 395.
 Nouvelle ordonnance pour réprimer le luxe et superfluité qui se void
 es habits et ornemens, du 8 février 1620. — Cf. FOURNEL, *Var. hist. et litt.*,
 t. I, p. 223, la Révolte des Passements, et, t. VIII, p. 140, la Consola-
 tion des dames sur la réformation des passements.

paroistre davantage avec une chose non commune. Tout
 son corps estoit curieusement nettoyé et parfumé, car il
 songeoit qu'ayant a coucher avecque la maistresse d'un
 grand, il ne falloit pas estre en autre façon craignant
 5 d'estre desdaigné. Lors qu'il fut au lict aupres de moy, je
 vous assure que je ne suivy pas un conseil que Perrette
 et Marsault m'avoient donné, de ne[174]luy point departir
 la cinquiesme et derniere faveur de l'amour, et de ne le
 point laisser passer outre la veuë, la communication, le
 10 baiser et le toucher : car je ne songeois pas tant au gain
 que l'on m'avoit assuré que je ferois en me montrant un
 peu revesche, qu'au plaisir present dont j'estois chatoüil-
 lée. J'avois la curiosité de gouter si l'on recevoit plus de
 contentement avec un estranger qu'avec un François, et
 15 puis celluy là estoit si beau et si blond, que ma foy j'eusse
 esté plus (fiere) qu'une tigresse, si je n'eusse fait tou-
 cher son aiguille au Pole où elle tendoit.

Nostre Commissaire qui avoit esté adverty de ceste
 nouvelle proye, vint pour en avoir sa part, comme nous
 20 nous embrassions[175]aussi amoureusement que l'on se
 puisse figurer. La bonne Perrette luy ouvroit tout belle-
 ment sa porte, l'admonestant de bien joüer son roolle.
 A son arrivée je me jettay toute en chemise a la ruelle
 du lict, et mon amant esperdu, oyant dire que l'on me
 25 vouloit mener en prison, s'en alloit courir a son espée,
 lorsqu'un cergent et son records l'arresterent furieuse-
 ment par le bras, le menaçans de le loger aux despens du

1. C : chose qui n'estoit pas commune — 3-4. B : d'un grand, accous-
 tumée aux somptuositez, il ne falloit — 15. B : cettuy là — 16. A : forte
 B : fiere — 17. C : pôle — 21. B : luy ouvrit — 22. B : roollet C : rollet

1. *Recors*. FURETIÈRE : Aide de sergent celui qui l'assiste, lorsqu'il va
 faire quelque exploit ou exécution, qui lui sert de témoin, et qui lui prête
 main forte.

Roy. Ayant eu inutilement son recours aux supplications, il s'advisa de se servir de ce divin metal dont tout le monde est enchanté, et ayant pris quelques pistolles dans les pochettes¹ de son haut de chausse, il en contenta si bien cette canaille, qu'elle le laissa en paix se recoucher aupres de moy. [176] Voyla la premiere allarme qu'il eut, mais ce ne fut pas la derniere ni la plus effroyable : car comme ses esprits se furent rechauffez, ayans perdu la peur passée qui les avoit glacez entierement, estant prest a se donner du bon temps pour ses pistolles, l'on heurta assez fort a nostre porte qui fut incontinent ouverte, et l'un des camarades de Marsault bien en point entra dedans ma chambre avec trois autres apres luy qui luy porterent toute sorte de reverence, comme a leur maistre : Moy qui sçavois la mommerie, je fis accroire a l'estranger, que c'estoit là le Seigneur qui estoit amoureux de moy, et le suppliay de se cacher promptement a ma ruelle. Ce (fanfaron) de tire-laine² qui s'entendoit des mieux a tran-[177] cher du grand³ demande a Perrette où j'estois : Elle est desja couchée, luy respondit elle : car elle ne vous attendoit pas aujourd'huy, et puis elle avoit un mal de teste qui la travailloit fort. Mon petit page n'est il pas venu icy tantost pour vous advertir que je ne manquerois pas a la visiter, repliqua le brave ; nous ne l'avons point veu, luy dit Perrette. Ha, le coquin, respondit il, je luy

2. C : s'avisa — 8. B : rechauffez, apres avoir perdu — 13. B : portoient — 15. B : l'Estranger — 17-18. A : faux furon B : Fanfaron — 19. B : du Grand — 20. C : demanda — 22. A : fort : mon B : fort. Mon — 34. B : le brave. Nous

1. *Pochettes*. FURETIÈRE : poches ; vieilli.

2. *Tire-laine*. OUDIN, p. 535 . un voleur de nuit qui desrobe les manteaux.

3. *Trencher du Prince, du Grand, etc.* OUDIN, p. 551 : faire le Prince, le Seigneur, et ainsi des autres.

apprendray a m'obeyr. Je croyais venir de meilleure
 heure, continua t'il, mais ayant veu soupper le Roy, j'ay
 esté contrainct d'entrer avec sa Majesté dans son cabinet
 par son commandement, pour recevoir l'honneur qu'il
 5 me vouloit faire de me communiquer quelques unes de
 ses plus secrettes intentions. Je ne fay que d'en partir
 tout main[178]tenant, et n'ay pas voulu aller soupper en
 mon hostel. J'ay commandé a mes gens d'apporter icy
 mon service : comme il finissoit ces paroles, ceux qui l'ac-
 10 compagnaient entrèrent dans une garderobbe prochaine,
 et l'un d'eux vint mettre une nappe sur la table, et les
 autres apportèrent quelques plats de viande.

Le Seigneur estant assis se mit incontinent a jouer des
 machoires¹, et ayant beu un verre de vin et torché sa
 15 moustache, me dit tout haut : Agathe, ma maistresse,
 dormez vous? ferons nous l'amour cette nuict? Alors
 comme si je me fusse resveillée d'un profond sommeil,
 ayant tiré un peu le rideau, je respondis en frottant mes
 yeux a ce qu'il m'avoit demandé : Il faut que vous vous
 20 leviez, ce me[179]vint dire Perrette, et que vous man-
 giez un morccau, aussi bien n'avez vous point souppé.
 Je pense que tout vostre mal ne vient que d'opinion. Il
 n'importe pas que le mal que j'avois tantost fust imagi-
 naire ou non, luy respondis je, puis que je m'en voy gue-
 25 rie entierement : Ayant dit cecy, je mis un petit cottil-
 lon, et ayant jetté un manteau de chambre sur mes
 espauls, je sortis par la ruelle, et allay faire la reverence

1. B : m'obeyr, il est allé jouër quelque part. Je croyois — 1-2. B : de
 meilleure heure, mais ayant — 3. B : contrainct — 6. B : je ne fay
 quasi que d'en partir — 9. A : service : comme B : service : Comme
 — 12. B : plats chargez de viande — 15. C : Maistresse — 18-19. B :
 mes yeux, que je ferois tout ce qu'il luy plairoit. Il faut

1. *Jouer des maschoires.* OUDIN, p. 333 : idiotisme, manger.

au feint Seigneur. Apres m'avoir saluée, il me dit : Vous aviez en ceste ruelle là quelqu'un qui vous aydoit a vous vestir, ce me semble, et pourtant je n'en voy sortir personne. Vous me pardonnerez, luy respondis je, il n'y a aucune creature vivante : Si est ce que j'y ay entendu tous-ser autrement que vous ne fai[180]tes : Et vrayment continua t'il, en se levant de table, il faut que je sache qui c'est : Maistre d'Hostel apportez cette chandelle. En achevant ces paroles, il tira tous les rideaux du lict, et vit l'Anglois au coin de la ruelle. Alors avec un visage comme enflambé de cholere, il me chanta mille poüilles¹ : Comment putain, me dit il, vous vous estes donc ainsi moquée de moy, vous avez contrefaict la chaste et la reserrée², pour m'attrapper, et cependant vous faictes venir coucher un gueux avecque vous ? Faveur que vous ne m'avez departie qu'apres m'avoir veu en des passions extremes. Quel affront a une personne de ma qualité, Ha, vous vous en repentirez a loisir : Des demain je renvoye-ray querir tous les meubles de ceans[181] que je vous avois baillez, et vous serez bien estonnée de n'avoir plus personne qui entretienne vostre despence. Perrette et moy nous nous esquivasmes, tandis qu'il proferoit ce discours, comme si nous eussions eu grande peur.

A l'instant il s'adressa a l'Anglois et luy dit, Et vous, Monsieur le vilain, je vous apprendray s'il faut a suborner les filles de la sorte : prenez le, maistre d'hostel, gar-

1. B : a ce brave Seigneur — 2. B : aidait — 4. C : respondis je, n'y a — 6. B : faictes — 6. C : vrayement — 9. B : vid — 12-13. B : moquée de moy ? — 22. B : qu'il tenoit ce discours — 25. B : s'il faut suborner — 26. B : Maistre d'Hostel

1. *Chanter pouilles*. OUDIN, p. 82 : idiotisme, dire des injures ; vulgaire.

2. *Resserrée*. FURETIÈRE : On dit proverbialement qu'un homme est fort reserré, lorsqu'il vit en retraite, qu'il se communique à peu de gens.

dez le icy jusques a demain que je le feray pendre : Moy
suis Gentil-homme, disoit l'Anglois, moy vient des
anticq Roys de Cosse, moy fera raison a toy. Quelle
effronterie, dit le feint Seigneur, tu m'appelle(s) en duel,
5 coquin, merites tu d'estre blessé de mes armes ? Va, si
tu n'estois destiné a mourir au gibet, je te ferois battre
con[182]tre le principal marmiton de ma cuisine. L'Anglois
alors regardoit partout si ses habits n'y estoient point,
croyant qu'alors qu'il les auroit, l'on recognoistroit mieux
10 sa noblesse pour leur somptuosité : Mais avant qu'il eut esté
par toute la chambre, le plumet s'en estoit allé, et l'avoit
enfermé avecque celuy qui faisoit le maistre d'hostel : Il
n'avoit garde de trouver ce qu'il cherchoit, car en nous en
allans Perrette et moy, nous avions tout emporté en un
15 galetas où nous nous estions retirées.

S'imaginant qu'il estoit en un extreme peril, il fit des
supplications infinies a celuy qui le gardoit de le laisser
aller : mais le maistre d'hostel luy respondit que s'il com-
mettoit ceste faute là, il n'oseroit plus se presenter devant
20 son[183]Seigneur, et que tous ses serviceseroient perdus.
L'Anglois chercha ses habits plus que devant pour y
prendre de l'argent, et le luy offrir. Ne les rencontrant

3. B : Roys de Cosse, li grand ayeul de la personne de moy li bou-
tit son vie putinq cent fois pour li service de son Prince. Moy fera --

4. B : dit ce Seigneur fait a la haste, tu m'appelles — 10. B : par leur somp-
tuosité — 11. C : le Plumet — 12. B : avec — 12 et 18. B : Maistre
d'Hostel — 19. B : se representer C : se presenter — 22. A : et le luy
offrir, ne les B : et le luy offrir. Ne les

1. Les plaisanteries sur le français estropié par les Anglais remontent
au moyen âge. Cf. *Romania*, 1885, p. 279.

Pour le xv^e siècle, voir le *Testament du gentil Cossoys*, Bibl. Nat. ms.
français n° 24315, f. 92, v° et A. DE MONTAIGLON, *Recueil de poésies fran-
çaises des XV^e et XVI^e siècles*, t. VI, p. 95 et t. VII, p. 271.

Pour le xvii^e siècle, voir la *Mascarade du maître de l'Académie d'Irlande
lequel récite des vers irlandais français*, mascarade improvisée par le duc
de Nemours à la cour de Louis XIII et réimprimée dans les *Ballets de
Cour*, éd. Paul Lacroix, t. II, p. 164.

point, il osta un bracelet de perles rondes et fines, et luy dit qu'il le luy donneroit pour recompense, s'il luy faisoit recouvrer sa liberté : Monsieur, dit le maistre d'hostel, en le prenant, vostre merite plustost que ce don, me fait resoudre a vous complaire, car je vous assure que ce que vous me baillez ne vaut pas le quart de ce que je devrois esperer de Monseigneur, si je ne le trahissois comme je fay : Je m'en vay donc vous faire sortir de ceans, mais des demain il faut que vous quittiez ceste ville cy, et que vous vous en retourniez en vostre pays : car si vous demeurez[184] dans la France, l'autorité du personnage que vous avez offensé y est si grande par tout, que l'on vous condamneroit a la mort sans remission. Quand vous pourriez trouver vos habillements a ceste heure, vous feriez bien de ne les point prendre : veu que possible en vous retournant seriez vous recogneu des gens de nostre hostel.

Le Gentil-homme Anglois ayant donc pris seulement un meschant haut de chausse qui traisnoit dans les ordures, s'en alla aussi viste a sa maison que si tous les levriers¹ du bourreau eussent esté apres luy. Des le lendemain il ne faillit pas a plier bagage, et je m'assure qu'estant en son pays, il s'y vanta encore d'avoir jouy d'une des plus merveilleuses beautez de l'Uni[185]vers, maistresse d'un des plus grands Seigneurs de France, et qu'il y raconta glorieusement les aventures qu'il avoit (cou-

1. B : osta de son bras un brasselet — 3. I : Maistre d'Hostel — 11. B : si vous demeuriez — 16. B : en vous en retournant — 20. B : en sa maison — 21. C : eussent esté à sa queue. — 26 et suiv. A : avoit conservées B : avoit couruës

1. *Levriers*. FUGITIÈRE : Le peuple appelle les Sergens et archers *les levriers* du bourreau, parce qu'on dit : Lâcher ses levriers après quelqu'un, pour dire envoyer des gens après lui pour le prendre

ruës) en son amour, tenant son argent pour bien employé.

Tous ceux qui avoient aydé a le tromper eurent loyalement leur part au gasteau¹, mais ce fut bien moy qui (eus) la feve : car j'eus un gain plus gros que les autres. Avec
 5 de semblables artifices nous gagnions honnestement nostre vie : La Justice n'entendoit point parler de nous, car nous faisions tout secrettement, et je croy que de la sorte nos vices estoient des vertus, puisqu'ils estoient couverts.

10 La Fortune lasse de m'avoir tant monstré son devant, tandis que je monstrois le mien a tout chacun, [186] me monstra enfin son derriere. La premiere fois que son revers me fut tesmoigné, ce fut quand Monsieur de la Fontaine, que j'ay tantost mis sur les rangs, rencontra Marsault
 15 qu'il recogneut et suivit jusques en nostre maison, où de hazard me voyant a la fenestre, il me recogneut aussi : Estonné de me voir Damoiselle, il s'enquesta de quelques uns de la ruë qu'il cognoissoit ce que je faisois : L'on luy dit tout ce qu'il avoit desja conjecturé : Mes voisins
 20 ayans appris de luy que j'avois esté servante, me descrierent plus que la vieille monnoye : de sorte que je ne sortois point sans recevoir quelque affront. D'ailleurs la Fontaine rencontrant derechef Marsault l'accosta, luy dit qu'il l'avoit volé, et fit un terrible vacarme : mais il [187]
 25 ne le peut faire conduire en prison, parce qu'il arriva a l'instant de ses camarades, qui fendirent la presse, le

1-2. C : bien employé et ayant envie de faire composer un Roman d'une si remarquable histoire. Tous ceux — 3-4. A : qui eut la feve C : qui eus la febve — 19. B : qu'il en avoit — 25. C : ne le pût faire mener

1. *Avoir part au gasteau*. OUDIN, p. 247 : idiotisme, participer à une chose.

tirerent de la main des sergents, et outre cela desroberent deux manteaux a des badauds qui mettoient le nez aux affaires d'autrui.

Marsault eschappa belle ce coup là : mais il n'en fut pas ainsi quinze jours apres que des Archers l'encoffrent¹ pour avoir volé la maison d'un bourgeois d'autorité : Son proces fut expédié en deux jours, et on l'envoya en Greve où son col sceut combien pesoit le reste de son corps².

Ceste infamie retombant dessus Perrette et dessus moy a cause qu'il avoit tousjours esté avecque nous, nous fumes contraintes de desloger de nostre quartier, de [188] peur qu'il ne nous y arrivast quelque malencontre³, car nous n'avions plus guere de soustien : nous avions chié dans la malle⁴ du Commissaire, parce qu'estant venu un jour chez nous, pensant y avoir sa chalandise accoustumée, il y avoit bien trouvé a qui parler. Trois Gentilshommes deniaisez⁵ estoient avecque moy qui le testonnerent⁶ bravement, et luy firent sauter les montées plus viste qu'il n'eust voulu : il croyoit que Perrette l'avoit

1. B : sergens — 5. B : les Archers — 7-8. B : l'on l'envoya — 11-13. B : avecque nous, nous craignons qu'il ne nous arrivast quelque malencontre — 14-16. C : soustien. Le Commissaire estant venu un jour chez nous, pensoit y avoir — 18. B : avec — 18-19. C : le testonnerent, et luy firent — 19. B : saulter — 20. B : voulu : Il croyoit

1. *Encoffrer*. FURETIÈRE : Mettre dans un coffre. Se dit aussi figurément et burlesquement pour Emprisonner.

2. Variante du vers célèbre de Villon, d'ailleurs cité par Rabelais, *Quart Livre*, ch. 67, t. II, p. 509.

3. *Malencontre*. FURETIÈRE : Malheur, mauvaise fortune.

4. *Il a chié dans ma malle*. OUDIN, p. 101 : Il m'a désobligé, je n'ai plus de volonté pour luy ; vulgaire.

5. *Un deniaisé*. OUDIN, p. 158 : un finet, un rusé.

6. *Testonner*. OUDIN, p. 534, et FURETIÈRE : Battre et donner des coups particulièrement sur la tête.

trahi : voyla pourquoy des l'instant il avait rompu avec nous.

1-2 *et suiv.* B : rompu avec nous et avoit envie de nous faire desloger.

Auparavant que d'en sortir, nous voulusmes prendre vengeance de luy par quelque galante invention : Cettuy cy s'appelloit Lucrin, et estoit d'une humeur fort chagrine, mais il y en avoit un autre appelé Morizot qui demeuroit en une rue plus esloignée, lequel estoit fort jovial et addonné a la desbauche ; il venoit quelquefois chez nous, si bien que nous le dismes a Lucrin qui s'en formalisa, et nous assura qu'il ne souffriroit pas qu'il entreprist sur son quartier (C : rien sur luy). Pour luy monstrier que nous ne mentions point, et que mesme il mesdisoit beaucoup de luy, nous l'envoyasmes querir comme si nous en eussions eu affaire, ayant fait cacher l'autre en un petit cabinet. Il y avoit alors chez nous quatre Gentilshommes ausquels Morizot demanda ce qu'ils venoient faire avec moy : Ils respondirent qu'ils ne luy en vouloient point rendre compte, et je luy dis aussi que je n'estois pas obligée de luy desclarez mes actions, qu'il n'estoit pas Commissaire du quartier, et que Lucrin me l'avoit dit. Là dessus il respondit que Lucrin avoit menty, et que c'estoit un sot, si bien qu'il sortit de sa cachette et s'en vint le battre a beaux coups de poing. Morizot prit un baston pour se deffendre, et la bagarre commença si furieuse, que nous en eusmes beaucoup de plaisir. Ils se saisirent au corps, s'esgratignerent, se mordirent, et se renverserent a terre où ils se firent si beaux garçons, qu'ils avoient chacun les yeux pochez au beurre noir¹, et tout le reste du visage comme du taffetas de la Chine², rouge, bleu et jaune. Il eust esté besoin d'aller querir un troisieme Commissaire pour accorder ceux cy, qui se gourmoient au lieu de mettre la paix parmy les autres : Mais les Gentilshommes qui estoient avec nous firent cet office, et l'un d'eux se mit a dire d'une voix effroyable en les separant : Comment, coquins, estes vous bien si osez que de vous battre devant moy ? Voulez vous apporter du scandale a une si honneste maison que celle cy : Si j'entre en furie, je vous mettray tous deux en capilotades³. C'a que l'on fasse treve, tout a cette heure, que l'on s'acolle, que l'on se baise, et que l'on touche en la main l'un de l'autre.

Alors les Commissaires cesserent leur combat, et demeurerent honteux de ce qu'ils avoient fait, mais ils ne perdoient pas pourtant leur animosité, et n'avoient garde de s'aller accorder si tost. Là dessus le Gentilhomme dit a un lacquais, que l'on appreste quelque chose pour la collation, et que l'on apporte du vin pour les faire boire ensemble.

L'on n'eut pas le loisir d'aller rien chercher en ville. L'on s'accommoda de ce qui estoit a la maison : Il y avoit des œufs du reste du Samedy dont l'on fit une aumelette avec du lard, et l'on l'apporta sur la table en grande pompe et magnificence. Le Gentilhomme dit aux Com-

1. *Pocher*. FURETIÈRE : Crever les yeux. Nicot dit que ce mot vient de *poulcer* comme si on les crevoit avec le pouce. On dit : Il lui a *poché* les yeux au beurre noir, pour dire : Il lui a donné quelque coup dont la meurtrissure paroît encore.

2. RÉGNIER, Sat. VIII : Voyez ce tafetas... C'est l'œuvre de la Chine.

3. *Mettre en capilotade*. FURETIÈRE : Mettre en pièces.

missaires : C'a il faut que vous mangiez de cecy avec moy, ou je vous mangeray vous mesmes. En disant cecy, il mit le premier la main au plat, et Morizot ne se le fit pas dire deux fois; mais Lucrin tout honteux et tout retenu n'osoit y toucher, si bien que le Gentilhomme luy faisant ouvrir la bouche en luy tenant le menton d'une main, et prenant un morceau d'aumelette de l'autre, luy jetta dedans, de la mesme sorte qu'un masson plaqueroit un morceau de plastre dedans un trou qu'il voudroit boucher; il en eut dans les yeux, dans la barbe, et mesme dans son pourpoint, ce qu'il fit qu'il mangea apres de son bon gré. L'on commanda a un lacquais d'apporter a boire a Morizot, et l'on luy dit qu'il beust a la santé de Lucrin. Ce resolu y obeyt tout a l'heure, et luy dit, là, monsieur le Commissaire, je m'en vay boire a vous pour vous monstrier que je n'ay point de venin sur le cœur. Le Sage a dit qu'il faut oublier les injures. Il fut alors question de faire boire aussi Lucrin a sa santé, mais il ne prit le verre que comme a regret, et la crainte luy faisoit si fort trembler la main que la moitié de son vin fut respandu : Je m'en vay donc boire a vous puisque l'on m'y force, dit il d'une voix peu assurée, et depuis il ne voulut ny boire ny manger, a quoy l'on ne le contraignit plus. Morizot fit cet office pour luy et vuida toute nostre bouteille.

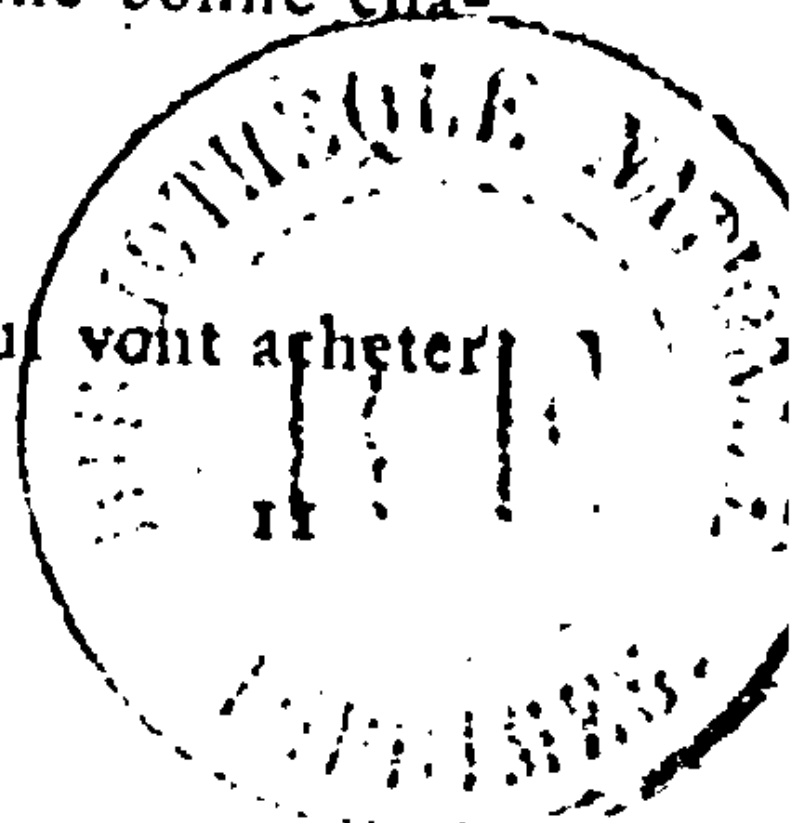
Après cela ils nous voulurent quitter, et voyans qu'ils avoient tout déchiré leurs collets pendant leur conflict, ils ne furent pas d'avis de s'en retourner en cet estat. Ils prierent donc les gentilshommes de leur pres-ter un lacquais pour aller vers leurs femmes, leur dire qu'elles leur envoyassent d'autre linge; mais ils respondirent qu'il y avoit trop loin, et qu'ils avoient affaire de leurs gens, et que l'on leur permettoit seulement d'envoyer querir une lingere qui estoit nostre voisine; Elle s'en vint ayant eu le mot du guet et n'apporta rien que de grands collets a point coupé qui n'estoient point a leur usage, encore les faisoit elle quatre fois plus qu'ils ne valloient. Ils n'en achepterent donc point, et furent contraints de retourner en l'estat où ils estoient mis, se cachans le nez dedans leurs longs manteaux de peur d'estre cognus, et n'y eut que Morizot qui eut l'invention de prendre son mouchoir et de le mettre autour de son col, comme si c'eust esté un collet bas.

Le lendemain les gentilshommes passerent dedans un carrosse par devant leurs logis, bien assistez de laquais et les forcerent tous deux de s'y mettre aussi, et puis ils me vindrent prendre avec Perrette; et comme si nous desirans accorder tous, ils eussent voulu nous faire rejouyr ensemble, ils nous menerent a l'Hostel de Bourgogne : mais sçachez que ces drolles avoient parlé auparavant aux Comediens, et leur avoient appris le combat des Commissaires, qui fut tout le sujet de leur farce¹. Voyans que l'on se mocquoit ainsi d'eux, ils se proposerent d'en avoir la raison; et quoy qu'ils nous quittassent sans tesmoigner leur colere, ils resolurent de nous ruiner, et firent la paix ensemble pour se rendre plus puissans contre nous quand l'occasion se presenteroit. Nous n'attendismes pas qu'ils en vinssent là, et pour nous mettre a l'abri du malheur, nous abandonnâmes ce quartier où nous avions une bonne chalandise². Nous nous retirâmes

1. Sur cette farce, voir l'Introduction, ci-dessus, p. x.

2. Chalandise. FURETIÈRE : Concours de personnes qui vont acheter dans la même boutique clientèle.

Francion, I.



Nous nous retirâmes aux fauxbourgs en une mes-
 chante maison fort esloignée où nous regretâmes bien la
 bonne chère que nous avions faicte par le passé : car nous
 en faisons alors une bien maigre [189] n'ayans rien autre
 chose qu³ quelque peu d'argent que nous avions espar-
 gné, qui estoit le reste de nos trop somptueuses des-
 penses : cette chetive vie fut, je pense, la principale
 cause d'une grande indisposition qui prit a Perrette.
 Comme elle estoit merveilleusement triste de se voir
 10 ainsi deschuë, la bonne Dame se sentoît bien deffaillir
 peu a peu : c'est pourquoy elle fit ce que l'on a coustume
 de faire en ceste extremité : Moy qui estois comme sa
 fille, je receus d'elle des tesmoignages apparens de bien-
 veillance : De toutes choses qu'elle sçavoit, elle n'en
 15 oubliâ pas une a me dire, et me donna des conseils dont
 je me suis bien servie depuis. Pour ne vous point mentir,
 il n'y avoit aucun scrupule en elle, ny aucune [190]
 superstition; elle vivoit si rondement¹ que (si ce que l'on
 dit de l'autre monde est vray) les autres âmes jouent
 20 maintenant a la boule de la sienne. Elle ne sçavoit non
 plus ce que c'est des cas de conscience² qu'un Topinam-
 bou³, parce qu'elle disoit que si l'on luy en avoit appris

3. C : faite — 6-7. A : despenses : cette B : despenses. Cette —
 7. C : principale — 8. C : d'une grande disposition — 10. C : decheue
 — 11. C : elle fit ce que l'on a accoustumé — 13. B : apparens — 14.
 B : toutes les choses — 18-19. B : si rondement que je m'imagine que
 si ce que l'on dit de l'autre monde est vray, les autres âmes —

1. *Rondement*. FURETIÈRE : Au figuré, franchement et sincèrement.
 C'est un brave homme qui va rondement en besogne, qui ne finisse
 point.

2. La discussion des cas de conscience est un jeu favori pour les
 courtisans de Regnier et les amis du baron de Foeneste.

3. *Topinambous*, peuple du Brésil, par extension sauvages, ignorants.
 Les Margajas et Toupinambouls estans prins prisonniers en guerre...
 BOUCHET, *Serles*, III. — BOILEAU, *Epigr.* XXV. Et l'Académie Me semble
 un peu topinamboue.

autresfois quelque peu, elle l'avoit oublié, comme une chose qui ne sert qu'à troubler le repos. Souvent elle m'avoit dit que les biens de la terre sont si communs¹, qu'ils ne doivent estre non plus a une personne qu'a l'autre, et que c'est tres sagement faict de les ravir subitement quand l'on peut des mains d'autrui ; car disoit elle : Je suis venuë toute nuë en ce monde : et nuë je m'en retourneray : Les biens que j'ay pris d'autrui je ne les em[191]porteray point, que l'on les aille chercher où ils sont, et que l'on les prenne, je n'en ay plus que faire ? Hé quoy, si j'estois punie apres ma mort pour avoir commis ce que l'on appelle larrecin, n'aurois je pas raison de dire a quiconque m'en parleroit que ce auroit esté une injustice de m'avoir mise au monde pour y vivre, sans me permettre de prendre les choses dont l'on y vit.

Apres m'avoir tenu de pareils discours elle expira, et je la fis enterrer sans aucune pompe comme elle m'avoit recommandé, parce qu'elle sçavoit qu'il n'est rien de plus inutile.

Quelques nouvelles cognoissances me vindrent alors qui m'apportèrent de quoy disner, mais la perte de ma bonne mere [192] me fut si sensible, avec le mauvais rencontre que je faisois quelquefois de personnes qui sçavoient trop de mes affaires, que je me resols a quit-

5. B : tressagement — 7. B : Je suis venu C : Je suis venuë — 10. C : je n'en ay que faire — 12. B : larcin — 13. B : ç'auroit — 15-16. B : l'on y vit ? — 19. C : pour ce qu'elle sçavoit — 22. B : qui m'apportèrent un peu de quoy disner — 23-24. B : la mauvaise rencontre — 24. C ; quelques fois — 25. B : je me resols de

1. Tous biens sont communs, il n'y a que le moyen de les avoir. OUDIN, p. 112 : Cecy se dit quand on voit quelqu'un prendre librement le bien d'autrui.

ter Paris et m'en aller a la ville de Roüen. Ma beauté fut encore si puissante pour m'amener force galands, mais comme j'estois indifferemment une estable a tous chevaux, je me vis en peu de temps infectée d'une vilaine maladie : que maudits soient ceux qui l'ont apportée en France : elle trouble tout le plaisir des braves gens, et n'est favorable qu'aux Barbiers, lesquels doivent bien des chandelles¹ a l'un de nos Roys² qui mena ses soldats a Naples pour l'y gagner, et en rapporter icy de la graine. Si j'eus quelque bonheur en mon infortune, c'est qu'un honneste et recognoissant Chi[193]rurgien a qui j'avois faict plaisir auparavant, me pensa pour beaucoup moins que n'eust faict un autre de sa manicle³. Je ne vous veux pas entretenir de ces ordures, encore que je sache bien que vous n'estes pas de ces delicats a qui un recit est d'aussi mauvaise odeur que la chose mesme.

C'est assez de vous dire que j'allay, comme l'on dit a Bavieres⁴ voir sacrer l'Empereur, et qu'estant de retour je me treuvay si changée, que je fus contrainte de recourir aux artifices. Les fards, les eaux et les senteurs furent

1. C : Paris pour m'en aller — 2. B : assez puissante — 2. force chandells — 6. C : tous les plaisirs — 9. B : gagner — 14. B : sçache — 17. B : assez de vous apprendre que j'allay — 19. B : trouvay — 19-20. B : contrainte d'avoir recours aux artifices.

1. Il doit une belle chandelle à Dieu. OUDIN, p. 79 : idiotisme, il a eschappé un grand danger ; vulgaire.

2. Charles VIII. — Comparer la complainte : *les Sept Marchans de Naples*, MONTAIGLON, *R. de poésies des XV^e et XVI^e siècles*, t. II, p. 99, vers 1530.

3. Un autre de sa manicle, un autre de son art. — *Frère de la manicle*. OUDIN : Coupe-bourse. — *Être de la manicle*, être adroit, trompeur. *Arresta Amorum*, p. 415 dans LA CURNÉ DE SAINT-PALAYE. — Aujourd'hui, en Haute-Normandie (vallée d'Yères), connaître la manicle, savoir s'y prendre.

4. Aller en Bavière. OUDIN, p. 35 : idiotisme, avoir la grosse verolle ; c'est par allusion de baver, qui arrive à ceux que l'on pense de ce mal là, — La plaisanterie est ici renforcée. C'est à Francfort-sur-le-Mein qu'on couronnait l'Empereur.

mis en usage dessus mon corps, pour y reparer la ruine
 qui s'y estoit faicte. Outre cela, je m'estudiay a garder
 une certaine façon attrayante, et a dire quelques paroles
 affectées, ce qui enchantoit infiniment ceux [194] sur qui
 5 je faisois dessein. Un certain homme fort riche et sans
 office en fut tellement espris qu'il me retira en sa maison
 pour m'y gouverner plus librement. A ne point mentir,
 il eut bien peu treuver une maistresse plus belle que
 moy, aussi le confessoit il librement : mais il y avoit
 10 quelque chose en mon humeur qui luy plaisoit tant,
 qu'il me preferoit aux autres. La cause de nostre separa-
 tion fut qu'il arriva une petite castille¹ entre nous, a cause
 que je tranchois comme je voulois de son bien, et avec
 plus de liberté qu'il ne m'avoit permis. L'exercice de
 15 mon premier mestier estant encore en ma memoire, ce
 fut mon soudain refuge. Je m'y addonnay longtemps, ne
 refusant aucune personne qui m'ap[195]portoit de ce qui
 se couche de plat². En ce temps là un certain coquefre-
 doüille³ se voulant marier, eut envie de sçavoir aupara-
 20 vant en quel endroit il faut assaillir son ennemy en la
 guerre de l'Amour, où il n'avoit jamais monsté sa valeur.

2. C : faite — 4. B : affectées — 7. B : A n'en point mentir — 8. B :
 pû trouver une Maistresse — 9. B : aussi le confessoit il : mais — 16.
 C : adonnay — 17. C : m'apportast — 18. C : se couche du plat — 20.
 C : en quel endroit assaillir — 21. C : de l'amour

1. *Estre en castille*. OUDIN, p. 75 : idiotisme, en dissension. FURTIÈRE :
 Terme populaire qui signifie petite querelle ou différend entre gens qui
 vivent ensemble. Ces gens mariez font mauvais ménage, il y a toujours
 quelque *castille* entre eux.

2. *Ce qui se couche de plat*. OUDIN : p. 431 : idiotisme, de l'argent ;
 vulgaire.

3. *Coquefredouille*. COTGRAVE : Pauvre sire. OUDIN : Un bon sot. LA
 CURNE DE SAINTE-PALAYE : Étymologie inconnue comme celle de coque-
 cigrue, coquefabuse. *Recueil de Solies*, éd. PICOT, t. III, p. 20.

Il me fut adressé par un sien amy pour luy en donner des leçons. Ayant esté chez moy un dimanche apres disné, l'on luy dit que j'estois au sermon, où il s'en alla aussi tost pour m'y trouver. Le prescheur tombant sur la première vie de la Magdeleine, parloit fort contre les paillardes, et representoit si vivement les peines qui leur sont préparées en Enfer, que mon amant disoit en luy mesme qu'il pouvoit bien faire conte d'aller chercher (une) autre que moy pour luy octroyer la courtoisie¹, [196] s'imaginant que je serois touchée de beaucoup de repentir en oyant ceste predication : Mais si tost qu'elle fut achevée, et qu'ayant peu m'aborder, il m'eust dit la sottise qu'il avoit, je luy respondis. Vramy voire², j'aurois l'ame bien foible de m'estonner de ce que nous vient de conter ce Moine : Ne sçay je pas bien qu'il faut que chacun fasse son mestier : Il exerce le sien en amusant le simple peuple par ses paroles, et le destournant d'aller aux desbauches où se perd l'argent inutilement, et où se font les querelles et les batteries, et moy j'exerce aussi le mien en esteignant la concupiscence des hommes par charité chrestienne : Il fut payé de cette sorte, et comme il avoit l'ame simple a la mode du vieux temps

1. C : Il me fut adressé par un sien cousin — 2. B : Dimanche — 3. C : Sermon — 4. B : Prescheur — 7. B : Amant — 8. B : d'en aller — 8. A : un autre B : une autre — 10-11. B : de beaucoup de repentirs — 11. C : Predication — 12-13. B : la pensée qu'il avoit — 13-14. B : je luy fis une responce que possible trouverez vous pleine d'impieté. Mais il n'importe, je ne suis pas icy pour faire paroistre devant vous que je me repens de mes fautes passées. Vrainy voire, luy dis je, j'aurois — 22. B : par charité : Il fut

1. *Courtoisie*. FURETIÈRE : Est aussi un terme honnête pour parler en badinant des faveurs d'une Dame. Cet Amant s'est rendu bien familier, il a demandé *la courtoisie*.

2. *Vramy voire*. Oui vraiment. — Affirmation renforcée pour *vraiment voire*.

que [197] l'on se mouchoit sur la manche¹, il s'estonna fort de mon humeur libertine, qu'il prenoit pour tres mauvaise et repugnante a la bonne religion. Pour vous abreger le conte, je luy enseignay ce qu'il desiroit d'apprendre : mais si malheureusement pour luy qu'il y gagna un chancre, qu'il fut contraint de porter aussi bien que la sphere du Ciel porte le sien² : qui pis est, il n'eust pas couché huict jours avec sa nouvelle espousée qu'il luy infecta tout le corps. N'avoit il pas faict un bel apprentissage sous ma maistrise ? En fin les ans gasterent tellement le teint et les traicts de mon visage, que la Ceruse et le vermillon n'estoient pas capables de me rembellir. Petit a petit le nombre de mes Amants s'amoin-

10
15
20

drissoit et je n'a[198]vois plus chez moy que des faquins, moins chargez d'argent que de desirs d'en avoir : Cela me contraignit a me tirer du rang des filles, et a me mettre du rang des meres³ qui cherchent la proye pour leurs petits : afin de m'acquitter plus accortement de cette charge, je m'habillay a la reformation⁴, et n'y avoit point de pardons⁵ où je n'allasse gagner des crottes. Je cognois-

3. B : Religion — 5-6. B : gagna — 7. C : Sphere — 8. C : huit — 8. B : espouse — 10. B : maistresse C : maistrise — 11. C : traits — 12. B : ceruse — 13. B : Amans — 18. B : petits. Afin — 20. C : Pardons

1. *Du temps que l'on se mouchoit sur la manche.* OUDIN, p. 360 : idiomisme, que le monde estoit encore simple, il y a fort longtemps ; vulgaire.

2. Le tropique du Cancer ou le signe du Zodiaque.

3. *Mère.* Mauvais jeu de mots. Dans les *Honneurs de la Cour* écrits entre 1484 et 1491 par *Alienor de Poitiers* (LA CURNÉ DE SAINTE-PALAYE, *Mém. sur l'ancienne Chevalerie*, 1781, t. II, p. 261), la Vieille qui garde les filles d'honneur de Madame se doit appeler *Mère des filles*. — Par extension ces noms sont appliqués ironiquement à d'autres filles et à leur surveillante. Cf. dans MONTAIGLON, *Poésies françaises des XV^e et XVI^e siècles*, t. III, p. 290, la déploration et complainte de la mère Catdine de Paris, 1570.

4. *Reformation.* Cf. FURETIÈRE : Cette femme s'est réformée et s'est vestue en dévote.

5. *Pardon.* Pèlerinage en l'honneur d'un saint. — Le pardon de saint Romain de Rouen, texte de 1391, dans LA CURNÉ DE SAINTE-PALAYE.

sois les braves hommes a leur mine, et quand j'avois acquis leur cognoissance, je les menois en des lieux où ils recevoient toute sorte de contentement. Si quelqu'un estoit amoureux de quelque fille, j'employois pour luy tout mon pouvoir, et faisois tenir finement des lettres a sa maistresse.

Or Francion, aprestez main[199]tenant vos oreilles a ouyr ce que je m'en vais conter de Laurette, car je m'en vay entrer en ce subject là.

10 Estant aux champs avec une de mes commeres, je me promenois un soir toute seule en un lieu fort escarté, comme je vy passer aupres de moy un homme incogneu, qui tenoit quelque chose sous son manteau. Apres qu'il fut a vingts pas de moy, j'entendis crier un enfant, ce
15 qui me fit retourner aussi tost, et je cogneus qu'il falloit que ce fust cest homme qui en portast un. Où portez vous cet enfant là, luy dis je, a qui est il ? S'arrestant alors il me dit, qu'il l'alloit porter a un village prochain, où il croyoit y avoir une bonne nourrice. Je le suppliay
20 tant qu'a la fin il me descouvrit que c'estoit un peché se[200]cret d'un jeune gentil-homme du pays (qui) l'avoit faict a une servante de sa mere : mais il ne me voulut pas nommer personne. Encore que l'obscurité fust grande, je pris la petite creature entre mes mains pour voir si
25 elle estoit belle, et celuy qui me l'avoit baillée me monstra aussi tost les talons¹, en me disant, qu'il alloit par-

3. B : toute sorte de contentemens C : toute sorte de contentement — 6. C : Maîtresse — 7. C : aprestez — 8. B : je conteray — 9. B : sujet — 10. C : Commères — 11. B : incogneu — 14. B : vingt — 15. B : cõgnus — 21. B : Gentilhomme C : Gentil-homme — 21-22. A : qu'il avoit faict B : qui l'avoit faict — 22-23. B : mais il ne me voulut nommer

1. *Monstrer les talons, jouer des talons.* OUDIN, p. 520 : idiotisme, fuir.

ler a un de ses camarades. Le gage qu'il me laissoit ne me plaisant pas, je le posay dessus l'herbe, et m'en courus apres luy, inutilement toutes fois, car il avoit si bonne jambe, qu'il disparut en peu de temps; d'ailleurs j'entendois abboyer un mastin aupres de l'enfant que j'avois quitté, ce qui me fit retourner a luy, craignant qu'il ne luy advint quelque mal : La compassion me le fit prendre entre mes bras, et le [201] porter a la maison, ou je cogneus a la lumiere que c'estoit une fille parfaictement belle, comme ordinairement sont tous les enfants qui se font par amourettes, d'autant que l'on y travaille avec plus d'affection, et que le plus souvent les meres sont belles, puis qu'elles ont sceu donner de la passion a un homme.

Je cognoissois a Roüen une nourrice qui avoit tant de laict qu'elle s'accorda a nourrir encore ma fille outre la sienne, moyennant une petite somme que je luy promis. Quand elle l'eut sevrée je la pris avecque moy, et l'appelay tousjours Laurette, ainsi que celuy qui me l'avoit baillée m'avoit dit que l'on l'avoit nommée sur les fonds. Je ne despençois guere a la nourrir, parce que toutes les [202] filles de joye de la ville la trouvoient si bellotte¹, qu'elles la vouloient avoir chacune a leur tour en leur maison, et certes elle ne leur estoit point inutile, car en allant avec elles par les ruës, elle estoit cause que l'on ne les prenoit pas pour ce qu'elles estoient, mais pour des femmes de bien mariées.

Le jugement luy estant venu, c'estoit a qui luy mons-

8. C : entre mes bras pour le porter — 9. B : cognus — 9. B : parfaitement — 16-17. B : avec la sienne — 27. C : des femmes de bien qui eussent esté mariées.

1. *Bellot*. FURETIÈRE : Qui a quelque beauté. Il se dit particulièrement de la beauté des petits enfans.

treroit le plus de gentilleses et a qui luy apprendroit de plus subtils discours pour toutes les occasions où elle se trouveroit : Elle apprit a voir faire les autres, beaucoup de ruses pour decevoir les hommes, et la voyant desja
 5 fort grande, je la retiray chez moy, craignant qu'elle ne laissast cueillir la plus belle fleur de son pucelage sans en retirer aucun notable profit. Il ne [203] m'estoit pas avis que Roüen fust une ville digne d'elle, qui avoit toutes les beautez et toutes les perfections que l'on sçau-
 10 roit desirer : je me resolut de la mener a Paris, où il me sembloit que je ferois avec elle un gain si grand qu'il me recompenseroit de l'avoir eslevée. Je n'avois plus alors les atours de Damoiselle, il y avoit trop long temps qu'ils estoient allé(s) joüer¹ : Je ne luy donnay donc
 15 qu'une coiffe² comme a la fille d'une bourgeoise, et avec cela elle parut si mignarde, que je ne le vous puis exprimer du tout. Quand elle marchoit apres moy dans la ruë, l'un disoit qu'elle avoit un visage d'Ange, et l'autre loüoit ses cheveux blonds et frisottez, ou son jeune sein
 20 qui s'enfloit petit a petit, et dont elle descouvroit une [204] bonne partie. J'espiois finement quand quelqu'un la regardoit, et la suivoit jusques chez nous, puis je la faisois tenir a la porte, afin qu'en repassant il la peust voir encore, et s'empestra davantage dans les liens de sa beauté.
 25 Il me sembla bien qu'il estoit temps de la monter aux (plus hautes) Classes et de luy donner les plus grandes

4. B : la trouvant desja — 6. B : la belle fleur — 7. C : sans en tirer —
 10. B : desirer. Je me — 10. B : de l'amener — 14. A B C : allé —
 15. C : une coiffe a pointe comme — 16. C : que je ne vous puis exprimer. Quand — 17-18. B : par la ruë — 24. B : et s'empestrer — 25-26. A : aux Classes B : aux plus hautes Classes — 26. B : les plus doctes

1. Expression claire, dont les dictionnaires ne donnent pas d'exemples : avaient disparu

2. *Coiffe*. FURETIÈRE : Couverture légère de la tête, bonnet.

leçons. C'est pourquoy je ne la gouvernay plus en enfant, et commençay a luy apprendre ce qui luy estoit necessaire pour surgir a un heureux port dans la mer de ce monde.

5 Depuis elle ne fut point chiche d'œillades a ceux qui luy en jettoient, et je vous assure bien qu'elle les envoyoit si amoureusement, qu'elle remportoit tousjours un cœur en recompense. [205] Voyez un peu l'artifice dont je luy faisois user, afin que chacun m'estimast de
10 celles que l'on appelle femmes d'honneur. Lors que je me retournois vers elle, elle abaissoit soudain les yeux comme si elle n'eust plus osé regarder les hommes licentieusement, comme elle avoit faict quand j'avois eu le dos tourné.

15 Entre les jeunes muguets qu'elle avoit charmez, il y en avoit un plus brave que les autres nommé Valderan, que je croyois estre aussi le plus riche. Comme nostre voisin, il nous accosta bien tost, et me demanda la permission de nous venir visiter, que je luy accorday avec
20 remercimens de l'honneur qu'il nous vouloit faire ; neantmoins je recommanday bien a Laurette de luy tesmoigner tous[206]jours une petite rigueur invincible jusques a tant qu'il respandist dans ses mains force escus d'or, que je luy disois estre des Astres qui donnent la qualité
25 de Dieux en terre, a ceux qui les ont en maniment, ainsi que ceux qui sont au Ciel donnent ce mesme honneur aux pouvoirs souverains qui les regissent.

12-13. B : licencieusement — 19-20. B : visiter, laquelle je luy accorday avec des remercimens — 25-27. B : ainsi que les planettes qui sont au ciel donnent ce mesme honneur aux Intelligences qui les regissent. Je suis sçavante, ouy, vous ne le croyez pas. C : vous ne le croyez pas, je vous veux monstrier que j'ay quelquesfois leu les bons livres où j'ay appris a parler Phœbus¹.

1. *Parler Phœbus*. OUDIN, p. 194 : idiotisme, faire le beau discoureur.

Mes remontrances n'estoient pas vaines, car elle les
 sçavoit si bien observer, qu'elle ne voyoit pas une fois
 Valderan, qu'elle ne se plaignist a luy a part que sa
 tante, qui estoit moy, estoit la plus chiche femme du
 monde. Mon pere m'a envoyé beaucoup d'argent pour
 me r'habiller tout a neuf, luy disoit elle, mais elle n'en
 veut point faire d'emplette pour moy, et je pense mesme
 qu'elle l'a [207] employé a ses necessitez particulieres,
 encore que Dieu mercy elle soit d'ailleurs tres bien payée
 de ma pension. Apres cette menterie, elle ne feignoit
 point de demander de l'argent a Valderan pour achepter
 une cotte ou une robe, et lors qu'il luy disoit qu'il
 auroit bien de la peine a lui donner ce qu'elle lui deman-
 doit, elle luy respondoit : Hé, comment voulez-vous que
 je cognoisse vostre affection, si vous ne vous portez en
 des difficultez extremes pour la tesmoigner ?

Par des subtilitez semblables elle tira de luy a la fin
 quelque peu d'argent : il pensoit que pour cela elle fust
 obligée de se donner du tout a luy : mais il falut bien
 qu'il quittast cette opinion, lors qu'il [208] vit qu'elle le
 desdaignoit plus que de coutume.

En ce temps là il y eut un brave et leste Financier
 appelé Chastel, qui acquit nostre cognoissance par le
 moyen d'une fille qui nous servoit, laquelle luy representa
 si bien nos necessitez selon mon instruction, que pour
 avoir part a nos bonnes graces, et tascher d'obtenir du
 remede a l'affection qu'il avoit pour Laurette, il nous fit

1. B : Or mes remontrances n'estoient pas vaines, car elle C : Or
 mes remontrances n'estoient pas vaines envers Laurette, elle — 4. B :
 (qui estoit moy) — 11. B : acheter — 12. C : robe — 19. C : fallut

1. *Se feindre, feindre à*, hésiter (vieilli) : Nous feignons à vous abor-
 der. MOLIERE, *Avare*, V, 2.

plusieurs largesses qui captiverent infiniment nostre bien-
 vueillance. C'estoit un rieux qui ne sçavoit ce que c'est
 que de ces grands transports d'amour. Il fuyoit tout ce
 qui luy pouvoit oster son repos, et ne vouloit point que
 5 l'on luy refusast deux fois une chose : Moi qui cognois-
 sois son humeur, je luy faisois le meilleur visage que je
 [209] pouvois, ainsi que faisoit pareillement ma niepce.

Un soir nous revenions de la ville comme il venoit de
 sortir de chez nous, et Valderan nous vint voir en mesme
 10 temps. Laurette prit le miroir selon sa coustume ordinaire
 pour accommoder ses cheveux, et nostre servante la regar-
 dant se prit si fort a rire qu'elle luy demanda ce qu'elle
 avoit. Elle qui estoit une deliberée sans dissimulation,
 luy dit, Chastel vient de sortir de ceans : vous ne sçavez
 15 pas ce qu'il a faict ? En vous voyant mirer, je me sou-
 viens qu'il a pris ce miroir là, et qu'il y a contemplé son,
 vous m'entendez bien, il n'est pas besoin que je l'explique.

Ayant dit cela elle se mit a rire plus fort que devant,
 et Laurette fit alors un traict nompareil pour [210] temoi-
 20 gner une excessive pudeur a Valderan qui escoutoit tout,
 et reparer l'indiscretion de la servante : Car comme si
 elle eust esté grandement en cholere, elle prit un certain
 fer, et en cassa la glace du miroïer, disant qu'elle ne
 vouloit jamais voir son visage en un lieu où on avoit veu
 25 une si vilaine chose. Valderan luy dit, qu'elle estoit d'une
 humeur trop cholerique, et qu'il n'estoit rien demeuré
 dans le verre de l'objet que luy avoit présenté Chastel.
 Neantmoins je sçay bien qu'il loüa en soy mesme ceste

1-2. B : bienveillance — 2-3. B : ce que c'estoit de ces grands —
 7. C : niece — 10-11. C : selon sa coustume pour accommoder — 14.
 B : luy dit, Monsieur Chastel — 15. B : faict : — 17. B : que je
 m'explique — 19-20. B : tesmoigner — 21. B : et pour reparer — 22. C :
 en colere — 23. C : miroir — 25. B : luy dit avec un sousris moderé,
 qu'elle — 26. C : colerique

action, et qu'il fut bien aise d'avoir une si sage Maistresse, comme paroissoit Laurette en tous les discours. Cela fut mesmement cause qu'il ne la requist plus avec tant de
 licepce d'alleguer son tourment, et qu'il s'ima[211]gina
 5 qu'il ne pourroit rien avoir d'elle s'il ne l'espousoit. Neantmoins parce qu'il n'avoit guere envie de se lier desja d'une si fascheuse chaisne, il se proposa de tenter encore la fortune, et de tascher de gagner sa Maistresse par les preuves d'une extreme passion.

10 Chastel avoit tant desrobé le Roy pour nous enrichir, que nous eussions esté les plus ingrates du monde si nous n'eussions recogneu sa bonne volonté. Aussi luy promismes nous de le faire parvenir au but où il visoit, et Laurette a qui la coquille demangeoit beaucoup¹, quelque
 15 modestie qu'elle eust, se resolut a manier tout de bon ce qu'elle avoit feint de tant haïr, (disant qu'elle) n'avoit pas voulu voir le lieu où il avoit esté représenté fort peu de temps.

[212] La nuict que son gentil pucelage estoit aux abbois
 20 de la mort, Valderan amena un Musicien de ses amis devant nos fenestres, et luy fit chanter un air qui avec le son d'un Luth empescha que je n'allasse prendre mon repos, tant j'ay d'affection pour l'harmonie. Je descendis en une
 25 sallé basse avec ma servante pour escouter, et voyez la vanité de nostre amoureux : afin que l'on sceut que c'estoit luy qui donnoit ou faisoit donner cette serenade, il se fit appeller tout haut par quelqu'un qui estoit là :

2. B : en tous ses discours — 8. B : gagner — 10. C : derobé — 12. B : reconnu — 14-19. B : demangeoit beaucoup, s'y accorda facilement. La nuict que son gentil — 16. A : haïr, quelle C : haïr, disant qu'elle — 26. B : qui donnoit ou qui faisoit donner

1. *La coquille lui demange.* OUDIN, p. 118 : idiotisme, elle a des ressentimens de nature, elle est en aage d'estre mariée ; vulgaire.

Mais d'autant que je sçavois bien que ce n'estoit pas luy
 qui chantoit, et qu'il m'estoit avis que ce n'estoit pas
 assez que de ne donner que des paroles, et de la Musique
 a sa Dame : Je dis a ma servante qu'elle luy en touchast
 5 quelques mots ; la chanson estant [213] achevée, elle ouvrit
 la fenestre, et luy croyant que ce fust Laurette, s'approcha
 incontinent : mais comme il vit que ce ne l'estoit pas, il
 luy demanda où elle estoit : et croyez (vous qu'elle) soit
 si sotte que de se reveiller pour vous entendre racler
 10 deux ou trois mechants boyaux du chat de ma servante :
 Vous pensez qu'ainsi que vous passez la nuict a songer a
 elle, elle la passe a songer de vous ? Ostez cela de votre
 fantaisie : Maintenant elle dort dans son lict a jambe
 estenduë. Si vous aymez sa santé, ne faites pas jouer
 15 davantage, craignant de la retirer de sommeil, aussi bien
 n'est ce pas un grand present que vous luy faites. Tu es
 une mocqueuse, dit Valderan, je ne luy puis rien bailler
 de plus sortable a sa qualité que de la Mu[214]sique. Car ne
 sçay(s)tu pas bien que c'est tout ce qu'on donne aux plus
 20 grandes Divinitez pour les convier a nous servir et pour
 les remercier de nous avoir secourus ? Vous nous la bail-
 lez belle, dit ma servante, vous prenez donc Laurette

4. C : Dame, je dy a — 5-6. B : ouvrit une fenestre basse — 7. B : vid
 — 7-8. B : pas, il demanda a ma (C : la) servante où elle estoit — 8. A :
 croyez quelle B : croyez vous, luy dit elle, qu'elle — 10. B : meschans
 — 10-11. B : de chat : a quoy sert toute vostre viande creuse ? Vous
 avez beau jouer de la Mandragore¹ ou de la Landore (C : Mandore),
 de la Guiterne, de la Lanterne, du Citre, de (C : et de) l'Espine-vinette,
 Laurette n'en fait guere de compte : Vous pensez qu'ainsi — 12. B :
 songer a vous — 14. C : aimez — 15. B : du sommeil — 20. C : a nous
 aimer

1. *Mandragore*. Tous ces noms d'instruments de musique sont à des-
 sein estroplés : mandragore pour mandore, petit luth ; guiterne (xvi^e s.),
 ancien nom de la guitare ; citre pour cistre, autre espèce de luth ; épine-
 vinette pour épinette.

pour une Deité ? Voulez vous voir ce qui est dans sa chaire percée, et si vous aurez bien le courage d'en manger : Ce n'est point du Nectar ni du Maistre Ambroise¹. La fin de vostre air a esté que vostre Soleil commençoit a paroistre, et c'estoit moy sans doute que vous preniez pour elle : Voyla pourquoy je conjecture que je jette des rayons aussi flamboyants que les siens, ou peu s'en faut : la nuict est donc passée incontinent, allez vous en, je vous le conseille. Ce ne seroit plus une[215]serenade que vous bailleriez, et vous feriez l'amour indiscrettement le faisant en plein jour : Si ma maistresse estoit aussi mauvaise que toy, dit Valderan, je serois reduit a une estrange extremité. Je pense qu'elle aura meilleure opinion que toy de ma Musique. Vous estes bien de vostre pays², respondit ma servante, pensant que quand elle auroit entendu vostre chanson, elle vous aymast davantage. Non, non, si elle luy a pleu, elle aymeroit bien plutost celuy qui l'a chantée : Car quant a vous, quelle merveille avez vous faicte qu'un autre ne puisse faire ? Le plus grand sot du monde peut faire venir chanter icy le plus excellent Musicien que l'on puisse treuver. Ce n'est pas avecque la voix que je desire acquerir la bon[216]ne grace de Madame, dit Valderan, c'est avecque l'affection extreme. qu'il me suffit d'avoir fait declarer par le chant d'un autre. Voyla

1. B : Deité — 5. B : parestre a la fenestre de son Palais et — 7. B : flamboyans — 8-9. B : La Nuict est donc passée : allez-vous en avec vostre Luth, Monsieur le Lutherien, je vous le conseille — 9. C : plus qu'une — 11. B : Maistresse — 12-13. C : a une extremité — 13-14. B : meilleure opinion de ma Musique. — 15. B : de penser que — 16. B : aimast — 17. B : aimerait — 21. B : trouver

1. Jeu de mots sur ambroisie. — Maistre désigne un Docteur comme Maistre Grimache ou Maistre Aliboron, inventeur d'un élixir.

2. Il est bien de son pays. OUDIN, p. 139 : idiotisme, il est niais, il a tort de faire ce qu'il fait ; vulgaire.

qui est bien, ma foy, respondit la servante, un homme insensible a l'amour peut faire dire qu'il est passionné aussi bien que vous.

Valderan voyant qu'il n'y avoit rien a gagner que de la honte avec cette mocqueuse là, qui disoit la plus part de ses traicts picquants selon que je la venois d'enseigner, s'en retourna sans faire continuer la Musique, et je m'en allay voir ma niepce qui estoit entre les bras de Chastel, avec qui elle avoit pris son plaisir au son du Luth. Je ne dis pas devant luy qui c'estoit qui avoit fait donner la sere-
nade, craignant de luy causer de la jalousie : mais le lendemain j'en parlay a [217] Laurette, et considerant la misere où l'on est quelquefois en exerçant le mestier que je luy faisois prendre, m'avisay qu'il seroit bon de la marier, et
que nous ferions bien si nous pouvions prendre au tres-
bucher¹ le passionné Valderan : Car je m'imaginois qu'il estoit infiniment riche, et que je passerois en repos le reste de mes jours en sa maison, hors du peril des naufrages que je redoutois. Des que Laurette le peut voir en
secret, elle luy assura qu'elle estoit ardamment esprise de ses perfections, mais pourtant qu'il se trompoit s'il pensoit devoir obtenir d'elle quelque faveur sans la prendre pour sa femme. La passion dominant alors dessus luy plus
que jamais, il prit du papier et luy escrivit une promesse de mariage, pensant qu'il [218] (jouyroit) d'elle apres :
mais quand il fut sorty et qu'elle me l'eut monstrée, je ne me contentay pas de cela, et dis qu'il falloit tout resolu-

4. C : gagner — 5. C : cette mocqueuse, qui — 6. C : picquans —
13. B : exerçant — 15-16. B : tresbuchet — 19. B : pût — 23. C :
pour femme — 23. B : Sa passion C : La passion — 25. A : possederait
d'elle B : jouyroit d'elle — 27. B : de cela ; Je dis qu'il falloit

1. *Trébuchet*, piège à petits oiseaux. — *Prendre au trébuchet*. OUDIN :
idiotisme, attrapper.

Francion, I

ment qu'il l'espousast en public, ou qu'il donnast bien du fonds pour jouyr d'elle en secret. Comme nous estions sur le point de le faire resoudre a (l'un) ou a l'autre, nous le vismes un jour traisner honteusement au Fort l'Evesque¹, où je pense qu'il est encore detenu prisonnier, pour avoir affronté² plusieurs Marchands, et autres personnes. Quand nous sceusmes que toute sa piaffe³ n'estoit venuë que d'emprunts, nous ne fismes non plus d'estat de luy que de la fange, et sa promesse fut jettée dans le feu comme inutile.

En ce temps là l'amour du Financier se refroidist par la jouys[219]sance, et comme il ne venoit plus voir ma niepce si souvent que par le passé, il ne nous faisoit plus aussi des dons si frequents. Cela me contraignit de donner entrée chez moy a plusieurs autres braves hommes, a qui j'avois l'artifice de faire entendre nos necessitez. Les uns nous assistoient un peu, et les autres point du tout : mais aussi estoient ils traictez d'une estrange façon de Laurette, qui leur tesmoignoît tantost un desdain, et leur donnoit tantost un traict de gausserie, qui les piquoit vivement. Le plus souvent en joüant aux cartes avec eux, elle prenoit bien la hardiesse de serrer en bouffonnant tout leur argent a jamais rendre, et elle faisoit cela de si bonne grace et si a propos, qu'ils eussent eu de la honte a s'en offencer. Il y [220]avoit quelquefois des niais qui vouloient toucher

3. B : point — 3. A : a l'une ou a l'autre B : a l'un ou a l'autre —
14. B : frequens

1. *Fort l'Evesque*, prison réunie au Châtelet en 1674; donnait d'un côté sur le quai de la Mégisserie, de l'autre rue Saint-Germain l'Auxerrois, à quelques pas de la maison de Sorel.

2. *Affronter*. OUDIN, p. 5 : idiotisme, tromper.

3. *Piaffe*. LITTRÉ : Nous appelons parade et bravade, eux les courtisans diroyent piaffe, ce que nous nommions magnificence. H. ESTIENNE, *Précellence du langage françois*, p. 375, éd. Feugère — *Item*, FURETIÈRE.

son sein, autant pour luy monstrier une belle bague qu'ils avoient au doigt, et luy esblouyr les yeux que pour autre chose. Soudainement elle leur prenoit la main, et leur disoit, (qu'elle) est effrontée cette main cy : (qu'elle) est temeraire : elle court en tous les endroits où ses desirs la portent, et encore en temps de guerre, elle va sur les pays de son ennemy : certes je la tiens bien la traistresse, je ne la laisseray pas aller, qu'elle n'ait payé sa rançon. Puis en ostant la bague, elle continuoit : Ha voicy qui aydera a nous satisfaire.

Quelquefois le jocrisse¹ la luy redemandoit en s'en allant, mais elle luy respondoit tousjours avec [221] des risées qu'elle luy demeureroit pour la rançon de sa main. M'aviez vous pas appelée tantost vostre plus cruelle ennemie, en me contant vos tourments, vous deviez songer que depuis nous n'aurions point fait de paix ni de trefve. Si a quelques jours de là il l'importunoit encore de la rendre, et que ce fust une piece de trop grand prix pour la desrobber ainsi, elle la luy bailloit a condition de luy faire un autre present a sa discretion mesme. Mais quelquesfois aussi voyant qu'elle n'estoit pas de grande valeur, elle la retenoit fort bien, ou disoit qu'elle l'avoit mise en gage, et celuy a qui elle appartenoit estoit contrainct de l'aller retirer de son argent s'il la vouloit r'avoir. [222] Elle faisoit une infinité d'autres profitables galanteries, et ne consideroit point la beauté, la courtoisie ny la gentil-

2. B : luy en esblouyr — 3. C : Elle leur prenoit aussi tost la main —
 4. A : quelle B : qu'elle — 15. B : tourmens ? luy disoit elle, Vous deviez
 — 16. B : nous n'avions — 17-18. B : de rendre ce qu'elle avoit pris —
 18. C : une piece de trop grande valeur — 19. B : desrober de cette sorte,
 elle — 21. C : pas de grand prix — 22. B : ou bien elle disoit

1. *Jocrisse qui meins les poulles pisser.* OUDIN : idiotisme, un niais, un badin ; vulgaire.

lesse de personne pour l'affectionner davantage que ces autres. Je l'avois advertie de ne se point laisser embeguiner¹ par ces fadaïses là qui n'apportent pas de quoy disner, et son humeur libre la portoit assez a suivre mon conseil. Ceux là qui estoient prodigues seulement acqueroient ses bonnes graces, et encore falloit il qu'ils eussent de la modestie, et qu'ils gardassent le silence pour parvenir aux supremes degrés de la felicité d'amour, d'autant qu'elle vouloit tousjours paroistre chaste.

10 Elle ne sortoit guere que les bons jours², et paroissoit si gentille en la maison avec une simple jup[223]pe que les plus belles Damoiselles de la Cour luy eussent porté envie. Aussy y eut il un Seigneur nommé Alidan, qui la voyant en cet estat a la fenestre en passant par nostre ruë, la
15 trouva la plus aymable fille qu'il eut jamais considérée, et s'informa curieusement qui elle estoit. Comme il sceut que c'estoit Laurette dont il avoit ouy faire du recit a des Courtisans, il fut encore plus embrasé au souvenir des preuves que l'on luy avoit données de son bel esprit.

20 Tout aussitost, il se resolut d'acquérir une si belle possession, et luy estant advis que je ne la luy donnerois pas pour quelque prix que ce fust, il creut qu'il luy estoit necessaire de la faire enlever. De tous costez il nous fait espier par ses gens, et comme j'estois un soir[224] sortie,
25 il envoya un carosse devant nostre porte. Un homme de

1-2. B : que les autres — 5. B : Ceux qui estoient — 6. C : falloit il — 11-12. B : si gentille a la maison coiffée en Damoiselle que les plus belles de la Cour luy eussent porté envie. — 15-16. C : la plus aimable fille du monde, et — 19. B : données beaucoup de fois de son gentil esprit — 23. B : faisoit — 24. B : un soir a la ville — 25. B : carrosse

1. *S'embeguiner*. OUDIN, p. 178 : idiotisme, prendre sotttement de l'amour; vulgaire.

2. *Un bon jour*. OUDIN, p. 288 : idiotisme, une feste solennelle.

bonne mine en sortit, qui (alla) faire croire a Laurette, qu'au lieu d'aller cù je luy avois dit en partant, j'avois esté chez un galand homme où je l'attendois, et qu'il falloit qu'elle se mist dedans le carosse pour m'y venir trouver : De mauvaise fortune Laurette estoit toute vestuë a ceste heure là, de sorte qu'elle ne se fit guere prier pour sortir de la maison, parce que mesme il estoit vray que j'alloyis souvent chez celuy où l'on luy disoit que j'estois.

Le carosse estant arrivé en la maison d'Alidan, elle fut receuë de son nouvel amant, comme vous pouvez penser. Quoy qu'au commencement elle ne voulust pas permettre que celuy qui l'avoit[225] trompée luy touchast en aucune façon, a la fin considerant ses qualitez eminentes, et le bon traictement qu'il luy faisoit, elle se laissa apprivoiser. Cependant j'estois bien en peine d'elle, et tout mon exercice estoit de m'enquêter, si elle n'estoit point chez quelqu'un de ceux qui luy avoient faict l'amour.

Le troisieme jour d'apres celuy de sa perte, je rencontray un honneste homme de ma cognoissance, qui m'apprit le lieu où elle estoit. Je m'y en allay tout de ce pas, et demanday a parler a Alidan, a qui je dis que l'on m'avoit asseurée que c'estoit luy qui m'avoit fait ravir une certaine niepce qui vivoit avecque moy, et le suppliay de m'excuser si je prenois la hardiesse de luy venir demander, si ce[226]la estoit vray. Apres qu'il me l'eust nié, je le repris de la sorte : Monsieur vous n'avez que faire de me la celer, car aussi bien ne la veux je point ravoir,

1. A : alloit B : alla — 1. B : faire accroire — 4. B : falloit — 6. B : a cette heure là, si bien qu'elle — 11. B : Amant — 18. C : fait — 20. C : connoissance — 22. C : dy — 23. C : asseuré — 24. C : avec — 26-27. B : nié, je luy dis, Monsieur, vous n'avez C : nié, je luy dy : Monsieur, il n'y a qu'un mot qui serve, vous n'avez — 28. B : ne la veux je pas ravoir,

elle est en trop bonne main. Je viens icy seulement pour vous declarer, qu'il ne falloit point que vous vous servis-
siez de tromperie ny de violence, parce que si vous me
l'eussiez demandée, je vous l'eusse donnée de bon gré.

5 M'ayant ouy parler avec une liberté si grande, il me
descouvrit ce qui en estoit, et m'ayant faict donner une
recompense dont je me contentay, me mena voir Laurette
en son corps de logis de derriere. Elle me fit des excuses
sur ce qu'elle ne m'avoit point mandé de ses nouvelles,
10 et me dit qu'elle n'avoit sceu le faire en façon quelconque.
Ce m'estoit[227]une chose bien fascheuse d'estre privée de
sa compagnie, et ce neantmoins la necessité m'apprit a m'y
resoudre. Tantost Alidan l'envoyoit aux champs, tantost
il la faisoit venir a la ville, et souvent il la faisoit loger
15 ailleurs que dans sa maison. C'estoit alors que j'allois la
visiter bien familièrement, et que je faisois bien avec elle
mes petites affaires sans que personne en sceust rien.
Autant de mille escus que j'y ay mené de fois de jeunes
droles qui jouyssoient d'elle, tandis que celuy qui estoit
20 son maistre et son serviteur tout ensemble, croyoit qu'elle
ne pouvoit faire ouvrir la serrure dont il portoit la clef.

Enfin comme l'on se lasse d'estre nourry tousjours
d'une mesme viande, il n'a plus tant adoré[228]les apas de
Laurette et ne voulant pas neantmoins la quitter tout a
25 faict, mais desirant retaster sans scandale de son mets
ordinaire quand bon luy sembleroit, il s'est avisé de la
donner en mariage a Valentin avec quelques avantages,
comme une recompense des services qu'il a receuz de luy.
Valentin et elle sont venus demeurer en un Chasteau icy
30 proche, où je m'en vay luy presenter les recommanda-

2. B : falloit — 12. B : et neantmoins — 14. C : et il la faisoit sou-
vent loger — 15. B : que je l'allois — 26. B : luy semblera — 30. B :
representer C : presenter

tions d'un brave homme, qui obtiendra plus en un jour que Francion n'a faict en trois mois. Ma foy il le merite aussi, quand ce ne seroit qu'a cause que son affection est née en un temps remarquable, et pour un charitable subject. La premiere fois qu'il vit Laurette, ce fut dans l'Eglise comme l'on la marioit, et considerant que son [229]espoux ne luy donneroit tout ce qu'elle pourroit desirer, il se proposa par amitié fraternelle de luy subvenir. Dans peu de temps vous le verrez en cette contrée, car il est si assuré que je m'acquitteray bien de ma charge, que je m'asseure qu'il est desja parti de Paris.

Estes vous content a ceste heure, Francion ? Voyla tout ce que je vous puis dire de vostre maistresse. L'aymez vous encore aussi ardamment que vous faisiez ?

Je suis plus son serviteur que jamais, respondit Francion, et assurez vous que n'estoit que la memoire est toute recente en son village de certaines folies qui se sont passées, parmy lesquelles on m'a meslé, je m'y en retournerois, et ferois, je m'asseure, plus par mes submissions et par mes tesmoigna[230]ges d'amour que vous et vostre beau Financier par l'argent sur qui vous fondez toute vostre esperance. Ira t'elle aymer un sot dont elle verra les pistolles plus tost que la personne mesme, qui je m'asseure bien n'a aucun merite puis qu'en un mot c'est un Financier. Ha ! mon amy Francion, reprit Agathe, vous sçavez bien quelle puissance je vous ay dit que l'argent a sur l'esprit de Laurette. Ouy, mais elle est femme, repartit Francion, et n'est pas insensible aux plaisirs qu'on reçoit avec une personne dont le merite est agreable. Il se peut bien faire que pour attrapper quelques ducats, elle se

1. C : d'un brave Financier, qui — 2. C : fait — 5. B : sujet — 7. B : ne luy donneroit pas — 11. B : que je croy qu'il — 24-25. C : qu'en un mot ce n'est qu'un Financier — 30. B : attraper

layssera en proye aux desirs d'un badault : mais elle ne le cherira pas pourtant, et quand elle verra sa bourse vuide, elle se vuidera pareillement de l'affection [231] qu'elle aura feint de luy porter. Faites du pis que vous pourrez, Agathe, aussi tost que le moule de mon tymbre¹ sera guery de sa playe, j'iray voir secrettement ma maistresse et recevray d'elle tout ce que je sçaurois desirer.

Ce discours finy Agathe prit congé de la compagnie et monta dans une charrette où elle avoit faict tout son voyage ; puis elle se mit au chemin de la demeure de sa niepce, envers qui elle n'avoit pas envie de faire la chose dont elle avoit menacé Francion. Car elle s'estoit resolue de le secourir entierement sans qu'il s'en apperceust et de donner de la casse au Financier² !

FIN DU SECOND LIVRE

1. B : donnera en proye — 6. B : Maistresse — 14. C : au Financier ! Ces mal-heureuses gens ont toujours esté a qui plus leur donne, et a qui plus leur fait esperer. L'on ne void point pourtant qu'ils en soient plus a leur aise. Leur vie est toute tissuë de malheurs, mais leur insensibilité faict que cela ne les empesche pas d'avoir de la gayeté : mais elle est bien fausse, et bien éloignée de celle de ceux qui vivent justement. Nous avons veu icy parler Agathe en termes fort libertins ; mais la naïveté de la Comedie veut cela, afin de bien représenter le personnage qu'elle fait. Cela n'est pourtant pas capable de nous porter au vice ; car au contraire cela rend le vice hayssable, le voyant depeint de toutes ses couleurs. Nous aprenons icy que ce que plusieurs prennent pour des delices n'est rien qu'une desbauche brutale dont les esprits bien sensez se retireront tousjours.

1. *Le moule de mon tymbre*, ma tête. — L'expression, qui manque dans les Dictionnaires, est analogue à d'autres : le *moule* du bonnet ou du chapeau, OUDIN, p. 361 : idiotisme, la teste ; le moule du pourpoint, le corps, etc.

2. *Donner de la casse aux soldats*. OUDIN, p. 74 : par allusion de casser, idiotisme, les casser ou licencier de la Compagnie.

LE TROISIÈME LIVRE DE L'HISTOIRE COMIQUE DE FRANCION

Comme ceste gentille vieille fut partie, laissant ceux qui l'avoient entendu discourir tous satisfaits des facetieux contes dont elle les avoit entretenus, il arriva dans la taverne un carosse que le Gentil-homme qui avoit couché avec Francion avoit envoyé querir chez soy des le grand matin. Apres disner, voyant que la pluye estoit passée, il fit tant [234] que le bon Pelerin y monta, luy disant qu'il desiroit avoir cét honneur que de le traicter en sa maison, où il seroit aussi bien qu'au village incogneu où il avoit voulu aller. Ce m'a esté une bonne fortune, continua t'il, de trouver si a propos un homme dont la cognoissance m'est infiniment chere. Je revenois avec un seul laquais de voir une mignarde veufve de ce pays cy qui s'appelle Heleine, je souppay avec elle fort tard et en passant par icy pour m'en retourner en mon Chasteau, il m'arriva un accident qui me fit demeurer et que je beny comme la cause de mon bon-heur : c'est que mon cheval se rompit une jambe en sautant un fossé, mais je ne voudrois pas pour cinquante [235] coureurs tels que luy n'avoir eu vostre rencontre.

Pour respondre a ces honnestetez signalées, Francion usa des complimens qui luy semblèrent plus a propos, et ayant dit sur la fin que pour recompense il s'efforceroit de donner son sang et sa vie et tout ce qu'on luy

1. C : cette pernicieuse vieille — 2. B : entenduë — 2. B : facecieux — 4. B : Gentilhomme C : Gentil-homme — 4. B : carrosse — 6. A : matin apres disner. B : matin. Apres disné — 9. B : qu'au bourg incogneu — 13. B : vefve — 14. B : Helene.

demanderoit, le Gentil-homme luy dit que pour lors il ne vouloit rien autre chose de luy sinon qu'il luy racontast le songe qu'il avoit faict la nuict passée. Tandis que le carrosse rouloit a travers les champs, Francion commença
5 ainsi a parler.

Monsieur, puisque vostre bel esprit desire estre recreé par des resveries, je m'en vay vous en raconter les plus extravagantes qui ayent jamais esté entenduës, et je mets encore de mon propre mou[236]vement cette loy en mon
10 discours que s'il s'y treuve des fadaïses qui vous ennuyent, je le termineray aussi tost que vous l'aurez dit. Vous ne finiriez jamais, interrompit le Gentil-homme Bourguignon, si vous attendiez que je vous fisse taire : car vous ne pouvez rien dire que d'extremement a propos, et extre-
15 mement delicieux a entendre. Encore que les choses que vous avez songées soient sans raison et sans ordre, je ne lairray pas de les escouter attentivement, afin de les esplucher apres si bien, que j'en puisse tirer l'explication. Je m'en vay donc vous contenter, dit le pelerin,
20 combien que je soye assuré qu'Artemidore ¹ mesme demeureroit camus ² en une chose si difficile.

Après vous avoir donné le bon[237]soir a la fin de mon Histoire, je me laissay emporter a une infinité de diverses pensées, et bastis des incomparables desseins touchant

3. C : Si bien que tandis que — 10. B : trouve — 14-16. C : rien dire que des choses qui soient extremement a propos, et extremement delicieuses a entendre. Encore que ce que vous avez songé soit — 17. C : de l'escouter — 18. C : l'esplucher — 19. B : le Pelerin — 20. C : Artimidore — 24. C : pensées. Je bastissois des dessins incomparables.

1. Artémidore le Daldien ou d'Ephèse a écrit, sous Marc Aurèle, cinq livres de *l'Interprétation des Songes*, cités par Rabelais, PANTAGRUEL, ch. 18. — L'ouvrage d'Artémidore, imprimé par les Aldes en 1518, a été réédité par Rigault, à Paris, en 1603.

2. *Demeurer camus*. OUDIN, p. 71 : idiotisme, demeurer estonné ; vulgaire.

mon amour et ma fortune, qui sont les deux tyrans qui persecutent ma vie. Comme j'estois en cette occupation le sommeil me surprit sans que j'en sentisse rien, et tout du commencement parce que mon esprit estoit rempli de la memoire des choses qui m'arriverent hier, il me semble que j'estois encore dans une cuve, mais sans estre lié et sans estre aucunement vestu. Je flottois là dedans sur un grand lac, et fus tout estonné d'y voir encor plusieurs hommes tous nuds comme moy et portez dans de pareils vaisseaux. Ils venoient tous de je ne sçay où par un petit canal, et a la fin [238] ils furent en si grande quantité que j'avois grande peur que leurs cuves n'entourassent de telle sorte la mienne qu'elle n'eust plus d'espace pour voguer. Mais ce n'estoit pas là encore ce qui me donnoit le plus de martyre, car j'avois bien autre chose a penser. Il y avoit un trou a ma nef où il falloit que je tinsse tousjours les mains, craignant que l'eau entrant par là ne me fist noyer. La miserable consolation que j'avois estoit que tous les autres estoient en une semblable peine. Baste, ceste affliction là nous eust esté supportable, si en mesme instant il ne fust tombé du Ciel une certaine pluye de concombres, de melons, de cervelas et de saucisses que nous n'osions presque ramasser de peur [239] de donner cependant passage a l'eau.

Ceux que la faim pressoit prirent ce qu'ils peurent d'une de leurs mains, tenans toujours l'autre a l'ouverture. D'autres plus goulus et plus inventifs (car le desir de contenter son ventre est un maistre de toutes sortes de

3 et suiv. B : et tout du commencement il me sembla que j'estois en un champ fort solitaire où je trouvay un vieillard (ci-après, p. 135, l. 12.) — Tout ce qui suit depuis la l. 4 de la p. 123 jusqu'à la ligne 10 de la p. 125 est supprimé dans B. Les épisodes qui viennent ensuite, de la p. 125 à la p. 135, sont, dans B, les uns simplement transposés, les autres encore supprimés. Cf. ci-après, pp. 125, 130, 135 et 136.

sciences et d'arts) firent servir leur catze ¹ de bondon et se mirent a ratfler des deux mains la douce manne qui tomboit. Moy qui d'abord n'avois rien faict autre chose qu'ouvrir la bouche pour en faire un esgoust a la pluÿe, je pris la hardiesse de faire tout de mesme qu'eux et leur imitation me reüssit fort bien. Ho ! le malheur pour quelques uns de mes compagnons qui me vouloient ensuivre ! Leur pauvre piece estoit si menuë [240] qu'au lieu de bondon, elle n'eust pu servir que de fausser ² : De sorte qu'ils furent pitoyablement noyez, d'autant qu'ils n'avoient sceu bien boucher le trou de leur vaisseau.

Moy qui ne craignois pas que ce malheur m'avint, parce que j'estoy fourny, autant que pas un, de ce qui m'estoit necessaire, je n'avois point d'autre soucy que de me remplir le ventre de saucisses, qui me sembloient un delicieux manger. En estant tout rassasié je m'amusay a contempler une belle Isle qui estoit au milieu de nostre lac, et où je voyois des nourritures bien plus exquises que celles dont je m'estois saoulé. Qui est ce qui nous fait vivre en la misere où nous sommes, disois je, que ne nous met il en ce lieu delicieux que je contemple, ou si la haine [241] qu'il nous porte l'en empesche, pourquoy a-t'il enduré que nous ayons subsisté jusques a ceste heure ?

Ayant dit ces paroles et voyant que je ne pouvois gouverner mon vaisseau a ma volonté, a cause que je ne n'avois point d'avirons : Je me jettay dedans le lac a

1. *Catse*. Mot obscène formé sur l'italien (LE DUCHAT, sur Rabelais, t. I, p. 24, dans LA CURNE DE SAINTE-PALAYE).

2. *Fausser* pour *Fausset*. FURETIÈRE. Petite cheville pointue qui sert à boucher le petit trou du muid qu'on a fait avec un foret. On tire du vin au fausset avant que d'y mettre la fontaine.

corps perdu, afin de nager jusques a l'isle, mais je portay la peine de mon imprudence, car ceste terre que je croyois estre fort proche estoit fort esloignée, et si elle se reculoit a mesure que je m'avançois, comme si elle eust nagé comme moy.

Le desespoir d'y aborder jamais fit aneantir mes forces, et mon corps n'estant plus soustenu par le mouvement de mes bras ny de mes pieds, je fus englouty des flots qui s'esleverent [242] en mesme temps, aussi impetueux que ceux d'une mer.

Après cela je ne sçay de quelle sorte il advint que je me treuvay dans le Ciel (car vous sçavez que tous les songes ne se font ainsy qu'a bastons rompus¹). Voicy les plus fantasques imaginations que jamais esprit ait euës, mais escoutez tout sans rire, je vous en prie, parce que si vous en riez, vous m'esmouverez par avanture a faire le mesme, et cela fera mal a ma teste qui ne se porte pas trop bien.

Ha mon Dieu ! vous me tuez de vous arrester, tant j'ay haste de sçavoir vos imaginaires adventures, dit le Gentil-homme, continuez, je me mordray plus tost les levres quand vous direz quelque chose de plaisant. Hé bien vous vous trouvastes dans le Ciel : y faisoit il beau ? [243] Voyla une belle demande, respondit Francion, comment est ce qu'il y feroit laid, veu que c'est là le siege de la lumiere et l'assemblage des plus vives couleurs.

Je recogneus que j'y estois a voir les Astres qui reluyssent aussi bien par dessus que par dessous afin d'esclairer

11 et suiv. B : A partir de la l. 11 de la p. 125 et jusqu'à la l. 15 de la p. 130, le texte de A est transposé à la suite de la l. 18 de la p. 136. — 12. B : trouvay — 14. B : jamais aucun esprit — 17. B : fera du mal — 25. B : que c'est là qu'est le siege.

1. *Bastons rompus*. OUDIN, p. 33 : idiotisme, avec interruption.

en ces voûtes. Ils sont tous attachez avecque des boucles d'or, et je vy de belles Dames qui me semblerent des Deesses, lesquelles en vindrent desfaire quelques (uns) qu'elles lierent au bout d'une baguette d'argent, afin de
 5 se conduire en allant vers le quartier de la Lune, parce que le chemin estoit obscur en l'absence du Soleil qui estoit autre part. Je pensay alors que de cette coustume de desplacer ainsi les Estoilles provient que les hommes en voyent [244] quelques fois aller d'un lieu a un autre.

10 Je suivois mes bonnes Deesses comme mes guides, lorsqu'une se retournant m'apperceut, et me monstra a ses compagnes, qui toutes vindrent me bienveigner ¹ et me faire des caresses si grandes que j'en estois honteux : Mais les mauvaises elles ne firent guere durer ce bon traitement, et comme elles songeoient quel supplice rigoureux
 15 elles me feroient souffrir, la plus petite de leur bande comença a rendre son corps si grand que de la teste elle touchoit a la voûte d'un Ciel qui estoit au dessus, et me donna un tel coup de pied que je roulay en un moment
 20 plus de six tours tout a l'entour du monde, ne me pouvant arrester, d'autant que le plancher est si [245] rond et si uny que je glissois tousjours, et puis comme vous pouvez sçavoir, il n'y a ny haut ny bas, et estant du costé de nos Antipodes, l'on n'est non plus renversé qu'icy. A
 25 la fin ce fut une horniere que le chariot du Soleil avoit cavée ², qui m'arresta, et celui qui pansoit ses chevaux

1. B : avec — 3. A : quelques unes B : quelques uns — 9. B : d'un lieu a l'autre — 11. B : lorsqu'une d'elles — 14. C : gueres — 20. C : six fois — 26. C : pensoit

1. *Bienveigner*. FURETIÈRE : Vieux mot qui se trouve dans Nicot et qui signifie saluer quelqu'un, le recevoir avec bienveillance et affection.

2. *Caver*. FURETIÈRE : Creuser; vieilli.

estant la auprès ¹, m'ayda a me relever, et me donna des enseignes comme il avoit esté en son vivant palefrenier de l'Ecurie du Roy, ce qui me fit conjecturer qu'après sa mort l'on reprend où l'on va l'office que l'on avoit en terre. Me rendant familier avec cettuy cy, je le priay de me monstrar quelques singularitez du lieu où nous estions. Il me mena jusques a un grand bassin de cristal où je vy une certaine liqueur blanche comme savon [246]. Quand je luy eus demandé ce que c'estoit, il me respondit, c'est la matiere des ames des mortels dont la vostre est composée. Une infinité de petits garçons aislez pas plus grands que le doigt voloient au dessus, et y ayans trempé un festu, s'en retournoient je ne sçay où. Mon conducteur plus sçavant que je ne pensois, m'apprist que c'estoient des genies qui avec leur chalumeau alloient souffler des ames dans les matrices des femmes, tandis qu'elles dorment, dix huict jours apres qu'elles avoient receu la semence, et que tant plus ils prenoient de matiere, tant plus l'enfant qu'ils avoient le soing de faire naistre, seroit plein de jugement et de generosité. Je luy demanday a ceste heure là pourquoy les sentiments et les defauts des hommes [247] sont tous divers, veu que leurs ames sont toutes composées de mesme estoffe. Sçachez, me respondit il, que ceste matiere cy est faite des excremens ² des Dieux qui ne s'accordent pas bien

10. C : la matiere des mortels — 10-11. B : est aussi composée — 15. B : Genies — 18. C : de la matiere — 19. B : le soin — 21-22. B : les sentimens des hommes — 22. B : sont ils tous — 25. B : excremens

1. Ces plaisanteries sur la mythologie seront reprises et développées dans le *Berger extravagant*, 1627.

2. *Excremens*. FURETIÈRE : Les Medecins appellent aussi *excremens* diverses humeurs qui se separent du sang par le moyen de differens couloirs, et qui servent à plusieurs usages, telles sont la salive, la bile, la lympe, etc.

ensemble, de sorte que ce qui sort de leurs corps garde encore des inclinations a la guerre paternelle. Aussi voyez vous que la liqueur de ce bassin est continuellement agitée, et ne fait que mousser et s'eslever en bouillons, comme si l'on souffloit dedans. Les ames estans espan-
 5 duës dans les membres des hommes sont encore plus en discord, parce que les organes d'un chacun sont differents, et que l'un est plein de pituite, et l'autre a trop de bile, ou bien il y a quelque autre cause de division d'hu-
 10 meurs. Voyla qui va fort bien, repartis je. [248] Hé, a quoy tient il que les hommes ne soient composez de telle sorte qu'ils puissent vivre en paix ensemble : mais a propos vous dites que les Dieux n'y vivent pas seulement l'un avec l'autre. Vous avez menty, luy dis je en
 15 luy baillant un soufflet, vous estes un blasphemateur. Alors ce rustre m'empoigne et me jette au fonds du bassin où j'avallay je pense plus de cinquante mille ames, et je dois avoir maintenant bien de l'esprit et bien du courage. Ceste boisson là ne se peut comparer qu'au
 20 laict d'asnesse pour sa douceur, mais neantmoins ce n'estoit point une liqueur veritablement, c'estoit plus tost une certaine fumée espaisse. Je sortis de là avec grande peine et ne treuvay mes habits mouillez aucunement, car
 25 il me [249] sembloit que je les avois alors, encore que je ne les eusse point, estant dans la cuve du Lac.

Ma curiosité n'estant pas encore assouvie, je passay plus outre pour voir quelque chose de nouveau. J'apperceus plusieurs personnages qui tiroient une grosse corde

1. B : ensemble, si bien que ce qui — 2. B : guerre eternelle — 9-10. C : de difference d'humeurs — 14. C : poursuivy je — 19. C : Ceste boisson ne — 19. B : mieux comparer — 22-23. C : fumée espaisse, car estant sorty de là avec grand peine, je ne trouvay — 23-26. B : mes habits aucunement mouillez. Ma curiosité

a reposées¹, et suoient a grosses gouttes, tant leur travail estoit grand : Qui sont ces gens là, que font ils, demandé je a un homme habillé en Hermite qui les regardoit. Ce sont des Dieux, me respondit il avec une parole assez courtoise. Ils s'exercent a faire tenir la Sphere du Monde en son mouvement ordinaire. Vous en verrez tantost d'autres qui se reposent maintenant, les venir relever de leur peine. Mais comment, ce dis je, font ils tourner la Sphere : [250] N'avez vous jamais veu, reprit il, une noix percée et un baston mis dedans avec une corde qui fait tourner un moulinet² quand l'on la tire ! Ouy da, luy respondis je, lorsque j'estois petit enfant, c'estoit là mon passetemps coustumier. Ho bien, dit l'Hermite, representez vous que la terre qui est stable est une noix, car elle est percée de mesme, par ce que l'on appelle l'essieu qui va d'un pole a l'autre, et cette corde cy est attachée au mitan³, de sorte qu'en la tirant l'on fait tourner le premier Ciel qui en certains lieux a des creneaux⁴ qui se rencontrans dans les trous d'un autre, le font mouvoir d'un pas plus viste ainsi qu'il donne encore le bransle a ceux qui sont apres luy⁵. Faictes une petite promenade icy proche [251], et vous verrez icy un autre secret.

13. B : ordinaire — 13. C : Hé bien — 15. B : par ce long travers que l'on — 18. B : en certain lieu — 22. B : vous verrez un autre

1. *Reposée*, action de se reposer, halte; à *reposées*, tout à l'aise. — Où quatre vilen m'ont trové Qui m'ont batu a reposées... *Roman du Renart*, éd. MÉON, 23, 296, dans GODEFROY.

2. *Moulinet*, jouet d'enfant encore usité. Dans les lettres de noblesse du 1^{er} avril 1503 conférées au poète Jean Molinet, l'empereur Maximilien lui donne des armes parlantes, trois molinets. (Bibl. de Besançon, coll. Chifflet, n° 84, fol. 86 verso).

3. *Au mitan*, au milieu.

4. *Creneaux*, crans, entailles d'une roue dentelée. Voir LA CURNÉ DE SAINTE-PALAYE au mot *Carneau*. Cf. ci-dessus, p. 58.

5. Toute cette description des différents cieus semble une exposition grossière du système de Ptolémée.

Francion, I.

Je tournay du costé qu'il me monstra a l'instant, et au travers d'un endroit des Cieux tout diaphane, je vy des femmes qui ne faisoient que donner un coup de la main sur un des cercles et les faisoient tourner comme des pirouettes ¹.

Un desir me venant alors de m'en aller a la terre, je demanday le chemin a l'Hermite, et luy aussi tost me fit prendre a deux mains la corde que tenoient les Dieux, et je me laissay couler jusques au bas, où je me garday bien d'entrer dans une grande ouverture, car pour eviter ce precipice, je ne sçay de quelle façon l'air me soustint, des que j'eus remué mes bras comme si c'eussent esté des aisles. Je prenois plaisir a voler en celle nou[252]velle façon et ne m'arrestay point jusques a tant que je fusse las.

Je me treuvay en un champ bien labouré, où je rencontray un homme qui n'y semoit que des cailloux, et m'asseuroit pour tant qu'il y viendrait de beau froment. Ayant passé une haye qui bornoit ses terres, j'arrivay dans un pré assez fleurissant où je vy grande quantité de monstres si extraordinaires que je ne pouvois discerner de quelle façon estoient leurs corps. Petit a petit quelques uns s'avancerent vers moy et principalement deux qui en portoient un autre sur leurs espales. Cestuy cy avoit le cul tout decouvert et portoit dessus une belle couronne d'or a la mode nouvelle. [253] Luy et ceux qui le soustenoient avoient des membres d'une mesme sorte.

3. C : un coup de main — 10. B : ouverture où elle passoit, car — 16 et suiv. B : A partir de la l. 16 de la p. 130 et jusqu'à la l. 12 de la p. 135, le texte de A est supprimé. B suit à la l. 19 de la p. 136.

1. *Pirouette*, jouet d'enfant, petit moulin à vent. — Deux pirouettes d'or esmaillées de couleur, attachées à un petit pilier de nacques de perles, prisé cinq escus (Inventaire de Gabrielle d'Estrées dans LA CURNE DE SAINTE-PALAYE.)

Leur teste estoit comme celle d'un asne et le reste de leurs corps comme celui d'un bouquin ¹. La grande troupe qui s'avançoit encore estoit bien plus difforme, car il n'y avoit pas deux parties en ces monstres là qui fussent d'un semblable animal, toutes estoient de différentes especes de brutes. Un d'entr'eux plus laid que pas un, estoit traisné dans un chariot, et en menoit beaucoup d'autres enchainés allentour de luy, lesquels entraînoient encore quelques uns de leurs compagnons attachez a eux tout de mesme. Nonobstant leur captivité, ils ne laissoient pas de tesmoigner leur allegresse par des hurlemens espouvantables ².

Comme je m'amusois a les considerer avec estonnement, une an[254]cienne matrone vestuë a la greque me vint aborder, et me monstrar deux fontaines proches l'une de l'autre. Si vous beuvez de l'eau de cette premiere, dit elle, vous deviendrez pareil a ces monstres que vous voyez et serez mis en leur compagnie : mais si vous beuvez de l'eau de ceste autre, vous acquerrez des perfections infinies. Je m'en allay donc a celle derniere pour obtenir ce qu'elle me promettoit, mais je n'eus pas si tost beu plein ma main, que me mirant dedans l'eau, je vy que j'avois la plus laide forme que l'on se puisse figurer. Je me retournay vers la Dame pour l'appeller traistresse, mais au lieu d'une voix articulée, il ne sortit de ma bouche qu'un hurlement.

Au mesme instant les monstres [255] accoururent a moy et m'entraînerent jusques a un Palais basti non point avec des marbres, mais avec toute sorte de choses bonnes a manger, rangées en ordre l'une sur l'autre. Celuy que

1. *Bouquin*. FURETIÈRE : Vieux bouc.

2. Comparer la *Tentation de saint Antoine*, de Callot.

j'avois veu auparavant sur un chariot, estoit là dessus un throsne eslevé où il falut que je luy allasse rendre hommage selon la coustume du lieu. Il luy croissoit a veuë d'œil un long poil au ventre qui l'importunoit tant que
 5 ceux qui luy vouloient faire quelque honneur, le devoient couper. L'on me donna donc pour cét effect de petites forces¹ bien tranchantes et encore me dit on qu'il ne falloit toucher qu'a la moitié de ceste partie veluë, par ce qu'il en devoit rester pour un nouveau venu comme moy, qui
 10 se mettoit en son devoir avant que les poils [256] pussent (renaistre). Ce que je devois raser m'ayant esté marqué avec un compas, je commençay a jouer de mes forces, mais si malheureusement que je couppay un morceau du membre qui eust servy a la generation d'une infinité
 15 de petits diabolins comme leur pere. Quand j'eus commis ce sacrilege, les assistans mirent les pattes dessus moy, et la parole m'estant venuë alors, je les priay de me pardonner. Ils me firent entendre par signes qu'ils me pardonneroient si je leur estois propre a quelque chose,
 20 car comme je vous ay desja dit, ils n'avoient point de voix humaine. Sans songer au marché que je faisois, je leur allay respondre que j'estois bon a les faire rire, et pour leur tesmoigner je me pris a rire si fort moy mesme qu'ils furent contraincts [257] de rire aussi, sans sçavoir pour
 25 quelle occasion. Leur maistre qui n'avoit pas tant de mal que je pensois me fit amener vers luy pour prendre son plaisir de moy. Comme il me commandoit de le faire

11. A : recognoistre

1. *Forces*. FURETIÈRE : Espèces de ciseaux composez de deux fers tranchans, qui n'ont point de clous au milieu, mais qui sont joints par un demi-cercle qui fait ressort et qui les rapproche ou les éloigne suivant le besoin. On tond les moutons, les chevaux avec des forces.

rire aussi bien que ses serviteurs je luy dis premierement, voyant que l'on luy apportoit a soupper, qu'il ne luy estoit pas necessaire de tenir une grosse cuisine, et qu'il n'avoit qu'a manger petit a petit les murailles de son Palais. Ayant là dessus fait un esclat de risée, il voulut sçavoir de moy où il se pourroit mettre apres a couvert, et de quelle maniere il bastiroit un autre sejour. Je luy fis responce sans demeurer court qu'il entasseroit l'un(e) sur l'autre les ordures que son ventre rejetteroit par son boyau culier, et qu'il n'auroit point de jugement s'il ne s'edifioit un logis pour luy des choses que son corps mesme n'avoit pas desdaigné de loger en soy. Ces (monstres) qui ne tenoient rien des hommes sinon en ce qu'ils avoient l'usage du ris, furent encore esmeus a rire merveilleusement, et ayant la curiosité de voir si je ne pourrois pas aussi bien les faire pleurer, je leur reprochay leur laideur avec des paroles injurieuses, et leur donnay advis de changer de forme s'ils en avoient la puissance. Mais au lieu de les rendre tristes, je les rendis si joyeux qu'ils ne songeoient qu'a faire des gambades, et a se mocquer de moy comme d'un insensé. Leur vilaine humeur me desplaisant, je m'enfuis de leur compagnie et rencontray la Matrone Grecque, qui m'ayant (jetté) d'une [259] certaine eau au visage, me monstra dans un miroir que j'avois ma premiere forme. Luy ayant demandé pour quelle cause l'eau que j'avois beuë m'avoit autrement metamorphosé qu'elle m'avoit faict esperer, elle me respondit que c'estoit qu'un monstre, desirant acquerir une beauté parfaicte, s'y estoit lavé la teste et y avoit laissé sa laideur sans qu'elle s'en apperceust.

L'ayant quittée je me treuvay a l'entrée d'un bois où je

8. A : l'un — 13. A : malstres (corrigé dans l'Avertissement de 1623)
— 23. A : jitté

vy des hommes montez sur des Asnes qu'ils s'efforçoient de faire courir plus viste que ne permettoit leur naturel, C'estoit qu'ils avoient haste de poursuivre d'autres hommes tous nuds qui se lanceoyent de taillis en taillis pour eviter les coups de certaines flesches [260] qu'ils leur jettoient. En ayant attrappé deux en ceste chasse, je fus tout estonné qu'ils ouvroient leur poitrine qui se fermoit a boutons, et qu'ils en tirèrent leur cœur fait en forme de treffles.

10 Une fontaine voisine leur servit a les laver et les ayans mis dans un plat d'argent, ils les porterent a une majestueuse Dame qui estoit a table sous un pavillon, et qui en ayant mangé un morceau les cria ¹ tres bien, leur disant qu'ils n'avoient rien apporté d'assez delicieux pour
15 elle a qui la fievre avoit fait perdre l'appetit. Alors me monstrant du doigt, elle leur commanda de prendre mon cœur, et leur assura que ce luy seroit une viande tres savoureuse. Des que j'eus vu qu'ils se mettoient en devoir de luy obeir, je me pris a courir [261] si fort qu'ils
20 ne me purent atteindre. Toute ma deffence estoit en fuyant de leur dire, que je n'avois point de fenestre au corps aysée a ouvrir par laquelle ils me pussent tirer ce que leur avoit demandé leur (maistresse).

Je les avois perdus de veuë, quand j'apperceus tous les
25 monstres que j'avois quittez divisés en deux bandes armées. Il en partit trois d'un costé et trois d'un autre, qui se battirent si bien qu'a la fin il n'en demeura qu'un

23. A : maistres

1. *Crier*. HUOUBERT, *Glossaire*, p. 102 : Il est quelquefois actif et signifie gronder, réprimander quelqu'un en élevant sa voix. *Cette servante a fait une telle faute, sa maistresse l'a criée*. Dictionnaire de l'Académie. — Cf. OUDIN, p. 137.

seul, lequel ceux qui estoient du party contraire massacrerent, et tout a l'heure le combat recommença si furieusement et si brutalement qu'ils chargeoient le plus souvent leurs compagnons au lieu de leurs ennemis declarez. Craignant que leur colere ne tombast aussi [262] dessus moy, je portay aussi mes pas plus loing et ce qui me vint premierement a la rencontre fut un homme malicieux qui estoit monté sur un pommier et ne se contentoit pas de cueillir le fruict, mais rompoit aussi les branches, de sorte qu'il ne demeura plus que le tronc de l'arbre qui ne donnoit pas esperance de produire quelque chose l'année future. Au partir de là je trouvay un vieillard qui avoit de grandes oreilles et la bouche fermée d'un cadenas qui ne se pouvoit ouvrir que quand l'on faisoit rencontrer en certains endroits quelques lettres qui faisoient ces mots, il est temps, lorsque l'on les assembloit. Voyant que l'usage de la parole luy estoit interdit, je luy demanday pourquoy, croyant qu'il me respondroit [263] par signes. Apres qu'il eut mis de certains cornets a ses oreilles pour mieux recevoir ma voix, il me monstra de la main un petit boccage, comme s'il m'eust voulu dire que c'estoit là que je pourrois avoir response de ce que je luy demandois. Quand j'en fus proche, j'ouys un caquet continuel sans voir aucunement ceux qui le faisoient et m'imaginay alors que l'on parloit là pour le vieillard. Il y avoit six arbres au milieu des autres qui au lieu de feuilles avoient des langues menuës attachées aux branches avec des fils de fer fort desliez, si bien qu'un vent impetueux qui souffloit contre les faisoit tousjours jargonner. Quelquefois je leur entendois proferer des

12 et suiv. Cf. p. 123, l. 3, note critique. -- 14. C : lequel ne se pouvoit — 16. B : ces mots, il est temps — 24-25. B : continuel et m'imaginay alors que l'on parloit là assez pour — 28. C : des filz fort desliez

paroles pleines de blasme [264] et d'injures. Un grant geant qui estoit caché a leur ombre, oyant qu'elles me descouvroient ce qu'il avoit de plus secret, tira un grand cimenterre, et ne donna point de repos a son bras qu'il ne les eust toutes abbatuës et tranchées en pieces; encore estoient elles si vives qu'elles se remuoient a terre et taschoient de parler comme auparavant. Mais sa rage eut bien apres plus d'occasion de s'accroistre, parce que passant plus loing il me vit contre un rocher où il cogneut que je lisois un ample recit de tous les mauvais deportemens de sa vie. Il s'approcha pour hacher aussi en pieces ce tescmoin de ses crimes, et fut bien courroucé de ce que sa lame rejaillissoit¹ contre luy sans avoir seulement escaillé la pierre. La fureur qu'il en conceut fut si grande qu'en un [265] moment il se tua de ses propres armes.

Une telle puanteur sortoit de son corps que je m'en esloignay le plus tost que je pus, et ne m'arrestay point que je ne fusse aupres de deux petites fosses pleines d'eau où deux jeunes hommes tous nuds se plongeioient en disant par plusieurs fois qu'ils estoient dans les delices jusques a la gorge. Desirant jouyr d'un bon-heur pareil au leur, je me deshabillay promptement et voyant une

1. C : de blasmes — 2. B : Geant — 2. C : qui estoit couché — 8. C : pour ce que — 9. C : plus long — 14 et suiv. B : la pierre. Cela le fit entrer en une telle colere qu'en un moment il se tua de ses propres armes, et la puanteur qui sortit de son corps fut si grande que je taschay de m'en esloigner le plus tost qu'il me fut possible. Apres cela je ne sçay de quelle sorte il advint (*plus haut*, p. 125, l. 11. *Après la longue interposition qui va jusqu'à la l. 15 de la p. 130, B reprend, l. 19: Je me trouvay pres de deux petites fosses*). — Pour tout ce début du Livre III, le texte de B s'établit ainsi que suit : A. p. 121, l. 1 à p. 123, l. 4 ; p. 135, l. 12 à p. 136, l. 20 ; p. 125, l. 11 à p. 130, l. 15 ; p. 136, l. 19 et suiv.

1. Rejaillir. FURETIÈRE : Se réfléchir, c'est-à-dire rebondir.

fosse dont l'eau me sembloit encore plus claire que celle des autres, je m'y voulus baigner aussi, mais je n'y eus pas si tost mis le pied que je cheus dans un précipice, car c'estoit une large piece de verre qui se cassa et m'escorcha encore toutes les jambes.

[266] Pourtant je tombay en un lieu où je ne me frois-say point du tout. La place estoit couverte de jeunes tetons collez ensemble deux a deux, qui estoient comme des balons, balons sur lesquels je me plus longtemps a me rouler. Enfin m'estant couché laschement sur le dos, une belle Dame se vint agenouiller aupres de moy, et me mettant un entonnoir en la bouche et tenant un vase me dit qu'elle me vouloit faire boire d'une liqueur delicieuse. J'ouvrois desja le gosier plus large que celuy de ce Chantre qui avalla une souris en beuvant, lorsque s'estant un peu relevée, elle pissa plus d'une pinte d'urine, mesure de saint Denis ¹, qu'elle me fit engorger. Je me relevay promptement pour la punir et ne luy eus pas si tost [267] baillé un soufflet, que son corps tomba tout par pieces. D'un costé estoit la teste, d'un autre les bras, un peu plus loing estoient les cuisses : bref tout estoit divisé : et ce qui me sembla esmerveillable, c'est que la pluspart de tous ces membres ne laisserent pas peu apres de faire leurs offices. Les jambes se promenoient par la caverne, les bras me venoient frapper, la teste me faisoit des grimasses, et la langue me chantoit injures. La peur que j'eus d'estre accusé d'avoir fait mourir ceste femme, me contraignit de chercher une invention pour la faire resusciter. Je pensay que si toutes les parties de son corps

6. C : Je tombay pourtant — 9. B : des balons, sur lesquels — 25. B : la bouche me faisoit — 26. C : des injures

1. *Mesure de saint Denis, plus grande que celle de Paris.* OUDIN, p. 344.

estoyent rejointes ensemble, elle reviendrait en son premier estat, puisqu'elle n'avoit pas un membre qui ne fust
 [268] prest a faire toutes ses fonctions. Mes mains assemblerent donc tout excepté ses bras et sa teste, et voyant
 5 son ventre en un embonpoint aymable, je commençay de prendre la hardiesse de m'y jouër pour faire la paix avec elle, mais sa langue s'escria que je n'avois pas pris ses tetons mesme(s) et que ceux que j'avois mis en son corps estoient d'autres que j'avois ramassés emmy la caverne.
 10 Aussi tost je cherchay les siens et les ayant attachez au lieu où ils devoient estre, la teste et les bras vindrent incontinent se mettre sur leur place, voulans avoir part au plaisir, comme les autres membres. La bouche me baisa, et les bras me serrerent estroittement, jusqu'a ce
 15 qu'une douce langueur m'eust fait quitter cét exercice.

La Dame me força de me relever incontinent et par une ou[269]verture d'où venoit une partie de la clarté qui estoit en l'ancre me mena par la main dans une grande salle dont les murailles estoient enrichies de peintures
 20 qui representoient en diverses sortes les jeux les plus mignards de l'amour. Vingt belles femmes toutes nuës comme nous sortirent, les cheveux espars, d'une chambre prochaine et s'avancerent vers moy en faisant le colin tait-pon¹ sur leurs fesses. Elles m'entourerent et s'en vindrent
 25 aussi frapper sur les miennes, de sorte que la patience m'eschappant je fus contraint de leur rendre le change. Considerant a la fin que je n'estois pas le plus fort, je me sauvay dans un cabinet que je treuvay ouvert, et dont tout

5. B : aimable — 8. A B C : mesme — 10. C : je cherche les siens — 12. B : se mettre en leur place

1. *Colintampon*. OUDIN, p. 110 : idiotisme, la batterie de tambour des Suisses.

le plancher estoit couvert de roses a la hauteur d'une cou-
dée. Elles me [270] poursuivirent jusques là, où nous
nous rouslâmes l'un sur l'autre d'une estrange façon. Enfin
elles m'ensevelirent sous les fleurs, où ne pouvant durer,
5 je me relevay bien tost, mais je ne treuvay plus pas une
d'elles, ny dans le cabinet, ny dans la salle. Je rencontray
seulement une vieillée toute telle qu'Agathe en verité
qui me dit, baisez moy, mon fils¹, je suis plus belle que
ces effrontées que vous cherchez. Je la repoussay rude-
10 ment, parce que j'estois mesme fasché de ce qu'une crea-
ture si laide parloit a moy : Mais comme j'eus le dos
tourné, elle me dit, tu t'en repentiras, Francion. Alors
que tu me voudras baiser, je ne voudray pas que tu me
baises. Je portay mes yeux vers le lieu où estoit celle
15 qui parloit a moy et apperceus a mon [271] grand eston-
nement que ce n'estoit point une vieille, mais cette Lau-
rette mesme pour qui je souspire. Pardon, ma belle, luy
dis je alors, vous vous estiez transformée : je ne vous
reconnoissois point du tout. En disant cela, je la voulus
20 baiser, mais elle s'esvanouït entre mes bras. Un ris des-
mesuré que j'ouys alors, me fit tourner les yeux vers un
autre endroit où j'apperceus toutes les femmes que j'avois
veuës premierement, lesquelles se mocquoient de l'advan-
ture qui m'estoit arrivée, et me disoient qu'au defaut de
25 Laurette il falloit bien que je me passasse de l'une d'elles.
J'en suis content, ce dis je, ça que celle qui a encore son
pucelage s'en vienne jouër avecque moy sur ce lict de
roses. Ces paroles cy causerent encore de plus gros esclats

14. C : Je jettay les yeux — 19. C : reconnoissois point. En disant
— 25. B : falloit -- 27. B : avec — 28. B : de plus grands esclats

1. Parodie de la légende du « fier baiser » dans les Romans de la Table Ronde.

de risées, [272] de sorte que je demeuray confus sans leur
respondre. Venez, venez, me dit la plus jeune ayant pitié
de moy, nous vous allons monstrier nos pucellages. Je
les suivis donc jusques a un petit Temple, sur l'autel
5 duquel estoit le simulachre de l'Amour, environné de plu-
sieurs petites phioles pleines d'une certaine chose que
l'on ne pouvoit bonnement appeler liqueur. Elle estoit
vermeille comme sang et en quelques endroits blanche
comme laict. Voyla les pucellages des femmés, ce me dit
10 l'une, les nostres y sont aussi parmy. Aussi tost qu'ils
sont perdus, ils sont apportez en offrande a ce Dieu qui
les ayme sur toutes choses. Par les billets de dessus vous
pouvez voir a qui ils ont appartenu et qui sont les
hommes [273] qui les ont gaignez. Monstrez moy celuy
15 de Laurette, dis je a une affetée qui estoit aupres de moy.
Le voyla, Francion, me dit elle, en m'apportant une
fiolle. Le voyla de faict, ce dis je, son nom est escrit icy,
mais je ne voy point celuy du champion qui l'a eu.
Aprenez, me respondit la belle, que quand l'on perd son
20 pucelage n'estant point mariée, le nom de celuy a qui
l'on l'a donné ne se met point, parce que l'on veut tenir
cela caché, d'autant que quelquefois la nature nous pres-
sant nous le fait bailler au premier venu, qui ne le meri-
tant pas, nous serions honteuses si l'on le sçavoit. De là
25 vous pouvez conjecturer que vostre Laurette n'a pas
attendu au jour de son mariage a faire cueillir une fleur
entierement esclose [274], laquelle se fust fanée sans cela
et ne luy eust point apporté de plaisir. Allons, Francion,
continua t'elle, voicy un autre temple non moins beau
30 que celluy cy. En achevant ces paroles, elle me fit entrer

1. C : de risée — 6. B : fiolles — 12. B : aime — 14. B : gaignez —
26. B : attendu jusques au jour — 29. B : un autre Temple

dans un Temple tout joignant, où je vy sur l'autel la
 statuë de Vulcan, qui portoit des cornes d'une toise de
 haut. Toutes les murailles estoient couvertes d'autres
 semblables. Est ce quelque veneur qui vient icy attacher
 5 en trophée les bois de tous les Cerfs qu'il prend, dis je a
 ma guide. Non, non, me respondit elle, ce sont des pen-
 naches que portent invisiblement les cocus. Alors Valen-
 tin sortit du lieu le plus secret du Temple vestu en
 ramonneur de cheminée, et paré de cornes d'argent. Ce
 10 n'est pas moy [275] qui te fait porter cecy, dis je, en
 moy mesme, mais je le voudrois bien. Les femmes qui
 estoient entrées l'ayans veu paroistre, commencerent a
 le siffler et a luy faire mille niches qui le contraignirent
 de se retirer. Les cornes d'argent ¹ qu'il porte, me dit on
 15 apres son depart, veulent signifier que son (cocuage) luy
 est profitable et regardez, vous en verrez mesme en ce
 lieu de toutes chargées de pierreries : car quant a celles
 qui sont simplement de bois, elles demonstrent que celuy
 a qui elles appartiennent, ou a qui elles doivent apparte-
 20 nir est Janin ² sans qu'il le sache et n'est point plus riche
 pour cela. Ayant prié a loisir le Dieu Vulcan a ce qu'il
 me donnast la grace de plustost planter des cornes que
 d'en recevoir, je re[276]tournay au Temple de l'Amour
 a qui je fis une devote oraison où je le suppliois de me
 25 departir le pouvoir de gagner tant de pucelages que j'en

3-4. B : couvertes d'armoiries semblables — 4. B : Veneur — 15.
 A : courage B : cocuage (correction de l'Avertissement de 1623) — 20. B :
 sçache — 25. B : pucellages

1. Comparer la fable du *Cérophyle* dans les *Jeux de l'Inconnu* du comte
 de Cramail, un des protecteurs de Sorel. Cf. Roy, *Sorel*, p. 77.

2. *Janin*. OUDIN, p. 280 : un double Jean, idiotisme, un double cocu ou
 cornard ; un jeannin ou jennin, idem.

couvrisse tout son Autel. De là je m'en voulus retourner
a la salle des Dames, mais je rencontray Valentin sur la
porte qui se courbant me donna de roideur un tel coup,
de ses cornes dedans le ventre qu'il m'y fit une fort large
5 ouverture. Je m'en allay coucher dans le cabinet des
roses où je me mis a contempler mes boyaux et tout ce
qui estoit aupres d'eux de plus secret. Je les tiray hors de
leur place et eus la curiosité de les mesurer avecque mes
mains, mais je ne me souviens pas combien ils avoient
10 d'empans¹ de long. Il me seroit bien difficile de vous
dire en quel humeur j'estois alors, car [277] quoy que je
me visse blessé, je ne m'en attristois point, et ne cher-
chois aucun secours. Enfin ceste femme qui m'avoit aupa-
ravant pissé dans la bouche s'en vint a moy et prist du
15 fil et une aiguille dont elle recousit ma playe si propre-
ment qu'elle ne paroissoit plus apres. Venez voir vostre
Laurette, me dit elle a l'heure, elle est dedans ma
caverne. Je la suivis adjoustant foy a ses paroles, et quand
je fus descendu, j'apperceus Laurette en un coin tout
20 immobile : a l'instant je courus l'embrasser, mais au lieu
de sentir une chair douce et delicate, je ne sentis rien
qu'une pierre froide, ce qui me fit imaginer que ce n'es-
toit qu'une statuë. Toutesfois je voyois les yeux se
remuer comme s'ils eussent esté vivans et la bouche [278]
25 apres un mignard sousrire me dit, vous soyez le bien
venu, mon Francion, ma colere est passée, il y a long
temps que je vous attens icy. La femme qui m'avoit con-
duit là me voyant en grande peine alors, m'aprit qu'il

8. B : avec — 13. B : cette — 15-16. B : promptement C : proprement
— 19. C : en un coing — 19-20. B : toute immobile — 25. B : sousris
— 27. C : je vous attends. La femme — 28. B : m'apprit

1. *Empan*, mesure équivalant à trois quarts de pied.

estoit inutile d'embrasser Laurette et qu'elle estoit enfermée d'un estuy de verre a proportion de son corps que l'on voyait aysément au travers. Cela dit, elle me parla de Valentin et me fit accroire que j'estois aussi impuis-
 5 sans que luy aux combas de l'amour, mais qu'elle avoit des remedes pour me donner de la vigueur. M'ayant donc fait coucher tout de mon long, elle me fourra une baguette dedans le fondement, dont elle fit sortir un bout par la
 10 vergé, qui demeuroit en cét estat aussi roide qu'elle fust [279] jamais. Neantmoins cela me causoit si peu de mal que j'estois plus tost esmeu a rire de ceste plaisante recepte qu'a me plaindre. Comme je me regardois de tous costez, je vy que la baguette poussa de petites branches
 15 chargées de feuilles et peu apres poussa un bouton de fleur incogneuë, qui s'estant esclos et estallé, offrit a mes yeux les plus belles couleurs qui se puissent voir. J'eusse bien voulu sçavoir s'il avoit une odeur qui peust aussi bien contenter le nez, et ne l'en pouvant pas appro-
 20 cher, je couppay sa queue avec mes ongles pour la separer de la tige. Mais je fus bien estonné de voir que le sang sortit aussi tost par l'endroit où j'avois rompu la plante, et peu apres je commençay de souffrir un peu de mal, qui me contrai[280]gnit de me plaindre a ma Chi-
 25 rurgienne, qui accourant a moy, et voyant ce que j'avois fait, s'escria : Tout est perdu, vous mourrez bien tost par vostre faute : je ne sçay rien qui vous puisse sauver. La fleur que vous avez rompuë estoit un des membres de vostre corps. Hé, rendez moy la vie, ce dis je, vous m'avez

5. B : Amour — 6. B : vigueur ; car comme vous sçavez les songes ne sont remplis que des choses auxquelles on a pensé le jour precedent. M'ayant donc — 8-10. B : un bout par le hault de ma teste : Neantmoins cela me causa — 11. B : cette — 12. B : je me tastois — 13. B : je senty — 15-17. B : estallé, se pancha assez pour resjoûir mes yeux par sa belle couleur. — 19. B : pour le — 22. B : un petit de

desja monstre qu'il ne vous est rien d'impossible : Je m'en vay mettre tous mes efforts a vous guerir, me repliqua t'elle, et puisque Laurette est icy presente, je croy que par son moyen je viendray mieux a bout de mon
5 entreprise. Alors elle alla trouër le verre qui couvroit Laurette au droit de la bouche, et luy donna a souffler dans une longue sarbacane qu'elle fit entrer par en bas dans un petit creux qui estoit en terre.

[281] Puis elle vint a moy et m'ayant tiré la baguette
10 du corps, me retourna et me mit le cul sur un petit conduit où respondoit la sarbacane. Poussez vostre vent, dit elle alors a Laurette, il faut que vous rendiez ainsi l'ame a vostre serviteur, au lieu que les autres Dames la rendent aux leurs par un baiser.

15 A l'heure mesme une douce haleine m'entra dans le corps par la porte de derriere, de quoy je receus un plaisir incroyable. Tost apres elle se rendit si vehemente qu'elle me sousleva de terre et me porta jusqu'a la voûte. Petit a petit elle modera sa violence, de sorte que je
20 descendis a deux coudées pres de la terre. Ayant alors moyen de regarder Laurette, je tournay ma teste vers elle et vis que sa chasse [282] de verre se rompit en deux parties et qu'elle en sortit toute gaye pour venir faire des gambades autour de moy. Je me dressay alors sur
25 mes pieds, parce qu'elle ne souffloit plus dans la sarbacane et que je ne pouvois plus estre enlevé par son vent. Oubliant toute autre chose, j'estendois les bras pour enserrer son corps. Mais a l'instant vous me reveillastes et je treuvay que j'embrassois une vicille au lieu de celle
30 que j'ayme tant. Quand je considere que vous me pri-

1. B : que rien ne vous est impossible — 8. B : a terre — 25. C : dans 31 — 28. B : estraindre son corps — 29. B : trouvay

vastes du bien que j'allois gouter en idée, je dy que vous me fistes un tres grand tort : mais quand je considere en recompense que vous me gardastes de souiller mon corps en le joignant a un autre auquel je ne scaurois penser qu'avec horreur, je confesse que je vous ay beaucoup d'obligation : [283] car certes il me fust advenu un mal en effect, tandis que le bien ne me fust arrivé qu'en songe. Pour ce regard je conclus que je vous suis infiniment redevable.

En verité, dit le Gentil-homme, je voudrois que vous ne me fussiez point redevable de ceste sorte là, et je suis marry maintenant que je vous resveillay, d'autant que vostre songe eust esté plus long, et que le plaisir que je reçoys a vous l'ouyr raconter eust esté de mesme mesure : Mes oreilles n'ont jamais rien entendu de si agreable : Mon Dieu ! que vous estes heureux de passer la nuict parmy de si belles resveries : Si j'estois que de vous je passerois plus des trois quarts de ma vie a dormir. Car pour le moins j'aurois [284] par imagination tous les biens que la fortune me desnieroit. Hé, dites moy de grace, de quels breuvages usez vous pour faire de si plaisans songes ? Moy, dit Francion, je boy a l'accoustumée du meilleur vin que je puisse trouver. Si le Dieu Morphée me visite quelquesfois, ce n'est point qu'il soit appelé a moy par artifice : Il se tient aupres de ma couche de son bon gré. Au reste je ne treuve point qu'il y ait tant de plaisir a resver comme j'ay fait que vous deviez souhaiter qu'une pareille chose vous arrivast. Car representez vous les inquietudes que j'ay euës : ne sont elles pas bien plus grandes que la joye que j'ay ressentie ? L'on

6-7. C : du mal — 11-12. B : et suis marry maintenant de ce que C : et suis marry de ce que — 17. B : comme vous — 20. B : desnieroit. O l'heureux Endymion que vous estes : Hé, — 30. C : ressentie

m'a battu d'un costé, je suis cheu d'un autre, et partout il m'est advenu quelque chose de sinistre. [285] Ce qui me semble le plus facétieux, dit le Gentil-homme, c'est que le Palefrenier du Soleil vous jetta dans le bassin des
 5 âmes. Tout aujourd'huy je vous ay veu cracher, et je pense que c'est que vous vuidez celles que vous y avallastes. Ma foy l'imagination en est bonne, dit Francion, mais or ça expliquerez vous bien quelque chose de mon songe, ainsi que vous vous estes vanté. Il me faut du
 10 terme, respondit le Bourguignon, nous en parlerons a souppé entre la poire et le fromage¹. Encore ne suis je pas assuré de donner la signification de tant d'Enigmes que je ne croyois pas avoir tant d'obscurité : et puis c'est a faire a des niais de vouloir trouver les choses futures
 15 ou passées dans ces fantaisies là. Monsieur, il faut prendre [286] le temps comme il vient, et ne se point alambiquer l'esprit sur la consideration des succez d'aucune chose.

18 *et suiv.* B : d'aucune chose. Toutefois si par maniere de passetemps vous trouvez bon que je philosophe sur ce songe, je le feray sans l'examiner pour tant que comme une fable dont je voudrois trouver l'explication. Voicy donc sa Mythologie : Il me semble que ce vieillard que vous avez veu le premier avec son cadenas a la bouche vouloit représenter les sages personnes qui ne parlent que quand il est temps, et que ces langues babillardes representoient les personnes medisantes dont le caquet ne se peut estancher. Pour ce Geant qui se colere a cause des Satyres que l'on a fait de sa vie, c'est quelque Prince brutal. Que si vous desirez sçavoir ce que veut dire ce qui vous arriva au Ciel, ce ne sont rien que de petites gaillardises pour se moquer des opinions des Philosophes et des Astrologues. Ce verre qui se cassa quand vous cheustes en une caverne, vous monstre l'instabilité des plaisirs du monde. Le pissat qu'une femme vous fit boire, signifie que les plaisirs que vous cherchez avec les Dames ne sont rien qu'ordure ; et si d'un seul soufflet vous mistes celle la en diverses pieces, c'est pour vous faire entendre qu'il ne faut presque rien pour rendre les affections des femmes divisées et vagabondes. Que si la teste et les bras voulurent jouyr du plaisir

1. *Entre la poire et le fromage.* OUDIN, p. 436 : idiotisme, à la fin du repas.

Ils tenoient encore plusieurs discours sur ce subject là quand ils arriverent a un fort beau Chateau qui appartenoit au Gentil-homme Bourguignon duquel Francion recogneut mieux qu'il n'avoit encore fait la qualité eminente et les grandes richesses par un assez bon nombre de gens qui luy portoyent beaucoup de respect et par les meubles somptueux du logement.

Après qu'il eut souppé son hoste le conduisit dans une chambre où des l'heure mesme il voulut a toute force

des autres membres, c'est qu'elles veulent que l'on les adore pour tout ce qui est en elles, et qui n'y est pas, et qu'elles s'imaginent y estre. Les femmes ruës qui s'apparurent a vous ne veulent rien représenter que les delices mondaines en tout ce qu'elles firent. Pour les temples du pucelage et du cocuage, ils sont fort aisez a entendre d'eux-mesmes; et si Valentin vous donna un coup de ses cornes, c'est qu'il a bien envie de vous bâtrer. Mais vous fustes guery incontinent pour monstrier que le mal qu'il vous fera ne vous sera guere nuisible. Quant a Laurette que vous pouviez voir, mais que vous ne pouviez toucher, c'est possible que vous serez trompé lorsque vous croirez jouyr d'elle. Et pour le remede que l'on donna a vostre impuissance imaginaire, et la fleur qui vous sortit de la teste laquelle vous coupastes, et le moyen ridicule dont l'on vous conserva la vie; c'est qu'une teste cassée comme est maintenant la vostre ne se peut rien imaginer que des extravagances. Espluchez les autres circonstances si vous voulez, comme celle des tetons sur lesquels vous tombastes; pour moy je ne veux plus devenir fou en controllant les folies des autres. Vostre raison est tres bonne, dit Francion, et puisque ma teste est feillée, je crain que ma cervelle ne s'envolle par sa fente. Ayans ainsi tenu plusieurs autres discours ingenieux sur ce sujet ils arriverent a un fort beau Chateau qui appartenoit a ce Gentilhomme Bourguignon — C : s'envole par sa fente. Pour ce qu'ils dirent là dessus, et pour moy je ne concluds rien autre chose, sinon que ceux qui se laissent emporter aux vanitez de ce monde, y pensent eternellement, et que jamais leur sommeil n'est paisible. Je diray bien mesme que je croy qu'ils dorment et qu'ils resvent tousjours, car tout ce qu'ils voient n'est qu'illusion et tromperie, si bien qu'encore que Francion vueille distinguer son songe du reste de ses adventures, si est ce que je le tiens pour pareil, et je pense que ses actions n'estoient pas alors plus réglées. Toutesfois comme la principale erreur de ceux qui resvent est de croire qu'ils ne resvent point, il s'imaginoit alors estre fort bien esveillé et son compagnon aussi; car ceux qui ont le cerveau troublé par la fantaisie du monde ne cognoissent pas cet abus. Ils tindrent plusieurs discours assez ingenieux et assez agreables sur le sujet du songe, et enfin ils arriverent a un fort beau Chateau qui appartenoit a ce Gentilhomme Bourguignon

qu'il se couchast, parce qu'il luy estoit besoin de se
 reposer : luy ayant fait desbander la [287] playe qu'il
 avoit a la teste et osté les onguents que le Barbier y
 avoit appliquez, il y fit mettre d'un certain baulme tres
 5 exquis, que l'on luy avoit apporté de Turquie, et qui
 remedioit en peu de temps a toutes sortes de blessures.
 Vous me promistes hier au soir dans la taverne, luy dit
 il apres, de m'apprendre sans fiction qui vous estes, et
 de me conter vos plus particulieres adventures. Main-
 10 tenant que (nous) sommes de loisir vous vous rendrez
 quitte de cela envers moy s'il vous plaist. Monsieur, dit
 Francion, je serois le plus ingrat du monde, si je ne
 vous accorderois tout ce que vous me sçauriez demander :
 car veritablement vous me traictez avec une courtoisie
 15 des plus remarquables du monde. Ce m'est un grand
 bon-heur d'a[288]voir rencontré un homme qui ne veut
 que des paroles pour recompense des plaisirs qu'il me
 depart : Je m'en vay donc vous satisfaire au mieux qu'il
 me sera possible. Son hoste s'estant alors assis sur une
 20 chaire proche de son lict, il poursuivit en cette façon.

Puisque nous avons le temps a souhait, il ne sera pas
 mauvais que je vous dise premierement quelque chose
 de mon pere. Son nom estoit la Porte, son pays estoit
 la Bretagne¹, sa race estoit des plus nobles et des plus
 25 anciennes et sa vertu et sa vaillance si notables qu'encore
 qu'il ne soit point parlé de luy dans les histoires de

1-2. C : pour ce qu'il luy estoit besoin de repos — 3. C : et oster —
 10. A : que sommes B : que nous sommes — 17-18. C : qu'il me fait —
 26. B : Histoires

1. Tous les passages qui suivent et qui font le procès de la justice
 sont empruntés aux *Contes d'Eutrahel* et aux *Propos Rustiques*, de Noël du
 Fail (Cf. Roy, Sorel, p. 72), auxquels Sorel a mêlé l'histoire de sa propre
 famille et ses aventures personnelles. Sur ces emprunts à Noël du Fail
 voir l'étude approfondie de M. Philippon, *Noël du Fail*, thèse.

France, a cause de la negligence et de l'infidelité des
 auteurs de ce siecle, l'on ne laisse pas de sçavoir quel
 homme c'estoit et en com[289]bien de rencontres et de
 batailles il s'est trouvé pour le service de son Prince.
 5 Ayant passé ses plus belies années aupres des grands,
 où il voyoit que sa fortune n'esgaloit pas son merite,
 il s'en retira enfin tout despité et vint demeurer en sa
 patrie où il possedoit quelques terres. Sa mere qui s'estoit
 remariée depuis la mort de son pere, vint a mourir en
 10 ce temps là. Il ne peut pas recueillir la succession sans
 procez, parce que le mary de la defuncte aymoît fort a
 chiquaner, et avoit recelé quelque chose des meubles,
 autant pour avoir subject de passer par les mains de la
 justice, que pour faire son profit. Les instances ordi-
 15 naires furent formées et le procez se vit en estat d'estre
 jugé par le Bailly d'une des principales [290] villes de
 nostre pays. Mon pere qui eust mieux aymé aller a l'assaut
 d'une ville qu'a la sollicitation d'un Juge, ou donner
 trois coups d'espée que d'ecrire ou de voir escrire trois
 20 lignes de pratique¹, fut le plus empesché du monde. Il
 ne sçavoit par quel costé se prendre pour bien mener son
 affaire, et en fin considerant la force que les presents
 ont sur des ames viles, comme celles des personnes
 qui sont maintenant eslevées aux charges de judicature,
 25 il se delibera de donner quelque chose d'honorable a
 Monsieur le Bailly. Ce qui lui sembla le mieux convenir
 fut une piece de satin pour luy faire une soutanne. En

2. B : Auteurs — 5. B : des Grands — 10. B : ne pût recueillir —
 11. B : deffuncte — 14. B : Justice — 15. B : se vid — 20. C : pratique
 — 24. B : Judicature — 26. B : le plus a propos

1. *Pratique*. HUGUET, *Glossaire*, p. 306 : En termes de palais se dit de la science d'instruire un procès selon les formes prescrites par l'ordonnance, les coutumes du pays. En ce sens il est opposé au *droit*. Un procureur doit bien savoir la pratique et un avocat le droit.

ayant faict l'achapt, il s'en alla recommander son procez a son Juge, qui luy assura qu'il luy rendroit la Justice.

[291] Mon pere laissant son laquais a la porte, avoit pris le satin sous son bras. Le Juge ne sçachant pas que c'estoit
5 qu'il portoit, luy demanda : Ne portez vous pas là un sac ? Avez vous encore quelques pieces a me monstrar ?
Ouy Monsieur, ce dit mon pere, c'est une piece de satin qui m'a esté baillée par un Marchant en payement de quelque somme qu'il me devoit, et je prens ia hardiesse
10 de vous la presenter afin qu'elle vous fasse souvenir des autres pieces de mon procez. Excusez si ce n'est un don digne de vostre merite. Le Bailly retroussant alors ses moustaches et regardant mon pere avec un œil severe, luy dict, comment, Monsieur, pour qui me prenez vous,
15 Moy qui suis un Juge Royal dont la candeur est cogneuë [292] en tous lieux ? Croyez vous qu'il soit necessaire de me faire des presens, pour m'obliger a visiter les pieces d'un procez ? Ne sçay je pas bien a quoy mon devoir m'oblige ? Allez, allez, je n'ay que faire ny de vous ny
20 de vostre satin, encore que mon office me couste bien cher, je ne veux point en regagner l'argent iniquement. Il me suffit d'avoir de l'honneur et de l'autorité. Aprenez a ne plus essayer une autrefois de corrompre ceux qui sont incorruptibles. Est ce vostre Procureur qui vous a
25 conseillé cela : Si je sçavois que ce fust luy, je luy defenderois de venir aux plaids d'un an, çar il doit estre mieux instruit que vous de ce qui concerne ma charge.

Luy semblant a entendre [293] les paroles et a voir les mines de son Juge, qu'il estoit en grande colere, il
30 reprit son satin sous son manteau, et luy ayant fait une

6. C : quelque piece — 8. B : Marchand — 20. C : mon Office —
21. B : regagner — 25-26. B : defendrois

humble reverence, s'en alla sans luy rien dire. Sa femme qui l'avait ouy parler d'une autre chambre, et qui ne desiroit pas laisser eschapper le gain qui se presentoit, s'en vint a sa rencontre et luy dit courtoisement, Monsieur, vous avez veu, mon mary est un peu fascheux¹, il n'y falloit pas aller de la sorte que vous y avez esté, baillez moy vostre satin, je luy en feray treuver le present agreable. Mon pere s'estoit desja resolu de s'en faire faire un habit, encore que ce ne fust pas bien sa coutume de porter du noir, parce qu'il le haysoit infiniment, estant une couleur funeste, et mal plaisante, qui [294] n'appartient qu'a des gents qu'il n'aymoit guiere, comme bien contraires a son humeur martiale.

Le satin fut donc mis entre les mains de Madame la Baillevesse²; et Monsieur le Bailly ne sçachant pas qu'elle l'eust, se mist a la fenestre de sa salle, et voyant mon pere passer par la cour luy dit, la, la, Monsieur de la Porte, l'on vous pardonne celle cy pourveu que vous ne retombiez jamais en une pareille : Vous laisserez icy ce que vous m'avez voulu donner, aussi bien vous seroit ce trop de peine de le remporter encore chez vous. Je l'ay desja baillé a Madame, ce dit mon pere. Apres cecy, il esquiva doucement et s'en alla droict chez son Procureur qui estoit [295] des meilleurs qui se fassent. Il luy conta tout ce qui s'estoit passé avec son juge, et l'autre luy dit sincerement, vous ne cognoissez pas l'homme, l'on le devoit plus tost appeller preneur que Bailly, car il prend bien et ne baille guiere. Il vous a demandé si c'estoit de mon

1. C : La femme — 7. B : trouver — 21. B : gens qu'il n'aimoit guere — 17. C : la court — 23. B : droit — 25. B : Juge — 25. B : l'autre dit — 26. B : devroit — 27. B : Preneur — 28. B : guere

1. *Fascheux*, d'humeur revêche, difficile.

2. Équivoque rabelaisienne au lieu de la forme régulière : Baillive.

advis que vous lui offriez un present, parce qu'il sçait bien que nous tous qui cognoissons son humeur, n'avons garde de conseiller a nos parties de faire comme vous. Il falloit tout d'un train donner l'estoffe a sa femme, ou pour le mieux la luy faire tenir par un tiers, afin de cacher d'autant plus la corruption et faire que Monsieur conservast la renommée qui court de sa preud'hommie.

Or nonobstant le don que mon pere avoit faict, il perdit son pro[296]cez tout au long, il falut qu'il payast les frais et les espices¹, qui se montoient a beaucoup, car le Bailly aymoît fort les saulces de haut goust. Son adverse partie avoit sceu du Marchand qui luy avoit vendu le satin, le present qu'il en avoit faict au Juge, et craignant que cela ne luy fist avoir gain de cause, il avoit esté voir aussi le Bailly pour le solliciter. Mais n'osant pas lui rien offrir, parce qu'il sçavoit la coustume du personnage, il s'estoit advisé d'une gentille subtilité, qui couvroit la corruption. C'est que voyant un beau tableau dedans la salle, il avoit dit qu'il en eust bien voulu avoir un pareil : il est bien a vostre service, avoit respondu la Dame du logis : je vous remercie [297] tres humblement, avoit il repliqué, mais dites moy ce qu'il vous couste, je vous en donneray tout a ceste heure le mesme prix. Six escus, Monsieur. Et vrayment en voyla trente six que je vous baille, luy avoit il respondu en luy mettant entre les mains une bourse : La peine que vous avez euë a l'achepter, et que vous aurez a vous accous-

9. B : au long, et falut — 19. B : salle, il dit — 20-21. B : respondit la dame — 22. B : repliqua t'il — 25. B : luy dit il en luy

1. *Épices*. HUGUET, *Glossaire*, p. 144 : Aujourd'hui se dit au Palais des salaires, que les juges se taxent en argent au bas des jugements pour leur peine d'avoir travaillé au rapport et à la visitation des procès par écrit (FURETIÈRE).

tumer a ne le voir plus, merite bien ceste somme là. La femme du Bailly qui entendoit bien a quel subject il luy donnoit tant d'argent de son tableau, avoit recommandé si bien son affaire a son mary qu'elle luy avoit donc fait
 5 gagner son procez.

Il n'y a chose si cachée au monde qu'elle ne vienne un jour en evidence. Celle cy fut publiée par une servante que le Bailly avoit chassée, apres l'avoir bien battuë. [298] Pour diffamer son maistre elle ne se trouva
 10 depuis en pas un lieu où elle ne contast l'histoire, de sorte que son maistre fut descrié par tout.

Mon Pere s'en alla communiquer son affaire a un Advocat du Parlement pour sçavoir s'il seroit bien fondé en appellation ¹. Cettuy cy qui ne dissuadoit jamais per-
 15 sonne de chiquaner ne manqua pas a garder sa coustume et anima mon Pere a relever son appel par plusieurs raisons. Vous qui estes noble, luy disoit il, il faut que vous monstriez que vous avez du courage, et que vous ne vous laissez pas vaincre facilement. Le procez est une maniere
 20 de combat où la palme est donnée a celui qui gagne aussi bien qu'aux jeux Olympiques. Voyez vous, [299] qui se faict brebis le loup le mange ², comme dict le pro-

2. B : sujet — 3-4. B : recommanda si bien C : recommanda donc si bien — 4-5. B : qu'elle luy fit donc gagner C : qu'elle luy fit gagner — 9. B : Maistre — 10. B : consta l'histoire C : contast l'histoire — 10-11. B : de sorte qu'il fut descrié — 11-12. B : a son Advocat — 16. B : pere — 17. B : qui estes Noble

1. *Appellation*. FURETIÈRE : Plainte qu'on fait devant un Juge supérieur d'une sentence ou ordonnance qu'on prétend mal rendue par un Juge inférieur. C'est presque la même chose qu'Appel... Mais en général l'appel ne se dit guère qu'au singulier et appellation se dit au singulier et au pluriel.

2. *Qui se fait beste le loup le mange*. OUDIN, p. 411 : idiotisme, qu'il ne faut pas tout souffrir avec lascheté. Au xvi^e siècle, Gabriel Meunier, *Trésor des Sentences*, donne une autre forme du proverbe : Qui se fait brebis, le loup le ravit.

verbe. Vous avez a vivre aux champs parmy des villageois opiniastres, qui vous desnieroient ce qui vous seroit deu, esperant de ne vous point payer, si vous vous estiez une fois laissé mener par le nez comme un buffle. Au reste
5 si vous plaidez en nostre illustre Cour, il vous adviendra des felicitez incomparables. Vous serez cogneu de tel, qui n'entendrait jamais parler de vous, et qui plus est, vous serez immortalisé, car les registres que l'on garde
10 eternellement feront mention de vous. Davantage les heritiers que vous aurez possedant le bien pour lequel vous prenez tant de peine maintenant, beniront vostre bon mesnage¹, et prieront Dieu pour vous tout [300] le temps de leur vie. Cecy vous doit oster la consideration d'un petit ennuy passager qui vous degoute de pour-
15 suivre vostre pointe. Je vous conseille donc pour conclure de ne point donner de repos a vostre partie, et de ne point faire d'accord, quand elle vous en parleroit. Il n'est que d'avoir un arrest diffinitif. Ne craignez point qu'il ne soit donné a votre profit : car vous avez une
20 cause infiniment bonne.

• Là dessus il prenoit Bartole et Cujas par les pieds et par la teste et citoit des loix de toutes sortes de façons pour prouver le bon droict de mon Pere, qui creut tout ce qu'il luy disoit, ne sachant pas qu'il estoit en un
25 lieu où l'on s'entendoit des mieux a supposer de faux tiltres, a ne se souvenir [301] que des raisons de ceux que l'on affectionne, et a juger les procez dessus l'etiquette. L'on luy adressa un jeune Procureur de la nou-

2. C : deub — 27/ C : affectionnoit

1. *Ménage*. HUGUET, *Glossaire*, p. 240 : Conduite que l'on tient dans l'administration de son bien. (ACAD.) « Devant la troisième génération, le mauvais ménage et les dettes auront consumé tous ses héritages. » (BOSSUET.)

velle cruë¹, qui je m'asseure avoit baillé de l'argent pour se faire recevoir, je sçay bien a qui, car il n'y avoit pas apparence que ce fust la grande cognoissance des affaires du Palais, qui luy eust fait obtenir la permission de postuler. Neantmoins il n'estoit pas si ignorant qu'il ne sceust bien de quelle sorte, il falloit accroistre son talent, et certes il estoit si bien Procureur qu'il procuroit plus tost pour luy mesme que pour autrui². Mon pere estoit en une tres mauvaise main, car cet homme cy se laissa gagner par sa partie, afin de faire double profit, et au lieu d'avancer l'affaire, la re[302]tardoit, malgré que mon pere en eust, luy faisant accroire que toutes les procédures inutiles qu'il faisoit estoient necessaires. Ses plus ordinaires discours n'estoient que d'argent, dont il asseuroit tousjours qu'il luy estoit besoin pour faire beaucoup de frais, encore qu'il n'en falust faire que fort peu : mon pere ne laissoit pas pourtant de luy en donner autant qu'il en demandoit, afin de l'induire a apporter plus de diligence en son affaire.

D'un autre costé l'Advocat faisoit des escritures où il ne mettoit que deux mots en une ligne pour gagner davantage. Afin de les enfler tres bien il usoit de certaine orto-

2. B : recevoir (je sçay bien a qui) car — 5-6. B : qu'il ne sçeut — 10. B : gagner — 11. C : il la retardoit — 21. B : pour gagner — 22. B : de les enfler tres bien, son Clerc usoit d'une certaine

1. *Crue*, dans le sens où nous dirions *recrue* : ce qui vient compléter une troupe. *Mémoires de Sully*, t. V, p. 109, dans LA CURNE DE SAINT-PALAYE : Ayant avisé de fournir à la compagnie de M. de Boesse, je veux dire à sa *crue*...

2. Toutes ces équivoques sur les gens de justice (*Procureur*, et plus loin, *Bailli*, *Pratique*, *Greffier*, *Conseiller*) sont vieilles comme les rues, mais toujours goûtées. En voici une un peu meilleure dans les *Caquets de l'Accouchée*, éd. FOURNIER : « La raison pourquoi on dit que les procureurs sont voleurs, c'est qu'ils n'ont qu'une plume, et si pourtant ils volent mieux que pas un oiseau qui soit en l'air. »

graphe ¹ où il se trouvoit une infinité de lettres inutiles.
 Le pire estoit qu'il n'y avoit rien que [303] des discours fri-
 voles, qui n'esclaircissoient point la matiere. Or il avoit
 ceste gentille coustume que quand il avoit quelque chose
 5 a achepter, il acqueroit sur les premiers contredits ² que
 l'on luy donnoit a faire, tout l'argent qui luy estoit de
 besoin, car il songeoit auparavant combien il estoit
 necessaire qu'il fist de roolles, et falloit qu'il les emplist
 apres, quand c'eust esté d'une chanson. Mon pere ne se
 10 peut pas tenir de luy dire un jour, en luy payant de
 pareilles escritures, que tout ce qu'il avoit fait ne servoit
 de rien, que pour luy il en eust autant faict, et possible
 davantage, encore qu'il ne fust pas du mestier, et qu'aussi
 bien estoit ce une chose vaine d'y alleguer toutes les
 15 loix qui y estoient, veu qu'il estoit certain [304] que la
 Cour n'y avoit jamais esgard. Il prit cecy au point
 d'honneur ³, et une grosse querelle s'esmeut entre eux.
 Mon pere afin de le moins offencer, fit d'une attaque par-
 ticuliere une attaque generale, et se mit a parler contre
 20 la bande entiere des praticiens, qu'il dechiffra ⁴ d'une ter-
 rible façon. Quelle vilennie, disoit il, entr'autres choses,

1. B : de lettres inutiles : et croyez qu'il estoit bien ennemy de ceux
 qui veulent que l'on escrive comme l'on parle et que l'on mette piez
 sans un *d* et devoir sans un *b*. Outre cela il usoit d'un certain carac-
 tere majuscule remply de longs traicts qui faisoient qu'en une ligne il
 n'y avoit que deux mots ; le pire estoit — 3-4. B : Or cet Advocat avoit
 cette — 5. B : acheter — 6. C : l'on donnoit a faire — 8. C : et il fal-
 loit — 9-10. B : ne se pût tenir

1. La suppression des lettres inutiles est discutée par nombre d'écri-
 vains du temps, voir les *Lettres de Jean Auvray*, et le tome IV de *l'His-
 toire de la langue française* de M. F. Brunot, 1913, livre II, ch. 1, p. 83.

2. *Contredit*. FURETIÈRE : Pièce d'écriture qu'on fournit dans le procès
 pour combattre les pièces des parties adverses.

3. *Prendre au point d'honneur*. Cf. LITTRÉ, *Point*, n° 41, FURETIÈRE :
 Ce bourgeois a pris au point d'honneur, s'est fâché, de ce que l'on ne l'avoit
 pas prié des noces de sa parente.

4. *Deschiffrer une personne*. OUDIN, p. 154 : En mesdire, et particulariser
 tous ses deffauts.

que ces gens cy exercent publiquement leurs brigandages. Ils ont trouvé mille subtilitez, pour faire que les biens dont il s'agit, n'aillent a pas une des parties, mais demeurent a eux seulement. Les hommes sont ils si sots que de se laisser tant tirer par ces sangsuës ? Ne voyent ils pas bien, que tant de procedures fagottées ensemble, ne sont que pour les tromper ? A quoy servent [305] toutes ces choses qui ne rendent pas les causes moins obscures ? Que ne juge t'on dès l'instant que les plaideurs comparoissent ? Encore ce qu'il y a de pire c'est qu'en toutes ces jurisdictions il y a diverses manieres de proceder. Je voudrois bien sçavoir pourquoy, car que ne prend on partout celle qui est la meilleure et la plus courte : il faut que je m' imagine que c'est que l'on veut decevoir plus couvertement ceux qui n'entendent pas le chiquanoux. Vous vous formalisez de peu de chose, dit l'Advocat, et j'oseray bien dire que vous vous plaignez sans raison. Est il rien de plus de beau que la façon dont l'on agite les procez ? N'est ce pas une marque de la grandeur de la justice que le grand nombre de ressorts [306] qu'elle fait jouër ? Vous autres qui playdez, ne devez vous pas avoir du contentement a voir marcher ceste grande machine ? Quant a la difference des procedures de jurisdictions, elle est plus loüable que blasmable : car ne sçavez vous pas bien qu'il faut que tout pays ait sa coustume ? Je vous le concède pour vous contenter, respondit mon pere, mais je me fasche de ce qu'apres tous ces fatras le bon droit n'est point rendu. Si l'on le rendoit comme il faut, il n'y a point de longueur ny de chiquanerie qui ne fust supportable.

5. C : laisser tirer par — 11. B : Jurisdictions — 20. B : Justice — 21. B : plaidez — 24. B : Jurisdictions.

Là dessus l'Advocat dit encore plusieurs choses pour defendre son honorable (mestier), et neantmoins a la fin il fut contrainct de conclurre qu'il y avoit beaucoup, a redire, mais que c'es[307]toit que la Divinité envoyoit de fleau aux hommes pour la punition de leurs enormes pechez ; et force luy fut d'accorder a mon pere que c'est a tort que l'on appelle en un mot la chiquanerie pratique, sans dire de quoy elle est pratique, comme s'il n'y avoit que ceste pratique là, ou qu'elle eust une prerogative si grande sur toutes les autres, que ce fust assez de dire cela seulement pour la faire recognoistre.

Pour revenir au procez, il fut distribué a un Conseil-ler le plus fantasque de tous, car pour dire vray, je ne sçay par quelle fatalité la plus part de ces gens là deviennent a demy fous sur leur vieillesse. Ceux qui ont hanté les Cours souveraines s'en esionnent. Les raisons les plus probables sont[308] que premierement ils ont des ames abjectes, comme estans nez de parents de basse condition, et que pour garder leur sottise gravité, ils se sequestrent des bonnes compagnies, et ne passent leur temps qu'a des choses qui les rendent d'autant plus stupides qu'elles sont les plus viles du monde.

Le Rapporteur de mon pere parmy sa solitude ordinaire s'estoit rendu un vray Misanthrope. Personne ne se pouvoit vanter de le sçavoir gouverner, car son humeur estoit intraitable : de sorte que ses parties ne devoient pas craindre qu'il favorisast plus l'un que l'autre. Tout ce qui pouvoit advenir, estoit qu'il ne comprist pas bien l'affaire, et certes c'estoit sa coustume de passer par des-

2. A : mesfaict (*corrigé dans l'Avertissement de 1623.*) B : mestier —
 3. B : conclure — 7-8. C : La chiquannerie pratique, sans — 17. B : premierement la plus part ils ont — 18. B : estans nais — 25-26. C : gouverner, de sorte que — 27. C : l'un plus que l'autre

sus, et de croire pourtant qu'il n'y avoit [309] personne qui l'entendist si bien qu'é luy.

La première fois que mon pere l'alla voir, il le prit d'abord pour un crieur de trespassez ¹, le trouvant sur sa porte sans aucune suite, et luy pensa demander qui estoit mort au cartier. Mais un jeune homme bien brave ayant ouvert la porte luy fit une profonde reverence, ce qui luy donna a cognoistre que c'estoit le maistre du logis.

Il s'enquesta qui estoit ce jeune muguet, et l'on luy apprit que c'estoit le clerc de Monsieur, qui de palefrenier estoit venu en ce degré, où il ne s'oublioit pas a jouër de la harpe ².

Pour ce coup là le Conseiller ne fist rien paroistre a mon pere de son humeur bizarre, mais une au[310]tre fois, il luy (en) montra une partie, car il luy dit fort bien, comme il luy racontoit son faict, qu'il estoit un ignorant, qu'il ne sçavoit ce qu'il vouloit dire, et qu'il luy amenast son Procureur pour luy mieux expliquer son affaire.

Estant retourné le visiter quelques jours apres, il s'aperceut qu'il avoit une espée, je ne sçay quelle fantaisie luy avoit pris a l'heure mesme, de ne vouloir pas que l'on en portast chez luy non plus que des esperons au Palais, tant y a qu'il osta incontinent une vieille hallebarde enrouillée d'un rastelier qui estoit en sa salle basse, et la brandissant au poing, se vint mettre en son perron sur son quant a moy, comme s'il eust voulu boucher le

6. C : quartier — 6-7. B : brave venant parler a luy, luy fit — 12. B : a ce degré — 16. A : luy monstra B : luy en monstra

1. TALLEMANT DES RÉAUX dit un *crieur de corps* et FURETIÈRE, un *semonneur d'enterrements*.

2. *Jouer de la harpe*. OUDIN, p. 266 : idiotisme, desrober, par ce qu'en jouant de la harpe on a les mains crochuës ; vulgaire.

passage. Mon pere luy ayant demandé pour quoy il faisoit cela, il luy dit, que le voyant [311] entrer en sa maison avec des armes, il croyoit qu'il la voulust prendre d'assaut, et qu'il desiroit la defendre.

5 Ceci n'estoit qu'une matiere de risée, mais il y avoit bien d'autres choses qui faisoient maudire a mon pere l'heure qu'il avoit commencé de plaider, et en fin quoy que luy conseillast son Advocat, il s'en alla treuver son beau pere, auquel il parla de s'accorder a telle composition qu'il voudroit. Mon Dieu, je vous supplie, luy dit
10 il, retirons nous a la haste de ce gouffre où nous nous sommes imprudemment jettez, autrement nous y serons engloutis. Pour moy, j'aymerois autant estre en Enfer que de plaider, et je pense que le plus grief supplice que
15 l'on ait inventé pour les damnez, c'est [312] de semer bien du discord entre eux et de leur faire recevoir des injures dont ils ne peuvent avoir raison, quelques poursuites qu'ils facent et quelque matiere qu'ils se donnent. Asséurez vous que nous trouverons a la fin que nous ne
20 serons guiere mieux partagez l'un que l'autre. Tout le bien dont nous disputons sera la proye de ces maudites gens, qui ne vivent que du dommage des autres, et qui ne sçauroient souhaitter d'avoir occasion de s'enrichir sans souhaitter la ruyne et le malheur des familles. Ne
25 vaut il pas bien mieux que nous gardions nostre argent que de le donner a ces personnes là qui ne nous en sçauront pas de gré et croiront encore que nous leur serons de beaucoup redevables, nous comptant [313] trois lignes d'escriture, une somme hors de raison ? Partageons

4. C : deffendre — 8. B : trouver — 13. B : j'aimerois — 16. B : entr'eux — 17-18. B : quelques poursuittes qu'ils fassent et quelque peine qu'ils se donnent — 19-20. C : nous trouvons à la fin que nous ne sommes — 20. B : guere — 24. B : ruine

ensemble ce que nous voulions avoir tous deux entier, ou je vous jure que je suis si harassé des chiquaneries passées, que je vous laisseray tout sans disputer dorénavant.

5 La franchise de mon pere pleut tant a son beau pere qu'il gousta ses raisons, et luy dit qu'il songeroit a cela plus meurement. Cependant mon pere ayant veu en son logis une belle fille du premier lict, prit dessein de la
10 demander en mariage ce qu'il fit a la premiere veuë, et l'accord que l'on luy en passa, mit fin a toutes les plaideries et rendit camus les Procureurs et les Advocats.

Un an apres qu'il eut espousé cette femme, il eut une fille [314] d'elle et encore une autre au bout d'un mesme terme.

15 Quant a moy je vins au monde cinq années apres qu'ils furent joints ensemble, et ce fut en un jour des Rois ; comme ma mere ayant esté la Reyne de la feve, s'estoit assise au bout de la salle, où elle beuvoit aux bonnes
20 graces de tous ses sujets d'une soirée, elle sentit une petite douleur qui la contraignit de se jeter sur un lict, où elle ne fut pas si tost, qu'elle accoucha de moy, sans sage femme, si l'on ne veut appeller sages celles de la compagnie qui estoient a l'entour d'elle.

Ainsi je nasquis Dauphin, et ne sçay quand ce sera
25 que je me verray la couronne Royale sur la teste. L'on beut si plantureusement a ma santé par tout le logis qu'i y [315] parut bien aux tonneaux de nostre cave. Maintenant il ne faut pas s'estonner si je boy bien, car c'est que me voyant en aage competant, je veux faire raison a

3-4. C : d'oresnavant — 5-6. C : plût tant a celuy qui auparavant ne, vouloit point ouïr parler d'accord qu'il gousta — 8. C : du premier lict qui avoit toujours esté en pension avec des Religieuses, prit dessein — 16. B : Roys — 18. B : au bout de la table — 25. B : royalle

loyale mesure a tous ceux qui m'appelleront des ce temps là au combat du verre, et je pense que je les y vaincray.

5 Pour vous le faire court, ma mere n'estant pas en assez bonne disposition a son advis, se disposa ¹ de me nourrir et de me bailler a une femme d'un village prochain pour me donner a teter. Je ne veux pas m'arrester a juger si elle fit bien d'endurer que je prisse du laict d'une autre qu'elle parce qu'en premier lieu, je ne suis
10 pas si mauvais fils que je reprenne ses actions, et si je vous assure que cela ne m'eust importé en rien, [316] d'autant que je n'ai point pris de ma nourrice des humeurs qui desplaisent aux hommes d'esprit et de courage. Il est vray que je me souviens que l'on m'apprit,
15 comme aux autres enfans, mille niaiseries inventées par le vulgaire, au lieu de m'eslever petit a petit a de grandes choses en m'instruisant a ne rien dire de badin ² : mais depuis avec le temps je m'accoustumay a ce qui est de loüable.

20 Il faut que je vous conte en passant une petite chose qui m'arriva apres que je fus sevré. J'aymois tant la bouillie que l'on ne laissoit pas de m'en faire encore tous les jours. Comme la servante tenoit le poilon dessus le feu, dedans ma chambre, cepen[317]dant que j'estois
25 encore couché au lict, l'on l'appella de la court. Elle

1. B : m'appelerent — 5-6. C : n'estant pas en assez bonne disposition a son advis, pour estre nourrice, me bailla a une femme — 6-7. B : du village prochain — 9. C : pour ce qu'en — 11. B : ne m'importe en rien — 17. C : ne rien dire de bas et de populaire : mais — 25. B : encore couché, l'on l'appella

1. *Disposa*. La correction se *dispensa* de me nourrir et me *bailla* serait aussi facile qu'inutile. Sorel écrit mal, mais il écrit : s'occupa de ma nourriture et du choix d'une nourrice.

2. *Badin*. HUGUET, *Glossaire*, p. 31 : sot, ridicule (RICHELLET).

laissa son poison a l'âtre et s'en alla voir ce que l'on luy vouloit.

Tandis un maistre Singe que nourrissoit secrettement depuis peu un de nos voisins, sortit de dessous ma
 5 couche, où il s'estoit caché, et ayant veu, pensez, d'autres fois donner de la bouillie aux enfans, prit un peu de la mienne et m'en vint barbouiller tout le visage. Apres il m'apporta mes habits et me les vestit a la mode nouvelle, faisant entrer mes pieds dans les manches de ma cotte, et
 10 mes bras dedans mes chausses : je criay beaucoup, a cause que cest animal si laid me faisoit peur, mais la servante estant empeschée [318] ne se hastoit point de venir pour cela, d'autant que mon pere et ma mere estoient a la Messe. Enfin le singe ayant accomply son bel ouvrage,
 15 sauta de la fenestre sur un arbre, et de là s'en retourna chez luy.

La servante revenant peu apres, et me treuvant en l'estat où il m'avoit laissé, fit plus de cent fois le signe de la croix, en escarquillant les yeux : et donnant des signes
 20 de son estonnement, elle me demanda avec des carresses qui m'avoit accommodé ainsi, et parce que j'avois desja ouy (apeller du nom) de Diable, quelque chose laide, je dy que c'estoit un petit garçon laid comme un Diable, car je prenois le singe qui avoit une casaque verte pour
 25 un petit garçon. Mais la servante qui [319] y alloit tout a

3. B : singe — 4-5. B : de dessous un lict où — 5-6. C : autresfois — 17. C : revenuë — 22. A : ouy parler de B : ouy appeler du nom de — 25. B : un garçon. Mais la servante C : un garçon. Et j'estois bien en cela aussi raisonnable que ce Suisse qui trouvant un singe sur la porte d'une taverne, luy avoit donné un teston a changer, et voyant qu'il ne le payoit qu'en grimasses, ne cessoit de luy dire : Par li petite garçon, volle vous pas donner la monnoye de mon piece ? Et c'est de la possible que vient le proverbe, quand l'on dit que les grimasses, les gambades ou les mocqueries sont monnoye de singe¹. Ce Suisse n'a pas esté seul trompé.

1. *Payer en Monnoye de singe, en gambades.* OUDIN, p. 352 : idiotisme,

la bonne foy¹, considerant qu'il n'estoit point entré d'enfant chez nous, ny personne du monde d'extraordinaire creut fermement qu'un mauvais esprit m'estoit venu voir, et apres m'avoir nettoyé et habillé, jetta plus d'une pinte
5 d'eau benite par la chambre.

Ma mere estant revenuë de l'Eglise, la treuva encore en ceste occupation, et luy demanda pour quel subject elle faisoit cela. Elle luy conta avec une simplicité tres grande en quelle façon eile m'avoit trouvé, et l'opinion
10 qu'elle avoit que ce fust un Diable qui estoit venu dedans ma chambre. Ma mere qui n'avoit pas coustume de croire de leger, rapporta le tout a mon pere qui s'en mocqua et dit que c'estoit une pure resverie [320] voulant quasi faire accroire a la servante qu'il n'estoit rien de tout ce
15 qu'elle avoit veu : mais un valet qui estoit entré un peu apres elle en la chambre, et m'avoit veu au mesme estat,

Un Paysan apportant un panier de poires a un Seigneur, trouva deux gros singes sur la montée qui se jetterent sur son panier pour avoir du fruict. Ils avoient de belles casaques de toile d'or et la dague au costé, ce qui les rendoit venerables, tellement que le Paysan fort respectueux leur ôta courtoisement son chapeau, car il n'avoit jamais veu de tels animaux. Quand il eut fait son present, le Maistre de la maison luy demanda pourquoy il ne luy avoit pas apporté un panier tout plein. Il estoit tout plein, Monsieur, dit le Paysan, mais Messieurs vos enfans m'en ont pris la moitié. La rencontre estoit d'autant plus excellente que le Seigneur estoit si laid, qu'un Rustique pouvoit bien penser que ces singes fussent de sa race. Au reste cela vous montre, que depuis que des hommes d'age ont pris de tels animaux pour des enfans, je le pouvois bien faire, moi qui estois jeune. Mais pour notre servante

3. C : elle creut — 4. C : elle jetta — 5. B : eau beniste — 6. B : trouva — 7. B : cette — 7. B : sujet

payer mal, s'en aller sans payer : vulgaire. L'origine du proverbe vient de l'un des articles du *Livre des Métiers*, d'Etienne Boileau, prévôt de Paris sous saint Louis, titre *Du péage du petit Pont* : « Se li singes est au joueur, jouer en doit devant le peagier ; et pour son jeu doit estre quitte de toute la chose qu'il achete a son usage ». LE ROUX DE LINCY, *Livre des proverbes français*.

1. Il y va tout de la bonne foy. OUDIN, p. 234 : franchement et simplement ; vulgaire.

comme elle m'interrogeoit là dessus, luy osta le soupçon qu'il avoit qu'elle se trompast par foiblesse d'esprit.

Le meschant singe revint encore chez nous la nuict suivante, et ayant estalé tous les gettons d'une bourse sur
5 la table de la salle, comme s'il les eust voulu compter, et ayant aussi renversé beaucoup d'escuelles en la cuisine, s'en retourna avant le jour par entre les barreaux d'une petite fenestre, qui n'avoit point de volet, et qui luy avoit desja servy de passage. [321] Quand les servantes
10 eurent apperceu tout le mesnage qu'il avoit faict, elles le dirent a mon pere et a ma mere, qui furent contraints de s'imaginer qu'il revenoit un Lutin en nostre maison. Les impressions que nos serviteurs eurent de cela, faisoient qu'ils s'imaginoient que la nuict ils avoient veu
15 beaucoup de phantosmes. Mesme l'un d'eux asseura que s'estant relevé sur les onze heures, pour pisser par sa fenestre, a cause qu'il n'avoit point de pot de chambre, il avoit apperceu quelque chose dans le jardin, qui sautoit d'arbre en arbre. Je jure, dict mon pere, que tous
20 tant que vous estes, puis que vous me voulez faire accroire qu'il revient icy des esprits, vous ferez les nuicts la sentinelle a quelque fenestre, pour voir si quelque chose vous apparostro, et m'en venir advertir a l'heure. [322] Comme il estoit entier en ses resolutions, il accomplit
25 ce qu'il disoit, et desja par huict fois quelqu'un de nos gens avoit tousjours vüeillé, ou feint de vüeiller : car je pense qu'ils se laissoient bien tost abattre par le sommeil, lors que celui qui estoit la neufiesme nuict a la guette,

6. C : de la cuisine — 7. C : par les barreaux — 10. C : apperceu le mesnage — 11. B : furent presque contraints — 12. B : s'imaginer qu'il venoit — 13-14. C : L'impression que nos serviteurs avoient de cela faisoit — 15. C : Mesmes — 23. C : et pour m'en venir — 24. C : l'on accomplit — 26. B : veillé — 26. B : veiller — 27. C : abbatre au sommeil

vint dire a mon pere, qu'il avoit veu quelqu'un dedans le jardin. Mon pere prend un pistolet, et s'en va tout bellement avec cestuy là au lieu qu'il luy avoit enseigné. Il n'y fut pas si tost qu'il vit un homme s'enfuyr vers un
 5 endroit de la muraille qui estoit abbattu. Luy de courir apres avec son pistolet qu'il tira en l'air ; ce qui estonna tellement celuy qui fuyoit, qu'avec ce qu'il se heurta contre une pierre, il luy fut impossible de se soutenir davantage, de sorte que mon pere fut aupres de luy avant
 10 [323] qu'il eust eu le loisir de se relever : par sa voix, qu'il fut contraint de faire ouyr, en disant que l'on luy pardonnast, nostre serviteur recogneust que c'estoit un paysan d'un bourg prochain, et par un panier où il avoit deux ou trois poires de bon Chrestien, mon pere vist
 15 qu'il estoit venu là, pour desrober ses fruicts. Neantmoins il avoit un courage si peu porté a tirer la vengeance d'une telle canaille, qu'il se contenta de luy bailler deux ou trois coups de pied au cui, et de le menacer de le mettre en justice, s'il retournoit a sa pre-
 20 miere faute. Ce fut ainsi qu'il recogneust quel esprit c'estoit que nostre valet avoit veu sur les arbres ; mais quand a celuy qui m'avoit tourmenté, et qui avoit faict ravage dans la maison, il n'en savoit que juger. [324] Le lendemain il entra dans le logis où demeuroit le Singe,

4. B : vid — 5. B : abbattu — 7. C : que avec ce — 14. B : bon chrestien — 14. B : vid — 16-17. C : a tirer vengeance — 19. B : en Justice — 19-20. B : a sa premiere faute. Encore fit il un acte de clemence bien gracieux et bien agreable : Or ça, Lubin, luy dit il, ma foy je voy bien que c'est peine perduë de te vouloir empescher d'avoir tousjours de mon fruict. Je ne puis pas faire la garde toutes les nuicts, et d'ailleurs je ne veux pas faire de la despense pour rendre mes murailles plus hautes ; mais accordons nous ensemble, combien veux tu de poires tous les ans, a la charge que tu ne m'en viendras plus desrober ? Te contenteras tu d'un cent ? Alors ce vilain brutal luy respondit, par ma fé, Monsieur, j'y perdroye. Et cette repartie sembla si naïve a mon pere qu'elle le fit plus tost rire que de le fascher. Il continua seulement ses menaces et le laissa aller, estant assez aise d'avoir recognu quel esprit — 24. C : où estoit

qu'il vit attaché d'une chaîne de fer dedans la chambre basse. Il demanda a un Laboureur qui demouroit là dedans, a qui appartenoit ceste beste là. Monsieur, respondit il, elle est a un Gentil-homme, dont je suis affectionné, et qui me l'a baillée en garde. Je voudrois bien n'en estre point chargé : elle me fait mille maux : j'ay esté contraint de l'enchaîner ainsi, parce que deux jours apres que je l'eus, elle alla a vostre maison, où j'aurois peur qu'elle ne retournast faire quelque dommage, si je luy donnois la liberté. Mon pere s'estant enquis alors du jour prefix¹ que le singe estoit venu chez nous, descouvrit que c'estoit là le Demon dont l'on avoit tant parlé et tant eu de crainte.

[325] C'est pour vous dire comme les ames basses se trompent bien souvent, et conçoivent de vaines peurs, ainsi que faisoient nos gens. Vous qui vivez aupres des villages, vous pouvez sçavoir qu'il n'y a si petit hameau où il ne courre le bruict qu'il y revient quelques esprits, et cependant si l'on avoit bien cherché, l'on trouveroit que les habitants ont fondé ces opinions là sur des accidens ordinaires et naturels, mais dont la cause est incogneüe a leurs esprits simples et grossiers. C'est un grand cas que, si petit j'aye esté, je n'ay jamais esté sujet² de tels espouvantements, car mesme lors que nos servantes me voulans corriger de quelque chose qui ne leur plaisoit

3. C : ceste beste. Monsieur — 5. B : baillée en garde. Il est bien vray qu'elle fait plusieurs plaisanteries ; ayant esté l'autre jour a la boutique du Barbier, elle s'en revint icy, et ayant pris un torchon, le mit au col de nostre chat : elle tenoit des ciseaux dont elle luy voulut faire la barbe de mesme qu'elle venoit d'apprendre, et lui coupa toutes les moustaches. Toutesfois je voudrois bien — 10-11. B : s'estant enquis alors particulièrement du jour — 20. C : ces opinions sur — 23. C : si petit que j'aye esté — 24. C : espouvantes

1. *Prefix*. FURETIÈRE : Terme certain, marqué et déterminé. Il a comparu à jour *prefix*, au terme qu'on lui avoit marqué.

pas, me disoient qu'elles [326] me feroient manger a ceste beste qui m'estoit venu voir un matin dans le lict, j'avois aussi peu de crainte que si elles ne m'eussent point menassé.

5 Un jour mon pere et ma mere s'en allerent a quelques six lieuës de chez nous, et menans mes sœurs en leur compagnie, ne laisserent rien que moy au logis avec une servante et quelques valets qui en leur absence se resolurent de faire ripailles aux despens de leur maistre, qui
10 avoit bon dos¹ a ce qu'ils disoient : Mais parce que je nuisois beaucoup a leur dessein, il eussent voulu que j'eusse esté encore au ventre de ma mere. Quand ils apprestoient quelque chose de bon, ils me disoient a tous coups : vous en mangerez, mais n'en parlez pas a vostre
15 maman, Francinet, [327] car l'on m'appelloit ainsi, ou bien Francionnet, parce que comme vous sçavez, l'on a ceste coustume en France d'appeller les enfans par un diminutif de leur nom, de sorte que l'on en fait quelques-fois de bien plaisants, comme estoit celuy de ma sœur
20 aînée qui a nom Elisabeth et que l'on appeloit Babay : j'aymeroïis autant dire Barbet ou Barbichon.

Pour moy je promettois donc a nostre Chambriere de garder le silence, et j'y estois bien contraint si je voulois manger du bon bon² que je voyois : ce sont des mots
25 badins que l'on apprend aux enfans. J'avois de la curio-

4. B : point menacé — 4 et suiv. C : point menacé. Il faut que je passe (C supprime les deux alinéas jusqu'à la l. 7 de la p. 170.) — 7. B : me laisserent au logis — 17. B : cette — 17. B : enfans — 19. B : plaisans — 21. B : almeroïis — 22. B : chambriere

1. Il a bon dos, il portera bien tout. OUDIN, p. 170 : idiotisme, il est riche, il pourra faire la despende; vulgaire.

2. Bon bon. OUDIN, p. 46 : mot d'enfant, quelque chose de bon à manger.

sité beaucoup, et apperceus qu'un valet prenoit le chemin du Colombier pour y aller querir quelques pi[328]geons, afin de faire quelque chère entière ¹. Je le voulois suivre à toute force, quoy que l'on me dist que c'estoit là que demeuroit la beste ², et j'y eusse esté si la servante ne m'eust retenu bien ferme par le bras, afin que je ne visse point leur larcin : mais quelque bonne garde qu'ils fissent, je leur vy tuer les pigeons, et mangeay neantmoins de la fricassée sans en faire aucune frime ³. Mon pere et ma mere estans un jour apres sur l'heure de souper, ils commanderent que l'on leur apprestat vistement leur repas, et ma mere se trouvant dans la court, dict à celui qui avoit esté pendant son absence voller les pigeons du colombier, qu'il s'y en allast querir tout à l'heure deux ou trois paires. Quand je vy que le com[329]pagnon estoit entré dedans, et que ma mere prenoist le mesme chemin, je m'escriay, maman, maman, gardez vous bien d'aller au colombier, c'est là que loge la beste : elle se retourna alors, et me demanda qui m'avoit fait accroire cela, parce qu'elle ne vouloit pas que l'on me donnast de tels espouvantements, qui causent quelquesfois de grandes maladies à de la jeunesse ; je luy racontay alors tout ce que j'en sçavois depuis un bout jusqu'à l'autre, luy disant principalement que quand nostre valet estoit au colom-

2. B : colombier — 2-3. B : querir des pigeons — 3. B : faire chère entière — 10. B : estans revenus un jour apres — 12. B : dit — 21. B : espouvantes — 22. B : maladies aux enfans

1. *Chère entière*. OUDIN, p. 93 ; idiotisme, bien à souper et une femme à coucher la nuit avec soy.

2. *Bête*. HUGUET, *Glossaire*, p. 40 : On appelle populairement la bête ce qui fait peur. Une nourrice dit à son enfant qui crie : *Je ferai venir la bête*. (FURETIÈRE).

3. *Sans faire frime*. FURETIÈRE : Sans faire semblant de rien.

bier, il ne falloit pas s'en approcher si l'on ne vouloit
estre menacé, comme moy par nostre chambriere. Je
vous laisse a juger si ma mere ne fit pas alors une belle
vie a nos gents, et si elle ne se resolut pas de [330] me
5 laisser tousjours a la maison, puis que je prenois si bien
garde au tort que l'on luy faisoit.

Il faut que je passe sous silence beaucoup de petites
naïfvetez, que je fis en ce bas âge, et que je monte un
peu plus haut. Quand l'usage de la raison me fut venu
10 davantage, l'on me donna un homme pour m'enseigner
a lire et a escrire, a quoy je ne fus pas long temps : puis
l'on me fist aller tous les jours chez nostre Curé, qui
m'apprit presque tout ce qu'il sçavoit de Latin.

J'avois desja je ne sçay quel instinct qui m'incitoit a
15 hayr les actions basses, les paroles sottes, et les façons
niaises de mes compagnons d'escole, qui n'estoient que
les enfans des sujets de mon pere, nourris grossierement
sous [331] leurs cases champestres. Je me portois jusques
a leur remonstrer de quelle façon il falloit qu'ils se com-
20 portassent : mais s'ils ne suivoient pas mes preceptes, je
les chargeois aussi d'appointement¹, de maniere que
j'avois souvent des querelles contr'eux : car ces ames viles
ne cognoissants pas le bien que je leur voulois, et ne
considerans pas que qui bien ayme bien chastie, se
25 cabroient a tous les coups, et me disoient en leur patois :
Ha, parce que vous estes Monsieur², vous estes bien

9-10. B : me fut venu, l'on me donna — 11. B : a escrire, avec
lequel je ne fus — 12. C : curé — 13. B : haïr — 14. B : paroles —
17. B : sujets — 18-19. B : champestres. Je leur remonstrols — 20.
B : s'ils ne suivoient mes — 23. B : cognoissans — 24. B : aime

1. *Charger d'appointement*. OUDIN, p. 15 : idiotisme, bien battre (jeu de
mots sur poings).

2. *On l'appelle Monsieur au village*. OUDIN, p. 353 : idiotisme, il luy
faut porter quelque respect.

aise, et mille autres niaiseries et impertinences rustiques. Quelquesfois ils se plaignoient a leurs parens de ma severité, et faisoient tant qu'ils venoient prier mon pere de m'en charger ¹ de ne plus battre leurs enfans, qui n'osoient pas se re[332]vancher contre moy. Mais je plaidois si gentiment ma cause que l'on estoit contrainct d'avoüer que j'avois bonne raison de les punir des fautes qu'ils commettoient.

Quelquesfois j'entendois discourir mon pere des Universitez, où sont les Colleges pour instruire la jeunesse, tous remplis d'enfans de toute sorte de maisons, et je souhaitois passionnément d'y estre afin de jouyr d'une si bonne compagnie, au lieu qu'alors je n'en avois point du tout, si ce n'estoit des badauds de village. Mon pere voyant que mon naturel me portoit fort aux lettres, ne m'en vouloit pas distraire, parce qu'il sçavoit que de suivre les armes comme luy, c'estoit un tres meschant mestier. Or parce que [333] les Colleges de nostre païs n'estoient pas a sa fantaisie, mal-gré les doleances de ma mere, ayant affaire a Paris, il m'y amena, et me donna en pension a un Maistre de College ², que quelqu'un de

9. B : Quelquesfois — 21. B : du College de Lysieux

1. *Incubarger*. FURETIÈRE : donner charge, commission. — MOLIÈRE, *Georges Dandin*, 1, 2. On m'a enchargé de prendre garde...

2. Le collège de Lisieux, fondé en 1336, par Gui de Harcourt, évêque de Lisieux, installé d'abord près de l'église Saint-Severin, puis transporté rue Saint-Etienne des Grés sur l'emplacement actuel de l'École de Droit, et finalement, le 7 sept. 1762, transféré par arrêt du Parlement dans le Collège Louis-le-Grand, n'a pas à notre connaissance de monographie comme celles de Sainte-Barbe (Quicherat), Clermont, ou Louis-le-Grand (Dupont-Ferrier) et d'autres utiles à consulter. Au moment du xvii^e siècle, après les troubles de la Ligue, et malgré toutes les réformes et inspections du monde, tous ces collèges se valent pour les désordres et l'indiscipline.

La satire de la vie des écoliers, puis des étudiants, est un lieu commun des conteurs français (N. du Pail, *Contes d'Eutrapel*), des romans espa-

ses amis luy avoit enseigné. Apres qu'il m'eust bien
recommandé a un certain Advocat de ses anciennes
cognoissances, et l'eust supplié me fournir tout ce qui
me seroit necessaire, il s'en retourna en Bretagne, et me
5 laissa entre les mains des Pedants, qui ayans examiné
mon petit sçavoir, me jugerent digne de la cinquiesme
Classe, encore ne fust ce que par faveur.

O quel changement je remarquay, et que je fus bien
loing de mon compte; je ne jouyssois pas de toutes les
10 delices que je m'estois promises; qu'il m'estoit [334]
estrange d'avoir perdu la douce liberté que j'avois chez
nous, courant parmy les champs d'un costé et d'autre,
allant abattre des noix, cueillir du raisin aux vignes sans
craindre les Messiers ¹, et suivant quelque fois mon pere
15 a la chasse. J'estois alors plus enfermé qu'un Religieux
dans son cloistre, et estois obligé de me treuver au ser-
vice divin, au repas, et a la leçon a de certaines heures,
car toutes choses estoient là compassées ². Au lieu de
mon livre qui ne me disoit pas un mot plus haut que
20 l'autre, j'avois un Regent a l'aspect terrible, qui se pro-
menoit tousjours avec un fouët a la main, (dont) il se

3. B : connoissances — 3. B : supplié de me fournir — 7. classe —
10-12. C : qu'il m'estoit estrange de n'estre plus avec mon pere qui
me menoit quelquefois en des seigneuries qu'il avoit hors de la Bretagne.
Que j'estois fasché d'avoir perdu la douce liberté que j'avois, courant —
14-15. C : suivant quelquefois ceux qui alloient a la chasse. — 16. B :
trouver — 17. C : Divin — 17-18. B : de certaines heures, au son de
la cloche par qui toutes choses — 18-19. C : Au lieu de mon Curé —
21. A : a la main, il se B : a la main, dont il se

gnols (*Gusman d'Alfarache*). Il suffit, pour entendre l'autre cloche, de
lire un seul livret yraiment curieux et qui mériterait la réimpression,
celui de Grangier, le principal du *Pédant joué* : *De l'état du collège de
Dormans, dit Beauvais*, écrit par Jean Grangier, Principal dudit collège,
Paris, Taupinart, 1628.

1. *Messier*, garde-champêtre pour les moissons et surtout pour les ven-
danges (*Contes d'Eutrapel*).

2. *Compasé*. FURETIÈRE : Minutieusement réglé.

5 sçavoit aussi bien escrimer qu'homme de sa sorte. Je ne pense pas que Denis le Tyran, apres le miserable revers [335] de sa fortune, s'estant fait Maistre d'ecole afin de commander tousjours, gardast une gravité de Monarque beaucoup plus grande.

10 La loy qui m'estoit la plus fascheuse a observer sous son Empire, estoit qu'il ne falloir jamais parler autrement que latin, et je ne me pouvois desaccoustumer de lascher toujours quelques mots de ma langue maternelle : de
 15 sorte qu'on me donnoit tousjours ce que l'on appelle *le signe*¹, qui me faisoit encourir une punition. Pour moy, je pensay qu'il falloir que je fisse comme les disciples de Pythagoras, dont j'entendois assez discourir, et que je fusse sept ans a garder le silence comme eux, puisque
 20 sitost que j'ouvrais la [336] bouche l'on m'accusoit avec des paroles aussi atroces que si j'eusse esté le plus grand scelerat du monde. Mais il eust esté besoin de me couper la langue : car en estant bien pourveu je n'avois garde de la laisser moisir. A la fin donc pour contenter
 25 l'envie qu'elle avoit de caqueter, force me fust de luy faire prononcer tous les beaux mots de Latin que j'avois appris, auxquels j'en adjoustois d'autres de François escorché, pour parfaire mes discours.

30 Mon maistre de chambre estoit un jeune homme glorieux et impertinent au possible, il se faisoit appeller Hortensius par excellence, comme s'il fut descendu de

3. B : Maistre d'Escole — 8. B : Latin — 8-9. B : des-accoustumer de lascher quelques mots — 11. C : le Signe — 11-12. A : Pour moy : Je pensay B : Pour moy, je pensay — 21. B : latin C : Latin — 22. B : appris — 22. B : françois C : François — 23. C : pour faire

1. Expression d'écolier qui manque dans les Dictionnaires. Probablement un billet de convocation, pour aller, le samedi, à la salle recevoir le fouet en public. Cf. ci-dessous, p. 183, note 3.

cest ancien Orateur qui vivoit a Rome du temps de Ciceron, ou comme si son eloquence eust esté pa[337]reille a la sienne. Son nom estoit, je pense, Le heurteur, mais il l'avoit voulu desguiser, afin qu'il eust quelque chose
 5 de Romain, et que l'on creust que la langue Latine luy estoit comme maternelle. Ainsi plusieurs Autheurs de nostre siecle ont sottement habillé leurs noms a la Romaine¹, afin que leurs livres ayent plus d'esclat, et que les ignorants les croient composez par des plus anciens
 10 personnages. Je ne veux point nommer ces pedants là, il ne faut qu'aller a la rue saint Jacques, l'on y verra leurs œuvres, et l'on y apprendra qui ils sont.

Mais encore que nostre Maistre commist une semblable sottise, et (qu'il eust) beaucoup de vices insupportables,
 15 nous n'en recevions pas d'aff[338]liction, comme de voir sa tres estroite chicheté, qui luy faisoit espargner la plus grande partie de nostre pension, pour ne nous nourrir que de regardeaux². J'appris alors a mon grand regret, que toutes les paroles qui expriment les malheurs
 20 qui arrivent aux escoliers, se commencent par un P³, avec une fatalité tres remarquable : car il y a Pedant, peine,

1. B : cet — 3. C : le Heurteur — 7-8. B : leurs noms a la Romanesque, et les ont fait terminer en *us*, afin — 9. B : ignorans — 9. B : croient estre composez — 9-10. B : des anciens personnages — 10. B : Pedants — 13. B : maistre — 13-14. A B : commist une semblable sottise et beaucoup de vices C : sottise et qu'il eust beaucoup de vices — 14-15. C : insupportables, tout ce que nous estions d'Escoliers, nous n'en recevions pas — 18. B : J'appris — 19. B : parolles — 20. B : Escholiers

1. Usage très ancien. Voir le *Dictionnaire des pseudonymes latins* de MARAIS.

2. *Manger des regardeaux*. OUDIN, p. 472 : idiotisme, n'avoir rien à manger sur la table et se regarder l'un l'autre, ou bien regarder manger les autres; vulgaire.

3. Ce genre de plaisanteries était commun autrefois. Comparer OUDIN, p. 590 : Ceux qui sont marquez au B, comme *bastards, bossus, bigles, boiteux, borgnes*, etc., sont ordinairement vicieux.

peur, punition, prison, pauvreté, petite portion, poux, puces, et punaises, avec encore bien d'autres, pour chercher (lesquelles) il faudroit avoir un Dictionnaire, et bien du loisir.

A desjeuner et a gouter nous estions a la misericorde d'un meschant cuistre, qui pour ne nous point donner nostre pitance, s'en alloit promener par le commandement de son maistre a l'heure [339] qu'elle estoit ordonnée afin que ce fust autant d'espargné, et que nous escoulassions¹ jusques au disner, où nous ne pouvions pas nous recourir², car l'on ne nous bailloit que ce que l'on vouloit bien que nous mangeassions; jamais l'on ne nous presentoit de raves, de salade, de moustarde, ny de vinaigre, craignant que nous n'eussions trop d'appetit.

Hé Dieu quelle piteuse chere au prix (de celle) que faisoient seulement les porchers de nostre village, encore disoit on que nous estions des gourmands, et falloir il mettre la main dans le plat l'un apres l'autre par certain compas³. Nostre Pedant faisoit ses mignons de ceux qui ne mangeoient guieres, et se contentoient d'une fort petite portion qu'il leur donnoit. [340] C'estoient les enfans de Paris delicats, a qui il falloir peu de nourriture : mais a

3. A : lesquels B : lesquelles — 6. C : Cuistre — 12. B : mangeassions. Au reste jamais — 14-15. C : trop d'appetit. Hortensius estoit de ceux qui aimoient les sentences que l'on trouvoit escrites au Temple d'Apolon, et principalement il estimoit celle cy, *Ne quid nimis*, laquelle il avoit escrite au dessus de la porte de sa cuisine, pour faire voir qu'il n'entendoit pas que l'on mist rien de trop aux banquets que l'on y apprestoient. Hé Dieu — 15-16. A : au prix que faisoient B : au prix de celle que faisoient — 17. B : falloir il — 20. B : gueres — 21. B : des enfans

1. *Escouler*. LITTRÉ : s'en aller, sans rien dire, s'esquiver. Sans attendre de réponse, je m'écoulai (SAINT-SIMON).

2. *Se recourir* paraît signifier : se sauver, se tirer d'affaire, et non pas se soustraire comme le dit LITTRÉ citant le passage. FURETIÈRE n'a plus que la forme active.

3. *Compas*, règle.

moy il m'en falloit beaucoup plus, d'autant que je n'avois pas esté eslevé si mignardement; neantmoins je n'estois pas mieux partagé, et si mon maistre disoit que j'en avois plus que quatre, que je ne mangeois pas, mais que je devorois. Bref je ne pouvois entrer en ses bonnes graces. Il faisoit tousjours a table un petit sermon sur l'abstinence, qui s'adressoit particulièrement a moy : il alleguoit Ciceron qui dit, qu'il ne faut manger que pour vivre, non pas vivre pour manger¹. Là dessus il apportoit des exemples de la sobriété des anciens, et n'oublioit pas l'histoire de ce Capitaine qui fut trouvé faisant rotir des raves a son feu pour son [341] repas : de surplus il nous remonstroit que l'esprit ne peut faire ses fonctions quand le corps est par trop chargé de viande, et disoit que nous avions esté mis chez luy pour estudier, non pas pour manger hors de raison, et qu'a ce sujet nous devons plustost songer a l'un qu'a l'autre. Mais si quelque Medecin se fust trouvé là, et eust tenu nostre party comme le plus juste, il eust bien prouvé qu'il n'est rien de pire a la santé des enfans que de les faire jeusner : Et puis voyez comme il avoit bonne raison de prescher l'abstinence : tandis que nous estions huit autour d'une esclanche² de brebis, il avoit un chappon a luy tout seul. Jamais

11. B : rostir — 16. C : et que pour ce sujet — 22. B : huit alentour d'une

1. Dans les *Visions admirables du Pelerin de Parnasse*, Paris, 1635, pp. 7-17, qui sont, non pas de Sorel comme j'ai eu tort de le dire (Roy, *Sorel*, p. 419), mais d'un de ses imitateurs, les écoliers affamés, « anatomies vivantes », viennent se plaindre de l'avarice des régens à Cicéron, l'auteur responsable de la maxime (*Rhétorique à Herennius*, l. 4, ch. 28). L'Harpagon de Molière a dédaigné la première sentence d'Hortensius (Ne quid nimis, Térence, *Andria*, V, 61) et c'est la seconde, celle de Cicéron (Il faut manger pour vivre...) qu'il veut faire graver en lettres d'or sur la cheminée de la salle.

2. *Esclanche*. FURETIÈRE : Partie charnue du mouton qui tient au quartier de derrière. On l'appelle aussi un gigot.

Tantale ne fut si tenté aux Enfers par les pommes où il ne peut atteindre, que nous l'estions [342] par ces bons morceaux où nous n'osions toucher.

Quand quelqu'un de nous avoit failly, il luy donnoit
 5 une penitence qui luy estoit profitable. C'estoit qu'il le
 faisoit jeusner quelques jours au pain et a l'eau, ainsi ne
 despensant rien d'ailleurs en verges. Aux jours de recrea-
 tion comme a la saint Martin, aux Roys et a Caresme
 prenant, il ne nous faisoit pas apprester une meilleure
 10 cuisine, si nous ne donnions chacun un escu d'extraordi-
 naire ; et encore je pense qu'il gagnoit beaucoup sur les
 festins qu'il nous faisoit, d'autant qu'il nous contentoit
 de peu de chose, nous qui estions accoustumez au jeusne ;
 et ayans quelque volaille bouillie avec quelques pieces
 15 de rosty nous pensions estre au plus [343] somptueux
 banquet de Lucullus, dont il ne nous parloit jamais qu'en
 l'appellant infame, vilain et pourceau : De ceste sorte il
 s'enrichissoit au detriment de nos pauvres ventres qui
 crioient vengeance contre luy, et certes je craignois le
 20 plus souvent que les araignées¹ ne fissent leurs toilles sur
 mes machoires a faute de les remuer, et d'y envoyer balayer
 a point nommé. Dieu sçait aussi quelles inventions je
 treuvois quelquefois pour desrober ce qui m'estoit
 necessaire !

25 Nous estions aux nopces² lorsque le Principal qui
 estoit un assés brave homme, festoyoit quelques uns de
 ses amis : car nous allions sur le dessert presenter des

15-17. B : aux plus somptueux banquets de Lucullus et d'Apicius
 dont il ne nous parloit jamais qu'en les appellant infames, vilains et
 pourceaux : De cette sorte — 19. C : crioient — 22. C : Dieu sçait
 quelles — 23. B : trouvois — 26. B : assez

1. *Les Araignes ou Araignées ont fait leur toile sur nos dents.* OUDIN,
 p. 15 : idiotisme, il y a longtems que nous n'avons mangé.

2. *Être aux nopces, être à la fête.*

Epigrammes¹ aux conviez, qui pour recompense nous donnoient tant de [344] fruicts, tant de gasteau, et de tarte, et quelquefois tant de viande lors qu'elle n'estoit pas encore deservie, que nous decousions la doubleure de nos robes pour y fourrer tout comme dans une besace.

Les meilleurs repas que j'ay pris (chez) les plus grands Princes du monde, ne m'ont point esté si delicieux que ceux que je prenois apres avoir fait ceste conquete par ma Poësie. O vous, miserables vers² que j'ay fait depuis, encore ne m'avez vous jamais fait obtenir de salaire qui valust cettuy là, que je prisois autant qu'un Empire.

J'estois aussi bien ayse lors qu'aux bonnes festes de l'Année, l'Advocat a qui mon pere m'avoit recommandé m'envoyoit querir [345] pour disner chez luy ; car a cause de moy l'on rehaussoit l'ordinaire de quelque pasté de godiveau³ que j'assaillois avec plus d'opiniastreté qu'un Roy courageux n'assiégeroit une ville rebelle. Mais le repas finy, mon allegresse estoit bien forcée de finir aussi : car l'on m'interrogeoit sur ma leçon, et on me menaçoit de mander a mon pere que je n'estudiois point, si l'on voyoit que je hesitasse quelque peu en respondant. C'est une chose apparante que de quelque naturel que soit un enfant, il ayme tousjours mieux le jeu que l'estude, ainsi

2. C : gasteaux — 4. C : desservie — 7. A : sur les plus grands (*corrigé dans l'Avertissement de 1623*) C : chez les plus grands — 10. B : j'ay faits — 13. B : aise — 13. C : Festes — 14. C : l'année — 20. C : et l'on me menaçoit

1. *Épigramme*. « A la Grecque », c'est-à-dire ne contenant point d'intention satirique.

2. Sorel se rend justice.

3. *Godiveau*. FURETIÈRE : Espèce de pâté qui se fait de veau haché et d'andouillettes avec plusieurs ingrédients et ragoûts. Les pâtés de godiveau sont des déjeuners d'écoliers.

que je faisois en ce temps là, et toutefois je vous diray bien que j'estois des plus sçavans de ma classe. Aussi quand l'Advocat le recognoissoit, il me donnoit tousjours quelques tes[346]tons ¹ qu'il mettoit sur les parties ² qu'il faisoit pour mon Pere : de cet argent au lieu d'en jouër a la paume, j'en achetois de certains livres que l'on appelle des Romants, qui contenoient des prouëssees de certains Chevaliers. Il y avoit quelque temps qu'un de mes compagnons m'avoit baillé a en lire un qui m'enchantait tout a fait : car je n'avois jamais vu en leu que des Epistres³ familiares de Ciceron et les Comedies de Terence. L'on m'enseignait un Libraire du Palais ³ qui vendoit plusieurs Histoires fabuleuses de la mesme sorte, et c'estoit là que je portois ma pecune : mais je vous assure que ma chalandise estoit bonne, car j'avois si peur de ne voir jamais entre mes mains ce que je bruslois d'acheter, que j'en donnois tout ce que le marchand [347] m'en demandoit, sachant bien a qui il avoit affaire. Je vous jure, Monsieur,

4. B : quelque teston — 5. B : pere — 6. C : paulme — 7. B : Romans — 7-8. B : les prouëssees des anciens Chevaliers. — 9. B : baillé a en (C : baillé a) lire un de Morgant le Geant ⁴ qui m'enchantait — 10. C : les Epistres — 12. C : du Pont neuf

1. *Teston*, ancienne monnaie d'argent dont la valeur a varié de dix à dix-neuf sous. Cf. ci-dessus, p. 68, note 4.

2. *Parties*. FURETIÈRE : Mémoire de plusieurs fournisseurs. Il faut demander le paiement des *parties* dans les six mois.

3. Les libraires du Palais continuent de vendre les livres nouveaux, à la mode ; le Pont Neuf et les quais de la Seine sont devenus l'asile des bouquins, ou des vieux Romans. Voir le curieux ballet : *Le libraire du Pont Neuf*, 1644, dans VICTOR FOURNEL, *les Contemporains de Molière*, 1866, t. II, p. 242. Bientôt ces vieux Livres ne seront plus défendus que par Voiture et par Chapelain (*De la lecture des vieux romans*).

4. La 1^{re} édition du poème de Pulci, le *Morgante Maggiore*, est de 1481, la 1^{re} traduction française est du 15 May 1519, réimprimée en 1536 : *S'ensuyt l'histoire de Morgant le geant lequel avec ses freres persecutoit toujours les chrestiens et serai eurs de Dieu*, Paris, Alain Lotrian, 1536, in-4°. — Elle est encore réimprimée en 1618 et 1625 par Nic. Oudot à Troyes, et fait partie de la Bibliothèque bleue.

que je desire presque d'estre aussi ignorant a cette heure
 qu'en ce temps là : car je gousterois encore beaucoup de
 plaisir en lisant de tels fatras de livres, au lieu que main-
 tenant il faut que je cherche ailleurs de la recreation :
 5 ne trouvant pas un Auteur qui me plaise, si je ne veux
 tolerer ses fautes, car pour n'en mentir point, je sçay
 bien où sont tous les livres ¹, mais je ne sçay pas où sont
 les bons ; une autre fois je vous prouveray qu'il n'y en a
 point du tout, et qu'a chacun il y a de tres grands vices
 10 a reprendre.

C'estoit donc mon passe-temps que de lire des Cheva-
 leries, et faut que je vous die que cela m'espoïnçonnoit ²
 le courage, et me [348] donnoit des desirs nonpareils
 d'aller chercher les aventures par le monde ³. Car il me
 15 sembloit qu'il me seroit aussi facile de couper un homme
 d'un seul coup par la moitié, qu'une pomme ⁴. J'estois
 au souverain degré des contentemens quand je voyois
 faire un chapelis ⁵ horrible de Geans dechiquetez menu
 comme chair a pasté. Le sang qui issoit de leurs corps a

2. /B : encores — 8. B : une autre fois je traiteray de ce paradoxe et
 je vous prouveray — 10. B : a reprendre ; mais sçachez que j'excepte
 les Livres que nôtre Religion honore. — 14. B : chercher — 17. B : con-
 tentemens — 19. C : qui ruisseloit de leurs corps

1. Sorel pense déjà à faire sa *Bibliothèque françoise* (1665) et sa *Connais-
 sance des bons livres*.

2. *Espoïnçonner*. FURETIÈRE : Vieux mot qui signifiait autrefois exciter,
 aiguillonner quelqu'un par un désir de gloire.

3. Cette parodie du style des Amadis a été reproduite dans *le Tombeau
 des Romans*, 1626 (cf. ROY, *Sorel*, p. 417), et dans *Le Pédant joué*, éd. P.-L.
 JACOB, 1878, III, 2, p. 281.

4. C'est l'exploit réalisé par Godefroi de Bouillon sur le pont d'An-
 tioche (*Chanson d'Antioche*, IV, v. 792), attribué plus tard par Turpin
 à Charlemagne (*Grandes Chroniques de France*, éd. P. PARIS, t. II, p. 163)
 déjà raillé par G. Guiart, le sergent de Philippe le Bel, dans la *Branche
 des loiaux lignages* (DOM BOUQUET, t. XXII, p. 174 d), mais indéfiniment
 répété dans les poèmes et romans.

5. *Chapelis*, combat acharné, carnage. Voir DU CANGE, *Capulatura*.

grand randon¹ faisoit un fleuve d'eau roze², où je me
 baignois moult delicieusement, et quelquesfois il me
 venoit en l'imagination que j'estois le mesme Damoisei
 qui baisoit une Gorgiase³ infante qui avoit les yeux verds⁴
 5 comme un Faulcon. Je vous veux parler en termes pui-
 sez de ces veritables Chroniques⁵. Bref je n'avois plus en
 l'esprit que rencontres, que Tournois, que Chas[349]teaux,
 que Vergers, qu'enchantements, que delices, et qu'amou-
 rettes : et lors que je me representois que tout cela n'es-
 10 toit que fictions, je disois que l'on avoit tort neantmoins
 d'en censurer la lecture, et qu'il falloit faire en sorte que
 doresnavant l'on menast un pareil train de vie que celuy
 qui estoit descript dedans mes livres : là dessus je com-
 mençois souvent a blasmer les viles conditions a quoy
 15 les hommes s'occupent en ce siecle, lesquelles j'ay aujour-
 d'huy en horreur tout a fait.

Cela m'avoit rendu meschant et fripon, et je ne tenois
 plus rien du tout de nostre pays, non pas mesmes les
 accents. Car je demeurois avec des Normands, des Picards,
 20 des Gascons, et des Parisiens, avec qui je prenois de nou-
 velles [350] coustumes : desja l'on me mettoit au nombre

3. C : Demoisel — 7-8. B : que rencontres, que Chasteaux, que ver-
 gers, qu'enchantemens — 10. B : que fiction — 13-14. B : je commen-
 çois desja a blasmer — 19. B : accens

1. *A grand randon*, avec force, à grands flots. — Li sanc li saut a grant
 randon, Parmi le nez, a grant foison. ROMAN DU RENART, v. 6439. —
 Vieux mot déjà pour FURETIÈRE.

2. *Eau roze*, provenant de la distillation des roses. — Deux espargouers
 dorés à gigler eau roze. *Inventaire de Clémence de Hongrie* (1328), dans
 LA CURNÉ DE SAINTE-PALAYE.

3. *Gorgiase*. FURETIÈRE : Vieux mot qui signifiait autrefois une per-
 sonne grasse, et de belle taille, qui avoit une belle gorge, une belle
 représentation.

4. *Verds*, au lieu de *vairs*.

5. On sait que les romans de Chevalerie sont intitulés Chronique ou
 Histoire.

de ceux que l'on nomme des (pestes), et je courois la nuit dans la Cour avec (le) nerf de bœuf dans mes chausses pour assaillir ceux qui alloient aux lieux pour parler par reverence. J'avois la toque platte, le (pourpoint) sans boutons, attaché avec des espingles ou des esguillettes, la robe toute deslabrée, le collet noir et les souliers blancs ; toutes choses qui conviennent bien a un vray poste d'ecolier¹ : et qui me parloit de propreté, se declaroit mon ennemy. Auparavant la seule voix d'un Maistre courroucé m'avoit fait trembler autant que les feuilles d'un arbre battues du vent : mais alors un coup de canon ne m'eust pas estonné. Je ne craignois non plus le fouet que si ma peau eust esté de fer, et [351] exerçois mille malices, comme de jetter sur ceux qui passent dans la rue du College, des petards, des cornets pleins d'ordures et quelquefois des estrons volans². Une fois je devalois³ par la fenestre un panier attaché a une corde, a fin qu'un patissier qui estoit en bas, a qui j'avois jetté une piece de cinq sols, mist dedans quelques gâteaux. Mais comme je le remontois, mon Maistre qui estoit a mon desceu⁴ dans une Chambre de dessous, le tira en

1. A : bestes B C : pestes (*A cause de : poste, ci-dessous, l. 7, on serait tenté de lire ici : postes ; mais Sorel lui-même, dans l'Avertissement de 1623, a dit qu'il fallait substituer : pestes à : bestes.*) — 2. A : ce nerf B : le nerf — 4. A : pourquoi B : pourpoint — 8. B : propriété — — 14. B : qui passoient — 19. B : cinq sous — 21. B : chambre

1. *Poste*. OUDIN, p. 443 : idiotisme, un desbauché. — *Poste* est déjà signalé comme mot de collège par Henri Estienne. *Dialogue du langage françois italianisé*, II, 308 : Un jupon, un frippon, un poste, postiquet.

2. Dans les *Visions admirables du Pelerin de Farnasse*, 1635, III, p. 13, ouvrage déjà cité ci-dessus (p. 176, note 1), ce sont les pédants eux mêmes qui jouent ces mauvais tours aux passants, à la grande colère de Cicéron.

3. *Devaler*. FURETIÈRE : Faire descendre.

4. *A mon desceu*, locution adverbiale, vieille : en décevant, à mon insu. — Ma mere a mon déçu par Ephile avertie. ROTROU, *Antigone*, III, 2, dans LITTRÉ.

passant a luy, et ne le laissa point aller qu'il ne l'eust
vuidé. Je descendis en bas pour voir qui m'avoit fait
cette supercherie, et treuvant ce Pédant sur le seuil de
la porte, je recogneus que c'estoit luy et n'en osay pas
seulement desserrer les dents. O le grand creve-cœur
que [352] j'eus ! il me commanda tout a l'heure d'aller
prier un autre Maistre son voisin de venir gouter
avecque luy. Je m'y en allay, et le ramenay avecque
moy jusques dans sa chambre, où je ne vy point d'autres
preparatifs sur la table que mes gasteaux, dont il ne me
donna pas une miette a manger, tant il fut vilain. Voyez
un peu comme il sçavoit bien pratiquer les ordonnances
de la Lesine¹, friponant sur ses disciples pour festoyer
ses amis. Vous en aurez, Monsieur le raquedenaze², ce
dis je en moy mesme, deussé je avoir la salle³. Je vous
serviray d'un plat de mon mestier⁴.

L'occasion de me venger s'offrit peu apres a souhait.
Le pere d'un de mes compagnons luy avoit fait present
d'un pasté de lievre qu'il avoit dist estre bon, la pre[353]
miere fois qu'il en avoit tasté a nostre table : car il se
plaisoit je pense a manger (devant nous) ce qu'il avoit

21. A : manger ce qu'il B : manger devant nous ce qu'il

1. *La Lesine*. OUDIN, p. 300 : idiotisme, l'espargne. Le mot vient de *Lesina*, Italien, qui signifie une alesne, et dont on a fait un Livre qui traite de l'Espargne. — Le livre italien de Vialardi ou de Buoni est cité par le Pédant de REGNIER, *Sat. X*, et une traduction française paraît à Paris en 1604. Voir BRUNET, au mot *Fameuse* (*compagnie de la lésine*).

2. *Raquedenare* ou bien *Raquedenaze*. OUDIN, p. 468 : idiotisme, un avare (*racle-deniers*).

3. *Avoir la salle*. FURETIÈRE : On dit proverbialement au collège : Donner *la sale* quand on fouette un écolier en public pour donner l'exemple aux autres. Cela vient de ce que dans les Collèges il y a un endroit où tous les samedis se doivent trouver à une certaine heure les petits écoliers et où l'on punit ceux qui ont fait quelque faute. Cf. CYRANO DE BERGERAC, *Le Pédant joué*.

4. *Un plat de son mestier*. OUDIN, p. 344 : idiotisme, quelque chose de sa profession ; une supercherie.

d'exquis, afin de nous faire enrager d'envie, et mesme il n'en donna pas au fils de celuy qui le luy avoit envoyé. J'ouys qu'il commanda de le porter en son estude¹, parce qu'il en faisoit autant d'estat que de ses livres, aymant
5 autant la nourriture de son corps que celle de son esprit. Ce lieu où il l'enferma n'estoit entouré que de planches a demy desboittées, et couvertes d'un costé et d'autre de vieille natte que je descousis en son absence et comme j'estois fort menu alors, un Gascon² de mes compagnons
10 plus fideles, levant un ais de toute sa force, je me glissay a la fin dedans le cabinet autant sacré a Bacchus et a Ceres qu'aux Muses. Je regarday sous les planches, [354] et destournay tous les livres sans trouver aucune chose : ayant dit mon malheur a celuy qui m'attendoit de l'autre
15 costé avec grande impatience, j'avois desja passé mes deux pieds entre les ais pour ressortir a reculons, lors qu'en me baissant j'avisay une grande caisse où l'année precedente on avoit faict un jardin. Un certain Demon me conseillant, je m'en retournay vers ce costé là, et
20 trouvay le pasté enchassé là dedans. La crouste estoit duré et de fort peu de saveur n'y ayant point de beurre, voyla pourquoy songeant aussi que ce seroit trop que d'emporter tout, je la laissay, et ne pris que la chair, au lieu de laquelle je mis dedans un chausse pié qui se
25 trouva sous ma main. Ayant posé le couvercle j'empa-
[355]quette le lievre dans du papier, le donne a mon com-

9. B : Un gascon qui estoit l'un de mes compagnons — 10. C : aix — 23. C : l'emporter tout

1. *Étude*, cabinet de travail, bibliothèque.

2. *Gascon*. OUDIN, p. 247 : vulgairement, idiotisme, qui desrobe volontiers ; item *gasconner*, prendre, desrober. — Cf. MAROT : J'avois un jour un valet de Gascongne, etc.

pagnon, et vay apres avec une aussi grande ardeur que si je l'eusse poursuivy a la chasse. Je vous jure qu'il ne demeura guere entre nos mains, et que nous n'eusmes que faire de songer où nous le pourrions cacher seurement, car nous le mîmes dedans nostre coffre naturel, 5 avant que le soir fust venu : et il eust fallu que nous eussions au corps une fenestre comme desiroit Momus¹ pour decouvrir que nous en estions les larrons.

Hortensius ne songea pas a son pasté jusqu'au lende- 10 main qu'il en eut un ressouvenir, et commanda a son Cuistre d'aller prier de des-jeuner un autre vieil Pedant, sien compaignon de bouteille, et de luy dire qu'il luy feroit manger [356] d'un bon lievre, a la charge qu'il apportast une quarte² de son bon vin pour servir de 15 remede a la soif que leur causeroit l'Epice. Ce Pedant ne faillit pas a venir a l'heure avec autant de vin qu'Hortensius avoit dit, et si tost qu'il fut dans la chambre, le Cuistre alla querir le pasté dans la caisse, et le posa sur sa table où il ne fut pas si tost que le vieil Pedant prit 20 un cousteau qu'il fourra par l'endroit mesme où la crouste estoit entamée pensant qu'elle ne le fust point et tournoya tout a l'entour tenant une main ferme sur la couverture : et disant, ça, ça, il faut voir ce que ce pasté cy a dedans le ventre. Ah Monsieur Hortensius que vous 25 avez icy un bon cousteau ? Il coupe tout seul, je ne m'efforce point presque. Hortensius se mouroit [357] de rire

7. C : eussions eu au corps — 8. C : que nous estions des larrons — 14. B : de son vin nouveau — 15. B : la soif que leur causeroit tout a l'heure l'espice — 18. B : dedans la caisse

1. *Momus*. C'est en effet le perfectionnement que Momus voudrait appliquer à l'homme fabriqué par Vulcain, dans Lucien, *Hermotimus*, XX, 20.

2. *Quarte*. Sorte de mesure d'étain, contenant deux pintes.

voyant qu'il estoit si sot qu'il passoit le cousteau par le lieu où il estoit desja coupé : et l'autre disoit en ostant la couverture, qu'avez vous a rire ? Alors ses yeux ne pouvant pas discerner ce qui estoit dedans la crouste, il mit ses lunettes, et voyant le chaussepilé au lieu d'un lievre, il creut qu'Hortensius s'estoit voulu moquer de luy, et que c'estoit de cela qu'il faisoit alors des risées : c'est pourquoy ne supportant pas volontiers un tel affront, il reprit sa quarte sous sa robe de chambre, et s'en retourna tout en grommelant. Hortensius qui avoit plus d'emotion que luy, le laissa sortir sans songer a luy faire des excuses, et ne sçavoit qui soupçonner du larcin du lievre. Car quant a son cuistre a qui il l'avoit donné a porter dans son [358] estude, sa fidelité luy estoit si connuë, qu'il n'avoit garde de s'imaginer que ce fust luy. Ce bon serviteur estoit un autre soy mesme : c'estoit son Achates, son Pirithoüs, et son Pylades, sa bonté estant si grande qu'elle couvroit l'inegalité de sa condition et la sienne. Il avoit l'argent en maniment, et ne ferroit point la mule¹. Seulement il rongnoit nostre portion, et pour ce sujet nous l'appellions les ciseaux² d'Hortensius. Estoit il croyable qu'il eust voulu aussi s'employer a ronguer ce que son maistre et bon amy luy donnoit franchement en garde ? Il estoit bien plus a juger que c'estoit quelqu'un de nous autres escoliers, et le

4. C : pouvans — 6. B : moquer — 15. B : cognuë — 18-19. B : l'inegalité qui estoit entre leurs conditions. Il avoit — 20. C : Je croy que seulement — 25. B : Escholiers

1. *Ferrer la mule*. OUDIN, p. 218 : se dit des valets et servantes, idiotisme, prendre quelque chose sur tout ce que l'on achapte pour le Maistre.

2. Cf. CYRANO DE BERGERAC, *Le Pédant joué*, éd. P.-L. Jacob, 1858, Acte 1, 7 : Piliers de classes, Tire-gigots, Ciseaux de portions, Exécuteurs de justice latiale.

Pendant se l'imagina bien, sachant qu'il y en avoit entre nous autres qui avoient l'artifice d'ouvrir toutes sortes de serrures. Toutesfois ne soupçonnant pas un particulièrement du faict dont il estoit question, il eust volontiers, tant sa rage estoit grande, fait ouvrir nostre corps pour sçavoir la verité, comme fit Tamberlan¹ a ce soldat qui avoit desrobé le laict d'une, pauvre villageoise. A la fin il se resolut de nous punir tous afin de ne point faillir a punir le coupable, ce qui estoit une injustice bien grande, ne luy en deplaise : mais quel supplice pensez vous qu'il nous fist souffrir ? Celuy que je vous ay dit tantost qui luy estoit profitable : il disna tout expres auparavant que nous fussions sortis de classe, et se retira apres dans son estude. Au sortir de la Messe nous n'avions point treuvé le cuistre pour luy deman[360]der nostre bisée², apres (laquelle) nous courions plus alaigrement, que si le vent de bise nous eust soufflé au derriere, et croyez (que) quand nous avions nouvelles que le boulenger les apportoit, nous estions frappez d'un doux vent, aussi estoient elles toutes creuses, et l'on ne treuvoit rien dedans que du vent au lieu de mie. Je vous laisse a juger si nous ne devions pas avoir bien faim, et toutesfois l'on nous fit

3. C : n'en soupçonnant — 6. C : Soldat — 7. C : Villageoise — 15-16. A : demander nostre bisée, apres lesquelles B : demander nos bises, apres lesquelles C : demander nos bises, qui sont des petits pains de deux liards que l'on appelle ainsi, apres lesquelles — 17. A : et croyez quand B : et croyez que quand — 19. C : frapez d'un bien doux vent — 19. B : aussi ces bises de College estoient elles

1. *Tamberlan*, Timur-Leng, l'empereur des Tartares (1336-1405) vainqueur de Bajazet. Cf. J. DUBEC, *Histoire du grand Tamerlan*, Lyon, 1602, in-8°; mais Sorel a pu prendre l'anecdote dans une compilation quelconque.

2. *Bisée*. FURETIÈRE appelle *bise* une petite miche de pain blanc qu'on donne aux écoliers et DU CANGE donne le diminutif *bisette* au mot *Mica*. — Sorel a fabriqué le mot collectif *bisée*, notre pâtée, notre pitance, dont il n'y a pas d'autre exemple.

asseoir a une table où il n'y avoit rien que la nappe blanche comme les escuelles : pour des serviettes l'usage en estoit defendu, parce que l'on y torche quelquefois ses doigts qui sont entourrés de certaine graisse, qui repaist d'autant plus, quand l'on les leche. Ayans demandé dequoy dis[361]ner au cuistre, il nous apporta le pasté tout fermé, et nous dit, Monsieur veut que vous mangiez vostre part de cela : un Normand affamé osta la couverture, et voyant le chaussepilé se mit tellement en colere contre le cuistre qui se moquoit de nous, qu'il lui jetta toute la crouste, et se sauva apres en la chambre d'un sien amy, où il demeura un jour durant, craignant le courroux d'Hortensius. Le Gascon et moy nous nous pasmions de rire, bien que nous eussions le ventre presque aussi creux que les autres, et tous ensemble ne pouvant avoir chez nostre maistre de quoy manger, nous fismes venir quelque chose de la ville que nous achetasmes de nostre argent : ainsi tel en patist qui n'en pouvoit mais, et notre Pedant ne sceut [362] point que j'avois desrobé le lievre.

En ce temps là j'estois a la troisieme où je n'avois encore rien donné pour les Landis¹ ny pour les chandelles bien que l'on fust desja pres des vacances, et c'estoit que mon pere avoit oublié d'envoyer cela avec ce qu'il falloit pour ma pension : mon Regent mal content au possible exerçoit sur moy a ceste occasion des rigueurs dont les autres estoient exempts, et me faisoit quand il

2. B : blanche comme les torchons des escuelles — 5. B : repaist, quand l'on — 11. B : toute la crouste aux badigoinces², et

1. Landit, honoraires que les écolliers donnaient à leurs maîtres à l'époque de la foire du Landit, au mois de Juillet.

2. Badigoinces, lèvres, babines. RABELAIS, *Gargantua*, I, ch. XI, t. 1, p. 45 et LARIVEY dans LA CORNE DE SAINTE-PALAYE.

pouvoit de petits affronts sur ce subject. Afin de luy causer plus de deuit, voyant qu'il cherchoit partout quelques raisons pour authoriser le supplice qu'il avoit envie de me faire endurer, j'estudiois mieux, et m'abstenois plus que de coustume de toutes sortes de fripponneries, si bien qu'il pensa plusieurs fois perdre patience, et m'imputer faususement quelque chose, tant ceste ame vile se coleroit lors qu'on n'assouvissoit point son avarice.

Par sa meschanceté il m'eust fallu passer les piques : si mon argent ne fust venu a point nommé. Je le luy voulois presenter a la mode que les Pedants avoient introduite pour leur profit, luy donnant un beau verre de

1-2. B : sur ce sujet. Il estoit bien aise qu'on m'appelloit *Glisco*, faisant allusion sur une reigle du Desputere : il y a *Glisco nihil dabit*. Afin de luy causer plus de deuit, voyant qu'il cherchoit partout quelques raisons pour authoriser le supplice qu'il avoit envie de me faire endurer, j'estudiois mieux, et m'abstenois plus que de coustume de toutes sortes de fripponneries, si bien qu'il pensa plusieurs fois perdre patience, et m'imputer faususement quelque chose, tant ceste ame vile se coleroit lors qu'on n'assouvissoit point son avarice. — 4-5. C : m'abstenois de toutes sortes de

1. *Passer les piques*. Au figuré, souffrir mille vexations. — Au propre, FURETIÈRE : On dit passer par les armes, *par les piques*, en parlant des punitions des soldats qui ont failli et qui sont faits mourir par les armes de leurs camarades. — L'ordonnance du 12 Décembre 1553 dit : « Le soldat qui, en querelle, donnera cry d'une nation, sera passé par les piques. »

2. Desputere (Van Pauteren, de Ninove en Brabant, 1460-1520), auteur d'une Grammaire latine : *Jobannis Despauteri Ninivite Commmentarii grammatici*, Paris, Robert Estienne, 1537, in-4°, dont les vers mnémotechniques ont été souvent parodiés avant Molière.

L'une des règles ici visées (livre I, p. 39) concerne le genre des noms latins en *or* :

Hic dador. Hæc arbor. Cor adorque boc, marmor et æquor.

Le jeu de mots de Sorel sur *dador* est classique ; on le trouve avant dans les *Bigarures* de Tabourot des Accords, après dans *Le Pédant joué*. Cf. Roy, Sorel, p. 20.

cristal plein de dragées, et un citron dedans, sur l'escorce duquel je n'avois pas mis toutesfois les escus, comme c'est l'ordinaire, mais les avois fourrez dedans par un trou que j'y avois faict. Monsieur, luy dis je avec feintise, vous sçavez que je suis de loing, le Messenger ne m'a [364] pas encore apporté ce qu'il faut pour vostre landy : en attendant je vous offre cecy de ma seule part, comme des arres de dix escus d'or que vous aurez dans quinze jours.

10 Ceste douce promesse alla fendre le rocher qui entouroit son cœur, et l'empeschoit d'estre touché du respect et de l'amitié que je luy tesmoignoïs, pour vaincre sa severité opiniastre. Il garda le verre, m'en remerciant avec un souris, me versa dans ma toque les dragées, et
15 donna le citron a un galoche¹ de ses mignons, ignorant qu'il estoit aussi precieux que pas une pomme qui fust dans le jardin des Hesperides. Afin d'en avoir le plaisir tout au long, je le laissay faire, mais quand je vis que la leçon estant donnée, l'externe estoit [365] prest a sortir
20 de classe, je m'en allay vers luy, et m'enquis s'il vouloit

1. B : cristail C : cristal — 1. C : l'escorche — 4-5. B : avec feintise, en luy presentant le verre, vous sçavez — 10. B : Cette — 15. C : pour le citron, il le donna — 15-16. B : de ses mignons, ne sçachant pas qu'il estoit — 19. B : estoit donnée et que l'externe

L'autre règle, tirée du livre V, p. 143, concerne les parfaits et les supins des verbes de la 3^e conjugaison dont la désinence est *sco* :

*In vi lum, mula sco. Pasco dal libi pastum.
Agnosco, cognosco dabis per ilum. Nihil autem
Glisco dabit, velut incoceptiva. Poposcit habeto
Poscere. Vult disco didici.*

Ce qui signifie que le verbe défectif *glisco* n'a ni prétérit ni supin.

1. Un galoche. OUDIN, p. 244 : idiotisme, un écolier qui étudie dans un Collège et demeure dehors, externe. Le mot vient en réalité de la chaussure ou des galoches de ces externes qui menaient grand bruit dans les corridors, d'où ce vieux vers :

Turba galochiferum ferratis passibus ibat.

troquer son citron contre mes dragées. Il s'y accorda, aymant mieux le doux que l'aigret et tout de ce pas je m'en retournay a nostre Dominé¹, que je tiray par sa grand'manche, comme il corrigeoit un theme. Je luy demanday en riant s'il vouloit manger du citron, et en disant cela l'ouvris par la moitié avec une jambette², et luy fis voir les escus. Vous n'attendrez pas si long temps que je vous avois fait accroire, luy dis je. Non, respondit il, en prenant l'argent, cecy est pour moy, je vous
 10 laisse tout le citron : apres il me dit qu'il me loüoit bien pour ma subtilité, mais qu'il me blasmoit pour le hasard où je m'estois mis de perdre mes escus.

[366] Tandis qu'il discouroit là dessus, ses escoliers plauderent³ de leurs portes-feuilles⁴ a l'accoustumée
 15 contre les bancs, et si fort qu'ils les penserent rompre.

Depuis cest animal farouche entierement apprivoisé, ne me traicta pas plus rigoureusement que les autres, mais je ne peus jouyr long temps de ce bonheur, parce que mon pere me manda par ses lettres que j'allasse en nostre
 20 pays aux nopces de mes deux sœurs que l'on devoit marier en un mesme jour, l'une a un brave Gentilhomme, et l'autre a un Conseiller du Parlement de Bretagne. Je fus donc là par la voye du messenger, et jamais je ne me vy si ayse, car l'on ne me parloit de guiere
 25 autre chose que de faire bonne chere. Neant[367]moins

11. B : hazard — 13. B : Escholiers — 14. B : portefueilles — 20. B : país — 23. B : Messenger C : messenger — 24. B : guere

1. *Domine*, maître.

2. *Jambette*. FURETIÈRE : petit couteau qui se replie dans le manche pour le porter plus commodément dans la poche sans avoir besoin d'autre étui.

3. *Plauder*. OUDIN, p. 431 : idiotisme, battre.

4. Ces portefueilles étaient en bois, comme ils le sont encore dans les écoles de campagne.

l'envie que j'avois d'apprendre les sciences, me fit demander mon congé apres la feste, d'autant que la S. Remy¹ s'approchoit, où les leçons se recommencent, et je m'en revins donc aagé d'environ treize ans pour estre a la
 5 Lseconde classe. De celle là je passay les années suivantes a toutes les autres, et en fin achevay mon cours. Je ne vous diray rien de ce qui m'y advint, car ce sont de petites choses qui ne feroient qu'importuner vos oreilles. Desja je suis las de vous avoir tant conté de niaiseries,
 10 veu que je vous peux mieux entretenir. Comment, Monsieur, dit le Seigneur Bourguignon, est ce ainsi que vous me privez cruellement du recit de vos plus plaisantes aventures : Ignorez vous que ces actions basses sont infiniment a[368]greables, et que nous prenons mesme du
 15 contentement a oüyr celles des gueux et des faquins, comment n'en recevray je point a oüyr celles d'un Gentil-homme escolier, qui fait paroistre la subtilité de son esprit et la grandeur de son courage des sa jeunesse ? Vous ne sçavez pas, repartit Francion, que vous recevrez bien
 20 plus de plaisir a entendre ce qui m'est advenu en un aage plus haut, d'autant que ce sont choses plus serieuses, et où vous trouverez bien plus de quoy vous repaistre l'esprit. Je n'attens rien moins que des merveilles de vostre vie courtesane, dit le Seigneur, car j'en ay desja
 25 oüy quelque chose de nompareil, par de certaines personnes qui venoient de la Cour. C'est pourquoy je voudrois que vous y [369] fussiez desja, et que vous eussiez passé toutes les classes, quand vous devriez estre foüetté dix fois a chacune. Neantmoins je ne desire pas sauter .

9. Je suis desja las — 10. B : que je vous puis mieux — 15-16. B : des faquins, comme de Guzman (C : Guzman) d'Alfarache et de Lazaril de Tormes, comment — 16-17. B : Gentilhomme — 25. B : ouy.

1. La Saint Remy, le 1^{er} Octobre.

d'un temps a un autre : vous vous representez avecque grace les choses comme si elles estoient presentes, luy dit Francion, et vrayment je vous sçay bon gré de ce que vous souhaitez ainsi de me voir tant donner le fouët :
 5 Où pourray je treuver des fesses qui y puissent resister : je vous en prie, faites forger une cuirasse a mon cu, et la faites peindre de couleur de chair, ou prestez la peau du vostre pour le couvrir : Ne vous souciez pas, nous pourvoirons a tout, luy respondit il.

10 Achévant ces paroles il vit que Francion tira un peu a soy le rideau de son lict, et avançant la teste [370] jetta les yeux a l'endroit le plus reulé de la chambre. Que regardez vous, Monsieur, luy dit il alors : je voulois voir, respondit Francion, s'il n'y avoit point icy quel-
 15 qu'un de vos gents pour le prier qu'il me donnast ce petit

1. C : a l'autre. Vous vous figurez avec — 4. B : souhaitez — 5. B : trouver — 5-6. B : resister ? Je vous prie, faites — 7. B : ou me pres-
 tez — 9-12. C : a tout, luy respondit il. Ils tenoient ainsi des propos naïfs que l'on ne doit point passer sous silence, encore qu'ils ne soient pas si relevez que beaucoup d'autres : car l'Histoire ne seroit pas complete sans cela. Nous avons dessein de voir une Image de la vie humaine, de sorte qu'il en faut moustre icy diverses pieces. L'Histoire du pere de Francion represente bien un Gentilhomme champestre qui a veu de la guerre en sa jeunesse, et a encore un cœur Martial, qui meprise toutes les autres conditions. L'Avarice de quelques gens de Judicature et toutes leurs mauvaises humeurs sont aussi taxées fort a propos. L'on void apres les sottises de quelques personnes vulgaires ; et puis enfin l'on trouve les impertinences de quelques Pedants, avec les friponneries des Escoliers. C'est ce que Francion continura, dans la suite de son Histoire, faisant voir aussi les erreurs de ceux qui pensent estre plus sages et plus riches ou de meilleure maison qu'ils ne sont, ainsi que faisoit Monsieur Hortensius. L'on connoistra comme il en a esté mocqué de tout le monde, si bien que cela servira de leçon a plusieurs. Francion prenoit beaucoup de plaisir a raconter ces choses, parce qu'il avoit en luy beaucoup de sentimens d'un bon naturel, qui luy faisoit hayr la sottise de beaucoup d'autres hommes. Neantmoins il ne parloit pas avec tant d'attention qu'il ne regardast bien souvent tout ce qui estoit autour de luy, et comme il eut achevé les dernieres paroles que nous avons recitées, il voulut entierement contenter sa curiosité, et ayant un peu tiré a soy le rideau de son lict, il avança la teste pour jeter les yeux sur l'endroit — 13. C : luy dit alors le Seigneur du Chateau

Francion, I

tableau qui est attaché a la tapisserie. Il m'est impossible
 de discerner d'icy ce qui y est représenté : je m'en vais
 vous le querir, dit le Seigneur du Chasteau, et s'estant
 levé de sa place, (il) alla prendre le tableau fait en
 5 ovalle, et pas plus grand qu'un quadran au Soleil : a
 porter en la poche, et le mit entre les mains de Francion,
 qui dit qu'il estoit marry d'en avoir parlé, puisqu'il estoit
 cause qu'il avoit pris cette peine là. En apres il tourna
 sa veuë vers le tableau où il vit [371] depeinte une beauté
 10 la plus parfaicte et la plus charmante du monde : Ha!
 Monsieur, s'escria t'il, mettez vous de tels enchantements
 dans la chambre de vos hostes, afin de les faire mourir
 sans qu'ils y pensent, et d'avoir leurs despoüilles? Ha!
 vous m'avez tué en me monstrant ce portraict : tout le
 15 monde n'est pas si sensible que vous, dit le Seigneur,
 et si je l'estois je serois desja mort, puis que j'ay beau-
 coup de fois contemplé les attraicts de ce visage.

Francion alors regarda sur la couverture du tableau,
 car il se fermoit comme une boîte, et y vit en escrit,
 20 Nays. Que veut signifier cela, dit il; c'est le nom de la
 belle, luy respondit le Seigneur : elle est Italienne [372]
 comme vous pouvez voir par sa coiffure. Un Gentil-
 homme Italien nommé Dorini, qui vint icy derniere-
 ment, me presta ce portraict pour huict jours, afin que
 25 j'eusse le loisir de le considerer a mon ayse. Je l'avois
 mis en ceste chambre icy, qui est la plus secrette de tout
 mon Chasteau, et où je fais mon cabinet de delices. Cette

3. C : le seigneur ; — 4. A : alla B : il alla — 4. B : le tableau
 qui estoit fait — 5. C : ovale — 9. B : vid — 11. B : enchantemens
 — 13. B : et avoir C : pour avoir — 14. B : portraict. Tout — 19.
 B : boîte — 19. B : vid — 20. B : dit il. C'est — 25. B : aise

1. *Quadran au Soleil.* FURETIÈRE : Quadran portatif, celui que l'on
 porte avec soi pour voir les heures au rayon du soleil quand on veut.

nompareille Dame est elle encore vivante, dit Francion :
je n'en sçay rien, respondit le Seigneur, il n'y a que
Dorini qui nous le puisse apprendre. Ha que vous estes
peu curieux de ne vous en estre point encore enquesté,
5 reprit Francion : l'on voit bien que vous estes d'une
humeur libre qui se tient dans l'indifference. Il est vray,
repartit le Seigneur, et je vous jure qu'estant avec
Helene que j'allay voir [373] avant hier, et qui n'a qu'une
beauté vulgaire, je pris autant de plaisir que je pouvois
10 faire en joüyssant de l'incomparable Nays. Fermez les
yeux, Monsieur, quand vous serez contrainct de baiser
un visage qui n'aura rien d'atrayant, et vos sens ne lai-
ront pas d'estre chastoüillez du plaisir le plus parfait de
l'amour, et si vous esteindrez l'ardeur que vous aviez
15 pour vous joindre a un corps en qui vos yeux trouvent
des sujets d'une extreme passion.

Cependant Francion ayant regardé attentivement le
portraict, l'attacha d'une espingle au dossier de son lict,
et reprit apres la parole, ainsi que l'on pourra voir au
20 livre suivant.

FIN DU TROISIÈSME LIVRE

3. B : Ha l que — 5. B : void — 8. B : Heleine — 9. B : pourrois
— 12. B : d'attrayant — 13. C : parfaict — 16. B : sujets — 17. C :
Alors Francion ayant — 20. C : Livre

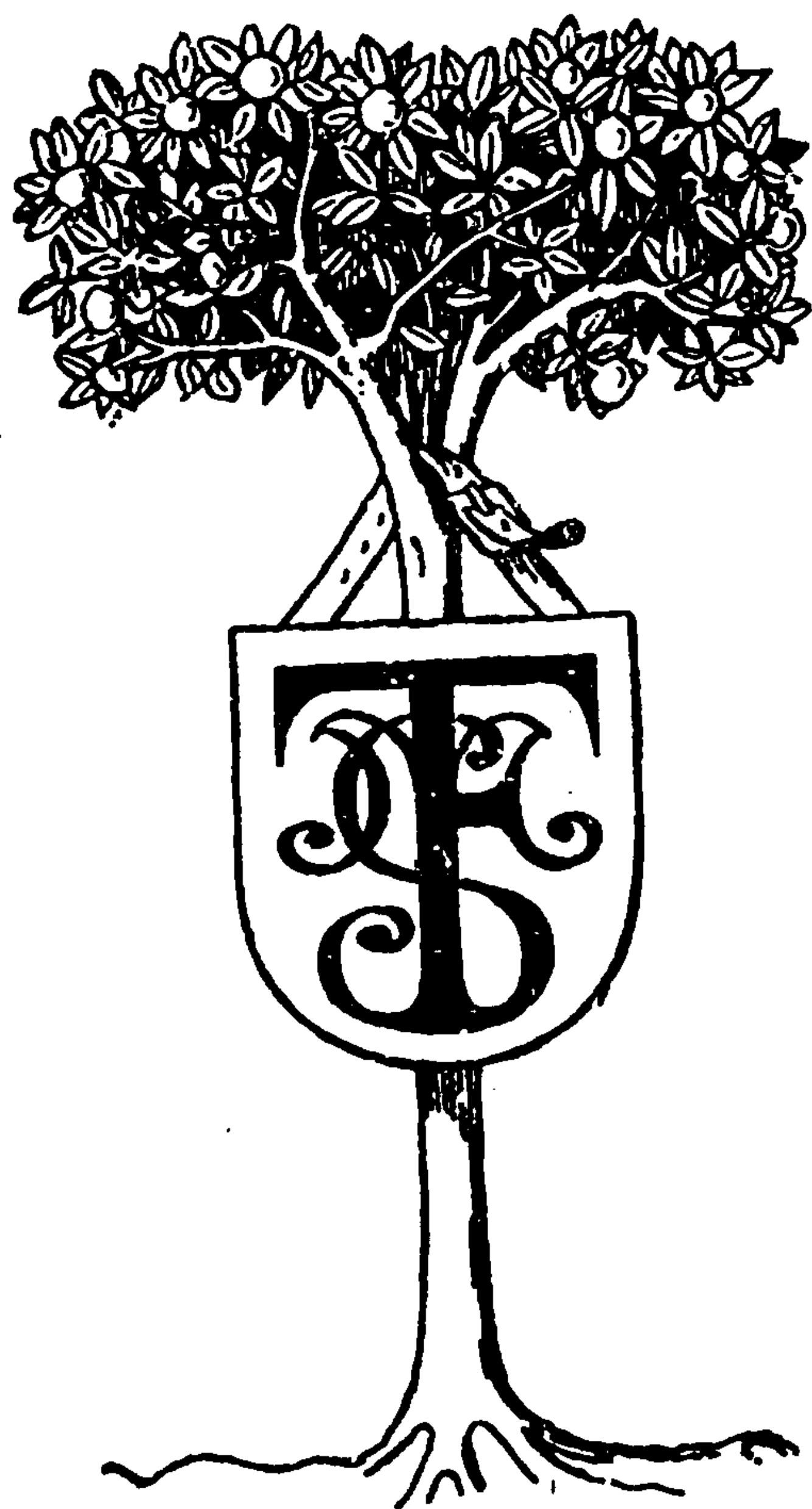
TABLE

INTRODUCTION.....	I
Advertissement (1623).....	III
Aux Grands (1626).....	IX
Advertissement (1626).....	XI
A Francion (1633).....	XXIV
Advis aux Lecteurs (1633).....	XXVI

Histoire Comique de Francion.

Premier Livre.....	I
Second Livre.....	
Troisiesme Livre.....	





IMPRIMÉ
PAR
PROTAT FRÈRES
A MACON

SOCIÉTÉ

DES

TEXTES FRANÇAIS MODERNES

La Société des Textes français modernes a pour but de réimprimer des textes publiés dans les quatre derniers siècles, et d'imprimer des textes inédits appartenant à ces mêmes siècles.

Les membres de la Société paient une cotisation annuelle de *vingt francs* dont ils peuvent se libérer par un versement de *trois cents francs*.

Moyennant une cotisation annuelle de *quarante francs*, ou un versement de *six cents francs*, ils peuvent recevoir les publications tirées sur papier de Hollande.

Les exemplaires sur papier de Hollande ne sont pas mis dans le commerce.

Les sociétaires ont droit à toutes les publications de la Société, à partir de l'année de leur adhésion.

Ils ont droit à une remise de 20 % sur le prix de chacun des volumes publiés antérieurement.

La Librairie HACHETTE, à qui a été confié le soin de recevoir les cotisations, se charge également de transmettre à la Société les adhésions nouvelles.

PUBLICATIONS
DES QUINZE PREMIERS EXERCICES
(1905-1922)

EN VENTE A LA LIBRAIRIE HACHETTE

HERBERAY DES ESSARTS. Traduction d' <i>Amadis de Gaule</i> , livre I (H. Vaganay), 2 vol.....	24 fr.
MAURICE SCÈVE. <i>Délie</i> (E. Parturier).....	20 »
DU BELLAY. <i>Œuvres Poétiques</i> (H. Chamard), Tomes I et II.....	<i>en réimpression</i>
Tome III.....	8 »
Tome IV.....	12 »
Tome V.....	20 »
RONSARD. <i>Œuvres complètes</i> (P. Laumonier), Tomes I et II.....	30 »
Tome III.....	15 »
DES MASURES. <i>Tragédies saintes</i> (Ch. Comte).....	12 »
J. DE SCHELANDRE. <i>Tyr et Sidon</i> (J. Haraszti).....	10 »
J. DE LINGENDES. <i>Œuvres Poétiques</i> (E.-T. Griffiths).....	10 »
TRISTAN. <i>La Mariane</i> (J. Madeleine).....	10 »
TRISTAN. <i>La Mort de Sénèque</i> (J. Madeleine).....	10 »
BOIS-ROBERT. <i>Epistres en vers</i> , tome I (M. Cauchie)	16 »
<i>Le Festin de Pierre avant Molière</i> (G. de Bévotte)..<	16 »
FONTENELLE. <i>Histoire des Oracles</i> (L. Maigron).....	12 »
<i>Correspondance de J.-B. Rousseau et de Brosselle</i> (P. Bon- nefon), 2 vol.....	24 »
MONTESQUIEU. <i>Lettres Persanes</i> (H. Barckhausen), 2 vol.....	20 »
VOLTAIRE. <i>Lettres Philosophiques</i> (G. Lanson), 3 ^e édit., 2 vol.....	20 »
LAMARTINE. <i>Saül</i> (J. des Cognets).....	5 »
<i>Le Conservateur littéraire</i> , tome I (J. Marsan).....	16 »
<i>La Muse Française</i> (J. Marsan), 2 vol.....	20 »
ALFRED DE VIGNY. <i>Poèmes Antiques et Modernes</i> (E. Estève).....	<i>en réimpression</i>

SEIZIÈME EXERCICE (1923) :

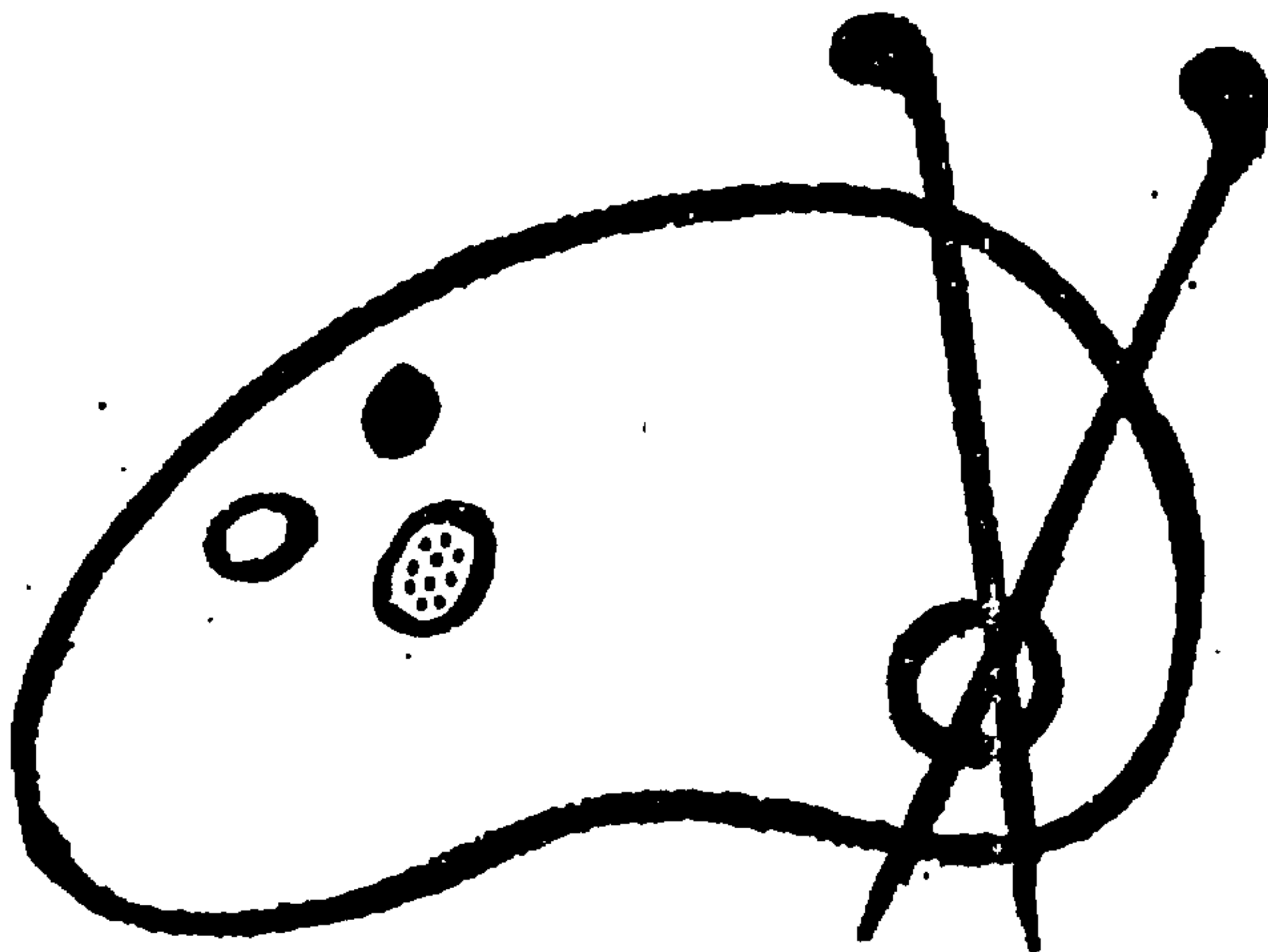
ANGOT L'ÉPERONNIÈRE. <i>Les Exercices de ce temps</i> (Fr. Lachèvre).....	20 fr.
ALFRED DE VIGNY. <i>Les Destinées</i> (E. Estève).....	10 »

DIX-SEPTIÈME EXERCICE (1924) :

AMYOT. <i>Demosthenes et Ciceron</i> (J. Normand).....	6 »
SOREL. <i>Histoire comique de Francion</i> , livres I, II et III (E. Roy).....	25 »

SOUS PRESSE OU EN PRÉPARATION

HERBERAY DES ESSARTS. <i>Amadis de Gaule</i> , livres II-IV (H. Vaganay).	
DU BELLAY. <i>Œuvres Poétiques</i> , t. VI et suiv. (H. Chamard).	
RONCARD. <i>Œuvres complètes</i> , t. IV et suiv. (P. Laumonier).	
AMYOT. <i>Alexandre et César</i> (J. Normand).	
AGRIPPA D'AUBIGNÉ. <i>Œuvres complètes</i> , à l'exception de l' <i>Histoire Universelle</i> (A. Garnier).	
E. PASQUIER. <i>Recherches de la France</i> , livre VII (G. Michaut).	
— — — — — livre VIII (F. Gohin).	
CH. SOREL. <i>Histoire comique de Francion</i> , livres IV-XII (E. Roy).	
CH. SOREL. <i>Polyandre</i> (E. Roy).	
BOIS-ROBERT. <i>Epistres en vers</i> , t. II (M. Cauchie).	
TRISTAN. <i>Le Parasite</i> (J. Madeleine).	
— <i>Panthée</i> (J. Madeleine).	
SCARRON. <i>Nouvelles tragi-comiques</i> (J. Caillat).	
BOILEAU. <i>Satires</i> (A. Cahen).	
Documents relatifs aux <i>Lettres Philosophiques</i> de Voltaire (G. Lanson).	
<i>Le Conservateur littéraire</i> , suite (J. Marsan).	
BALZAC. <i>Louis Lambert</i> (M. Bouteron).	
MICHELET. <i>Jeanne d'Arc</i> (G. Rudler).	



Original en couleur

NF Z 43-120-8

[INTRODUCTION](#)
[Advertissement \(1623\)](#)
[Aux Grands \(1626\)](#)
[Advertissement \(1626\)](#)
[A Francion \(1633\)](#)
[Avis aux Lecteurs \(1633\)](#)

Histoire Comique de Francion.

[Premier Livre](#)
[Second Livre](#)
[Troisiesme Livre](#)